יהוה


INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER. FVNDATA MDCCCVII.
Ps. CXIX. 169.
כדברך
הביכני
JOH. XVII. 17.
ὁ λογος ὁ σος αληθεια εστι·
ΑΚΡΟΓΩΝΙ
ΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ.

CHOIX

DES

LETTRES ÉDIFIANTES.

TOME SIXIÈME.

CHOIX

DES

LETTRES ÉDIFIANTES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES;

AVEC DES ADDITIONS, DES NOTES CRITIQUES, ET DES OBSERVATIONS POUR LA PLUS GRANDE INTELLIGENCE DE CES LETTRES.

MISSIONS DU LEVANT,

Précédées d'une Notice historique sur la vie de Mahomet, la religion, le génie, les triomphes de ce faux prophète.

PAR M. ***,

ANCIEN ARCHIDIACRE ET VICAIRE-GÉNÉRAL DE SOISSONS.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { MARADAN, Libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 9.
H. NICOLLE, Libraire, rue de Seine, n°. 12.

1809.

CHOIX
DES
LETTRES ÉDIFIANTES.

MISSIONS DU LEVANT.

MISSION DE L'ARMÉNIE.

État ancien de l'Arménie.

SUIVANT Strabon et Ptolémée, l'Arménie s'étend depuis le mont Taurus, qui la sépare de la Mésopotamie vers le midi, jusqu'à l'Ibérie; et depuis la Médie, à son orient, jusqu'aux monts Pariadres et à l'Euphrate, qui la séparent de la petite Arménie, à son occident. Dans cette étendue de pays, dit Strabon, se trouvent plusieurs rivières, qui se jettent en trois différentes mers; savoir, le Lycus et le Phase, dans le Pont-Euxin; l'Araxe, dans la mer Caspienne; l'Euphrate et le Tigre, dans le golfe Persique.

L'Euphrate et l'Araxe sortent assez proche l'un de l'autre, de la montagne appelée autrefois Abos, au

quarante et unième ou quarante-deuxième degré de latitude; le Tigre sort du mont Niphates, vers le trente-neuvième degré.

Toutes ces montagnes sont des parties du Taurus qui, dans sa longueur, prend divers noms.

Les Arméniens peuvent, avec plus de raison que les Chaldéens et que les Égyptiens, vanter leur antiquité; il est constant que la terre qu'ils habitent est la première sur laquelle marchèrent les hommes, après le déluge, en descendant de l'arche. L'Écriture nous apprend que l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Arménie; mais il faut aussi convenir que Noé et sa famille n'y firent point alors d'établissement, et qu'ils passèrent en la terre de Sennaar, soit pour chercher un climat plus doux, soit pour y aller revoir leur chère patrie. On ne sait lequel des descendans de Noé y ramena une colonie: selon l'opinion commune, ce fut ou Hus, ou Gether, l'un et l'autre fils d'Aram, et petit-fils de Sem.

Les Arméniens ont, comme les Chaldéens et les Égyptiens, leurs antiquités fabuleuses; mais ils ne les font point remonter au delà du déluge, ainsi qu'ont fait ces deux peuples.

Ils ont eu cinquante-trois rois de la postérité de Haik. Le premier roi de l'Arménie, nommé Vahé, fut défait et tué dans un combat contre Alexandre. Ils comptent ensuite vingt-sept rois de la race des Arsacides, à commencer par Valarsaces.

On ne peut pas douter que l'Arménie n'ait été une province de l'empire des Mèdes et des Perses, gouvernée par un satrape. Strabon, pour prouver

qu'elle est très-propre à élever des chevaux, dit que le satrape étoit obligé d'envoyer, tous les ans, vingt mille jeunes chevaux au roi de Perse; et Xénophon raconte que les dix mille Grecs, qui firent cette fameuse retraite après la défaite du jeune Cyrus, prirent leur route au-dessus des sources de l'Euphrate, pour éviter d'être arrêtés par les Perses au passage des rivières. Arrien, faisant le dénombrement des troupes de Darius à la bataille d'Arbèle, y nomme les Arméniens, et leur donne deux chefs, Orontes et Mithraustes.

L'Arménie subit le sort commun de l'Orient, Alexandre la mit au nombre de ses conquêtes.

Justin compte aussi l'Arménie entre les gouvernemens qui, après la mort d'Alexandre, furent ou distribués, ou laissés aux principaux chefs de son armée, et il dit qu'elle échut à Frataphernes.

Après la mort d'Orontes, l'Arménie fut partagée entre Artaxes et Zadriades, qui avoient servi dans les armées d'Antiochus-le-Grand, et qui, apparemment, étoient de la famille d'Orontes.

Tigranes, fils d'Artaxes, se rendit maître de l'autre partie de l'Arménie, et la posséda toute entière : profitant ensuite des divisions qui affoiblissoient la Syrie, il s'en empara, conquit aussi la Cappadoce, la Galatie, la Mésopotamie, et battit souvent les Parthes.

Tigranes, victorieux dans l'Orient, se faisoit appeler le roi des rois; mais il lui fallut plier sous les Romains : il vit, dans son propre pays, son armée composée de cent cinquante mille hommes

d'infanterie, et de cinquante mille de cavalerie, sans compter dans ce nombre vingt mille autres soldats armés de frondes et de flèches, se laisser battre et fuir devant Luculle, qui l'attaqua avec dix mille hommes d'infanterie, environ trois mille de cavalerie, et mille autres armés de flèches : il vit la ville de Tigranocerta détruite, perdit une seconde bataille, et eut sujet de craindre que Artaxarta, où il avoit renfermé ses trésors, n'eût un sort pareil à celui de Tigranocerta.

Cette disgrâce lui arriva pour avoir reçu chez lui et favorisé Mithridate, dont il avoit épousé la fille; mais il comprit alors qu'il lui en coûteroit trop cher pour continuer à demeurer uni avec son beau-père.

Il alla donc au-devant de Pompée, aussitôt qu'il le sut arrivé en Arménie, se prosterna en sa présence, et s'ôtant le diadème de dessus la tête, il le mit aux pieds du vainqueur, protestant qu'il ne vouloit le reprendre et ne le tenir que de la grâce du peuple romain. Pompée reçut ses soumissions avec civilité, lui remit le bandeau royal, le déclara roi d'Arménie, allié et ami du peuple romain. Une preuve des richesses immenses de Tigranes, c'est que Pompée lui ayant demandé six mille talens, il poussa sa générosité plus loin, faisant donner, sur le champ, cent cinquante drachmes d'argent à chaque soldat, mille aux centurions, et un talent aux tribuns; c'est-à-dire, qu'en rapportant la livre ou la mine grecque, à notre marc fixé à trente livres (1),

(1) Le marc est maintenant plus haut; les cent cin-

il distribua environ 75 livres à chaque soldat, 468 livres 10 sous aux centurions, 2812 livres 10 sous aux tribuns. Ce fut ainsi que cet ambitieux conquérant fut dépouillé de ses conquêtes; il ne laissa pas cependant de finir paisiblement ses jours dans l'Arménie.

Depuis ce temps-là, l'Arménie fait une partie assez considérable de l'histoire romaine, surtout à l'occasion des guerres entre les Romains et les Parthes, puis entre les Grecs et les Perses.

L'Arménie est presque toute environnée du mont Taurus, des monts Paryadres et Caspiens, de l'Antitaurus, de Niphate, des monts Gordiens ou d'Ararat: ces montagnes toujours couvertes de neige et de glace, y entretiennent un froid continuel. La nature du terroir, qui est impregné de sel, contribue à l'augmenter; ainsi ce n'est pas chose rare d'y voir neiger et geler au mois de juin: par malheur pour ses habitans, le bois y est rare.

Les laboureurs n'ouvrent la terre qu'au printemps, pour faire la récolte vers le commencement de septembre: leur usage est de faire les sillons très-profonds, ce qui les oblige d'atteler jusqu'à douze paires de bœufs à leurs charrues. Les vignes sont couvertes de terre pendant l'hiver; le vin qu'elles donnent, mériteroit qu'on les laissât toujours enterrées, tant il est mauvais; l'eau-de-vie qu'on en tire, ne vaut pas mieux.

---

quante drachmes font 116 livres de notre monnoie; les mille drachmes, 778 livres; le talent, 4668 livres.

Au reste, l'Arménie ne se ressemble pas en toutes ses parties : pendant que les unes sont exposées au grand froid, les autres souffrent une chaleur excessive ; elle est si grande à Érivan, que ses habitans sont obligés de quitter la ville, pour aller chercher le frais sur les montagnes voisines.

Division de l'Arménie.

L'Arménie est inégalement partagée entre les Turcs et les Persans, qui en ont fait le théâtre de longues et sanglantes guerres. Les Turcs en possèdent une grande partie, dont Erzerom est la ville capitale : les Persans sont maîtres de l'autre partie, dont la capitale est Érivan.

Erzerom est au pied de la montagne, qui donne naissance aux deux rivières dont on vient de parler, et à quantité de ruisseaux qui viennent l'arroser. La ville a devant elle une belle et fertile plaine, qui s'étend entre les deux premiers bras de l'Euphrate ; elle est fermée d'une double enceinte de murailles assez mauvaises, qui ont des tours, d'espace en espace : son château, bâti sur une hauteur, n'est guères en meilleur état ; il est commandé par une espèce de donjon plus élevé, où l'aga des Janissaires loge, et commande, sans dépendre du bacha.

Il y a à Erzerom, dix-huit mille Turcs, sept à huit mille Arméniens, et environ cinq cents Grecs : ces derniers, ramassés ensemble dans un faubourg,

travaillent à faire de la vaisselle et des ustensiles de cuivre; ils y ont une petite église.

Cette ville est le passage le plus sûr entre la Turquie et la Perse, il est aussi le plus fréquenté; ainsi Erzerom est toujours rempli d'un grand nombre d'étrangers.

On dit que le grand-seigneur tire, chaque année, d'Erzerom et de ses dépendances, plus de six cents bourses, et que le bacha en a trois cents pour son compte; chaque bourse est de cinq cents écus. Erzerom n'est environ qu'au quarantième degré de latitude, et cependant, l'hiver y est rude et long; à peine y est-on délivré du froid au mois de juin, et il revient dès le mois de septembre, de sorte qu'on peut prendre à la lettre ce que dit Horace:

Usquè nec Armenis in oris,
Amice Valgi, stat glacies iners
Menses per omnes.

Il y a d'Erzerom à Érivan quatorze ou quinze journées de caravanes, les unes plus grandes, les autres plus petites, suivant la commodité des gîtes: on a le choix de deux différentes routes; l'une par Cars, qui est la dernière place des Turcs en Arménie; l'autre par Teflis, capitale de la Géorgie.

Érivan est la seule place importante que le roi de Perse possède en Arménie; elle est la conquête de Cha-Séphi, fils de Cha-Abas qui, l'an 1635, l'emporta d'assaut, et fit main-basse sur la garnison turque, qui étoit, dit-on, de vingt-deux mille hommes.

Erivan n'étoit pas alors où il est aujourd'hui, mais à huit ou neuf cents pas plus loin.

Les Persans ont jugé que cette nouvelle situation seroit plus avantageuse : son château est sur un roc escarpé et inaccessible, vers le couchant ; le reste est défendu par une triple enceinte de murailles de briques séchées au soleil ; c'est la demeure du kan ou du gouverneur, et des autres officiers de la garnison. La ville est au-dessus, enfermée d'une double muraille, plus remplie de jardins et de vignes que de maisons ; on y compte environ quatre mille ames : les Arméniens n'en font que la quatrième partie, ils y ont quatre églises.

Au pied du roc, sur lequel est bâti le château, on voit une rivière, ou, pour mieux dire, un torrent nommé *Zengui*, qui descend d'un grand lac de vingt-cinq lieues de tour, à deux journées et demie de la ville, vers le nord : c'est le lac d'Agtamar.

En sortant d'Érivan, on entre dans une charmante plaine, fertile en toutes sortes de fruits et de grains, abondante en riz et en coton, avec de beaux vignobles et de gras pâturages : grand nombre de villages et de jolies maisons de plaisance agréablement situées, donnent à cette ville une vue délicieuse.

Érivan est entre le quarante et quarante-unième degré d'élévation du pôle : les glaces et les neiges n'y manquent pas pendant l'hiver ; mais en été, l'air s'enflamme si vivement, et devient si mal-sain, que le kan et la plupart des habitans sont contraints d'abandonner la ville pour aller respirer un meilleur air sur les montagnes.

Érivan est, de même qu'Erzerom, le chemin le plus ordinaire des caravanes qui vont de Turquie en Perse, et de Perse en Turquie, parce qu'elles y trouvent plus abondamment, et à bon marché, les rafraîchissemens si agréables aux voyageurs, et toutes les commodités de la vie.

Cette province remplit les coffres du roi de Perse, de grosses sommes d'argent; l'opinion commune est qu'elle vaut au kan plus de vingt mille tomans, qui valent de notre monnoie environ neuf cent mille livres (1). L'abassis fait un peu plus de dix-huit sous six deniers, et le toman contient cinquante abassis, c'est-à-dire, environ cinquante livres, monnoie de France.

A trois lieues d'Érivan, du côté d'Erzerom, est le célèbre monastère d'Ichmiadzin ou d'Echmiadzin, qu'on nomme aussi le monastère des trois églises, lieu de la résidence ordinaire du patriarche d'Arménie; il est composé de quatre grands corps-de-logis, qui forment une vaste cour plus longue que large, dans laquelle l'église patriarchale est bâtie d'une ancienne et solide structure de pierres de taille. Cette disposition des bâtimens, et celle de l'église, est conforme à l'antiquité; Eusèbe, qui nous fait la description de l'église que S. Paulin fit bâtir à Tyr, la place dans une grande cour environnée de bâtimens, pour loger l'évêque, le clergé et leurs officiers.

---

(1) Selon le prix actuel du marc d'argent, le toman vaut 60 livres de notre monnoie; et les vingt mille tomans font 1,200,000 livres.

Echmiadzin, dans son étymologie, signifie *Descente du Fils unique*, parce que, selon une ancienne tradition, Jésus-Christ apparut en ce lieu-là, à S. Grégoire l'illuminateur, apôtre d'Arménie, à qui l'église est dédiée. On tient encore pour constant dans le pays, que Tiridate, premier roi chrétien d'Arménie, avoit son palais en cet endroit, et qu'il le céda à S. Grégoire; que ce palais étoit au centre d'une grande ville, capitale du royaume, et nommée Vagarsciabat, dont néanmoins il ne reste aucun vestige. L'église de ce monastère est obscure, mais riche en vases sacrés et en ornemens : comme elle est l'objet principal de la vénération des Arméniens, le peuple, naturellement dévot, fournit libéralement à sa décoration.

Le mont Ararat est trop célèbre pour n'en pas dire un mot; c'est sur son sommet, dit-on, que l'arche de Noé s'arrêta quand les eaux du déluge commencèrent à baisser. Les Arméniens l'ont en grande vénération : si tôt qu'ils l'aperçoivent, ils se prosternent et baisent la terre : ils appellent cette montagne *Mesesousat*, c'est-à-dire, montagne de l'arche. On croit, sur l'autorité de Joseph et de S. Épiphane, que cette montagne est dans l'ancienne géographie, le mont Gordien, *mons Gordiæus* : son sommet est divisé en deux pointes, toujours couvertes de neige, et presque toujours environnées de nuées et de brouillards qui en dérobent la vue : au bas de la montagne, ce sont des sables mouvans, entrecoupés de quelques pelouses maigres, où de pauvres bergers conduisent des troupeaux qui se sentent de la mauvaise pâture : plus haut, ce sont

d'affreux rochers noirs, et entassés les uns sur les autres, où néanmoins des tigres et des corneilles trouvent à se nourrir; on n'y peut parvenir qu'avec d'extrêmes difficultés, à cause de la roideur de la montagne, de l'abondance des sables, et du manque d'eau.

Le mont Ararat est à dix ou douze lieues d'Erivan, tirant entre le midi et l'orient (1).

Etat présent des Arméniens.

On loue dans les Arméniens, un sens droit, leur prudence, leur habileté dans le commerce, leur application continuelle et infatigable au travail, qu'ils aiment d'inclination, un fonds de bonté naturelle, qui les lie aisément avec les étrangers, qui exclut d'entre eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne s'en mêle pas : les défauts qu'on leur reproche, sont ceux de presque toutes les nations, d'aimer la bonne chère, le vin, et par-dessus tout leur intérêt; mais il faut dire à leur louange, qu'il n'est peut-être pas au monde, un peuple plus susceptible des sentimens de religion, et plus constant à les suivre; ils aiment les discours et les livres de piété; ils n'épargnent rien pour la décoration de leurs églises, elles sont les mieux ornées de tout l'Orient.

---

(1) C'est sûrement une erreur : pour aller d'Erivan au mont Ararat, il faut tirer entre le midi et l'occident.

Le christianisme, qu'ils professent, a pour eux de grandes rigueurs, il les oblige à des jeûnes longs et austères, qu'ils observent avec une régularité si scrupuleuse, qu'ils ne s'en dispensent, ni pour cause des longs et pénibles voyages où leur commerce les engage, ni même pour cause de maladie : leur fidélité à s'acquitter de la prière, n'est pas moins édifiante.

On sait que Cha-Abas Ier, surnommé le Grand, désespérant de garder l'Arménie contre les Turcs, et ne voulant leur laisser qu'un pays désert, enleva plus de vingt-deux mille familles arméniennes, et que les divisant en plusieurs colonies, il les dispersa dans les diverses provinces de ses États; mais la plus grande partie de ces colonies ayant été confondues avec les mahométans, dans les régions éloignées, ont eu le malheur, avec le temps, d'oublier leur origine, et la religion de leurs pères.

Il n'en a pas été ainsi de la colonie que Cha-Abas, établit à une lieue, et comme dans le faubourg d'Ispahan. Ce prince, qui avoit de grandes vues, ayant reconnu que ses États pouvoient fournir à un riche commerce, mais que les Persans, portés naturellement à l'oisiveté et à la profusion, étoient incapables de l'entreprendre et de l'entretenir, résolut de se servir des Arméniens, pour mettre à profit dans ses États, les richesses qu'il renferme; il comprit d'ailleurs que les Arméniens étant chrétiens, seroient plus soufferts dans l'Europe que toute autre nation. Il réussit dans ses desseins; les Arméniens prirent goût au commerce, et depuis ce temps-là, ils ont porté par tout le monde, le commerce de la Perse.

Un des premiers fruits qu'ils en retirèrent, fut de se bâtir une ville près d'Ispahan, capitale de la Perse; ils la nommèrent *Zulfa* ou *Julfa*, du nom d'une ville de leur première patrie, et cette ville est aujourd'hui considérable : ils ont un maire ou juge de police de leur nation, qui se nomme le *Kalanther*.

Le commerce ayant fait sortir les Arméniens de leur pays, ils se sont établis dans presque tous les endroits où ils l'ont exercé; dans la Géorgie et les provinces voisines, dans la Perse, dans la Turquie, dans la petite Tartarie, jusqu'en Pologne, et dans les autres lieux où les guerres, qui ravagoient leur patrie, les ont contraint de se réfugier ; de sorte que les Arméniens qui, dispersés comme ils le sont, paroissent un peuple infini, réunis ensemble, ne feroient peut-être pas deux ou trois provinces de France.

Les infidèles, qui sont leurs maîtres, exercent sur eux un dur empire; ils les chargent d'impôts, et les exigent avec violence, ce qui entretient, dans les esprits de toute la nation, une timidité qui passe des pères aux enfans : mais, ce qui est très-fâcheux, ils aggravent eux-mêmes leur propre servitude, faisant éclater au dehors des dissentions et des jalousies mutuelles, qui servent de prétextes à leurs maîtres pour leur faire des avanies, et pour en tirer de grosses sommes.

Il n'y a point de noblesse parmi eux, non plus que parmi les autres peuples d'Orient : l'exclusion qu'ils ont des emplois honorables, ne leur laisse, pour toute distinction, que celle d'avoir plus ou

moins de biens. Tous apprennent un métier dans leur jeunesse, et cessent de l'exercer quand ils se mettent au commerce, ou qu'ils ont d'ailleurs de quoi faire subsister leur famille.

Une grande partie de la nation est occupée des travaux de la campagne, à labourer les terres, et à cultiver les vignes.

Les femmes ont le sort de toutes celles qui sont dans l'Orient; elles sont condamnées, pour ainsi parler, à une prison perpétuelle : si elles sont obligées de sortir, c'est toujours sous l'enveloppe d'un long manteau et d'un grand voile blanc, qui les couvrent de telle manière, qu'ils ne leur laissent de libre que les yeux pour se conduire, et le nez pour respirer.

Gouvernement ecclésiastique.

Les Arméniens sont soumis, dans l'ordre de la religion, à un patriarche qui prend le titre de pasteur catholique et universel de toute la nation; il est reconnu dans cette qualité, non-seulement de la grande Arménie, mais encore par tous les Arméniens qui commercent dans la Romélie, la petite Arménie, et dans toute l'étendue du royaume de Perse : le grand patriarche a sa résidence fixée dans le monastère d'Echmiadzin.

On donne encore à trois autres prélats, le titre de patriarche, mais avec un pouvoir très-borné : le

premier de ces trois prélats réside à Sis, ou en Cilicie, et étend sa juridiction sur la petite Arménie et les provinces voisines, sur la Natolie et sur la Syrie : les deux autres sont à peine connus, leur pouvoir est circonscrit dans l'espace d'un diocèse ; l'un est en Albanie, et l'autre à Agtamar.

Les Arméniens catholiques de la province de Naschivan, ont un archevêque qui relève immédiatement du saint Siége: ce prélat et tout son clergé sont de l'ordre de S. Dominique, mais du rit arménien. Les Arméniens établis en Pologne, et unis à l'Eglise romaine, ont aussi un archevêque à Léopold.

Le grand patriarche est élu à la pluralité des voix des évêques, qui s'assemblent à Echmiadzin ; l'acte de son élection est envoyé à la cour de Perse, pour en avoir l'agrément du roi : cet agrément s'achète sous le nom spécieux d'un présent pour sa majesté et pour ses ministres. Si l'ambition et la partialité viennent à partager les suffrages, ou à causer une double élection, alors le patriarchat est mis à l'enchère, et adjugé au plus offrant : le roi n'attend pas toujours que l'élection soit faite, il la prévient quand il veut, et même, sans y avoir égard, il nomme pour patriarche qui il lui plaît.

Une fois monté sur son siége, ce patriarche s'attribue un pouvoir absolu sur les autres prélats, archevêques et évêques, avec le droit non-seulement de les nommer et de les consacrer, mais même de les destituer.

Par le fait, ce droit se réduit à confirmer les élections qui se font par les églises particulières, ou

par les nominations particulières du grand-seigneur ou du roi de Perse. Le patriarche consacre la plupart de ces prélats à Echmiadzin ; il en consacre même plusieurs autres sans leur assigner d'église propre : ils sont à peu près comme nos évêques *in partibus*.

Les revenus du patriarche sont très-considérables, et montent tout au moins à deux cent mille écus, sans que pour être riche, il en soit plus magnifique : il est vêtu simplement, et porte, comme les moines, une cuculle et un manteau noir : sa nourriture est frugale, il vit en communauté et comme sa communauté, ne mange jamais de viande ; on ne lui sert que des légumes ; il ne boit pas de vin. Simple dans ses meubles, il n'a ni train ni équipage : son grand revenu se tire, en partie, des terres appartenantes à son monastère, et en partie, des contributions de tout son peuple ; mais ce revenu est presque tout employé à acheter de la protection à la cour, à entretenir le monastère, à réparer et à orner des églises, à contribuer aux frais de la nation, et à payer le tribut pour quantité de pauvres, dont l'indigence seroit une occasion prochaine d'abandonner le christianisme.

Tous les trois ans, le patriarche bénit le saint chrême, et députe quelques-uns des évêques qui sont auprès de lui, et sans territoire, pour le porter aux prélats qui ont des diocèses, et ceux-ci le distribuent aux curés. Cette distribution est d'un revenu considérable pour le patriarche ; chaque Arménien lui fait un présent, selon l'étendue de ses moyens.

Chaque

Chaque église particulière a son conseil, composé des anciens les plus considérables : ils élisent leur évêque, et l'élu va se faire sacrer à Echmiadzin.

Ils prétendent avoir droit de le destituer s'ils n'en sont pas contens ; ce qui retient leur évêque dans la crainte continuelle, oud e sa déposition de la part du conseil, ou de l'excommunication de son patriarche.

Les évêques font leur résidence ordinaire dans les monastères, et y vivent en communauté avec les moines : leur revenu consiste dans les aumônes et dans les rétributions qu'ils exigent pour les ordinations et pour la permission des secondes noces. Ils ne portent point la croix sur la poitrine, comme nos évêques; mais ils ont la mitre, l'anneau et la crosse.

Les vertabiets, ou docteurs, tiennent un grand rang dans l'Eglise d'Arménie; ils ne font point de difficulté de prendre le pas sur les évêques qui n'ont pas le degré de docteur; ils portent la crosse, et ont une mission générale pour prêcher partout où il leur plaît. Plusieurs sont supérieurs de monastères, et les autres sont en courses pour prêcher les peuples, qui les écoutent avec respect.

Pour porter le titre honorable de docteurs, il ne leur en coûte que d'avoir été disciple d'un vertabiet : lorsqu'ils ont appris le nom des saints pères, quelques traits de l'histoire ecclésiastique, surtout de ceux qui ont rapport à leurs opinions erronées, c'en est assez; les voilà des docteurs consommés.

Ces vertabiets se font rendre un grand respect ;

ils reçoivent, étant assis, les personnes qui les visitent sans en excepter même les prêtres : on s'avance modestement vers eux pour leur baiser la main ; et après s'être retiré à trois ou quatre pas d'eux, on se met à genoux pour recevoir leurs avis.

La plupart des prêtres sont mariés avant que de recevoir l'ordination.

Toute leur préparation pour recevoir l'ordre de la prêtrise, se termine à demeurer quarante jours dans l'église : le quarantième jour, ils disent la messe ; elle est toujours suivie d'un grand festin, pendant lequel la papadie, c'est-à-dire, la femme du nouveau prêtre, demeure assise sur un escabeau, les yeux bandés, les oreilles bouchées, et la bouche fermée, pour marquer la retenue qu'elle doit avoir à l'égard des saintes fonctions où son mari va être employé. Chaque fois qu'un prêtre doit dire la messe, il passe la nuit précédente dans l'église : si l'église a plusieurs prêtres, l'hebdomadaire y passe toutes les nuits de sa semaine.

Les prêtres ne se croient point obligés au bréviaire hors du chœur ; les plus réguliers se contentent de réciter, tous les jours, quelque partie du psautier. Le psautier, l'antiphonaire, le lectionnaire, les hymnes et les proses, sont autant de livres séparés, et notés pour le chant par des points sur les voyelles.

Pendant le carême, les matines se célèbrent plusieurs heures avant le jour ; il s'y trouve toujours un grand nombre d'assistans.

Tout le peuple chante ; les jeunes gens qui ap-

prennent à chanter dès leur enfance, mêlent leurs voix avec celles de leurs pères et mères; mais ce qui est infiniment édifiant, c'est de voir la modestie que tous observent dans leurs exercices de religion, et dans les lieux saints.

Lorsque les enfans ont appris à lire, leurs maîtres d'école les présentent à l'évêque; l'évêque les ordonne dès l'âge de dix ou douze ans, et après l'ordination, ils demeurent deux ou trois jours à l'église sans en sortir. On les y fait lire, ils y jouent, on leur y porte à manger, et ils y couchent : ils ont toujours leur petit surplis sur le corps, et ils ne le quittent que lorsque les prêtres les reconduisent chez leurs parens; les parens et les amis du nouvel ordonné, ne manquent pas de régaler l'évêque avec ses prêtres. L'évêque ne reçoit que douze sols de chaque ordonné.

De l'établissement du christianisme dans l'Arménie.

L'ANCIENNE tradition est, que les apôtres ayant partagé entre eux tous l'Univers, pour porter les lumières de l'Évangile jusqu'aux extrémités les plus reculées et les moins connues, S. Barthélemi et S. Thadée furent envoyés aux Indes, et ensuite en Arménie, pour annoncer le royaume de Dieu à Abgare, roi d'Édesse; et que ce prince, touché de leurs paroles, embrassa la foi chrétienne, et la fit embrasser à ses peuples.

C'est par la même tradition que nous savons qu'Abgare, qui vécut saintement et constamment dans sa foi, eut pour successeur Ananus, son fils, lequel, bien différent de son père, fut un roi impie, et ennemi des chrétiens. Sanatragus, fils de la sœur d'Abgare, régna après Ananus, et apostasia.

C'est à ce prince apostat, et à son frère Polimius, et à un autre petit roi de Babylone, que l'on attribue la mort des deux saints apôtres, S. Barthélemi et S. Thadée. Le dernier ordonna S. Atthée, évêque d'Edesse, qui fut couronné du martyre sous Ananus, fils d'Abgare, et qui en alla recevoir la palme dans le ciel, pendant que S. Thadée, son maître, combattoit encore sur terre pour la mériter.

S. Atthée eut pour successeur Théophile dans la même église. Depuis Théophile, jusqu'au temps de Constantin, ou environ, la tradition et l'histoire ne font mention d'aucun roi d'Arménie qui ait fait profession de la foi chrétienne, et même ne nous font apercevoir aucun vestige du christianisme dans cette nation; mais le Seigneur qui se ressouvient toujours de sa miséricorde, voulut donner un nouvel apôtre aux Arméniens : cet apôtre fut S. Grégoire, surnommé l'Illuminateur; il étoit, disent les historiens, issu de leurs rois Arsacides. Son père, nommé *Anac*, fut un traître, qui assassina Chosroës, son roi et son parent, dans le temps que, les armes à la main, il remportoit de continuelles victoires sur Artasiras, roi de Perse, et qu'il conquéroit l'Assyrie. L'auteur de ce crime énormé fut à l'instant jeté, du haut d'un pont, dans un fleuve très-rapide;

il fut noyé, et ses enfans furent mis à mort. Grégoire fut le seul qui échappa au sort de ses frères; Dieu le destinoit à être l'apôtre des Arméniens.

Tiridate, fils de Chosroës, qui régnoit alors, fut bientôt informé que le fils d'Anac, l'assassin de son père, prêchoit le christianisme dans ses États, avec un succès surprenant. La haine de ce prince contre le christianisme, et son vif ressentiment du meurtre du roi son père, l'irritèrent à l'excès contre Grégoire; il le fit arrêter et tourmenter de toute manière, jusqu'à le faire cruellement jeter dans un puits infecté, où le saint vécut, quatorze ans, d'un peu de pain, qu'une bonne et charitable veuve chrétienne lui apportoit en secret : sa fureur contre Grégoire s'étendit jusque sur tous les chrétiens de l'un et l'autre sexe.

Tiridate converti rend la liberté à Grégoire, et publie un édit pour exciter ses sujets à embrasser le christianisme; Grégoire est patriarche de l'Arménie.

Après avoir gouverné seul l'Eglise arménienne pendant trente-trois ans, S. Grégoire l'Illuminateur se retira dans une solitude, sur le haut d'une montagne nommée *Sépuh*, pour vaquer uniquement à la contemplation des choses célestes, et il finit sa vie dans cette sainte occupation.

Aristarces ou Aristarque, fils et successeur de S. Grégoire, tint le siége patriarchal pendant sept ans; il assista, du vivant de son père, au concile de Nicée. A son retour, il fut massacré en haine de la foi, par les ordres du prince Archélaüs, qui ne put

souffrir les continuels reproches que ce zélé patriarche lui faisoit de ses désordres scandaleux.

Hésichius succède à Aristarque ; il finit glorieusement sa vie par le martyre.

L'histoire de cette nation rapporte que l'empereur Valentinien envoya une armée contre Sapor, roi de Perse, et qu'il invita Arsaces, roi d'Arménie, à prendre les armes avec lui ; mais qu'Arsaces ayant refusé de le faire, l'empereur en fut tellement irrité, qu'il fit entrer son armée en Arménie, y causa de grands désordres, et fit mourir Tiridate, frère du roi Arsaces. Ce prince en fut si consterné, qu'il envoya le patriarche Nierces, pour demander la paix à l'empereur.

Après la mort d'Arsaces, le patriarche Nierces obtint de l'empereur Théodose, la couronne d'Arménie pour Pabas, fils du dernier Arsaces ; mais le déréglement de ses mœurs lui ayant justement attiré les reproches de Nierces, il conçut l'exécrable dessein d'ôter la vie à celui à qui il devoit la couronne ; il le fit empoisonner, la quatrième année de son patriarchat, sur la fin du IVe siècle.

Les rois successeurs de Pabas, tributaires des Persans et des Romains, n'ont rien fait qui soit digne de l'histoire.

Le dernier des rois Arsacides fut Ardaches, ou Ardachirus. Après son règne, l'Arménie fut soumise tantôt aux Persans, tantôt aux Grecs, et ensuite aux Sarrasins et aux Tartares : elle voulut, de temps à autre, se relever de son esclavage ; mais il

ne lui fut pas possible de rompre absolument le joug des maîtres qui l'avoient subjuguée.

La foi s'y conserva encore dans sa pureté sous le patriarchat d'Isaac, de Zaven et d'Asbarakes, et jusqu'au temps du saint patriarche Isaac II, fils de Nierces-le-Grand. Ce dernier patriarche, et le roi Ardachirus étant toujours demeurés attachés aux Romains, les grands du royaume formèrent un parti contre eux en faveur des Perses, et vinrent à bout de les chasser l'un et l'autre du royaume.

Cette révolution funeste à l'Arménie, arriva sous l'empire d'Arcadius. Cinq ans après, Isaac fut rétabli sur son siége, et le tint onze ans : il prédit souvent aux Arméniens leurs malheurs, en punition de ce qu'ils abandonnoient leur foi. De son temps, vivoit un savant et célèbre moine, nommé *Mesrob* (1) ou *Miesrobe*, qui, voyant que les caractères grecs ne répondoient pas aux diverses inflexions de la langue arménienne, inventa ceux qui y sont aujourd'hui en usage; et on dit que S. Jean Chrysostôme les approuva.

Isaac voulant laisser de bons disciples à son église, fit choix, avec le moine Mesrob, de ceux qui leur parurent les plus capables d'être perfectionnés dans les sciences et dans la langue grecque.

Ils les envoyèrent à Athènes; trois d'entre eux s'y distinguèrent : Moïse le grammairien, David le phi-

---

(1) C'est vers l'an 440 que Mesrob inventa les caractères arméniens : quelque temps après il trouva ceux des Géorgiens.

losophe, et Mamprée. A leur retour de cette ville, ils s'appliquèrent, sous la direction de Mamprée et celle de Mesrob, à la traduction des meilleurs livres grecs, et on leur attribue celle de l'ancien et du nouveau Testament en arménien, ce qui la rend respectable par son antiquité.

Après la mort du saint patriarche Isaac, dixième et dernier patriarche de la race de S. Grégoire l'Illuminateur, le patriarchat passa dans des familles étrangères.

Les changemens qui arrivèrent ensuite à l'Eglise d'Arménie, nous donnent juste sujet de croire que la ville de Thévin, où le siége patriarchal avoit été transféré, étoit déjà tombée sous la domination des rois de Perse, car le patriarche Nierces, surnommé Achdaraghensis, qui fut le vingt-unième, tint à Thévin, vers l'an 520, un conciliabule de dix évêques, dans lequel il se déclara pour l'hérésie des Monophysites, soit qu'il eût de l'affection pour cette hérésie, soit plutôt qu'il voulût faire sa cour aux Persans, qui cherchoient à mettre de la division entre les Grecs et les Arméniens, unis ensemble par leur commune opposition à l'idolâtrie des Persans.

Le schisme, renouvelé par Nierces, dura jusqu'en 862. A cette époque, le patriarche Zacharie entreprit de réunir son Eglise à celle de Rome; il assembla un concile à Chiraguan : la réunion y fut décrétée, la paix fut rétablie, mais elle fut, peu de temps après, troublée par les intrigues des schismatiques. Au commencement du onzième siécle, Pierre ayant succédé au patriarche, fut chassé de son siége par les

schismatiques; ils y mirent Droscora en sa place, et bientôt après ils chassèrent celui-ci pour rétablir Pierre.

Kacik II, successeur de Pierre, voyant le ravage que les Turcs faisoient sans cesse en Arménie, transporta son siége à Sébaste en Cappadoce, l'an 1060, ou environ, pour se mettre sous la protection des empereurs grecs. Après sa mort, l'empereur Constantin-Ducas, prétendit avoir droit de nommer au patriarchat vacant; mais ayant été quatre ans sans user de son droit prétendu, il se commit des désordres infinis pendant la vacance de ce siége. Pour y mettre fin, la princesse Marie, sœur d'un seigneur arménien, nommé Kacik, supplia l'empereur Emmanuel de nommer au patriarchat vacant, Grégoire Ughaiaser, fils du prince Maghistros, ce qui lui fut accordé.

Ce choix fut universellement approuvé; Grégoire avoit les qualités les plus capables de lui concilier l'estime et le respect de toute sa nation: une naissance illustre, étant issu des anciens princes d'Arménie, un éminent savoir, et une piété singulière, qu'il avoit acquise dans l'éloignement du monde depuis plusieurs années.

Ayant été forcé d'accepter la dignité patriarchale, il crut que Dieu l'en avoit chargé, afin qu'il fît au moins ce qui seroit en son pouvoir, pour bannir le schisme, et rétablir la catholicité: il alla à Constantinople, dans l'espoir que l'empereur Alexis Comnène l'aideroit de sa puissance, pour ramener son troupeau de l'erreur à la vérité; mais Dieu ne permit

Après la mort de ce patriarche, le siége fut transporté à Sis, ville de la petite Arménie, l'an 1171, et y demeura 270 ans, jusqu'au temps du moine Cyriaque, dont nous parlerons dans la suite.

On croit devoir attribuer cette translation du siége patriarchal, au trop grand empire que les Grecs vouloient exercer sur les patriarches.

Ce fut, à ce qu'on croit, Grégoire IV, neveu du saint patriarche dont nous venons de parler, qui fit cette translation; il convoqua ensuite un concile à Tarse, ville de Cilicie, l'an 1177. Nierces de Lampron, évêque de Tarse, que les Arméniens appellent le Chrysostôme de l'Arménie, et dont ils célèbrent la fête le 7 juillet, y présida: il en fit l'ouverture par un discours très-éloquent et très-pathétique, dans lequel il exposa vivement les malheurs que le schisme avoit causés à sa nation, et toutes les tentatives qui avoient été faites, en différens temps, pour le détruire. Il finit sa harangue par des paroles si touchantes et si persuasives, que tous les prélats, et autres convoqués au concile, se sentirent aussi animés pour la bonne cause, que le prélat l'étoit lui-même. On devoit, ce semble, beaucoup espérer de si belles dispositions; mais la mort de l'empereur Manuel interrompit ce concile, et en empêcha la conclusion.

En 1221, les Tartares firent une irruption dans l'Arménie; ils s'emparèrent de la Géorgie et de la grande Arménie; ils détruisirent la ville de Dam, dans laquelle on comptoit mille églises, et cent mille familles.

Grégoire VII fut le soixante-treizième patriarche,

il mérita le surnom de théologien, à cause de son grand savoir : il profita des conjonctures favorables pour exciter Hayton et Léon III, son fils, à convoquer un synode dans la ville de Sis, pour y traiter de la réunion générale de toute la nation arménienne à l'Eglise de Rome, et pour y corriger les abus qui s'étoient insensiblement introduits dans l'Eglise d'Arménie. Les deux princes, aussi bien intentionnés que le patriarche, consentirent à cette convocation ; mais le patriarche Grégoire n'eut que l'avantage de l'avoir proposée, car il mourut avant l'assemblée du synode, l'an 1307, après avoir tenu le siége patriarchal pendant quatorze ans.

Constantin II, évêque de Césarée, fut élu son successeur; il pressa la convocation du synode, qui fut assemblé dans la même année 1307 : il s'y trouva trente-six évêques, dix vertabiets, et sept abbés. Le roi Léon III y assista avec son père, et les autres princes et seigneurs du royaume: la lettre de Grégoire VII, pour la convocation du synode, y fut lue et approuvée ; on reconnut dans ce synode, deux natures, deux volontés, et deux opérations en Jésus-Christ.

On reçut les sept conciles œcuméniques ; on ordonna que les fêtes de l'Annonciation, de la Nativité du Sauveur, de son baptême, et de l'Epiphanie, seroient célébrées aux mêmes jours que l'Eglise romaine les célébroit; qu'on suivroit le ménologe romain pour les autres fêtes; que dans les jours de vigile, on ne mangeroit que du poisson et de l'huile ; qu'on porteroit à l'autel, les vêtemens

propres de chaque ordre ; qu'on mettroit des corporaux sur l'autel, et qu'on mêleroit l'eau avec le vin dans le sacrifice de la sainte messe.

Constantin, après que le synode fut heureusement terminé, s'appliqua à faire observer tous les décrets qui y avoient été portés ; mais alors les hérétiques et les schismatiques commencèrent à s'élever et à parler bien haut contre le synode et les pères qui le composoient ; ils protestèrent contre tout ce qui s'y étoit fait, disant que les suffrages de ceux qui y avoient assisté, ou avoient été achetés à prix d'argent, ou avoient été forcés : on prétend même que leur animosité alla si loin, que ce fut à leur sollicitation qu'un Tartare, nommé *Bularsa*, assassina le roi Léon, et son père Hayton : ce qui est vrai, c'est que le père et le fils périrent de la main de ce meurtrier.

Osein succéda à Léon III, en 1316.

Ce prince, aussi religieux que ses prédécesseurs, crut que, pour confondre absolument et honteusement les schismatiques et hérétiques du royaume, il étoit à propos d'assembler un second synode dans la ville d'Adana : le patriarche Constantin fut du même avis.

Le synode assemblé en 1316, composé de dix-huit évêques, cinq vertabiets, deux abbés, grand nombre de prêtres et de savans religieux, et en présence du roi, accompagné d'un grand nombre de seigneurs, confirma tout ce qui avoit été décidé dans le dernier synode, fit l'éloge des pères du concile de Sis, et ordonna l'exécution des décrets qui y avoient été pu-

bliés. Les catholiques en témoignèrent une joie universelle ; mais les hérétiques et les schismatiques, qui ne changent jamais de caractère, et qui ne savent ce que c'est que de se rendre, et de captiver leur esprit sous le joug de la foi, ainsi que l'exige S. Paul des véritables fidèles, dirent, une seconde fois, du synode d'Adana, ce qu'ils avoient faussement publié du synode de Sis.

Constantin, nonobstant les clameurs des schismatiques, pressa l'exécution des décrets des deux synodes, de Sis et d'Adana ; les quinze patriarches suivans en firent de même, et demeurèrent constamment unis au saint Siége ; leurs noms sont : Constantin III, Jacques II, Mekhitar, Mesrob, Constantin IV, Paul I, Théodore II, Gérabied I, David IV, Gérabied II, Grégoire VIII, Paul II, Constantin V, Joseph III et Grégoire IX. Ces patriarches, tout orthodoxes et zélés qu'ils étoient, ne purent cependant contenir les schismatiques : ces hommes, rebelles à l'Eglise, et fanatiques dans leur rebellion, ne cessoient de causer aux catholiques, et à leurs patriarches, des avanies et des persécutions de la part des infidèles ; et ce fut, comme on a sujet de le croire, en punition de leur obstination dans le schisme, et de la guerre qu'ils firent aux catholiques, que Dieu permit la destruction de leur monarchie, et la dure servitude où ils tombèrent, et dans laquelle ils gémissent encore aujourd'hui, sous la pesante domination des Turcs et des Persans ; car Osein II, qui mourut quelques années après le synode d'Adana, fut le dernier roi de l'Arménie, et les patriarches

qui succédèrent à Grégoire IX, furent presque tous schismatiques et hérétiques.

Le premier qui lui succéda, fut un moine nommé *Cyriaque*, passionné pour le schisme; il trouva le moyen d'enlever de Sis, la sainte relique de la main droite de S. Grégoire, et de la reporter à Echmiadzin, où il eut le crédit de se faire élire patriarche par les schismatiques. Ainsi commença la scission du patriarchat des Arméniens, qui dure encore aujourd'hui, car Sis a conservé jusqu'à présent son patriarche, dont la juridiction s'étend sur la Cilicie et la Syrie; et Echmiadzin a le sien : celui-là fonde son droit sur une succession non interrompue, depuis S. Grégoire; et celui-ci, c'est-à-dire, le patriarche d'Echmiadzin, fonde le sien sur l'ancienneté et la prérogative de son siége, établi par S. Grégoire, dont il se dit successeur légitime. Cyriaque ne jouit pas long-temps de sa dignité usurpée; il en fut chassé deux ans après son usurpation, en 1447.

Alors trois prétendans au patriarchat s'en mirent en possession, savoir : Grégoire X, Aristarcès II et Zacharie; ils tenoient tous trois ensemble le patriarchat. Zacharie, qui étoit las de ne pas régner seul, emporta la sainte relique de la main de S. Grégoire, dans l'île d'Aghtamar, où il avoit été patriarche.

Il est à présumer que le patriarche Zacharie, qui enleva secrétement d'Echmiadzin la relique de S. Grégoire, pour la transporter à Aghtamar, s'en servit avec le même avantage, aussi bien que Sergius II son successeur; mais Sergius étant mort, Jean IX

reporta

reporta la sainte relique à Echmiadzin, l'an 1476, et y tint le siége avec Sergius III, son concurrent. Le siècle suivant vit, tout à la fois, deux et trois patriarches qui occupoient la chaire patriarchale, avec tous les inconvéniens qui ne manquent jamais d'arriver dans le gouvernement de plusieurs chefs. C'étoit au profit des rois de Perse, qui leur vendoient bien cher leur protection.

En 1593, David et Melchisédech, qui exerçoient ensemble le patriarchat, ne pouvant plus payer au roi de Perse leur tribut ordinaire, appelèrent à leur secours l'évêque d'Hamit ou Diarbékir, nommé *Sérapion*, et lui donnèrent une troisième place sur leur siége patriarchal. Cet évêque, qui étoit orthodoxe et bien intentionné, l'accepta, dans l'espérance de servir l'Église catholique, et comme il étoit noble et riche, il paya les dettes du patriarchat; mais les schismatiques, qui le virent malgré eux sur le siége, le rendirent suspect à Cha-Abas, roi de Perse: il en fut persécuté, et fut obligé de s'enfuir à Tigranocerta, où il mourut en 1606.

Après sa mort, David et Melchisédech se disputant le patriarchat d'Echmiadzin, Cha-Abas, pour les mettre d'accord, et faire en même temps le profit de sa ville capitale d'Ispahan, en y attirant de toutes parts les Arméniens très-dévôts à S. Grégoire l'Illuminateur, fit apporter en sa ville la relique de ce Saint, et donna, de plein droit, le patriarchat à Melchisédech, qui s'engagea à lui payer un tribut, chaque année, de 2,000 écus; mais ce patriarche ayant promis plus qu'il ne pouvoit tenir, s'en-

fuit à Constantinople, et laissa le patriarchat à son neveu Isaac V. David, qui avoit été le compétiteur de son oncle Melchisédech, ayant appris sa fuite, vint au plutôt à Ispahan, pour y disputer à Isaac la place qu'il prétendoit devoir lui appartenir; mais pendant qu'ils se disputoient ensemble la dignité patriarchale, Cha-Abas, roi de Perse, fit venir à Ispahan un vertabiet, nommé *Moïse*, qui apprit à ses officiers l'art de blanchir la cire. Ce service lui mérita les bonnes grâces de Cha-Abas, et celles de Cha-Séfi, son successeur et son petit-fils; ensorte qu'Isaac, devenu odieux aux Arméniens, et étant mort à Echmiadzin, où il s'étoit réfugié, le roi donna le patriarchat à Moïse. Cet évêque étoit orthodoxe; il employa les trois années de son patriarchat, à rétablir l'église patriarchale et le palais du patriarche, et mourut l'an 1632, après avoir donné, pendant sa vie et à sa mort, des marques d'une édifiante piété.

Philippe, très-zélé catholique, lui succéda; il se rendit si agréable au roi, qu'il en obtint la permission de rapporter à Echmiadzin, la sainte relique de S. Grégoire, qui avoit été transférée à Ispahan, par ordre du roi, et qui y avoit été conservée pendant l'espace d'environ trente ans. Il fit réparer l'église des saintes Ripsime et Caïenne; ensuite il alla, par dévotion, à Jérusalem, où, s'étant trouvé avec le patriarche de Sis, nommé *Niers*, ils firent entre eux une alliance très-étroite; il mourut à Echmiadzin, en 1655.

Jacob III, aussi fervent catholique que son prédécesseur, tint après lui le patriarchat: il entreprit

le voyage de Rome, pour témoigner sa parfaite obéissance au saint Siége; mais peu de temps après son arrivée, il y mourut, après y avoir laissé sa profession de foi.

Eléazar Glaiotse, pareillement catholique, favorisa les missionnaires et leurs missions : elles reçurent un grand accroissement sous son pontificat, qui commença en 1680.

Nahabiet, son successeur, parut avoir les meilleures intentions du monde pour maintenir la foi catholique, et l'union avec le saint Siége; mais sa mauvaise politique, qui lui faisoit craindre de déplaire au roi de Perse et aux schismatiques, le retint dans l'inexécution de la bonne volonté qu'il avoit témoignée; il mourut en 1706.

Alexandre, évêque d'Ispahan, lui succéda; il fit une guerre secrète aux catholiques, cachant sous la peau d'une brebis toute la malignité d'un loup furieux.

Asvadour, qui est aujourd'hui sur le siége patriarchal, est un prélat pacifique, qui laisse vivre les catholiques en liberté; il est le cent vingtième patriarche.

Un saint religieux de l'ordre de S. Dominique, nommé Barthelemy, natif de Boulogne en Italie, ayant été sacré évêque, et envoyé en Perse par le pape Jean XXII, établit sa résidence en la ville de Maraga, à deux journées de la ville de Tauris, et y bâtit quelques pauvres cellules. La réputation de sa sainteté et de sa science, le firent bientôt regarder comme un homme extraordinaire: toutes les merveilles qu'on en publioit vinrent à la connoissance

d'un abbé, nommé *Isaïe*, qui faisoit sa demeure près d'Erivan. Cet abbé passoit pour le plus savant homme qu'il y eût parmi les Arméniens; il avoit donné le degré de docteur à trois cent soixante-dix de ses disciples : il fit choix de celui d'entre eux qu'il estimoit le plus capable, et le plus propre à être envoyé auprès de cet évêque latin, pour conférer avec lui, et connoître au vrai, si le prélat méritoit tous les éloges qu'on en faisoit.

Ce jeune docteur, député par son maître, s'appeloit Jean de Kerna, distingué, non-seulement par sa naissance, étant neveu du prince de Kerna, mais encore par l'opinion que l'on avoit de son érudition singulière. Le saint évêque le reçut parfaitement bien, et conféra volontiers avec lui; mais il connut bientôt que le jeune docteur, tout savant qu'il étoit, n'avoit jamais appris ce que c'étoit que la chaire de S. Pierre, et encore moins quelle devoit être l'union des membres avec leur chef, pour faire un corps parfait; c'est-à-dire, quelle devoit être l'union des chrétiens avec le vicaire de Jésus-Christ, chef visible de son Eglise, laquelle est son corps mystique. Ainsi le prélat comprit que toutes les conférences qu'il auroit avec Kerna porteroient à faux, s'il laissoit ce jeune docteur dans l'ignorance d'un dogme qui le séparoit de l'Eglise de Jésus-Christ : il s'appliqua donc à lui expliquer ce que le Sauveur nous a appris dans son Evangile sur cet article; ce que les pères, tant grecs que latins, nous ont dit de la nécessité de cette union des membres avec leur chef, et de notre humble soumission à l'Eglise et à ses décisions, pour

fixer la légéreté et les incertitudes de nos esprits, pour les empêcher de se laisser emporter à tout vent de doctrine, et enfin pour rendre notre foi inébranlable. Le jeune docteur, qui avoit l'esprit bon et droit, et nullement du caractère de ces demi-savans si prévenus en faveur de leurs opinions, qu'ils prétendent avoir droit de les donner aux autres pour leur servir de règles, écouta avec docilité les instructions de l'évêque Barthelemy; il chercha à s'instruire de la vérité, conféra souvent avec le prélat, et étudia, en son particulier, ce qui lui étoit enseigné dans les conférences: enfin il se convainquit lui-même de la certitude des dogmes que le schisme lui avoit fait ignorer, il en fit abjuration entre les mains du saint évêque; et ensuite Dieu voulut se servir de ce jeune docteur, éclairé des véritables lumières, pour les porter à ceux de ses confrères et de sa nation, qui étoient dans les ténèbres de l'erreur. Il commença par écrire une lettre dogmatique aux autres docteurs de sa connoissance qu'il jugea les mieux disposés à écouter la vérité, et à la suivre: il leur expliquoit, dans cette lettre, les raisons solides et convaincantes qui l'avoient obligé à rentrer dans l'Eglise romaine, qui avoit été celle de leurs pères, et il les invitoit, sur la fin de sa lettre, dans les termes les plus touchans, à venir le joindre à Kerna, pour prendre ensemble les moyens de procurer à sa nation la grâce que Dieu venoit de lui faire. Sa lettre eut l'effet qu'il souhaitoit; douze docteurs ses anciens condisciples, qui connoissoient et révéroient le mérite et la capacité de Kerna, vinrent le trouver.

Arrivé à Kerna, il invita l'évêque Barthelemy, qui s'y rendit volontiers. Le prince de Kerna, son oncle, fit toute la dépense de cette assemblée; les douze docteurs embrassèrent les sentimens de l'évêque et de Jean de Kerna. Ils firent plus; car s'étant mis sous la direction du prélat, ils formèrent entre eux une association, qu'ils appelèrent la *Congrégation des frères unis*, ou *des frères de l'union*: ils prirent la règle de S. Augustin, avec les constitutions et l'habit des frères prêcheurs, au camail et au scapulaire près, qui étoient noirs. Ils s'appliquèrent ensuite à la traduction de plusieurs livres latins en la langue du pays, ainsi que des ouvrages qui étoient les plus utiles à la nation; puis ils allèrent prêcher, dans différentes parties de l'Arménie, les vérités de l'Evangile de Jésus-Christ. Ils y combattirent le schisme et l'erreur avec un succès extraordinaire; ils habitoient tous ensemble dans un même monastère, situé dans l'évêché de Maraga, dont Barthelemy étoit évêque. Le nombre des frères de l'union s'étant de beaucoup augmenté, ils construisirent quatre autres monastères; l'un à Téflis en Géorgie; l'autre à Caffa dans la Chersonèse; un troisième à Saltance, en Perse; et le quatrième à Naschivan: ce dernier est le seul aujourd'hui qui subsiste, et qui porte le titre d'archevêché. La province de Naschivan possède encore les successeurs des *frères unis*, qui furent incorporés à l'ordre de S. Dominique. On doit à leur zèle et à la sainteté de leur vie, l'attachement de cette province à l'Eglise romaine.

DU RIT DES ARMÉNIENS SCHISMATIQUES.

De la Liturgie.

Le pavé des églises est couvert de nattes ou de tapis; on quitte, par respect, ses souliers lorsqu'on y entre.

Le célébrant porte un bonnet rond, dont la pointe se termine en croix; il a sur chaque bras un manipule, qui est une espèce de manche, et qui ne monte que jusqu'au coude : son étole est parsemée de croix. Les diacres sont revêtus d'aube sans ceinture; ils portent sur l'épaule gauche une étole qui pend devant et derrière. Les sous-diacres et les clercs ne portent que des surplis ou aubes étroites : ces surplis sont marqués de croix, peintes en fleurs sur la poitrine, sur les deux manches, et sur le milieu du dos, avec quatre autres croix plus petites, aux quatre coins. Dans le symbole qui se chante après l'Évangile, les schismatiques, à l'article du Saint-Esprit, ont supprimé ces mots : *Qui procède du Père et du Fils.*

Le prêtre profère, à la consécration, les paroles sacramentelles sur le pain et le vin, telles que les profèrent les prêtres catholiques; on prie pour tous les états séculiers et réguliers; on fait mémoire des SS. Thadée, Barthelemy, Grégoire l'Illuminateur, et on y joint les noms de trois hérétiques, et des princes anciens qui ont protégé le schisme.

L'oraison dominicale est chantée par le peuple.

Le prêtre fait sa communion, après laquelle le peuple communie : le célébrant marche ensuite vers le milieu de l'église, y récite quelques prières, revient à l'autel, et lit l'Évangile de S. Jean, ainsi qu'il se pratique dans l'Église romaine.

Avant la messe, les Arméniens font tout haut une profession de foi, qui est hérétique ; elle commence par un exorcisme, et finit par une confession de toutes sortes de crimes dont plusieurs choquent des oreilles pieuses et délicates sur la pudeur.

Pendant la messe, les officians ne font aucune génuflexion, ils ne font que s'incliner profondément.

Le célébrant bénit le peuple plus de cinquante fois, et étend la main sans se tourner ni à droite ni à gauche.

Les églises arméniennes font usage, dans l'office divin, de l'ancienne langue de la nation, qui est l'arménien littéral, langue que le peuple n'entend pas, et que les prêtres eux-mêmes ne comprennent guères mieux ; ils ne savent autre chose qu'en faire la lecture : les autres cérémonies de leur rit sont, en tout, assez semblables à celles qui s'observent dans l'Église catholique.

Des Sacremens, et 1°. du baptême.

Le prêtre ayant fait les trois exorcismes à la porte de l'église, on s'avance vers les fonts baptismaux. Le prêtre oint l'enfant d'huile bénite, bénit l'eau des fonts, y plonge le crucifix, y répand du saint chrême, et, après avoir imposé un nom à l'enfant, le plonge entièrement, trois fois, dans l'eau

des fonts, disant, à chaque immersion : *N. serviteur de Jésus-Christ, qui se présente de sa propre volonté au baptême, est maintenant baptisé par moi, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Vous êtes racheté par le sang de Jésus-Christ, délivré de la servitude du péché ; vous êtes fils adoptif du Père céleste, cohéritier de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit.* Cette forme convient mieux avec la nôtre que celle des Grecs, en ce qu'elle indique le ministre qui baptise ; mais c'est un abus de la répéter à chaque immersion, car le Sacrement ayant son intégrité, et par conséquent son efficacité dès la première immersion, c'est pécher contre son unité, de réitérer deux fois l'immersion, et les paroles qui sont la matière et la forme du Sacrement.

Un autre rituel arménien prescrit une différente manière de conférer le baptême, mais qui n'est pas moins condamnable. Le prêtre dit, à la première immersion : *au nom du Père ;* à la seconde : *au nom du Fils ;* et à la troisième : *au nom du Saint-Esprit.* Cette répétition *au nom*, est contraire à l'institution de Jésus-Christ, dans laquelle les saints pères remarquent, contre les Ariens et les Macédoniens, que les trois personnes de la sainte Trinité sont énoncées, sous le mot *au nom*, une fois prononcé, pour marquer l'unité des trois personnes en essence.

A ces erreurs des Arméniens, il faut ajouter un nouveau reproche qu'ils méritent, qui est d'attendre le huitième jour après la naissance d'un enfant, pour le faire baptiser, car il n'arrive que trop souvent que l'enfant meurt pendant cet espace de temps, sans

baptême. Quelques-uns de leurs docteurs, pour se mettre à couvert de ce juste reproche, soutiennent que dans cette occasion, le baptême n'est pas absolument nécessaire à l'enfant; et c'est ce qui a donné occasion de les accuser de ne pas croire au péché originel. Cependant il est certain que la nation en général croit la nécessité du baptême.

Du Sacrement de confirmation.

La confirmation se donne aux enfans, incontinent après le baptême : le même prêtre administre l'un et l'autre Sacrement; tel est l'usage ordinaire des églises du Levant. Leur chrême n'est pas seulement composé d'huile d'olive et de baume, ils y ajoutent le suc de différens aromates confondu dans du vin.

La bénédiction du saint chrême est attribuée au seul patriarche des Arméniens; il en envoie, chaque année, une portion aux évêques, pour en faire la distribution aux prêtres.

Le prêtre fait ensuite les onctions aux yeux aux oreilles, aux narines, dans le creux des mains, aux pieds et sur la poitrine, en récitant des prières prescrites par le rituel; après quoi il met une couronne de fleurs sur la tête de l'enfant, et le communie, quoiqu'il soit encore à la mamelle.

Du Sacrement de l'eucharistie.

Le prêtre, quel que soit le nombre des communians, ne consacre qu'une seule hostie; il trempe

chaque parcelle dans le sang de Jésus-Christ, et en la tirant avec les doigts, il la porte dans la bouche des communians qui la reçoivent étant débout. L'an 1053, le cardinal Humbert désapprouva la pratique de l'Eglise de Constantinople, de donner la communion dans une cuiller, qui contenoit une particule de l'hostie consacrée, et trempée dans l'espèce du vin. Les Grecs gardent encore aujourd'hui cette pratique, et les Arméniens, celle de communier les enfans immédiatement après le baptême et la confirmation, nonobstant le grand inconvénient, dont ils sont souvent témoins, que les enfans rejettent la particule de l'hostie qu'ils ne peuvent avaler.

Les communions sont rares parmi les adultes; plusieurs passent des années entières sans s'en approcher, ou n'en approchent que deux fois l'année, savoir, le samedi saint, et le jour de l'Epiphanie. Le malheur est que plusieurs de leurs évêques et de leurs vertabiets, qui sont leurs docteurs, autorisent cette coupable négligence, par leur mauvais exemple, car à peine disent-ils la sainte messe une fois l'année: ils croient beaucoup faire que d'assister, en certains jours, à celles des simples prêtres, sans vouloir y communier, sous prétexte que ce seroit avilir leur dignité, de recevoir la communion de la main d'un prêtre leur inférieur.

Quant à leur manière de donner le saint viatique aux malades, leur rituel ordonne que le prêtre sera précédé de la croix et d'un encensoir : il récite des pseaumes, des épîtres et des Evangiles, et le symbole

de la foi, auquel il ajoute le *Trisagion*. Je ne sais pourquoi ils ont pour pratique de ne donner la communion, même aux malades, que quarante jours après la précédente communion.

Du Sacrement de pénitence.

L'incapacité des prêtres arméniens a introduit plusieurs abus intolérables dans l'usage du Sacrement de pénitence. Le confesseur, pour avoir plutôt fait, et pour recevoir sa rétribution, a, par écrit, une longue liste de péchés qu'il récite, sans y supprimer les plus énormes. Le pénitent, soit qu'il s'en connoisse coupable ou non, répond : *J'ai péché contre Dieu.*

Du Sacrement de l'extrême-onction.

Les Arméniens croient à ce Sacrement; mais les uns en suppriment l'usage, sous le prétexte qu'étant institué pour effacer les péchés, les peuples se prévaudroient de cette opinion, pour se dispenser de la confession et des œuvres de pénitence : les autres, tels que les Arméniens de l'Occident, administrent ce Sacrement aux personnes en santé, ainsi qu'aux malades, et ils en donnent pour raison, qu'étant institué pour les infirmes, on doit le conférer à ceux dont l'ame est malade par la griéveté de ses péchés.

Les Arméniens ont une pratique bien singulière à l'égard des prêtres après leur mort.

Un prêtre vient-il de mourir, on en avertit aussitôt un autre prêtre, qui apporte le saint chrême, et qui en fait des onctions en forme de croix sur la main, sur le front, et sur le haut de la tête du cadavre, en disant : *Que la main de ce prêtre soit bénie, ointe et sanctifiée par ce signe de la sainte croix, par cet Évangile et par le saint chrême, au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.* Il répète la même formule, en faisant les deux autres onctions : c'est dans cette dernière cérémonie, disent quelques-uns de leurs docteurs, que consiste, à proprement parler, le Sacrement de l'extrême-onction. Les Arméniens ont encore pour pratique de laver les pieds de tous ceux qui sont à l'église : après les avoir lavés, les prêtres les oignent de beurre, en mémoire du parfum que la femme pécheresse répandit sur les pieds du Sauveur ; ils se servent de beurre faute d'huile, qui est rare dans le pays. L'évêque le bénit avant que de commencer le lavement des pieds, et dit en le bénissant : *Seigneur, sanctifiez ce beurre, afin qu'il soit un remède contre toutes les maladies ; qu'il donne la santé à l'ame et au corps de ceux qui en reçoivent l'onction.* Leur rubrique porte que cette pratique est recommandée par les apôtres inspirés du Saint-Esprit.

Du Sacrement de l'ordre.

Le rit arménien est plus qu'aucun autre des églises d'Orient, conforme à celui de l'Eglise romaine. Les Grecs confondent les quatre ordres mineurs ; les Arméniens les distinguent dans leur ordination.

Les hérétiques, qui ne perdent jamais aucune occasion de faire glisser partout le venin de leur hérésie, ont inséré dans leur rituel, une profession de foi qu'ils font prononcer aux ordinands, avant leur ordination, et qui est conçue en ces termes : *Nous croyons en Jésus-Christ une personne et une nature composée; et pour nous conformer aux saints pères, nous rejetons et détestons le concile de Calcédoine, la lettre de S. Léon à Flavien : nous disons anathème à toute secte qui introduit deux natures.*

Du Sacrement de mariage.

Les enfans de familles arméniennes se reposent absolument sur leurs pères et mères, ou sur leurs plus proches parens, pour le choix de la personne qu'ils doivent épouser, et pour les conventions matrimoniales. Le mariage se célèbre à l'église; les contractans s'y rendent de grand matin : la future épouse y est conduite par sa famille; son visage est couvert d'un grand voile, qui la cache aux yeux de tous les assistans, et c'est à l'église seulement que son futur époux la voit pour la première fois. Le rituel contient de très-belles oraisons, pour la bénédiction de l'anneau des fiançailles : la bénédiction nuptiale, que le prêtre donne ensuite aux fiancés, est exprimée en ces termes : *Bénissez, Seigneur, ce mariage, d'une bénédiction perpétuelle, et accordez-leur par cette grâce, qu'ils conservent la foi, l'espérance et la charité; donnez-leur la sobriété, inspirez-leur*

de pieuses pensées, conservez leur couche sans souillures, afin que fortifiés de toute part, ils persévèrent dans votre sainte volonté.

Après la célébration du mariage, ceux qui y ont été invités reconduisent les nouveaux mariés chez les parens de l'épouse, avec des cris de joie et des frappemens de mains, qui en sont les marques publiques : la cérémonie des noces finit en présentant un bassin à tous les conviés, qui y mettent leur présent, selon leurs facultés, et chacun d'eux reçoit un mouchoir des mains de l'épouse.

Les noces chez, les Arméniens, sont défendues depuis le dimanche de la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte; les empêchemens de leurs mariages, qu'on appelle dirimans, sont ceux-ci : contracter avec une personne infidèle, qui n'est point baptisée; avoir embrassé la profession religieuse; être déjà engagé dans le mariage; être lié de consanguinité et d'affinité, jusqu'au quatrième degré, avec la personne qu'on voudroit épouser. Le mariage entre les parens du mari et de la femme, jusqu'au troisième degré, est défendu : deux frères ne sauroient épouser les deux sœurs, ni les cousins germains des cousines germaines, ni même issues de germains. L'empêchement provenant de l'adoption légale, se termine au second degré; celui de l'adoption spirituelle, s'étend au troisième; mais pour borner cet empêchement à un petit nombre de personnes, toute une famille ne prend pour tous les enfans qui en naissent, que le même parrain, et la même marraine. Les Arméniens ne mettent point au nombre des empêche-

mens, ceux qui proviennent du crime, ni ceux qu'on appelle simplement empêchans.

Il y a sujet de douter si l'ordre de prêtrise est chez eux un empêchement qui rend un second mariage nul et invalide, ou s'il n'est seulement qu'illicite; la raison de douter est, qu'un prêtre qui contracte un second mariage après la mort de sa première épouse, en est puni par la dégradation, sans passer cependant pour concubinaire : on le dépouille des honneurs, priviléges, fonctions et habits du sacerdoce; il n'est admis que comme laïque à la participation des Sacremens.

Pour ce qui est des troisièmes noces, les Arméniens les réprouvent, et les jugent illégitimes de droit divin; mais leur pratique y est contraire, car, si un particulier s'obstine à demander dispense pour un troisième mariage, et si, sur un refus, il menace de se faire mahométan, alors son curé, sans avoir recours ni au patriarche, ni à son évêque, la lui accorde promptement. Les Arméniens croient avoir remédié à de grands désordres, par la coutume établie parmi eux, et qui tient lieu de loi, qui est qu'un homme veuf ne peut épouser qu'une veuve en secondes noces.

Des fêtes et des jeûnes des Arméniens.

Presque toutes les fêtes sont précédées de plusieurs jeûnes; et les Arméniens les observent avec une régularité si sévère, que, ni les voyages, ni les maladies ne leur paroissent point une raison légitime de s'en dispenser : les plus réguliers ne rompent le jeûne

jeûne qu'à trois heures après-midi ; tous s'interdisent l'usage de la viande, du poisson, des œufs, du laitage, et d'un mets particulier fait avec des œufs de poisson, et qu'on nomme *caviat*. On peut dire que dans leurs jeûnes, ils ne vivent que d'herbes et de légumes cuits dans l'huile de sésame, qui ne vaut pas mieux que l'huile de navette. Outre les jeûnes qui leur sont ordonnés pendant l'année, ils ont encore cinq jours où le seul usage de la viande leur est défendu ; et ces jours s'appellent *nevagadik* : au reste, le grand nombre de jeûnes qu'ils observent, les prévient si fort en faveur de leur Église, que lorsqu'ils la comparent à l'Eglise romaine, ils traitent les chrétiens européens, d'hommes lâches, sensuels et efféminés, et prennent de là occasion de faire l'éloge de la sainteté de leur Église.

Les Arméniens ne disent point de messe les jours de jeûne ; ils ne la célèbrent que les jours de fête, parce que dans ces jours ils ne jeûnent point : les mercredis et vendredis sont jours de jeûne, à moins qu'une fête particulière ne les en dispense. Ils n'ont, pendant l'année, que quatre fêtes non mobiles, qui sont l'Epiphanie, la Purification de la Sainte Vierge, et son Annonciation : si le 15 août n'est point un dimanche, la fête de l'Assomption est renvoyée au dimanche suivant : il en est de même de la fête de l'Exaltation de la sainte croix, qui ne doit être célébrée qu'un dimanche; ces deux fêtes sont précédées de plusieurs jours de jeûne : le samedi qui précède la fête de l'Assomption, est employé à dire anathème au concile de Calcédoine, et à S. Leon. Ils font

la fête des trois cent dix-huit pères du concile de Nicée, avec la même cérémonie, le samedi, veille de la Nativité de la Sainte Vierge, renvoyée au dimanche suivant, lorsque le 8 septembre est un jour ouvrable.

Le bréviaire des prêtres diffère peu de celui des églises catholiques. Pendant le carême, les prêtres arméniens vont trois fois à l'église, et deux fois seulement dans les autres temps de l'année; le matin pour les matines et la messe, lorsqu'ils doivent la célébrer, et le soir pour les vêpres : leur chant ressemble fort à leur langue, qui est pesante et lourde dans sa manière de prononcer.

Des erreurs des Arméniens.

L'erreur capitale des Arméniens, est de ne pas reconnoître la légitimité et l'autorité du concile de Calcédoine : ils joignent l'hérésie au schisme, en n'admettant qu'une seule nature en Jésus-Christ, et en refusant de croire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils; ils enseignent encore que Dieu diffère la récompense des justes et la punition des pécheurs, jusqu'après le jugement dernier; et cependant, dans les prières publiques, ils demandent à Dieu qu'il place les ames des défunts, dans le royaume du ciel avec les Saints, et ajoutent que les Saints sont dans la gloire avec les Anges.

A ces erreurs dans la foi, ils en ajoutent d'autres qui ne sont pas moins extravagantes, savoir : que Dieu créa toutes les ames dès le commencement du monde; que Jésus-Christ descendant aux enfers, en

retira les damnés; que depuis ce temps-là, il n'y a plus de purgatoire, et que les ames séparées de leurs corps, sont errantes dans la région de l'air. On reproche de plus aux Arméniens, et non sans raison, que se faisant honneur d'être chrétiens, ils défigurent le christianisme par des pratiques judaïques : en effet, ils observent le temps prescrit par la loi de Moïse, pour la purification des femmes; ils s'abstiennent de tous les animaux que la loi a déclarés immondes, dont ils exceptent la chair du pourceau, sans pouvoir dire la raison de cette exception : ils se croiroient coupables d'un péché, s'ils avoient mangé de la chair d'un animal étouffé dans son sang. Comme les Juifs, ils offrent à Dieu le sacrifice des animaux qu'ils immolent à la porte de leurs églises, par le ministère de leurs prêtres : ils trempent le doigt dans le sang de la victime égorgée, ils en font une croix sur la porte de leurs maisons : le prêtre retient pour lui la moitié de la victime, et ceux qui l'ont présentée en consomment les restes.

MISSION D'ERZERON.

La ville d'Erzeron, est la capitale de la petite Arménie, sous la domination des Turcs. On compte, en cette ville, sept à huit mille Arméniens, et une centaine de familles grecques; elle est le passage des Turcs et des Persans : ce fut cette considération qui nous détermina à y établir une mission.

M. de Guilleragues, alors ambassadeur à la Porte, s'adressa au grand visir, et lui demanda, de la part du roi son maître, les lettres qui nous étoient nécessaires pour nous établir à Erzeron; elles furent promptement accordées : il les remit au supérieur des missionnaires, et joignit à ce bienfait, toutes les marques d'une affection singulière. Le supérieur profita des circonstances favorables, pour envoyer deux missionnaires à Erzeron; le père Roche et le père Beauvoilier, y furent destinés : ils y arrivèrent au mois d'août 1688, et, sans perdre de temps, ils allèrent présenter au bacha les ordres du grand-seigneur en leur faveur.

Le bacha, qui étoit d'un caractère doux et humain, les reçut gracieusement, et ordonna l'exécution des lettres dont ils étoient porteurs. Les catholiques instruits de l'arrivée des missionnaires, et du sujet qui les avoit fait venir à Erzeron, en témoignèrent toute la joie possible, et s'empressèrent à les loger, et à leur trouver un lieu commode pour y commencer les exercices de la mission.

Dieu avoit donné de grands talens au père Roche et au père Beauvoilier, pour remplir heureusement la fonction de missionnaire. Le père Roche avoit une douceur et une patience inaltérables, jointes à un air modeste, affable et gracieux; il possédoit d'ailleurs la science des controverses, et s'en servoit toujours avantageusement contre le schisme et l'hérésie. Le père Beauvoilier avoit un courage capable de tout entreprendre et de tout souffrir pour la gloire de Dieu; il disoit souvent, que le caractère propre

des œuvres de Dieu, étoit d'être contredites ; ainsi, bien loin de se laisser rebuter par les difficultés, elles ne servoient qu'à l'animer : son esprit alors étoit fertile en expédiens, dont il y en avoit toujours quelqu'un qui lui réussissoit.

Avec ces heureuses qualités, les deux missionnaires travailloient conjointement à l'établissement de leur nouvelle mission ; ils gagnèrent d'abord l'évêque d'Erzeron. Ce prélat étoit un bon vieillard, qui cherchoit, de bonne foi, la vérité, et qui s'y rendoit sincèrement : quelques autres évêques, vertabiets et prêtres, suivirent l'exemple de l'évêque d'Erzeron ; son ancienneté dans l'épiscopat le rendoit recommandable dans tout le pays : les peuples, qui se laissent aisément conduire par ceux qui sont à leur tête, et qui les gouvernent, suivirent la voix de leur pasteur et celle des missionnaires.

La peste s'alluma dans tout le pays ; Erzeron en fut d'abord attaquée : le père Roche et son compagnon coururent aussitôt dans les maisons pour y assister ceux que le venin avoit déjà saisis ; il en mourut un grand nombre entre leurs bras. Le père Roche ; qui avoit souvent demandé à Dieu la grâce de mourir du martyre de la charité, s'il ne pouvoit mourir en versant son sang, eut un pressentiment que cette grâce lui étoit accordée ; il fit une confession générale à son compagnon, dit la sainte messe, et, continuant ensuite la visite de ses malades, pour s'apprendre à bien mourir, en préparant les autres à la mort, il fut frappé tout à coup, et ses vœux furent exaucés ; il mourut.

Il semble que l'ennemi du salut n'attendoit que le moment de la mort de ce digne ouvrier de l'Evangile, pour semer la zizanie dans le champ que le serviteur de Dieu avoit cultivé avec tant de soin. Deux vertabiets, Tcholax et Aviedik, hérétiques emportés contre l'Eglise romaine, commencèrent avec un prêtre hérétique comme eux, nommé *Arourhcoir*, à décrier publiquement la doctrine des missionnaires, et à vomir des blasphèmes contre le pape et les catholiques, à lancer des excommunications contre eux, et dans les termes les plus injurieux. Non contens de tout cela, ils y ajoutèrent la calomnie, accusant les missionnaires de vouloir révolter les sujets du grand-seigneur contre leur prince légitime, de s'entendre avec les Moscovites pour les faire entrer en Arménie, et d'avoir chez eux, à cet effet, un magasin d'armes pour faire armer leurs néophytes.

Fésulach Effendi, le premier magistrat de la ville, sentit le ridicule de cette accusation; mais, soit qu'il appréhendât que son silence ne lui fît une affaire à la Porte, soit qu'il fût de ces seigneurs turcs, qui ont coutume de donner gain de cause à la partie qui sait le mieux contenter leur avarice, il ne voulut rien écouter de tout ce que le bacha lui pût dire pour la défense des missionnaires et des chrétiens; il persista au contraire, à vouloir leur faire un crime d'État de cette extravagante accusation.

On seroit trop long à faire le détail de cette affaire; je dirai sommairement, que des prêtres zélés

et très-bons catholiques furent bâtonnés, que plusieurs Arméniens furent condamnés à payer deux mille écus de taxe; qu'ils la payèrent avec joie, s'estimant heureux de sacrifier une partie du gain de leur commerce pour une si bonne cause; qu'un missionnaire fut mis aux fers, et que les autres furent chassés d'Erzeron. Mais Dieu qui tient toujours en main la cause des innocens, et qui peut, quand il veut, submerger dans les eaux de la mer Rouge, les ennemis de son peuple, punit exemplairement les auteurs d'une si criante injustice. Fésulach Effendi, le plus coupable de tous, eut la tête tranchée: il avoit été précepteur de Mahomet IV, et avoit eu grande part à la confiance de Mustapha, qui l'avoit fait grand mufti. Toutes les dignités dont il avoit été revêtu, et les richesses qu'il avoit amassées pendant sa fortune, n'empêchèrent pas que son corps, après sa mort, ne fût traîné par les rues de la ville.

Le bacha d'Erzeron, qui ne fut coupable que par sa mollesse dans la défense des missionnaires, ayant été accusé à la Porte de quelques vexations, causées par son avarice, perdit la vie par le cordon, selon la coutume ordinaire.

Tcholax, un des vertabiets dont nous avons parlé, fut puni comme il le méritoit, pour un crime infâme, dont il fut atteint et convaincu: l'évêque fut condamné à cinq cents écus d'amende. Il ne restoit plus qu'à faire rentrer les missionnaires dans Erzeron.

M. le marquis de Châteauneuf, alors ambassadeur à la Porte, et zélé protecteur des missionnaires,

entreprit leur établissement : il en fit la demande à la Porte ; son crédit eut tout le succès désiré ; il obtint aisément et promptement la rentrée des missionnaires.

Un saint prêtre arménien, qui avoit été banni avec les missionnaires, prévint secrétement leur retour à Erzeron, et s'employa très-utilement en leur faveur auprès des catholiques.

Les missionnaires étant rentrés dans Erzeron, reprirent leurs fonctions avec plus de ferveur que jamais : les persécutions ont cela d'avantageux, qu'elles purifient et animent le zèle des hommes apostoliques, et rendent leurs disciples plus dociles à leur voix. La mission d'Erzeron persécutée, eut le même avantage ; le père Ricard et le père Monier, qui l'ont cultivée pendant plusieurs années, la partagèrent en deux missions particulières.

La première porte le nom de *Saint-Grégoire*, que les Arméniens ont surnommé l'*Illuminateur ;* elle comprend les villes de Torzon, Assankala, Cars, Béazit, Arabkice, et quarante villages. La seconde, nommée *Saint-Ignace*, renferme les villes d'Ispire, Baybourt, Akaska, Trébizonde, Gumichkané, et vingt-sept villages : chaque ville compte, dans son enceinte, plus de quinze cents catholiques. Le père Ricard, qui avoit fait une étude particulière de la médecine, sachant par expérience combien elle lui étoit utile pour annoncer partout la parole de Dieu, se donnoit publiquement pour médecin. Cette qualité lui ouvroit l'entrée dans toutes les maisons, et même dans celles des officiers turcs, où il étoit

très-bien reçu : par ce moyen, il se procuroit, et à son compagnon, la protection qui leur étoit nécessaire. Le père Monier visitoit les chrétiens, pour les instruire dans leurs maisons ; mais il y alloit plus de nuit que de jour, pour éviter l'éclat, qui n'auroit servi qu'à réveiller la jalousie et l'animosité des schismatiques contre les catholiques. Les deux pères avoient avec eux un de nos frères, très-bon pharmacien : leur sage conduite, et les services qu'ils rendoient aux malades de la ville, avec un parfait désintéressement, leur gagna la protection du premier aga, qui leur donna une maison très-propre et commode.

Les catholiques attendoient les missionnaires avec impatience, et les recevoient avec joie ; tous profitoient de ces occasions favorables pour s'approcher du Sacrement de pénitence et d'eucharistie : ces visites ne se passoient pas sans que quelques schismatiques n'augmentassent le troupeau de Jésus-Christ.

Le père Ricard, dans la course qu'il fit jusqu'à Trébizonde, en 1711, réconcilia à l'Église un évêque, vingt-deux prêtres, et huit cent soixante-quinze autres personnes, que le schisme en avoit séparées.

Le père Monier, de son côté, pénétra jusque dans le Curdistan, pays sous l'obéissance d'un prince particulier, situé entre la Turquie, au couchant, et à cinq journées d'Erzeron : il est habité par les Jézidies ou Curdes, et par des Arméniens qui y ont plusieurs grands villages.

Les Jézidies, ainsi que les Manichéens, reconnoissent deux principes, un bon et un mauvais,

Dieu et le diable ; mais ceux-là, plus insensés que les Manichéens, partagent leur culte entre l'un et l'autre ; ils mènent une vie vagabonde, et sont presque uniquement occupés à exercer le brigandage :

Semperque recentes
Convectare juvat prædas, et vivere rapto.

Ils passent l'été sur des montagnes, où ils trouvent du fruit et de bons pâturages, et ils tiennent la plaine pendant l'hiver.

Les Arméniens qui habitent le Curdistan, et qui avoient été très-long-temps sans avoir de missionnaires parmi eux, reçurent le père Monier, comme une terre sèche reçoit l'eau du ciel, c'est-à-dire, avec un désir ardent d'entendre la parole de Dieu.

Les deux missionnaires, instruits par les paroles de Jésus-Christ, et par le sort des apôtres, ne s'attendirent pas à jouir d'un long calme.

L'évêque de Cars, et quelques prêtres, à sa sollicitation, tous schismatiques, témoins du progrès de la sainte doctrine des pères missionnaires, les accusèrent au tribunal du bacha, d'inspirer la révolte aux sujets du grand-seigneur, de les affectionner au service des Moscovites, d'en avoir déjà gagné un grand nombre, et nommément plusieurs catholiques qu'ils soutenoient être dans ce parti. Le bacha étoit alors en chemin pour la Crimée : le musselin, c'est-à-dire, son lieutenant, qui tenoit sa place, reçut volontiers cette accusation comme une bonne aubaine que l'absence du bacha lui donnoit. Pour la bien faire valoir, il commença par faire grand bruit ; il remplit

les prisons des accusés, leur fit donner la bastonnade, et fit mettre aux fers le père Ricard et le père Monier, les menaçant de les faire expirer sous le bâton. Toute la ville, qui connoissoit l'innocence des pères et des accusés, étoit indignée de la violence de cet homme avare et gagné par les schismatiques. On l'obligea de porter cette affaire au divan, c'est-à-dire, au tribunal des agas : elle y fut examinée avec plus de justice; les informations furent faites, et les témoins y furent entendus : après les procédures ordinaires, l'accusation fut jugée fausse et calomnieuse.

Les accusateurs craignant pour eux, se rétractèrent : les prisonniers furent élargis, et les deux missionnaires mis en liberté.

Comme Mustapha-Aga avoit une considération particulière pour le père Monier, il lui dit qu'il vouloit le remener à Erzeron, où il sauroit bien le maintenir en sûreté, lui et son compagnon.

Le père Monier, qui aimoit tendrement sa mission d'Erzeron, accepta ses offres, et le suivit, pendant que le père Ricard alla à Constantinople pour y solliciter un nouveau commandement qui assurât leur état. Le père Monier, étant de retour à Erzeron, y exerça librement ses fonctions, sous la protection de Mustapha-Aga: voici ce qu'il en écrivit au père Fleuriau, le 13 septembre 1713.

«Grâces à Dieu, les persécutions souffertes à Erzeron, n'ont servi qu'à affermir la foi catholique, à augmenter entre les fidèles une mutuelle charité, et faire croître leur amour pour la véritable Eglise, surtout

quand ils ont connu, par expérience, l'animosité et la perfidie que le schisme met dans le cœur de ceux qui en sont infectés ». Ce père ajoute qu'un saint prêtre, en son absence, les avoit secourus et fortifiés dans leur foi et dans leur confiance en Dieu ; que depuis son retour à Erzeron, il avoit reçu l'abjuration de douze prêtres schismatiques, et d'environ cent cinquante autres personnes, dont sept ou huit avoient été les plus animées contre les catholiques. Le même père dit encore dans sa lettre, que la peste ayant enlevé à Erzeron plus de vingt mille ames, il n'y avoit eu dans ce nombre que soixante-dix catholiques qui en fussent morts ; qu'en mourant, ils avoient renouvelé leur profession de foi, et remercié Dieu de la grâce qu'il leur avoit faite de mourir dans la véritable Eglise. Enfin le père Monier finit sa lettre par des actions de grâces qu'il rendoit au Père des miséricordes, de ce que le nombre des catholiques d'Erzeron se trouvoit augmenté, au mois de janvier 1714, de plus de sept cents néophytes. Ses vœux les plus ardens étoient de demeurer dans cette mission, parce que Mustapha-Aga lui donnoit les moyens de travailler plus sûrement et plus utilement que jamais à l'œuvre de Dieu ; mais il reçut ordre de ses supérieurs de se rendre à Ispahan, pour y prendre la place que le feu père Ricard devoit occuper.

La mission d'Erzeron ne souffrira pas de ce changement, la Providence a déjà pourvu à ses besoins ; elle nous donne quatre nouveaux missionnaires, dont deux sont arrivés ; les deux autres sont en chemin : notre compagnie, qui a toujours des ouvriers prêts

à partir, pour porter notre sainte foi jusqu'aux extrémités du monde, ne nous en laissera jamais manquer. Au reste, ceux que la France nous a envoyés, et ceux qu'elle nous enverra, jouiront d'un avantage que nous souhaitions depuis long-temps, et que nous devons à Louis XIV.

Les ministres du roi, continuellement attentifs à tout ce qui pouvoit augmenter le bonheur de son règne, ayant été informés des grands biens qui reviendroient à la France, du commerce que feroient ses sujets dans l'empire des Perses, exposèrent à sa majesté l'utilité et la facilité de l'établissement de ce commerce, et lui proposèrent en même temps d'envoyer quelqu'un à Ispahan, capitale de ce royaume, pour s'assurer de la vérité des faits, prendre connoissance de toutes les marchandises commerçables à l'usage de la France, et pour convenir, avec les ministres du sophi, des conditions d'un traité entre les deux nations.

Le roi, toujours prêt à écouter favorablement ce qui pouvoit procurer le bonheur de son royaume et de son peuple, approuva ce projet, et en ordonna l'exécution : le sieur Michel fut choisi pour faire incessamment le voyage de Perse ; on lui dressa ses instructions : il partit de Paris avec ses lettres de créance, et arriva heureusement à Ispahan.

A son arrivée, il s'adressa au premier ministre du sophi, et après les premières civilités ordinaires, il lui exposa le sujet de son voyage. Le ministre reçut très-favorablement les propositions de l'envoyé de France ; il en rendit compte à son maître, et

prit son ordre pour conduire le sieur Michel à une audience publique. Dans cette audience, où la cour fut, par ordre exprés du roi, plus nombreuse et plus brillante qu'à l'ordinaire, le sophi reçut la lettre du roi avec tous les témoignages d'une joie extraordinaire; il fit l'éloge de notre monarque, comme du plus grand souverain, et du plus fameux conquérant qui eût paru en Europe. Le sieur Michel répondit au sophi, en l'assurant de tous les sentimens d'estime et d'amitié du roi son maître pour sa majesté persane, et dit, que pour lui en donner des preuves certaines, le roi son maître désiroit unir ses sujets avec les siens, par un lien de commerce qui leur seroit également avantageux.

Le sophi lui repartit alors, que le sujet de son voyage, dont il avoit été instruit, lui étoit très-agréable, et qu'il entretoit avec plaisir dans les intentions du roi son maître. En effet, il ordonna sur le champ à son ministre, de faciliter, par tous les moyens possibles, l'exécution des propositions de l'envoyé de France, qui étoient si glorieuses à son règne : le ministre, aussi bien intentionné que son maître pour cet établissement, eut plusieurs conférences avec le sieur Michel.

Ils dressèrent, de concert, les articles du traité qui devoit être signé de part et d'autre. Le sophi les ayant approuvés, et le sieur Michel ayant satisfait à sa commission avec tout le succès qu'il pouvoit désirer, prit son audience de congé, et se remit en chemin pour venir rendre compte en France de l'exécution de ses ordres.

Le rapport qu'il fit, à son retour, de ce qu'il avoit vu et fait en Perse, confirma ce qui avoit été dit des avantages que retireroit la France de ce nouveau commerce, dont d'autres nations avoient profité jusqu'à présent : il assura de plus, que les Persans, qui aimoient et estimoient les Français, par préférence à tous les autres peuples, attendoient avec impatience, et verroient arriver avec joie un consul de la nation française, et des négocians français, pour donner commencement à leur commerce : enfin, le sieur Michel crut devoir ajouter, que la religion chrétienne, dont un grand nombre des sujets du roi de Perse faisoit profession, acquerroit une puissante protection par la résidence d'un consul français dans la capitale de cet empire, lequel seroit continuellement à portée d'employer l'auguste nom du roi de France, en faveur des chrétiens et des missionnaires qui les instruisent. Toutes ces raisons, et particulièrement la dernière, qui regardoit les intérêts de notre religion, déterminèrent le roi à donner son agrément au sieur Gardanne, pour exercer le consulat de la nation française dans la ville capitale de l'empire des Perses : on lui mit ses instructions en main, dont les principaux articles, et les plus recommandés, concernoient la religion et les catholiques.

MISSION DE L'ÉTHIOPIE.

Le mot Ethiopie, est le nom générique que les Grecs ont employé pour désigner les peuples de l'intérieur de l'Afrique, que nous appelons *Nègres* : pris grammaticalement; Ethiopie signifie face noire. Le premier nom de cette vaste partie de la haute Afrique a été Lud, Lydie; c'est sous ce nom qu'en parlent Moïse, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel. Le savant Bochard prouve que le cours tortueux du Nil avoit fait donner ce nom à la Lydie africaine, où il prend sa source, comme les détours du Méandre ont fait donner le même nom à la Lydie asiatique.

On croit que les Lydiens d'Afrique étoient une colonnie égyptienne; ils furent subjugués par les Ethiopiens qui, partis des bords de l'Inde, fondèrent un puissant empire dans la Lydie africaine, et lui donnèrent le nom d'Ethiopie.

Les Abissins qui y dominent aujourd'hui, ne s'en emparèrent que plusieurs siècles après l'invasion des Ethiopiens. On ignore le temps précis de leur conquête; on sait seulement qu'elle a précédé la fin de l'empire de Constantin : ils sont originaires de l'Arabie heureuse, du royaume d'Yemen, c'est-à-dire, du midi, dont Saba est la capitale. Le peuple portoit le nom d'Homérites.

Il est constant qu'à l'époque où les Abissins embrassèrent le christianisme, ils faisoient profession du judaïsme : depuis le règne du fils de Salomon jusqu'à leur

leur conversion, leur histoire n'offre rien de certain; elle n'apprend pas même, quand une partie des Homérites, jointe à d'autres Arabes, passa la mer, conquit la province de Tigré sur les Ethiopiens, et fonda le royaume d'Axuma.

Ce royaume étoit gouverné par deux frères, Abraham et Atzbée, quand Frumence, fils d'un marchand alexandrin, et captif, leur annonça l'Evangile : les deux rois dont l'histoire et les hymnes qu'on chante encore, font l'éloge, renoncèrent au judaïsme. S. Athanase ordonna Frumence premier évêque de cette nation qui, depuis, n'a jamais eu qu'un seul évêque pour tout le pays, et a regardé l'Eglise d'Alexandrie comme sa métropole : ce pays ne lui a été que trop soumis, puisqu'il a reçu d'elle les erreurs de Dioscore, et s'est séparé, comme elle de l'Eglise catholique.

On n'a que des conjectures sur le temps où l'Ethiopie fut engagée dans les erreurs des jacobites : la Nubie, voisine de l'Egypte, ne fut pervertie que vers le milieu du huitième siècle. L'histoire des jacobites nous fournit une preuve certaine, que les patriarches d'Alexandrie, dès-lors hérétiques, ne consacroient point l'évêque d'Ethiopie au commencement de ce huitième siècle : enfin, on ne voit dans cette histoire la communication de l'Eglise éthiopienne, avec les patriarches jacobites, qu'au commencement du neuvième siècle; on peut donc supposer que l'Ethiopie a conservé la foi jusqu'au neuvième siècle : elle ne la perdit pas sans que ce changement de religion excitât des troubles.

L'évêque jacobite, envoyé par le patriarche d'Alexandrie, Jacob, éprouva de la résistance dans l'exécution de son projet; il fut chassé après quelques années, mais le parti hérétique prévalut enfin (1), l'Abouna jacobite fut rappelé; l'Eglise éthiopienne ne pouvoit alors tirer aucun secours de l'Eglise grecque, infectée et persécutée par les iconoclastes.

Une nouvelle Athalie voulut, vers l'an 960, détruire la famille de Salomon; elle réussit en partie, usurpa la couronne, et la laissa à un fils né de son mariage avec un seigneur éthiopien : cette nouvelle race royale a donné de grands rois à l'Ethiopie; elle finit vers l'an 1300. Ikum-Amlac, descendant du seul prince de la maison de Salomon, échappé à la fureur de l'usurpatrice, recouvra le royaume de ses pères : un de ses successeurs, nommé Constantin, envoya des députés au concile de Florence. David, son arrière petit-fils, âgé de douze ans, et sous la tutelle de sa grand'mère Hélène, demanda à Emmanuel, roi de Portugal, du secours contre ses ennemis, et des prédicateurs qui l'instruisissent de la foi catholique.

Après la mort de cette sage régente, David se plongea dans l'oisiveté et dans le libertinage; Hamet Ganbé, visir du roi d'Adel, mahométan, le chassa de presque tous ses Etats. Dans cette triste situation,

(1) Abouna signifie père, c'est le nom qu'on donne à l'évêque d'Éthiopie.

il eut recours à Jean III, roi de Portugal, comme il avoit eu recours à Emmanuel; il mourut avant que d'avoir obtenu ce qu'il souhaitoit. Claude, son fils et son successeur, fut plus heureux; le roi de Portugal lui envoya des troupes qui lui furent très-utiles : ce religieux prince, joignit à ces troupes un patriarche, des évêques et des missionnaires orthodoxes. S. Ignace, fondateur de la compagnie de Jésus, que le pape Jule III, chargea de cette entreprise apostolique, choisit Jean Nugnez pour patriarche, et pour suffragans et coadjuteurs du patriarche, André Ovide et Melchior Carnero : le partriarche partit de Lisbonne, l'an 1550.

Cependant Claude avoit succédé à David son père, sous le nom d'Atznaf (1). Le roi de Portugal n'avoit pas voulu exposer le patriarche à l'inconstance du prince abissin; il avoit ordonné que Nugnez attendît à Goa le retour de Jacques Dias, son ambassadeur vers l'empereur d'Ethiopie. Gonsalve Rodriguez, Jésuite, accompagnoit l'ambassadeur; ils trouvèrent le nouvel empereur dans des sentimens fort contraires à ceux que David avoit fait paroître. Claude avoit de grandes qualités, de l'esprit et plus d'étude qu'un prince n'en a d'ordinaire; il faisoit le théologien, et il pouvoit le faire, car les missionnaires

(1) Saghed ou Seghed, signifie, en éthiopien, auguste, vénérable. Tous les empereurs d'Ethiopie que nous connoissons depuis David, ont pris ce surnom : les historiens, pour n'avoir pas fait cette remarque, ont jeté une grande confusion dans l'histoire d'Ethiopie.

avouèrent qu'il en savoit plus que ses docteurs, et que dans les disputes, qu'il aimoit, il donnoit à ses erreurs un tour fort subtil et fort imposant. Il publia une confession de foi pour justifier son Église suspectée du judaïsme; il avoit l'ame grande: avec le secours de quatre cents Portugais, il reconquit ses Etats; mais après dix-huit ans et quelques mois de guerre contre les mahométans d'Adel, abandonné de ses troupes dans une bataille, il tint ferme avec dix-huit Portugais, et mourut glorieusement comme eux.

André Oviedo étoit arrivé en Ethiopie, dès l'an 1557; et quoique l'empereur lui eut défendu de parler de religion à ses sujets, il en avoit converti un petit nombre.

Adamas Seghed, frère et successeur de Claude, prince féroce, exila Oviedo et ses compagnons, sur une haute montagne froide et stérile; ils y passèrent huit mois, exposés aux injures de l'air, aux bêtes féroces, et à un peuple plus farouche que les bêtes. Privés de la consolation de pouvoir dire la messe, on leur avoit ôté jusqu'à leur calice: on persécuta encore plus cruellement les nouveaux fidèles; plusieurs obtinrent la couronne du martyre. Une princesse du sang royal, que la curiosité, ou plutôt que la Providence avoit conduite à la caverne qui servoit de retraite aux Jésuites exilés, et qu'elle vit environnés d'une lumière miraculeuse, obtint d'Adamas le rappel des saints missionnaires. L'heureux succès du zèle d'Oviedo ranima bientôt la rage du persécuteur: peu s'en fallut qu'il ne tuât de sa pro-

pre main le saint évêque ; il le bannit avec tous les Portugais, dont il retint les femmes et les enfans dans l'esclavage. Sa cruauté ne se bornoit pas aux catholiques ; ses sujets maltraités élevèrent sur le trône, Tazcar, fils naturel de Jacob son frère. Adamas, pressé par les rebelles, fit revenir dans son camp les Portugais et les Jésuites ; d'abord il fut vaincu : dans une seconde bataille, il vainquit l'usurpateur, et lui ôta le vie. Il ne fut pas si heureux contre un grand capitaine éthiopien, Isaac Barnagas, lequel, mécontent d'Adamas, introduisit les Turcs dans l'Éthiopie, et réduisit ce prince à de grandes extrémités. Adamas mourut dans ce triste état, l'an 1563.

Les grands d'Ethiopie se partagèrent entre plusieurs prétendans à l'empire, et ce ne fut qu'après dix-sept ans que Malac-Seghed, fils d'Adamas, posséda tranquillement la couronne : quoique attaché aux erreurs de sa secte, il laissa les catholiques en paix ; il aimoit la vertu. Un historien hérétique nous apprend que l'innocence des mœurs et la vie sainte des Jésuites, lui inspiroient le plus touchant intérêt, quelque éloigné qu'il fût de leur doctrine. Il n'eut point de fils légitime ; mais il en eut deux naturels : quoique son inclination le portât à mettre sur le trône, Jacob, le plus jeune de ses fils, la justice l'emporta ; et se voyant près de mourir, il déclara Zadenghel, son neveu, son légitime successeur. Les grands qui vouloient profiter d'une minorité, n'eurent aucun égard à la dernière volonté de l'empereur, et ils préférèrent Jacob qui n'avoit que sept ans, à Zadenghel.

Leur ambition fut trompée ; Jacob, sorti de l'enfance, voulut être le maître. Les deux principaux seigneurs qui l'avoient mis sur le trône, ramenés à leur devoir par l'ingratitude de celui auquel ils l'avoient sacrifié, tirèrent de prison Zadenghel, leur roi légitime, et le couronnèrent. Il prit le nom d'Atznaf-Segbed II. Jacob fuyant avec huit gardes, qui seuls n'avoient point changé, comme sa fortune, fut arrêté et livré à l'empereur qui, sans écouter des défiances assez bien fondées, et une politique cruelle, pardonna à l'usurpateur, et se contenta de le bannir.

Tous les partisans de l'usurpateur éprouvèrent la clémence de leur monarque légitime; il ne se vengea d'eux qu'en leur montrant, par sa conduite, combien il étoit digne de l'empire.

Oviedo, devenu patriarche par la mort de Nugnez, mourut à Fromena, l'an 1577, au mois de septembre : son extrême pauvreté, jointe aux persécutions qu'il souffroit avec une patience invincible; sa charité, les fréquens miracles que Dieu opéroit par son serviteur, le faisoient rechercher également des catholiques et des schismatiques. Après sa mort, tous honorèrent son sépulcre : les guérisons des malades, et les conversions qui se firent à son tombeau, le faisoient regarder comme un homme miraculeux, qui exerçoit encore après sa vie son apostolat.

Les cinq compagnons d'Oviedo continuèrent de travailler à la conversion de l'Ethiopie; François Lopès mourut le dernier, l'an 1597. Leur mémoire fut long-temps vénérable aux schismatiques, dont quel-

ques-uns rendoient un témoignage irrécusable de leur sainteté, dans les informations juridiques que l'archevêque de Goa en fit faire par Michel de Silva, son grand-vicaire.

Le père Pierre Paès, Castillan, choisi par ses supérieurs pour la mission d'Ethiopie, avoit, dès l'année 1580, tenté ce voyage. Dieu qui voulut lui faire acheter, par de cruelles souffrances, les succès qui lui étoient réservés, l'éprouva par les plus tristes aventures, par de dures prisons, par l'affreux travail des galères auxquelles les Turcs le condamnèrent. Enfin, l'an 1603, il pénétra jusque dans l'Ethiopie, et fut favorablement reçu par l'usurpateur Jacob. Après la révolution qui rétablit le prince légitime, Paès trouva encore plus de faveur auprès de ce prince. Atznaf-Seghed avoit autant d'esprit que de courage; droit et sincère, il aima, et embrassa la vérité si tôt qu'il l'aperçut. *Je ne puis*, disoit-il, *ne pas reconnoître pour chef de l'Église le successeur de Pierre, auquel Jésus-Christ a donné le soin de paître les brebis et les agneaux, et sur lequel il a fondé son Église. Je crois que lui refuser l'obéissance, c'est la refuser à Jésus-Christ* (1). Il abjura ses erreurs, et après avoir caché sa conversion pendant quelque temps, il se déclara ouvertement catholique, et il écrivit, l'an 1604, au roi d'Espagne, Philippe III, pour demander un patriarche, des évêques et des missionnaires.

---

(1) Ceci est tiré de Ludolf, historien hérétique.

La faveur extraordinaire de Læça-Mariam avoit irrité les grands; ils cherchoient un prétexte pour le perdre. Les édits du prince, en faveur de la religion romaine, leur en offrirent un, qu'ils ne négligèrent pas. Zaslacé, homme d'une naissance obscure, mais que son mérite militaire égaloit aux premiers de la cour, donna le signal de la révolte; il fut ingrat et perfide envrs son souverain, qui l'avoit rappelé de l'exil auquel l'usurpateur Jacob l'avoit condamné. L'empereur suivit le rebelle pour le combattre; mais dans la marche il fut abandonné de Ras-Athanase. L'abouna ou l'évêque herétique Pierre, étoit parmi les révoltés; par un attentat inoui, en Ethiopie, il osa absoudre les Abissins du serment prêté à l'empereur : on combattit, et l'empereur trahi par ses propres troupes, mourut en combattant. Læça-Mariam justifia l'amitié que son prince avoit pour lui, et fut tué en le couvrant de son corps.

Susneios, arrière-petit-fils de l'empereur David, et héritier légitime de l'empire, après Atznaf-Seghed, s'étoit retiré parmi les Galles, pour éviter la cruauté de l'usurpateur Jacob; il saisit l'occasion de monter sur le trône, et il envoya un de ses amis pour traiter avec le fameux Ras-Athanase, qui avoit déjà disposé deux fois de la couronne; mais pour assurer l'effet de la négociation, il suivit lui-même avec ses troupes le député qu'il envoyoit. Athanase délibéroit, quand l'arrivée de Susneios le contraignit à se déterminer. Susneios fut reconnu souverain par toute l'armée d'Athanase; il s'attacha à rétablir la justice, et à remé-

dier aux maux que les guerres civiles avoient causés.

La religion eut sa première attention : il fit venir à la cour le père Pierre Paès, Jésuite, qui avoit converti son prédécesseur, Atznaf-Seghed. Le père Paès gagna la confiance de Susneios, aussi promptement qu'il avoit gagné le cœur d'Atznaf : ce digne missionnaire, selon le témoignage des hérétiques mêmes, joignoit à une vertu héroïque, à un esprit universel, une prudence rare, et une politesse perfectionnée par la vraie charité ; il ouvrit les yeux du prince aux lumières de la foi. Susneios, sans être effrayé par les disgrâces d'Atznaf, pensa sérieusement à rendre l'Ethiopie catholique ; les moines abissins et l'abouna, ou métropolitain hérétique, furent confondus dans plusieurs conférences ; Ras-Zela-Christ, frère utérin de l'empereur, beaucoup de grands et plusieurs officiers distingués renoncèrent au schisme. L'empereur crut ne devoir plus différer à ordonner que tous ses sujets reçussent le concile de Calcédoine : l'abouna Siméon, à la tête des moines, employa d'abord les sollicitations les plus fortes, et finit par excommunier tous ceux qui abandonneroient l'ancienne religion ; on fit peu d'attention à des excommunications si téméraires. La révolte d'Emana Christo, frère utérin de l'empereur, et d'Æluis, gendre de l'empereur, donna plus d'inquiétude ; elle fut bientôt apaisée par la mort d'Æluis et de l'abouna Siméon ; d'autres rebelles qui s'élevèrent l'un après l'autre, eurent le même sort. L'empereur profita de tant d'heureux succès ; il déclara à ses peuples sa conversion, par une espèce de manifeste, où il faisoit

d'affreux portraits des patriarches d'Alexandrie, et des métropolitains d'Ethiopie. Les moines schismatiques, que les Jésuites avoient tant de fois réduits au silence, eurent recours aux calomnies; ils en répandirent de bien ridicules pour rendre les pères odieux.

La mission d'Ethiopie fit, l'an 1622, au mois de mai, une grande perte; le père Pierre Paès, appelé par l'empereur pour entendre sa confession générale, mourut d'une maladie contractée par la fatigue du voyage et d'un jeûne rigoureux, qu'il n'avoit point voulu interrompre; son corps usé par les travaux apostoliques n'y put résister. La cour le regretta, mais l'empereur en fut inconsolable; il vint dans l'église des Jésuites, se jeter sur le tombeau du père, et l'arrosa de ses larmes: *Ne me parlez point de modérer ma douleur*, s'écrioit-il, *j'ai perdu l'ami le plus fidèle, j'ai perdu mon père: le soleil qui a dissipé les ténèbres dont l'Ethiopie étoit couverte, s'est donc éclipsé; nous n'aurons plus devant les yeux ce modèle de pénitence, de dévotion, d'humilité;* c'est ainsi que son affliction s'exprimoit. Quatre ans après la mort du père Paès, l'empereur avoit écrit au pape et au roi d'Espagne, pour demander un patriarche et des missionnaires; Alphonse Mendez, Jésuite portugais, fut nommé patriarche, et sacré à Lisbonne, l'an 1624. Il arriva à la cour d'éthiopie vers la fin de l'année suivante; il profita des favorables dispositions dans lesquelles il la trouva: l'empereur, le prince son fils, les grands, plusieurs moines, plusieurs clercs firent leur profession solennelle d'une sincère

soumission au successeur de S. Pierre, comme au chef de l'Eglise (1). On douta de la validité des ordinations faites par les métropolitains hérétiques; on ordonna de nouveaux diacres et de nouveaux prêtres; le nombre des catholiques se multiplioit tous les jours. Que ne promettoient pas de si beaux commencemens! ils furent troublés par de nouvelles révoltes : Tecla Georges, gendre du roi, se mit à la tête des rebelles; vaincu et pris, il fut pendu à un arbre : la princesse sa sœur, complice de son crime, fut condamnée au même supplice, dont l'infamie irrita les princesses de la cour. Le zèle du roi fut trop vif, il voulut trop tôt abolir tous les anciens rits de l'Eglise éthiopienne, et réduire tout aux loix et aux usages de l'Eglise romaine : ces nouveautés aigrirent les esprits; les grands, le peuple animé par les moines, demandèrent fièrement le rétablissement de l'ancienne liturgie; le patriarche fut obligé de céder : il y fit quelques corrections, mais elles furent mal observées; on prit les armes dans plusieurs provinces. Les Agaves, nation féroce, avoient pour chef Melca-Christ, jeune prince du sang royal, qui prit les titres d'empereur et de défenseur de l'ancienne religion. L'empereur, accoutumé à vaincre, poussa

---

(1) Ce n'étoit pas sans raison, puisque toute la cérémonie de l'ordination consiste en ce que le patriarche assis, récite le commencement de l'Evangile de S. Jean sur la tête de ceux qu'il veut ordonner prêtres : pour les diacres, il se contente de leur donner la bénédiction, sans réciter l'Evangile.

les rebelles dans les rochers de Lasta; il ne put les y forcer, et il s'en fallut peu que l'aile gauche de son armée ne fût taillée en pièces : de trois généraux auxquels il laissa ses troupes, Zela-Christ, qui avoit pris la place de Ras-Zela-Christ, envoyé par le roi, pour soumettre la province d'Ambara révoltée, fut vaincu et périt dans le combat. Melca-Christ battit encore une fois l'armée impériale; les hérétiques imputèrent ce malheur à Zela-Christ; ils obtinrent de l'empereur, que le prince son frère fût dépouillé d'une partie de ses biens, et exilé : c'est ainsi qu'on récompensoit sa valeur toujours victorieuse ; on lui faisoit un crime de n'avoir point vaincu là où il n'étoit pas; on le rendoit responsable des fautes ou de l'infortune de son successeur. Après avoir ôté aux catholiques leur protecteur, on ne cessa de leur susciter des affaires, et de fatiguer l'empereur par des représentations vives sur le péril où étoit l'État, s'il ne rétablissoit promptement l'ancienne religion. Le vice-roi de Goiam se déclara pour les rebelles, et tenta d'engager dans la conspiration le prince héritier de l'empire, Faciladas: le traitre fut bientôt puni; la troisième expédition de Susneios contre les rebelles fut malheureuse, mais la quatrième réussit; huit mille périrent dans une bataille, dont l'empereur eut tout l'avantage. Les partisans de l'hérésie, saisirent cette occasion, et montrant au prince ces cadavres : *Ce n'est point*, lui dirent-ils, *des ennemis de la nation dont nous avons versé le sang, ce sont nos frères, ce sont des chrétiens; leur attachement à l'ancienne religion*

est outré, mais pardonnable à des gens grossiers et prévenus. L'empereur fut touché; l'impératrice, le prince héritier, presque toute la cour profitèrent de cette compassion; *les deux religions,* disoient-ils, *n'étoient pas si opposées, on reconnoissoit, des deux côtés, Jésus-Christ pour vrai Dieu et pour vrai homme.* L'empereur fut ébranlé, et fit publier un édit, par lequel il accordoit aux hérétiques la liberté de conscience. Le patriarche tâcha de restreindre cette liberté à ceux qui n'avoient point encore embrassé la religion romaine, et d'en faire exclure les relaps; il ne put l'obtenir. Le roi affoibli par l'âge, étonné par tant de révoltes, obsédé par sa cour, par sa famille, crut faire assez en continuant de protéger les catholiques; il ne rétracta point la profession qu'il avoit faite si solennellement de la foi romaine; il fut fidèle à la grâce de sa conversion jusqu'à sa mort, qui arriva avant la fin du troisième mois depuis la publication de l'édit de tolérance.

Faciladas son fils lui succéda, et prit le même nom que son père avoit porté, Seltan-Seghed: il fit d'abord éclater son aversion pour la religion romaine; on ôta aux missionnaires les églises; les principaux des catholiques furent condamnés à la mort ou à l'exil: du nombre de ces derniers, étoit le secrétaire d'État, qui avoit toute la confiance du dernier empereur. Zela-Christ, oncle de l'empereur, fut amené devant lui, chargé de chaînes: Faciladas lui offrit de le rétablir dans ses dignités, de le mettre à la tête de ses armées, s'il vouloit renoncer à la religion romaine. Le généreux confesseur de Jésus-Christ, plus grand dans ce

moment que dans les jours de ses triomphes, refusa des offres si éblouissantes; il entendit avec joie prononcer l'arrêt de sa mort. Faciladas ne voulut pas qu'il fût exécuté, il se contenta de reléguer ce grand homme dans une solitude fort éloignée : on ne tarda pas à chasser le patriarche et les Jésuites. Apollinaire d'Almeida, évêque de Nicée, et sept Jésuites, résolus de s'exposer à la mort la plus cruelle, plutôt que d'abandonner les fidèles, demeurèrent dans l'Ethiopie, et se dispersèrent : la violence de la persécution n'empêcha pas le fruit de leurs travaux; ils donnèrent à l'Église de nouveaux catholiques, dont les persécuteurs firent des martyrs : les missionnaires reçurent eux-mêmes, en mourant pour la foi, la récompense de leur zèle. Gaspard Paès et Jean Pereira, furent martyrisés, l'an 1635; l'évêque de Nicée, et les pères Hyacinthe Franceschi et François Rodriguez, eurent le même bonheur, l'an 1638.

Bruno Bruni et Louis Cardeira, finirent par un glorieux supplice, leur course apostolique, l'an 1640 : le père Bernard de Noguera resta long-temps seul prêtre catholique, et suivit enfin au martyre, le prince Zela-Christ, l'an 1653.

Faciladas avoit pris des mesures certaines pour empêcher qu'aucun prêtre catholique n'entrât dans ses États; la congrégation de la propagande tenta deux fois d'y faire passer des Capucins : de sept qu'elle envoya d'abord, le père Cassien, de Nantes, et Agathange, de Vendôme, pénétrèrent jusqu'à la cour de l'empereur, et furent incontinent mis à mort; deux furent massacrés, sur la route, par des voleurs; trois,

qu'on envoya ensuite, furent décapités par l'ordre du bacha turc de Suaquen, auquel Faciladas avoit demandé leurs têtes. Les moines d'Ethiopie, principaux auteurs de la persécution, se crurent tout permis : après l'expulsion des catholiques, ils irritèrent l'empereur, qui tourna contre eux la fureur qu'ils avoient allumée contre les catholiques, il en fit périr sept mille.

Faciladas, né l'an 1607, étoit monté sur le trône, l'an 1632, il avoit pris le nom de *Seltan-Seghed*, que portoit aussi son père; Juste, son fils aîné, lui succéda : Jean, son frère, régnoit en 1675, sous le nom d'*Aclaf-Seghed*. Jésus, fils de Jean, commença de régner, l'an 1680, sous le nom d'*Adiam-Seghed*. Le père Charles de Brévedent, Jésuite français, entreprit, vers l'an 1700, de porter la *foi* dans l'Ethiopie; il mourut avant que d'y être arrivé. M. Poncet, médecin français, qui l'accompagnoit, et qui a écrit la relation de son voyage, fait un beau portrait de l'empereur d'Ethiopie : c'est, dit-il, l'homme de son royaume le mieux fait; il a l'air d'un héros, l'esprit vif, pénétrant, l'humeur douce, affable; il aime les sciences et les beaux-arts, mais sa passion est pour la guerre : intrépide, et toujours à la tête de ses troupes, toujours victorieux, il a conquis le royaume d'Agave, et repoussé les Galles dans leurs montagnes; il est inviolablement attaché à la justice, et son exactitude tient tous les juges dans le devoir : cette exactitude ne va pas jusqu'à la rigueur; sa clémence modère sa justice : *il faut* (c'est sa maxime) *qu'un prince chrétien soit avare*

du sang des chrétiens. Les crimes étoient rares sous son règne, et il ne les punissoit qu'après bien des recherches et de soigneuses informations; ses sujets le craignoient, et l'aimoient jusqu'à l'adoration. Ce grand prince fit paroître à M. Poncet, du penchant pour la religion romaine, et un grand désir de s'instruire; il regretta surtout le père de Brédevent: ce prince avoit quarante et un ans en 1699, et sa santé étoit affoiblie; on ne sait pas quand il a cessé de régner. Les pères Liberat, Veis, Pié de Zerbe, et Samuel de Bienno, religieux allemands de l'ordre de S. François, envoyés par le pape Clément XI, en Ethiopie, trouvèrent, en 1714, Juste, successeur de Jésus, sur le trône: peut-être régnoit-il depuis plusieurs années. Il reçut favorablement les missionnaires; il leur promit de les défendre aux dépens de sa vie, et il leur a tenu parole, comme on va le voir. Il étoit charmé de leur pauvreté, et du refus constant des biens qu'il leur offroit; il leur défendit seulement de prêcher publiquement, dans la crainte d'émouvoir le peuple: *L'ouvrage*, disoit-il, *que nous entreprenons est difficile, il demande du temps, du ménagement, et de la patience; Dieu n'a pas créé le monde en un instant, mais en six jours.* Les missionnaires firent quelques conversions; mais les moines s'aperçurent bientôt du dessein de ces étrangers, et de l'inclination du roi pour eux: on fit passer les religieux européens pour les ennemis déclarés de la mère de Dieu; on osa répandre contre eux les plus noires calomnies; entre autres, que le pain qu'ils consacroient à la messe, étoit fait de la moelle de chiens et de porcs;

que

que ces incirconcis ne songeoient qu'à s'emparer de l'Ethiopie. Les calomnies ont leur effet, la sédition devient presque générale ; on parle de déposer l'empereur, on l'empoisonne ; le poison lui cause une paralysie universelle ; on le chasse du palais. Fidèle à sa parole, il avoit fait conduire les missionnaires, par une nombreuse escorte, dans un lieu de sûreté : la fureur du peuple, à qui l'on avoit enlevé ses victimes, s'augmenta ; il couronna un jeune homme de la maison royale, nommé *David*. Le nouvel empereur fit ramener les missionnaires à Gondar, capitale d'Ethiopie ; ils y arrivèrent le 17 février 1718 : le 2 de mars, David les condamna à être lapidés. On leur offrit la vie s'ils vouloient renoncer à la religion romaine ; ils rejetèrent avec horreur cette proposition : l'empereur fut touché de leur fermeté, se contenta de les exiler ; mais les saints religieux s'offrirent sans peine à mourir, ils furent lapidés le 3 de mars 1718. Un prêtre éthiopien jeta la première pierre, en criant : *Maudit, excommunié de la sainte Vierge, qui ne jettera pas cinq pierres sur ses ennemis.*

On a donné d'abord en Europe, le nom de *Prêtre-Jean* à l'empereur d'Ethiopie : on ne fut pas longtemps à reconnoître combien cette erreur étoit grossière, et que l'empire du Prêtre-Jean avoit été dans l'Asie, voisine de la Chine. Scaliger et d'autres savans allèrent chercher dans le persan et dans l'arabe, l'étymologie de ce nom. Le simple et le naturel, n'est pas du goût de certains savans ; malheureusement leurs idées ne s'accordoient ni avec le persan,

ni avec l'arabe : sans s'épuiser en conjectures, ils auroient dû faire ce qu'a fait M. du Cange, chercher la vérité dans les auteurs contemporains : Guillaume de Tripoli, Albéric et Vincent de Beauvais, leur auroient appris que, vers le milieu du douzième siècle, un prêtre nestorien, nommé *Jean*, plus propre à combattre qu'à prêcher, assembla des troupes de sa secte, et leur faisant croire qu'il étoit de la race des rois mages, s'empara des Etats de Choriem-Chan son roi, qui venoit de mourir, soumit soixante-douze rois dans la haute Asie, et étendit sa domination dans les Indes et dans la Tartarie. Il envoya, l'an 1165, des ambassadeurs à Manuel, empereur d'Orient, et à Frédéric, empereur d'Occident. David Ungean, son frère, lui succéda, et fut détrôné par le fameux Gengis-Kan. Le prêtre conquérant, n'avoit pas appris de Jésus-Christ, mais de Mahomet, cette étrange manière de convertir les infidèles ; l'Eglise s'est établie, et elle s'étend par d'autres moyens. Un esclave convertit les Ethiopiens, une captive soumet à la foi les Ibériens, une autre captive procura le même bonheur à l'Arménie ; ces personnes, que Dieu choisit dans un état bas et vil en apparence, font respecter leur vertu, et aimer l'Evangile qui la leur a inspirée. Ne voyons-nous pas des hommes apostoliques marcher après les apôtres, à travers les croix, aussi pauvres qu'eux, triompher comme eux de l'orgueil, de la volupté, et des préventions de leurs ennemis ? ils manquent de tout, et ils exécutent ce que toute la puissance du monde n'exécuteroit pas ; ils gagnent les cœurs, et les sou-

mettent à la pratique de l'Evangile de Jésus-Christ. Les champs qu'ils ont arrosé de leurs sueurs, ne sont souvent fertiles qu'après avoir été arrosés de leur sang : c'est ainsi que l'Eglise catholique a fait adorer, dans tous les temps, la croix du Sauveur à tant de nations différentes.

Addition. Vers l'an 1555, le roi de Portugal pressa le pape de choisir pour l'Ethiopie un patriarche et des évêques dans la compagnie de Jésus : le choix qu'il en fit, et l'occasion qu'on eut de le faire, ne se peuvent bien entendre, si nous ne reprenons les choses de plus haut.

Les peuples d'Ethiopie, qui se nomment aujourd'hui *Abissins*, sont des plus anciens fidèles qu'il y ait dans la chrétienté : ils reçurent la foi, dès les premiers temps, de l'apôtre S. Mathieu, et de l'eunuque de la reine Candace, qui fut baptisé par Philippe le diacre, ainsi qu'il est rapporté dans les Actes des Apôtres; mais avec le temps ils quittèrent la loi de Jésus-Christ pour celle de Moïse, ou plutôt ils confondirent ces deux loix ensemble, jusqu'à se faire circoncire et baptiser; de sorte que voulant être chrétiens et juifs tout à la fois, ils n'étoient véritablement ni l'un, ni l'autre; ils reconnoissoient le patriarche d'Alexandrie pour leur chef en matière de religion, et c'est de sa main qu'ils recevoient leur abouna, ou leur grand prêtre. Ils embrassèrent avec les Cophtes d'Egypte les hérésies de Dioscore et d'Eutychès : d'ailleurs, étant mêlés parmi les mahométans et les idolâtres, ils prenoient, tous les jours, quelque chose du mahométisme et du paga-

nisme, et on peut dire que leur religion étoit un mélange de toutes les sectes : ils n'avoient, au reste, nulle communication avec Rome, et à cause de la distance des lieux, et à cause que les Grecs leur inspiroient beaucoup de haine contre l'Eglise latine.

Quand les Portugais, dans la navigation qu'ils firent aux Indes orientales, découvrirent la partie de l'Ethiopie, ou plutôt le royaume des Abissins, qui est sous l'obéissance du Prêtre-Jean, nom que, par une erreur populaire qui s'est introduite en Europe, on donne à un des souverains de l'Afrique, le prince qui régnoit alors chez les Abissins, étoit un jeune prince appelé *David*, naturellement sage et vertueux; il fut instruit par les Portugais, des mystères de la foi, et il ouvrit tellement les yeux à la vérité, que ne voulant plus reconnoître le patriarche d'Alexandrie, il écrivit au souverain pontife de Rome, Clément VII, qui gouvernoit l'Eglise en ce temps-là, et lui rendit obéissance, par une ambassade solennelle, dans l'assemblée de Boulogne, en présence de Charles-Quint, qui venoit d'être couronné empereur.

David étant mort, son fils et son successeur, nommé *Claude*, qui avoit été élevé dans la religion romaine, et qui étoit homme de bon sens, crut que la foi ne pourroit s'étendre ni s'affermir en son royaume, si le pape n'y envoyoit un patriarche et des évêques. Comme il avoit fait amitié avec Jean III, roi de Portugal, qui l'avoit assisté de troupes et

d'argent contre le roi de Zeilan Gradamète, il le pria de lui procurer ces secours spirituels du côté de Rome. Jean III entreprit l'affaire avec beaucoup de chaleur; mais les troubles de l'Eglise en retardèrent toujours l'exécution, et ce ne fut que sous le pontificat de Jules III, que la chose se fit enfin de la manière que je vais dire.

Le roi de Portugal écrivit à S. Ignace, et lui demanda des hommes qu'il pût proposer au pape pour le patriarchat et pour les évêchés d'Éthiopie. Le seul titre de patriarche et d'évêque fit trembler le père; mais ayant fait réflexion qu'un patriarchat et des évêchés de cette nature étoient plutôt des croix que des dignités, et que cela n'avoit point de conséquence, il se rassura, et consentit même à tout ce que le prince voulut: il lui nomma trois pères d'une capacité profonde, et d'une vertu éminente, Jean Nugnez, André Oviedo, et Melchior Carnero, sans déterminer néanmoins lequel seroit patriarche, quoiqu'il eût envie que ce fût Nugnez, et qu'il le fît, ce semble, un peu plus valoir que les deux autres: il se déclara seulement sur un article, c'est qu'il étoit à propos que ceux qui seroient évêques succédassent au patriarche en cas de besoin.

Nugnez qui avoit travaillé plusieurs années en Afrique, à la délivrance des esclaves et à la conversion des renégats, étoit à Lisbonne, où il avoit fait un voyage pour chercher de quoi racheter les chrétiens que le roi d'Alger avoit enlevés au roi de Fez, en les chassant de son royaume. Dès qu'il sut la nouvelle qui le regardoit, il écrivit fortement à

Rome pour rompre les mesures qu'on avoit prises sans le consulter : il mandoit au père Iguace, qu'il ne refusoit pas la mission d'Éthiopie, mais qu'il ne pouvoit se résoudre d'y aller avec une mitre, et qu'il aimeroit beaucoup mieux être le reste de ses jours à la chaîne, parmi les esclaves de Barbarie.

Il le conjuroit ensuite, par les plaies de Jésus-Christ crucifié, de ménager sa foiblesse, et de ne le pas charger d'un fardeau qui seroit peut-être la cause de sa damnation. Nugnez ajoutoit, que si son bon père ne vouloit point se relâcher, il lui envoyât du moins sa volonté par écrit, afin qu'un ordre signé de sa main le consolât et le soutînt dans les rencontres.

Carnero qui étoit à Rome, et Oviedo qu'on y appela de Naples, ne firent pas moins de résistauce; ils voulurent plaider eux-mêmes leur cause devant le pape. Quelque pénibles que fussent les dignités qu'on leur destinoit, elles leur paroissoient encore plus éclatantes que pénibles, et l'éclat leur en donnoit de l'horreur. Quoique le père Ignace eût d'autres pensées, il ne laissa pas de louer leur modestie, et il fut bien aise de voir que tous trois eussent besoin, en cette occasion, d'un commandement absolu du vicaire de Jésus-Christ.

Il leur fit néanmoins entendre, que tout l'honneur, tout le revenu de ces prélatures consistoit dans de grands travaux, dans des périls continuels par terre et par mer, dans la pauvreté, et peut-être dans le martyre. Jules III fut si touché de la conduite du père et de celle des enfans, qu'il dit publi-

quement devant tous les cardinaux : qu'on voyoit enfin ce que les Jésuites prétendoient en ce monde, puisque d'un côté, ils renonçoient aux mitres qui étoient plus éclatantes qu'onéreuses ; et que d'un autre, ils acceptoient celles qui n'avoient pour apanage que le travail et la souffrance.

Bien que le père Ignace ne crût aucun des trois pères capables d'abuser de l'autorité patriarchale, il lui sembla que pour engager celui qui seroit patriarche à faire mieux son devoir, il falloit qu'un commissaire apostolique résidât à Goa, et qu'il visitât le patriarche de temps en temps, pour observer sa conduite de plus près.

Dom Alphonse d'Alencastre, grand commandeur de l'ordre de Christ, et ambassadeur du Portugal, avoit reçu une lettre du roi son maître, par laquelle il étoit chargé de favoriser auprès du pape tous les desseins du général des Jésuites, et ce fut le père Louis Gonzalez qui apporta cette lettre en venant à Rome. Le roi déclaroit à dom Alphonse, par la même lettre, combien il avoit de confiance en ce père. Comme le général s'aperçut que l'ambassadeur négligeoit un peu l'affaire de la mission d'Éthiopie, il ordonna au père Louis Gonzalez de le presser, et même de lui rendre pour cela visite, de trois en trois jours ; ce que ce père fit si régulièrement durant trois mois, qu'on disoit dans Rome, par raillerie, que Gonzalez revenoit à l'ambassadeur de Portugal comme une fièvre tierce.

Ces empressemens du côté des pères ne furent pas inutiles ; Dom Alphonse poussa l'affaire vivement,

et la termina en peu de temps, malgré les longueurs de la cour de Rome. Le pape nomma Nugnez patriarche d'Ethiopie, suivant la demande du roi de Portugal, qui avoit découvert l'inclination du père Ignace; il lui envoya peu de temps après le pallium, avec des droits et des pouvoirs absolus, non-seulement dans l'Ethiopie, mais aussi dans toutes les provinces circonvoisines. Il fit Oviedo évêque de Nicée, Carnero évêque d'Hierapolis, et déclara l'un et l'autre successeurs du patriarche. Enfin il donna le titre et l'autorité de commissaire apostolique au père Gaspar Barzée, que le père Ignace avoit nommé à l'ambassadeur, et qui étoit alors recteur du collége de Goa. Le père Ignace donna au patriarche et aux deux évêques dix compagnons bien choisis; et quand ils partirent tous pour l'Ethiopie, il écrivit au roi des Abissins la lettre suivante :

Mon seigneur en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Je souhaite à votre altesse la grâce, le salut,
» et l'abondance des dons spirituels. Le sérénissime
» roi de Portugal, poussé par le zèle de la gloire du
» saint nom de Dieu, et du salut des ames que Jésus-
» Christ a rachetées de son sang, m'a témoigné,
» plus d'une fois, qu'il seroit bien aise que je nom-
» masse douze religieux de notre petite compagnie,
» qu'on appelle de Jésus, pour passer dans les États
» de votre altesse, et entre lesquels il y eût un
» patriarche et deux évêques. J'ai exécuté les or-
» dres de ce prince, par la reconnoissance que nous

» lui devons pour toutes les grâces dont il a com-
» blé notre compagnie, et par la vénération que
» nous avons tous pour un si grand roi.

» J'ai suivi exprès le nombre qui représente la
» société de Notre-Seigneur et de ses apôtres, en
» choisissant, outre le patriarche, douze prêtres
» de notre corps, qui sacrifiassent leurs vies pour
» le salut de vos sujets; et je l'ai fait d'autant
» plus volontiers, que moi et les miens nous nous
» sentons plus portés au service d'un prince comme
» vous, qui, parmi tant de nations ennemies du nom
» chrétien qui vous environnent, vous efforcez, à
» l'exemple de vos ancêtres, de maintenir et d'aug-
» menter dans votre empire, la religion de Jésus-
» Christ.

» Ces bonnes intentions et ces louables efforts de
» votre altesse, avoient besoin, en effet, du se-
» cours des pères et des pasteurs spirituels, par le
» ministère desquels l'Eglise d'Ethiopie reçut et la
» puissance légitime, dérivée du saint Siége apos-
» tolique, et la pure doctrine de la foi chrétienne,
» car ce sont là les deux clefs du royame du ciel,
» que Notre-Seigneur Jésus-Christ promit d'abord à
» S. Pierre, et qu'il lui confia ensuite.

» Il les lui promit seulement, quand il lui dit,
» ainsi que nous lisons dans l'évangéliste S. Ma-
» thieu : *Je vous dis que vous êtes Pierre, et sur*
» *cette pierre je bâtirai mon Église, et je vous*
» *donnerai les clefs du royaume du ciel; et tout*
» *ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le*
» *ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre*

» *sera délié dans le ciel.* Il les lui donna effective-
» ment, lorsqu'après être ressuscité, et avant que
» de monter au ciel, il lui dit, comme assure
» l'évangéliste S. Jean : *Paissez mes brebis.* Par ces
» paroles, le Fils de Dieu lui commit, non une partie
» du troupeau, mais le troupeau tout entier, avec
» une plénitude de puissance beaucoup plus ample
» que celle qu'il communiqua aux autres apôtres ;
» ce que le Seigneur semble avoir figuré par le pro-
» phète Isaïe, lorsque, parlant du grand prêtre
» Eliacim : *Je vous donnerai*, dit-il, *la clef de la*
» *maison de David; elle ouvrira, et il n'y aura*
» *personne qui ferme : elle fermera, et il n'y aura*
» *personne qui ouvre.* Ce symbole est la figure de
» S. Pierre et de ses successeurs ; et les clefs qui
» sont le signe d'un domaine plein et absolu, mar-
» quent la puissance du siége de Rome.

» Cela étant ainsi, votre altesse doit bien rendre
» grâces au ciel de ce que, sous son règne, Notre-
» Seigneur a voulu envoyer à des nations égarées, de
» véritables pasteurs qui dépendent du souverain
» pasteur des fidèles, et qui ont reçu du vicaire de
» Jésus-Christ tout ce qu'ils ont de pouvoir ; et ce
» n'est pas sans sujet que votre père et votre aïeul
» avoient de la peine à prendre un patriarche de la
» main du patriarche d'Alexandrie : un membre sé-
» paré du corps n'en reçoit ni vie, ni mouvement ;
» ainsi le patriarche d'Eygpte, soit qu'il fasse sa ré-
» sidence dans Alexandrie, ou dans le Caire, étant
» schismatique séparé du saint Siége apostolique,
» et du souverain pontife, chef de toute l'Eglise,

» ne peut ni recevoir, pour lui-même, ni commu-
» niquer à personne la vie de la grâce et l'autorité
» pastorale.

» Car enfin il n'y a qu'une Église catholique, et il
» ne se peut pas faire qu'une Église dépende du pon-
» tife de Rome, et l'autre de celui d'Alexandrie.
» Comme l'époux est unique, l'épouse est unique
» aussi; et c'est d'elle que Salomon, représentant la
» personne de Jésus-Christ, a dit dans les canti-
» ques : *Ma colombe est une.* Le prophète Osée
» en a parlé au même sens : *Les enfans d'Israël et*
» *de Juda s'assembleront, et n'auront qu'un chef.*
» S. Jean a dit, long-temps après, dans le même es-
» prit : *Il n'y aura qu'une bergerie et qu'un pas-*
» *teur.* Il n'y avoit qu'une arche de Noé, hors de
» laquelle personne ne se sauva du déluge, ainsi que
» nous lisons dans la Genèse : il n'y avoit qu'un
» tabernacle bâti par Moyse; qu'un temple à Jéru-
» salem, construit par Salomon, où l'on sacrifioit
» et où l'on adoroit; qu'une synagogue, dont les
» jugemens fussent légitimes.

» Toutes ces choses figuroient l'unité de l'Eglise,
» hors de laquelle il n'y a rien de bon; car, quicon-
» que ne sera pas uni à ce corps mystique, ne re-
» cevra point du chef, qui est Jésus-Christ, la
» grâce divine qui vivifie l'ame, et qui la dispose
» à la félicité éternelle. C'est pour déclarer cette
» unité, qu'on chante dans le symbole contre quel-
» ques hérétiques : *Je crois l'Église, une, sainte,*
» *catholique et apostolique;* et les saints conciles
» ont condamné d'erreur l'opinion de ceux qui sou-

» tenoient que les Églises particulières d'Alexandrie
» ou de Constantinople, étoient de vraies Eglises
» sans être unies au pontife romain, le commun
» chef de l'Eglise catholique, et d'où sont descen-
» dus successivement tous les papes depuis S. Pierre
» qui, au rapport de S. Marcel, martyr, choisit le
» siége de Rome, par l'ordre de Jésus-Christ, et
» le cimenta de son propre sang.

» Ces papes ont été tenus sans controverse pour
» les vicaires de Jésus-Christ, par tant de saints
» docteurs grecs, latins, et de toutes nations; ils
» ont été reconnus par des anachorètes, par des
» évêques, et par d'autres confesseurs illustres en
» sainteté; enfin ils ont été autorisés par une infi-
» nité de miracles, et par le sang d'un nombre in-
» croyable de martyrs, morts dans l'union, et pour
» la foi de la sainte Eglise romaine.

» Ce fut donc, avec raison, que dans le concile
» de Calcédoine, tous les évêques s'écrièrent, d'une
» commune voix, en saluant le pape Léon: *très-*
» *saint, apostolique, universel;* et que, dans celui
» de Constance, on fulmina anathème contre ceux
» qui nioient la primatie et l'éminence du pontife
» de Rome sur toutes les Eglises du monde: ces
» décrets si formels et si authentiques sont encore
» confirmés par l'autorité du concile de Florence,
» qui se célébra sous Eugène IV, et où les Grecs,
» les Arméniens, les Jacobites, et d'autres nations
» assistèrent. *Nous définissons*, disent les pères de
» ce concile, *que le saint Siége apostolique, et le*
» *pontife de Rome tiennent la primatie sur toutes les*

» *Églises de l'Univers; que le pape est le successeur de*
» *S. Pierre, le véritable vicaire de Jésus-Christ,*
» *le chef de toute l'Église, le père et le docteur*
» *de tous les fidèles, et que Notre-Seigneur Jésus-*
» *Christ, lui a donné en la personne de S. Pierre,*
» *un plein pouvoir d'instruire, de diriger, et de*
» *gouverner l'Église universelle.*

» C'est donc à bon droit que le sérénissime
» roi David, père de votre altesse, reconnut
» autrefois, par une ambassade solennelle, l'Eglise
» romaine pour la mère et pour la maîtresse de
» toutes les Eglises. Entre plusieurs belles actions
» que vous avez faites l'un et l'autre, il y en a deux
» très-illustres, dont la mémoire sera immortelle,
» et dont vos peuples doivent rendre à Dieu d'éter-
» nelles actions de grâces. Votre père est le premier
» roi des Abissins, qui s'est mis pour toujours sous
» l'obéissance de celui qui tient la place de Jésus-
» Christ sur la terre; et vous êtes le premier qui
» avez attiré en vos États un véritable patriarche,
» fils légitime du saint Siége, et nommé par le vi-
» caire de Jésus-Christ.

» Car, si on doit compter pour une insigne fa-
» veur, comme c'en est une, en effet, d'être uni
» au corps mystique de l'Eglise catholique, qui
» est vivifiée et dirigée par le Saint-Esprit, et en la-
» quelle le même Esprit enseigne toutes les vérités,
» selon le témoignage de l'évangéliste; si c'est un
» grand bien que d'être éclairé de la lumière d'une
» saine doctrine, et de s'appuyer sur les fondemens
» de l'Eglise que l'apôtre S. Paul, écrivant à Timo-

» thée, appelle *la maison de Dieu*, la colonne et la
» base de la vérité, et à laquelle Notre-Seigneur
» Jésus-Christ promit une assistance éternelle,
» quand il dit à ses apôtres : *Je suis avec vous jus-*
» *qu'à la consommation des siècles*, comme nous
» lisons dans l'Evangile de S. Mathieu. Ces nations
» ont sans doute de quoi remercier Dieu Notre-
» Seigneur et notre créateur, dont la Providence
» s'est servi de votre père et de vous, pour leur
» faire une telle grâce; et leur reconnoissance doit
» d'autant plus éclater, qu'ayant lieu de se pro-
» mettre que les avantages temporels suivront les
» bénédictions spirituelles, on verra bientôt vos en-
» nemis abattus, et votre empire augmenté par cette
» réunion à l'Eglise.

» Les prêtres que l'on vous envoie sont tous, à la
» vérité, mais principalement le patriarche et les
» deux évêques, d'une vertu reconnue, éprouvés
» dans notre compagnie en toutes choses, et choi-
» sis pour une si importante fonction, tant à
» cause de leur doctrine orthodoxe, que de leur
» parfaite charité. Ils ne manquent pas aussi de cou-
» rage ni d'ardeur pour s'acquitter de leur mi-
» nistère, dans l'espérance qu'ils ont de travailler
» utilement pour la gloire de Dieu, pour la conver-
» sion des ames, et pour le service de votre altesse;
» car ils sont épris de l'amour du salut des hom-
» mes, et du désir d'imiter, en quelque manière, le
» Fils de Dieu, qui a souffert volontairement la mort
» pour racheter le genre humain de la damnation
» éternelle, et qui dit par la bouche de l'évangé-

» liste : *Je suis le bon pasteur ; le bon pasteur donne*
» *sa vie pour ses brebis.*

» Le partriarche et les autres, que l'exemple du » Sauveur anime, viennent tout disposés à secou- » rir les ames par leurs conseils, par leurs travaux, » et même par leur mort, s'il en est besoin. Plus » votre altesse leur communiquera le fond de son » cœur, et traitera familièrement avec eux, plus » elle en tirera, comme j'espère, de consolation » intérieure : au reste, pour ce qui regarde la » créance que l'on doit à ce qu'ils diront en parti- » culier ou en public, votre altesse n'ignore pas » que les paroles de ces missionnaires, envoyés du » saint Siége, et surtout celles du patriarche, ont » l'autorité apostolique, et qu'il faut, en quelque » sorte, les croire tous, comme l'Eglise dont ils sont » les interprètes.

» Et, parce que tous les fidèles de Jésus-Christ » doivent s'attacher aux sentimens de l'Eglise, » obéir à ses ordonnances, et la consulter s'il se » rencontre quelque chose d'ambigu ou d'obscur, » je ne doute pas que votre piété ne vous porte à » faire un édit, qui oblige tous vos sujets de suivre, » sans aucune résistance, les ordres et les réponses, » tant du patriarche, que de ceux qu'il substituera » en sa place. Le Deutéronome nous apprend que » c'étoit la coutume chez les Juifs, dans les contro- » verses et les difficultés qui survenoient, d'avoir » recours à la synagogue qui étoit la figure et » l'avant-courrière de l'Eglise chrétienne. C'est pour » cela que Jésus-Christ dit dans l'Evangile : *Les*

» *scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de*
» *Moïse.* Le sage enseigne le même dans les pro-
» verbes : *Ne négligez pas les préceptes de votre*
» *mère ;* cette mère, c'est l'Eglise. Et ailleurs :
» *Ne passez point les bornes que vos pères vous ont*
» *prescrites ;* ces pères, ce sont les prélats de
» l'Eglise. Enfin, Jésus-Christ veut qu'on défère
» à son Eglise avec une entière soumission, et voici
» ses paroles que nous lisons en S. Luc : *Celui qui*
» *vous écoute, m'écoute ; et celui qui vous méprise,*
» *me méprise ;* et en S. Mathieu : *S'il n'écoute pas*
» *l'Église, qu'il soit, à votre égard, comme un*
» *païen et un publicain....*

» D'où il s'ensuit qu'il ne faut pas écouter ceux
» qui disent quelque chose qui n'est pas conforme
» au sens et à l'interprétation de l'Église catholi-
» que, puisque S. Paul nous en avertit dans l'épître
» aux Galates, par ces paroles : *Mais quand nous*
» *vous annoncerions nous-mêmes, ou qu'un Ange du*
» *ciel vous annonceroit un Évangile différent de*
» *celui que nous vous avons déjà annoncé, qu'il soit*
» *anathème* : enfin le témoignage des saints doc-
» teurs, les canons des conciles, le consentement
» et la pratique de tous les fidèles, prouvent évi-
» demment cette vérité.

» Le patriarche et ses compagnons sont dans le
» dessein de rendre à votre altesse tous les hon-
» neurs et toutes les soumissions qu'on lui doit,
» et d'avoir même pour elle tous les égards que
» la piété leur pourra permettre. Pour nous, qui
» demeurons en ces pays de l'Europe, votre altesse

» peut

» peut s'assurer que tout ce que nous sommes de
» notre compagnie, nous serons toujours prêts à la
» servir en tout selon Dieu. Nous continuerons nos
» prières et nos sacrifices, afin que le ciel conserve
» votre personne royale et tout votre empire, dans le
» saint service de Jésus-Christ, et qu'il vous fasse la
» grâce de passer de telle sorte par les biens du
» temps, que vous ne perdiez pas les biens de l'éter-
» nité. Que le Seigneur nous donne à tous des lu-
» mières pour connoître clairement sa très-sainte
» volonté, et des forces pour l'exécuter comme
» il faut ».

De Rome, le 28 février 1555.

L'empire d'Ethiopie comprend une vaste étendue de pays; il est composé de plusieurs royaumes: celui de Tigré, dont le vice-roi s'appelle *Gaurekos*, a vingt-quatre principautés dans sa dépendance; ce sont autant de petits gouvernemens. Le royaume d'Agau est une des nouvelles conquêtes de l'empereur; c'étoit auparavant une république, qui avoit ses loix et son gouvernement particulier. L'empereur d'Ethiopie a toujours deux armées sur pied; l'une sur les frontières du royaume de Nerea, et l'autre sur celles du royaume de Goyame, où sont les plus riches mines d'or. On porte à Gondar, ville capitale de l'Ethiopie, tout ce qu'on retire de ces mines; on le purifie, et on le met en lingots, qu'on porte dans le trésor impérial, d'où il ne sort que pour le payement des troupes, et pour les dépenses de la cour.

L'empereur est maître absolu de tous les biens de

ses sujets ; il les ôte et les donne comme bon lui semble : quand le chef d'une famille meurt, il s'empare de tous ses biens immeubles, dont il laisse les deux tiers à ses enfans ou à ses héritiers ; il dispose de l'autre tiers en faveur d'un autre, qui devient par là son feudataire, et qui est obligé de le servir à la guerre, à ses dépens, et de lui fournir des soldats à proportion des biens qu'il lui donne ; ce qui fait que ce prince, qui a un nombre presque infini de ces feudataires, peut mettre de puissantes armées sur pied, en peu de temps, et à peu de frais.

Il y a dans toutes les provinces des contrôles où l'on tient un registre exact de tous les biens qui reviennent au domaine impérial par la mort du possesseur, et qui sont donnés ensuite à des feudataires. Voici la manière dont l'empereur les met en possession de ces biens : il envoie à celui qu'il a choisi pour être son feudataire, un bandeau de taffetas, sur lequel sont écrits ces mots en lettres d'or : *Jésus, empereur d'Ethiopie, de la tribu de Juda, lequel a toujours vaincu ses ennemis.* L'officier qui porte cet ordre de l'empereur, attache lui-même, en cérémonie, ce bandeau au front du nouveau feudataire, et va ensuite, accompagné de trompettes, de timbales et d'autres instrumens, et de quelques cavaliers, le mettre en possession des biens dont le prince vient de le gratifier.

Les pluies durent six mois en Ethiopie ; elles commencent au mois d'avril, et ne cessent qu'à la fin de septembre : pendant les trois premiers mois, les jours sont sereins et beaux ; mais dès que le soleil se

couche, il pleut jusqu'à ce qu'il se lève, ce qui est accompagné ordinairement de tonnerres et d'éclairs. On a cherché long-temps la cause du débordement du Nil, qui se fait, tous les ans, si régulièrement en Egypte; on l'a attribuée mal à propos à la fonte des neiges, car je ne crois pas qu'on en ait jamais vu en Ethiopie. Il n'en faut point chercher d'autre cause que ces pluies, qui sont si abondantes, qu'il semble que ce soit un déluge d'eau qui tombe : les torrens s'enflent alors extraordinairement, et entraînent avec eux de l'or beaucoup plus pur que celui qu'on tire des mines; les paysans le ramassent avec un grand soin.

Il n'y a guères de pays plus peuplé, ni plus fertile que l'Ethiopie : toutes les campagnes, et les montagnes mêmes, qui sont en grand nombre, sont cultivées; on voit des plaines entières couvertes de cardamomum et de gingembre, qui a une odeur très-agréable : la plante en est quatre fois plus grande que ne l'est celle des Indes. La multitude des grandes rivières qui arrosent l'Ethiopie, et qui sont toujours bordées de lis, de jonquilles, de tulipes, et d'une infinité d'autres fleurs que je n'ai pas vues en Europe, rendent ce pays délicieux : les forêts sont remplies d'orangers, de citronniers, de jasmins, de grenadiers, et de plusieurs autres arbres couverts de très-belles fleurs, qui répandent une odeur merveilleuse : on y trouve un arbre qui porte une espèce de roses beaucoup plus odoriférantes que les nôtres.

J'ai vu en ce pays-là un animal extraordinaire; il n'est guères plus gros qu'un de nos chats; il a le

visage d'un homme et une barbe blanche ; sa voix est semblable à celle d'une personne qui se plaint. Cet animal se tient toujours sur un arbre, et on m'a assuré qu'il y naît et qu'il y meurt ; il est si sauvage qu'on ne peut l'apprivoiser. Quand on en a pris quelqu'un qu'on veut élever, quelque soin qu'on se donne, il dépérit et meurt de mélancolie : on en tira un en ma présence, qui s'attacha à une branche d'arbre, en s'entrelaçant les jambes l'une dans l'autre, et qui mourut quelques jours après.

L'empereur, avant de se mettre en campagne, fait publier le jour de son départ, et dresser ses tentes dans une grande plaine, à la vue de la ville de Gondar ; elles sont toutes magnifiques : celle où loge l'empereur est de velours rouge, brodée d'or. Trois jours après, ce prince fait porter par toute la ville ses deux grandes timbales d'argent, monte à cheval, et se rend à Arringon, où est le rendez-vous de toute l'armée.

Le palais d'Arringon n'est pas moins magnifique que celui de Gondar ; en l'absence du prince, on y laisse quatre à cinq mille hommes pour y garder la couronne : cette garnison est commandée par un des principaux ministres, qui ne doit jamais sortir du palais.

On a été long-temps, en Europe, dans l'erreur sur la couleur et le visage des Ethiopiens ; cela vient de ce qu'on les a confondus avec les noirs de la Nubie, leurs voisins. La couleur naturelle des Ethiopiens est brune et olivâtre ; ils ont la taille haute et majestueuse, les traits du visage bien marqués, les yeux beaux et

bien fendus, le nez bien pris, les lèvres petites, et les dents blanches ; au lieu que les habitans du royaume de Sennar, ou de la Nubie, ont le nez écrasé, les lèvres grosses et épaisses, et le visage fort noir.

L'habit des personnes de qualité est une veste de soie, ou d'une fine toile de coton, avec une espèce d'écharpe : les bourgeois sont habillés de la même manière, avec cette différence qu'ils ne portent point de soie, et que la toile de coton dont ils se servent, est plus grossière : pour le peuple, il n'a qu'un caleçon de coton, et une écharpe qui lui couvre la moitié du corps. La manière de se saluer en Ethiopie est fort particulière ; on se prend la main droite les uns aux autres, et on se la porte mutuellement à la bouche ; on prend aussi l'écharpe de celui qu'on salue, et on se l'attache autour du corps ; ce qui fait que ceux qui ne portent point de vestes, sont demi-nus quand on les salue.

La ville d'Emfras n'est pas si grande que Gondar, mais elle est plus agréable, et dans une plus belle situation; les maisons mêmes y sont mieux bâties ; elles sont toutes séparées les unes des autres par des haies vives, toujours vertes et couvertes de fleurs et de fruits, et entrémêlées d'arbres plantés à une distance égale : c'est l'idée qu'on se doit former de la plupart des villes d'Ethiopie. Le palais de l'empereur est situé sur une éminence, qui commande toute la ville.

Emfras est fameuse par le commerce des esclaves et de la civette : on y élève une quantité si prodigieuse de ces animaux, qu'il y a des marchands qui

en ont jusqu'à trois cents. La civette est une espèce de chat : on a peine à la nourrir ; on lui donne, trois fois la semaine, du bœuf cru, et les autres jours une espèce de potage au lait : on parfume cet animal, de temps en temps, de bonnes odeurs, et, une fois la semaine, on racle proprement une matière onctueuse, qui sort de son corps avec la sueur : c'est cet excrément qu'on appelle *la civette*, du nom de l'animal même ; on renferme cette matière avec soin dans des cornes de bœuf qu'on tient bien bouchées.

J'arrivai à Emfras dans le temps des vendanges, qu'on ne fait pas en automne, comme en Europe, mais au mois de février. J'y vis des grappes de raisin qui pesoient plus de huit livres, et dont les grains étoient gros comme de grosses noix ; il y en a de toutes les couleurs : les raisins blancs, quoique de très-bon goût, n'y sont pas estimés. J'en demandai la raison, et je conjecturai, par la manière dont on me répondit, que c'étoit parce qu'ils étoient de la couleur des Portugais. Les religieux d'Ethiopie inspirent au peuple une si grande aversion pour les Européens, qui sont blancs, par rapport à eux, qu'ils leur font mépriser, et même haïr tout ce qui porte cette couleur.

Emfras est la seule ville d'Ethiopie où les mahométans fassent un exercice public de leur religion, et où leurs maisons soient mêlées avec celles des chrétiens.

Les Ethiopiens n'ont qu'une femme, mais ils souhaiteroient qu'il leur fût permis d'en avoir plusieurs,

et de trouver dans l'Evangile quelque chose qui pût autoriser cette licence. Dans le temps que j'étois à Tzemba avec l'empereur, il me demanda ce que j'en pensois : je lui dis que la pluralité des femmes n'étoit ni nécessaire à l'homme, ni agréable à Dieu, puisque Dieu n'avoit créé qu'une femme pour Adam, et que c'étoit ce que Notre-Seigneur vouloit marquer, quand il dit aux Juifs que Moïse ne leur avoit permis d'avoir plusieurs femmes qu'à cause de la dureté de leur cœur; mais que cela n'avoit pas été ainsi dès le commencement. Les religieux d'Ethiopie sont fort sévères à l'égard de ceux qui entretiennent plusieurs femmes ; mais les juges laïques ont beaucoup plus d'indulgence.

Les Ethiopiens font profession du christianisme ; ils reçoivent l'Ecriture et les Sacremens ; ils croient la transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ils invoquent les Saints comme nous ; ils communient sous les deux espèces, et consacrent avec le pain levé comme les Grecs : ils observent quatre carêmes comme les Orientaux ; le grand carême, qui dure cinquante jours; celui de S. Pierre et de S. Paul, qui dure quelquefois quarante jours, et quelquefois moins, selon que la fête de Pâques est plus ou moins avancée ; celui de l'Assomption de Notre-Dame, qui est de quinze jours; et celui de l'Avent qui dure trois semaines. Dans tous ces carêmes, on ne fait usage ni d'œufs, ni de beurre, ni de fromage, et on ne mange qu'après le soleil couché ; mais on peut boire et manger jusqu'à minuit. Comme il n'y a point d'oli-

viers en Ethiopie, ils sont obligés de se servir d'une huile qu'ils tirent d'une graine du pays, et qui est assez agréable au goût: ils jeûnent encore avec la même rigueur, tous les mercredis et vendredis de l'année : la prière précède toujours le repas; une heure avant le coucher du soleil, les paysans quittent le travail pour aller à la prière, ne voulant pas manger qu'ils ne se soient acquittés de ce devoir : on ne dispense personne du jeûne. Les vieillards et les jeunes gens, même les malades y sont également obligés: on fait ordinairement communier les enfans à dix ans, et dès qu'ils ont communié, on les oblige à jeûner.

La déclaration de leurs péchés est fort imparfaite : voici la manière dont ils la font. Ils vont se prosterner aux pieds du prêtre, qui est assis, et là, ils s'accusent en général d'être de grands pécheurs et d'avoir mérité l'enfer, sans jamais entrer en aucune circonstance des péchés qu'ils ont commis. Après cette déclaration, le prêtre, tenant de la main gauche, le livre des Evangiles, et une croix de la droite, touche de la croix les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et les mains du pénitent, en récitant quelques prières; il lit ensuite l'Evangile, fait plusieurs signes de croix sur lui, lui impose une pénitence, et le renvoie.

Les Ethiopiens ont beaucoup plus de modestie et de respect dans les églises, qu'on n'en a ordinairement en Europe, ils n'y entrent que pieds nus; c'est pour cela que le pavé de leurs églises est couvert de tapis : on n'y entend ni parler, ni moucher, et on

n'y tourne jamais la tête : quand on va à l'église, il faut toujours avoir du linge blanc, autrement on en refuseroit l'entrée à ceux qui se présenteroient. Quand on donne la communion, tout le monde se retire, et il ne reste dans l'église que le prêtre et les communians : je ne sais, s'ils en usent ainsi par un sentiment d'humilité, comme se croyant indignes de participer aux divins mystères.

Leurs églises sont très-propres; on y voit des tableaux et des peintures, mais jamais de statues ni d'images en bosse. L'empereur ne laissa pas d'accepter des crucifix en relief; j'eus l'honneur de lui en présenter, avec quelques miniatures; il les baisa avec respect, et les fit mettre dans son cabinet : les miniatures étoient des images des Saints, dont il fit écrire le nom au bas, en éthiopien : c'est dans cette occasion que ce prince me dit que nous étions tous de la même religion, et que nous ne différions que par le rit. Ils font des encensemens presque continuels pendant leurs messes et pendant l'office; quoiqu'ils n'ayent pas de livres notés, leur chant est juste et agréable; ils y mêlent le son des instrumens : les religieux se lèvent, deux fois la nuit, pour chanter des pseaumes : hors de l'église, leur habit est à peu près semblable à celui des séculiers; ils n'en sont distingués que par une calotte jaune ou violette, qu'ils portent sur la tête : ces diverses couleurs distinguent leurs ordres; on les respecte beaucoup en Ethiopie.

Les Ethiopiens ont retenu des Juifs la circoncision; on circoncit l'enfant, le septième jour après sa naissance, et on le baptise ensuite, pourvu qu'il ne

soit pas en danger de mort, car alors on ne différeroit pas le baptême. La circoncision ne passe pas parmi eux pour un Sacrement, mais pour une pure cérémonie qu'on pratique, à l'imitation de Jésus-Christ, qui a bien voulu être circoncis. On m'a assuré que les papes avoient toléré cet usage de la circoncision en Ethiopie, en leur déclarant qu'on ne devoit pas croire que la circoncision fût nécessaire au salut.

Lorsque quelque Ethiopien meurt, on entend de tous côtés des cris épouvantables; tous les voisins s'assemblent dans la maison du défunt, et pleurent avec les parens qui s'y trouvent : on lave le corps mort avec des cérémonies particulières, et, après l'avoir enveloppé d'un linceul neuf de coton, on le met dans un cercueil, au milieu d'une salle, avec des flambeaux de cire; on y redouble les cris et les pleurs au son des tambours de basque : les uns prient Dieu pour l'ame du défunt, les autres disent des vers à sa louange; on s'arrache les cheveux, on se déchire le visage, et on se brûle la chair avec des flambeaux, pour marquer sa douleur. Cette cérémonie, qui est affreuse et touchante, dure jusqu'à ce que les religieux viennent lever le corps : après avoir chanté quelques pseaumes et fait les encensemens, ils se mettent en marche, tenant à la main droite une croix, et un livre de prières à la gauche : ils portent eux-mêmes le corps, et psalmodient pendant tout le chemin. Les parens et amis du défunt suivent et continuent leurs cris avec des tambours de basque; ils ont tous la tête rasée, qui est la marque du deuil,

comme je l'ai déjà dit. Quand on passe devant quelque église, le convoi s'y arrête; on y fait quelques prières; ensuite on continue son chemin jusqu'au lieu de la sépulture: là, on recommence les encensemens; on chante pendant quelque temps les pseaumes, d'un ton lugubre, et on met le corps en terre. Les personnes considérables sont enterrées dans les églises, et les autres dans les cimetières communs, où l'on plante quantité de croix, à peu près de la même manière que font les pères chartreux. Les assistans retournent à la maison du défunt, où l'on fait un festin; on s'y assemble pendant trois jours, matin et soir, pour pleurer, et on ne mange point ailleurs pendant tout ce temps-là. Après trois jours, on se sépare jusqu'au huitième jour de la mort, et, de huit en huit jours, on se rassemble pour pleurer pendant deux heures, ce qui se pratique pendant toute l'année: c'est leur anniversaire.

Duvarna est divisé en deux villes, la haute et la basse; les mahométans occupent la basse. Tout ce qui vient en Ethiopie, par la mer Rouge, passe par Duvarna: cette ville, qui a environ deux lieues de circuit, est comme le bureau et le magasin général des marchandises des Indes. Toutes les maisons sont bâties de pierres carrées; elles ont des terrasses au lieu de toits. La rivière de Moraba, qui passe au pied de cette ville, se jette dans le Tekesel; elle est peu large, mais fort rapide, et on ne peut la passer sans danger: nous employâmes deux mois et demi à nous rendre de Gondar en cette ville, où je devois attendre Mourat.

Il y a dans la ville de Heleni un très-beau monastère, et une magnifique église; elle est dédiée à sainte Hélène, et la ville a pris son nom de cette basilique. Au milieu de la grande place, qui est devant l'église, on voit trois aiguilles pyramidales et triangulaires, de granit, toutes remplies de hiéroglyphes. Parmi les figures de ces aiguilles, je remarquai dans chaque face une serrure, ce qui est fort singulier, car les Ethiopiens ne se servent point de serrures, et n'en connoissent pas même l'usage. Quoiqu'il ne paroisse pas de piédestaux, ces aiguilles ne laissent pas d'être aussi hautes que l'obélisque qu'on voit dans la place de S.-Pierre de Rome, posé sur son piédestal. On croit que ce pays est celui de la reine de Saba : plusieurs villages, qui dépendent de cette principauté, portent encore aujourd'hui le nom de *Sabaim*. On trouve dans les montagnes, du marbre qui ne cède en rien à celui d'Europe ; mais ce qui est plus considérable, c'est qu'on y trouve beaucoup d'or, même en labourant la terre : on m'en apporta, en secret, quelques morceaux, que je trouvai très-fins. Les religieux de cette église sont habillés de peaux jaunes, et portent une calotte de la même couleur et de la même peau.

On voit, près de Mésina, un célèbre monastère, au milieu d'une forêt et dans une affreuse solitude; il est bien bâti, et a une vue fort étendue : on y découvre la mer Rouge et un vaste pays; il renferme cent religieux, qui y mènent une vie très-austère, et qui sont habillés de la même manière que ceux d'Heleni. Leurs cellules sont si étroites, qu'un homme

a de la peine à s'y étendre : ils ne mangent point de viande, non plus que les autres religieux d'Ethiopie ; ils sont toujours appliqués à Dieu et à la méditation des choses saintes. J'y vis un vieillard, âgé d'environ soixante et six ans, qui n'avoit vécu pendant sept ans, que de feuilles d'olivier sauvage : c'étoit un très-bel homme, et très-poli, frère du gouverneur de Tigra. L'abbé du monastère nous reçut parfaitement bien : si tôt que nous fûmes arrivés, il nous lava les pieds et nous les baisa, pendant que ses religieux récitoient des prières. Après cette cérémonie, on nous conduisit à l'église processionnellement, les religieux chantant toujours : nous allâmes ensuite dans une chambre où l'on nous apporta à manger ; tout le régal ne consista qu'en du pain trempé dans du beurre ; on nous donna de la bière, car on ne boit ni vin, ni hydromel dans ce couvent, et on n'y voit même jamais de vin, que pour dire la messe. L'abbé nous tint toujours compagnie, mais il ne mangea point avec nous.

MISSION DE L'ÉGYPTE.

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE.

Discours sur l'Egypte, par le père Sicard, de la compagnie de Jésus.

Noms et situation de l'Égypte.

L'Égypte est appelée par les Grecs, tantôt *Aigyptos*, tantôt *Potamitis*, tantôt *Melambolis*, tous noms qui marquent l'avantage qu'elle a d'être arrosée des eaux du Nil, et engraissée par le sable noir qu'il entraîne et qu'il répand sur les terres. *Et viridem Ægyptum*, dit Virgile, *nigra fœcundat arena.*

Presque tous les autres peuples anciens l'ont connue sous le nom de la terre de *Cham*, fils de Noé, expression dont David s'est servi dans ses pseaumes, ou sous le nom de la terre de Mitsraïm, fils ou descendant de Cham, qui s'y établit. De là, le Cham des Coptes, le Chemia de Plutarque, le Masser des Arabes.

La situation de l'Egypte est entre la mer Méditerranée au nord, l'isthme de Suès et la mer Rouge à l'est, la Nubie au sud, les déserts de Barca et la Lybie à l'ouest.

Sa longueur nord-sud, depuis la dernière cataracte de la Nubie, jusqu'à la mer Méditerranée, est de cinq mille trois cents stades, selon Strabon, liv. XVII,

c'est-à-dire, de deux cent douze lieues, savoir : de la mer Méditerranée au Caire, trente-cinq lieues; du Caire à Thèbes, cent trente-cinq lieues, et de Thèbes à la dernière cataracte, quarante-deux lieues.

Sa largeur n'est pas égale; elle n'est, tout au plus, que de vingt à vingt-six lieues depuis la dernière cataracte, jusqu'au Caire; on pourroit même, à la rigueur, dire qu'elle n'est que de cinq ou six lieues, puisqu'il n'y a de terrain cultivé que de cette largeur; car c'est une longue vallée, bordée à l'est et à l'ouest, d'une double chaîne de montagnes, traversée par le Nil : hors cette largeur, le reste est un terrain, qui de tout temps a été inculte et désert. Mais depuis le Caire, en tirant au nord jusqu'à la mer Méditerranée, l'Egypte s'élargit toujours, de sorte que sa base, le long de la mer, s'étend de Kan-Jounès, autrefois Inissus, dernière ville du royaume; à l'ouest, aux côtes de la Lybie, par delà Alexandrie, elle est de près de cent lieues.

Son Gouvernement.

Tomumbey, de la race des mamelus (mamlouks), est le dernier soudan qu'il y ait eu en Égypte. Sélim III, empereur des Turcs, la conquit, l'an 1517, et elle est demeurée sous la domination du grand-seigneur.

Ce prince y a un pacha, vingt-quatre beys, et sept corps de milice. Quoique le pacha soit comme le

chef du gouvernement, il ne peut cependant rien entreprendre de considérable, que de l'avis et du consentement des beys et des autres officiers.

Le pacha a coutume d'entrer en fonction au mois *Tot*, c'est-à-dire, au mois de septembre, qui est le premier mois de l'année, selon les Coptes. Le sultan lui envoie, tous les ans, vers ce temps-là, ou une confirmation dans sa charge, ou l'ordre de sa déposition. Ordinairement le pacha est trois ans en charge; mais il arrive quelquefois qu'on prévient ce temps, et qu'on en met un autre à sa place : il n'y a rien de réglé là-dessus.

L'Égypte est partagée en dix-sept gouvernemens, et les gouverneurs ne sont en place qu'un an; le pacha en nomme de nouveaux, chaque mois de septembre, qui est le commencement de l'année copique. La manière d'installer les nouveaux gouverneurs est différente; c'est le pacha lui-même qui installe les treize gouverneurs des grands gouvernemens. Toute la cérémonie consiste à les revêtir d'un cafetan, qui est une veste particulière, et à leur assigner une garde de cavalerie, qui est plus ou moins forte, selon l'étendue de leur gouvernement. Les gouverneurs des quatre petits gouvernemens ne sont point installés par le pacha dans leur charge; mais celui de Terrané est installé par le gouverneur de Behiré, et ceux d'Assoüan, d'Ebrim, d'Elouha, le sont par le gouverneur de Girgé.

Comme les meltezems sont d'un rang fort inférieur à celui des gouverneurs, on les met en possession sans observer aucune cérémonie; ils ont cependant une

une grande autorité dans les bourgs ou dans les villages dont ils sont seigneurs. Si un meltezem meurt sans avoir vendu ou résigné, quarante jours avant sa mort, les terres dont il est seigneur, alors ses biens sont confisqués ; le pacha les fait vendre à l'encan, et en reçoit l'argent au profit du grand-seigneur.

Les Arabes ont possédé l'Egypte depuis le milieu du sixième siécle, jusqu'en 1250. Durant ce temps, elle fit partie du vaste empire des califes ; ils y envoyoient des visirs qui, revêtus de tout leur pouvoir, tenoient les peuples sous le joug du despotisme qui dégénéroit en tyrannie.

En 982, *Moaz*, issu des califes fatimites, et roi de la côte occidentale de l'Afrique, fit la conquête de l'Egypte, et sa postérité y régna jusqu'en 1189. A cette époque, *Salah-Eddin* y établit la dynastie des *Aioubites* ; son gouvernement, et celui de ses successeurs, étoit monarchique. Ces princes protégèrent les arts et les lettres ; on voit encore, au grand Caire, les débris des académies qu'ils fondèrent ; ils attiroient, dans cette capitale, par de riches pensions, les savans orientaux. En 1250, immédiatement après les croisades, les mamlouks-baharites, Turcs d'origine, massacrèrent *Touran-Chah*, leur bienfaiteur, s'emparèrent du gouvernement, et en changèrent la forme.

Vers le milieu du quatorzième siècle, les mamlouks circassiens détrônèrent les Baharites, et ils possédèrent l'Egypte jusqu'à la conquête de Sélim, qui la leur enleva en 1517. Pour s'assurer cette conquête importante, Sélim s'appliqua à regagner la

bienveillance des mamlouks, et il leur accorda de grands priviléges.

Les mamlouks descendent, pour la plupart, de familles chrétiennes; lorsqu'on les achète, on les force à embrasser le mahométisme, et on les circoncit. Si tôt qu'ils savent lire et écrire, on leur enseigne le coran, et on les destine à l'administration de la justice : on sait que ce coran est le code de la religion et des loix musulmanes; l'intelligence de ce code les met en état de juger les affaires qui se présentent.

Dès l'âge le plus tendre, on apprend aux mamlouks à monter à cheval, à lancer le javelot, à se servir du sabre et des armes à feu. A quinze et dix-huit ans, ces jeunes gens manient avec adresse des chevaux indomptés, parlent et écrivent plusieurs langues, ont une connoissance approfondie du culte et des loix du pays, et sont en état de remplir les divers emplois auxquels on les appelle. Parvenus au poste de cachel (lieutenant des beys), ils gouvernent les villes de leurs patrons : il leur est alors permis d'acheter des mamlouks, qui suivent leur sort, et deviennent les artisans de leur fortune.

L'empereur Sélim changea peu de chose à la constitution qu'il trouva en vigueur sous la domination des mamlouks circassiens; elle est essentiellement un gouvernement monarchique et aristocratique : le premier est représenté par le pacha, qu'il plaît à la Porte d'envoyer en Egypte, qui reconnoît l'empereur pour souverain : la forme aristocratique se compose des beys, avec lesquels le pacha, ou vice-roi, est obligé de se concerter pour tout ce qui concerne le

bien de l'État. Les beys sentent parfaitement les avantages de leur position, et ils n'en abusent que trop souvent : un pacha ne reste en place qu'aussi long-temps qu'il favorise leurs desseins. Le divan, qui est composé de vingt-quatre beys, a l'étonnant privilége de critiquer son administration, et de le renvoyer s'il lui déplaît.

On peut voir dans les *Lettres sur l'Égypte*, par M. Savary, la manière dont on reçoit et dont on congédie le pacha. Le scheik elbalad députe plusieurs sangiaks pour le recevoir, ou il vient lui-même : à son débarquement, les chefs de la république le félicitent de nouveau, et le janissaire aga lui présente les clefs du château, et le prie d'y faire sa résidence ; on le conduit en pompe dans la ville. J'ai vu l'entrée d'un pacha, ainsi je puis vous en faire la description.

D'abord les divers corps d'infanterie, précédés de leur musique bruyante, défilèrent sur deux lignes, enseignes déployées ; la cavalerie suivoit : les cavaliers, au nombre de cinq ou six mille, s'avançoient en bon ordre ; leurs habits étoient formés des étoffes les plus éclatantes : des robes flottantes, d'énormes moustaches, de longues lances armées d'un fer luisant, leur donnoient un air majestueux et guerrier. Venoient ensuite les beys superbement vêtus, et accompagnés de leurs mamlouks montés sur des chevaux arabes pleins de feu, et couverts de housses brodées en or et en argent : les brides de ceux des chefs étoient ornées de perles fines et de pierres précieuses ; les selles étinceloient d'or. Ces divers cortéges, car chaque bey avoit le sien, étoient très-élé-

gans : la beauté des jeunes gens, la richesse de leurs habits, l'adresse avec laquelle ils manioient leurs coursiers, formoient un coup d'œil fort agréable. Le pacha terminoit la marche ; il s'avançoit gravement, précédé de deux cents cavaliers et d'une troupe de musiciens : quatre chevaux de main, conduits par des esclaves à pied, alloient au petit pas devant lui : ils étoient couverts de housses traînantes, chargées d'une broderie en or et en perles. Le vice-roi montoit une barde d'une grande beauté, et portoit à son turban une aigrette de gros diamans, qui réfléchissoit en éclairs les rayons du soleil. Cette entrée me donnoit une idée de la pompe orientale, et du faste qui environnoit les anciens monarques de l'Asie, lorsqu'ils se montroient en public. La marche commença vers huit heures du matin, et dura jusqu'à midi.

Le lendemain, le pacha assemble le divan, et invite les beys à s'y rendre ; il se tient dans une tribune, devant une fenêtre grillée, comme le grand-seigneur : son kiaïa, ou lieutenant, lit les ordres de la Porte ; les sangiaks s'inclinent profondément, et promettent d'obéir en tout ce qui ne sera point contraire à leurs priviléges : lorsque la lecture est finie, on sert une collation, et, au départ de l'assemblée, le vice-roi fait présent au scheik elbalad, d'une riche fourrure, et d'un cheval magnifiquement enharnaché, et aux autres beys, d'un caftan. Telle est, monsieur, l'installation du pacha.

Le poste qu'il occupe est une espèce d'exil ; il ne peut sortir de l'intérieur de son palais, sans la permission du scheik elbalad : c'est véritablement un prison-

nier d'État, qui, au milieu de la splendeur qui l'environne, doit sentir le poids de ses fers. Ses revenus, fixés sur la douane de Suez, et sur les marchandises qui arrivent par le golfe Arabique, montent à près de trois millions de livres tournois. L'ambition des beys lui offre une source féconde de richesses : lorsque la connoissance de sa position, et une politique rafinée lui ont appris à semer la dissention parmi les chefs de la république, et à s'y former un parti puissant, chacun d'eux s'efforce de s'étayer de son crédit, et il reçoit l'or et l'argent à pleines mains. Les sangiaks nommés par le divan, achètent aussi du pacha la confirmation de leur dignité ; les héritages des personnes qui meurent sans enfans, grossissent encore ses trésors : c'est ainsi que le représentant du grand-seigneur peut se maintenir en place, et s'enrichir prodigieusement, dans un petit nombre d'années ; mais la plus grande circonspection doit toujours guider ses démarches : dans le poste glissant qu'il occupe, la moindre faute peut le perdre ; souvent même des événemens inattendus renversent tous les ressorts de sa politique. Si, parmi les sangiaks, quelque jeune audacieux détruit, à force de courage et de forfaits, le parti favorisé par le pacha, s'il parvient à la dignité de scheik elbalad, il assemble le conseil, et le vice-roi est ignominieusement renvoyé. L'ordre de son départ est confié à un officier habillé de noir, qui le porte dans son sein, s'avance dans la salle d'audience, s'incline profondément, et, prenant un des coins du tapis qui couvre le sofa, dit, en le relevant : *insel pacha*, descends pacha ; il sort après avoir prononcé

ces mots. Le vice-roi est obligé, sur le champ, de plier bagage, et de se retirer, dans l'espace de vingt-quatre heures, à Boulak, où il attend les ordres de Constantinople. Ordinairement sa personne est en sûreté ; mais si les beys qui gouvernent ont des griefs contre lui, ils lui font rendre un compte rigoureux de son administration, des présens qu'il a reçus, et partagent entre eux ses dépouilles. Pendant l'inter-règne, le conseil de la république élit un caïmacan, pour remplir sa place, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau pacha.

Productions de l'Égypte.

Lucain, liv. VIII, donne, en peu de mots, une idée assez juste de la fécondité de l'Egypte : *Terra suis contenta bonis, non indiga mercis, aut Jovis, in solo tanta est fiducia Nilo.* La terre est aisée à cultiver : suffisamment humectée par les eaux du Nil, elle est très-féconde, et produit tout en abondance, presque sans autre soin que celui de l'ensemencer ; l'Egypte peut aisément se passer de faire aucun commerce avec tout autre peuple.

La preuve en est sensible : des seules terres cultivées, le fisc tire, tous les ans, dix mille bourses, qui font quinze millions, et deux cent quatre-vingt-seize mille sept cents charges, les deux tiers de blé, l'autre tiers d'orge, lentilles, féves, et autres semblables légumes.

De ces dix mille bourses, douze cents sont envoyées au grand-seigneur, quatre cents à la Mecque; le reste est pour le payement des officiers et des troupes.

On envoie aussi, par an, à la Porte, douze cents quintaux de sucre, et sept cents charges de lentilles.

Ce n'est cependant là qu'une partie de ce que le grand-seigneur retire de l'Egypte; les douanes d'Alexandrie, de Rosette, de Damiette, de Suez, du Caire, etc., produisent des sommes beaucoup plus considérables.

L'Egypte cependant n'est pas un pays extrêmement peuplé; non-seulement il y a peu de grandes villes, car, excepté le Caire, Alexandrie, Rosette, Damiette, Mehallé, Girgé, les autres sont peu considérables, et l'on ne compte dans toute l'Egygte, que trois mille, tant bourgs que villages. Dans un si petit nombre de villes et de villages, il y a jusqu'à douze mille mosquées, qui toutes ont une espèce de clocher, mais dans lequel il n'y a point de cloche.

La fertilité du pays paroît encore par la multitude d'animaux que l'on voit de tous côtés, et par cette quantité prodigieuse de plantes que la terre produit, et dont plusieurs sont particulières à l'Egypte.

Entre les animaux, les crocodiles, les gazelles, les bœufs sauvages, les bouquetins, les sangliers, les loups, les renards, les ichneumons, c'est-à-dire, rats de Pharaon, les tigres, les hyènes, les caméléons, les moutons, les lièvres, et autres semblables, se trouvent en Egypte comme dans d'autres pays;

il n'y a que les hippopotames qui lui soient particuliers : le nombre des crocodiles est infini, celui des hippopotames, au contraire, est très-petit.

La liste des oiseaux seroit infinie : il y a surtout beaucoup de tourterelles, de cailles, de canards, soit à tête verte, soit à tête grise; de sarcelles, de saqsaqs, que les Grecs appeloient *trochilus*; de macreuses, de plongeons, d'oies du Nil, de poules de riz, de pluviers, de bechots, de chevaliers, de quatha, qui est une espèce de perdrix, car de véritables perdrix, l'on n'en voit presque point autre part que dans le désert de Saint-Antoine; de courlis, de hérons, de pélicans, d'éperviers, de milans, de flamans, de cormorans, de grues, mais seulement dans la haute Egypte, et pendant quelques mois, elles y viennent des pays du nord; d'aigles, d'ibis, et de toute sorte de petits oiseaux : la bécasse est très-rare, soit dans la haute, soit dans la basse Egypte.

Il en est des plantes, comme des animaux : les unes sont de ces plantes que l'on trouve presque dans tous les pays habités, grenadiers, orangers, limoniers, figuiers, pommiers, poiriers, oliviers, abricotiers, pêchers, mûriers, dattiers, melons, concombres, ainsi des autres : il n'y a que les noyers et que les amandiers, et quelques plantes communes qui manquent à l'Egypte ; celle qui porte le séné y est inconnue, quoique les Egyptiens en fournissent une grande quantité à l'Europe; ils la tirent de la Nubie.

Les autres sont des plantes particulières à l'Egypte; le papyrus, qui est une espèce de jonc ; le lotus, l'arum ægiptiacum, le meloukié, sorte de mercu-

riale; l'achar, plante tithimale, gommeuse, épineuse; le henné, dont le jus est d'un beau rouge; l'aber, qui a quelque ressemblance avec le romarin.

Il y a quelques autres plantes qui ne sont pas particulières à l'Egypte, mais qui ne croissent que dans des pays peu connus, et éloignés; elles sont dispersées, l'une dans un pays, et l'autre dans l'autre: telles sont la casse, le sycomore, le caterambas, qui est une espèce de coloquinte, le mark. L'acacia, quelque commun qu'il soit à présent en Europe, y a été porté de l'Egypte; la quantité en est prodigieuse, et l'on en compte de quatre sortes différentes.

Le Nil est le fleuve nourricier de l'Egypte: la cherté ou l'abondance, surtout du blé et du riz, qui sont la nourriture ordinaire du peuple, dépendent de son débordement: outre cela, les autres alimens n'y sont pas d'un goût exquis; il n'y a que le bœuf que l'on puisse appeller excellent: le mouton n'y est que médiocrement bon; les poulets le sont encore moins, apparemment à cause de la manière dont on les fait éclore.

On met des œufs dans des fours faits exprès, et par le moyen d'une chaleur concentrée et distribuée avec art, l'espace de vingt-un ou vingt-deux jours, on donne la vie à des milliers de poulets qui naissent tout à la fois.

Le poisson, généralement parlant, a un goût désagréable, et ne sent que la vase; le qnecher seul, autrefois connu sous le nom de *lotos*, en est exempt.

La boisson est ce qui manque le plus en Egypte:

l'on n'y fait point de vin; il n'y a nulle part aucune vigne : cette plante y viendroit néanmoins bien, et le raisin y seroit excellent, car celui qu'on cueille aux treilles est d'un fort bon goût. Le vin que quelques personnes boivent, vient de Chypre, de Candie, d'Italie, ou de France; mais il est très-cher, et il n'y a que des gens riches qui en puissent faire la dépense.

L'eau est donc proprement la boisson du pays; mais l'air du Caire est trop chaud, pour que l'eau y puisse être bonne : pour la rendre un peu tolérable et fraîche, on la renferme dans des pots d'une terre qui est très-poreuse, qu'on expose aux fenêtres, du côté du (1) mistral qui règne pendant tout l'été; l'eau par ce moyen se purifie, et n'a plus ce goût insipide, qu'elle ne peut manquer d'avoir dans un climat qui est à trente degrés de latitude, moins dix minutes, et où l'on ne voit jamais de glace.

Cette incommodité est bien compensée par la situation où se trouve l'Egypte; il n'y a nul pays au monde qui en ait une plus commode pour le commerce : placée entre l'Afrique et l'Asie, vis-à-vis de l'Europe, bornée d'un côté par la mer Arabique, et de l'autre par la mer Méditerranée, elle doit être comme la dépositaire de toutes les richesses de ces trois parties du monde.

Aussi l'a-t-elle été pendant plusieurs siècles. L'histoire, tant sacrée que profane, ne nous parle que

---

(1) Le nord.

de la magnificence des rois d'Egypte, de leurs trésors immenses, de leurs édifices superbes, et de tout ce qui peut contribuer à la grandeur et à l'opulence d'un État. L'on ne peut douter que ce ne fût là l'effet du commerce que faisoient alors les Egyptiens, qui étoit si florissant, qu'ils étoient les seuls qui trafiquoient jusqu'à l'extrémité des Indes, étant aussi les seuls qui, par leur situation sur la mer Arabique, pouvoient aisément pénétrer jusque-là, et y commercer.

Pour en faciliter même le commerce, ils creusèrent ce fameux canal, qui du Nil s'étendoit jusqu'à Suez, et qui étoit comme une jonction de la mer Méditerranéé avec la mer Arabique; entreprise que l'antiqnité n'a pu se lasser de louer, et qu'elle a mis au-dessus de tous les ouvrages de la main des hommes.

Le commerce n'est plus sur le même pied en Egypte; rien n'a tant contribué à le diminuer, que la perfection où presque toutes les nations ont porté la navigation: il y en a cependant encore; il vient par la mer Rouge plusieurs marchandises, entre autres grande quantité de café: lorsqu'il est à Suez, on le charge sur des chameaux jusqu'au Caire; au Caire, on le met sur le Nil jusqu'à Rosette ou à Damiette; là, on l'embarque sur mer pour le transporter à Alexandrie.

Il faut même que le commerce soit encore très-considérable, car il y a un grand nombre de commerçans établis au Caire, et dans d'autres villes. Les Français sont en grand nombre au Caire, qui est la

demeure de leur consul général. A Rosette et à Alexandrie, et dans chacune de ces villes, il y a un vice-consul : ils n'ont pu s'établir à Damiette ; les habitans ne peuvent souffrir aucun Français dans leur ville et dans leur port ; la prise de cette ville, par les Francs, au treizième siècle, est la principale cause de cette répugnance : tout leur commerce, qui est un des meilleurs de l'Egypte, est entre les mains des marchands, ou turcs ou grecs.

Les Anglais ont aussi des établissemens au Caire et à Alexandrie, avec un consul et un vice-consul.

Dans les mêmes villes, on trouve quelques marchands italiens, mais en petit nombre, et sans consul.

Le Nil.

La source du Nil est dans l'Ethiopie : quoiqu'il se grossisse de quelques rivières qu'il reçoit dès le commencement de son cours, cependant sa crue annuelle, par laquelle il inonde et fertilise l'Egypte, dépend uniquement des pluies qui tombent regulièrement en Ethiopie, depuis le solstice d'été jusqu'à l'equinoxe d'automne. Le Nil déborde plus ou moins, selon que ces pluies sont plus ou moins abondantes.

Son cours n'a qu'un seul canal depuis sa source jusqu'à cinq lieues au-dessous du Caire ; il descend de l'Abissinie, il traverse les royaumes de Fangi, autrement Sennar, Dongola, toute la Nubie et l'Egypte ; mais au-dessous du Caire, il se divise en

deux branches, l'une va à Damiette, et l'autre à Rosette; et par là forme l'ile du Delta, qui est aujourd'hui moins grande qu'elle n'étoit autrefois.

Les autres grands fleuves grossissent, dans leurs cours, par les nouvelles eaux qu'ils reçoivent continuellement dans leurs lits. Le Nil au contraire, dans la seule Egypte, se répand par plus de quatre-vingts grands canaux, et par plusieurs petits, qui presque tous aboutissent à la mer Méditerranée.

L'on en compte quarante dans le Saïd, treize dans la Charquié et autres provinces du Levant, onze dans la Dehètré, et vingt-huit dans le Delta.

Pendant les trois ou quatre mois de l'année que le Nil est haut, tous ces canaux sont pleins d'eau : quand il baisse, la plupart diminuent peu à peu, et enfin sont à sec. Il n'y a que le canal de Joseph et les canaux d'Abou Homar, d'Abou Meneggé, le Seguir, le Dhar, le Serpentin, le Lebaini, qui ne tarissent jamais, à cause de la multitude de sources dont ils sont remplis, et qui sont si abondantes, que quelques-uns de ces canaux sont comparables à des rivières, telles que sont la Marne et l'Oise ; ce qui fait que les terres circonvoisines ne sont point brûlantes comme les autres du Delta, et que leurs habitans ont pour eux et pour leurs bestiaux, de l'eau plus qu'il ne leur en faut.

Ceux qui sont le long des canaux qui viennent à sec, font autour de leurs hameaux de vastes et profonds fossés, que l'on prendroit pour des lacs : lorsqu'ils sont remplis par le débordement du Nil, l'eau n'ayant point d'issue, s'y conserve jusqu'à la nou-

velle crue de ce fleuve, et sert de boisson aux hommes et aux bestiaux.

Outre ces profonds fossés, ils creusent des puits, qui se remplissent également des eaux du Nil; mais en très-peu de temps l'eau y contracte une salure insupportable, que le nitre de la terre lui imprime, de sorte qu'elle ne sert ordinairement qu'à arroser leurs près et leurs légumes. Ils ont des machines et des roues pour tirer l'eau de ces puits, et pour la répandre de tous côtés.

Ainsi, par le moyen de ces puits, et par les inondations du Nil, qui ont précédé, l'Égypte, sous un climat brûlant, sous un ciel sans nuages et sans pluie, est fertile et a des herbages, *arida nec pluvio*, dit Tibulle, liv. I[er], élég. 7, *supplicat herba Jovi.*

Pour procurer l'abondance en Egypte, il faut que le Nil s'éleve au-dessus du niveau de son lit, et croisse de vingt à vingt-quatre pieds, à la cataracte d'Assouan, c'est-à-dire, à l'entrée de l'Egypte; de vingt à vingt-quatre palmes (1) au Caire et aux environs, et seulement de quatre ou cinq palmes à Damiette et à Rosette.

Les eaux du Nil commencent à se troubler, et à grossir vers le 22 de juin, et elles diminuent après le 22 de septembre; c'est-à-dire, qu'elles sont trois mois à croître, et trois mois à diminuer.

Au Caire, pendant que le Nil croît, il y a des

---

(1) La palme a huit pouces six lignes et demie.

crieurs gagés, qui, jour par jour, annoncent au peuple combien il a crû; mais leur supputation est fausse ou mystérieuse, car ils nomment pied, et même pied et demi, ce qui n'est qu'une palme; et à proportion, doigt, ce qui n'est que la vingt-quatrième ou la vingt-huitième division d'une palme.

Le débordement annuel du Nil, et son accroissement périodique ne sont pas l'unique chose qui ait rendu ce fleuve fameux : sa source, ses cataractes, surtout ses embouchures, ont paru à toute l'antiquité dignes de remarque, et il n'est point d'auteur qui, en parlant de l'Egypte, n'en ait fait mention.

Il est étonnant que tous ces auteurs ayent affecté de parler de sa source, puisqu'ils ne pouvoient ignorer que personne n'avoit pu encore la découvrir, et qu'eux-mêmes étoient partagés sur ce point-là : quelques-uns la mettoient dans la Mauritanie Tingitane, vers l'Océan occidental, les autres dans les Indes (1). Cette découverte étoit réservée à ceux qui auroient la facilité de pénétrer dans l'Afrique intérieure, et le temps de faire d'exactes observations jusqu'au lac de Dambea, et au delà, et d'être les témoins oculaires de ces pluies, qui y tombent régulièrement, l'espace de trois mois. Les anciens n'ont eu ni l'un ni l'autre de ces avantages; ainsi la source du Nil, et la cause de ses débordemens annuels leur devoient être inconnues.

Il n'en est pas de même des cataractes : de tout

(1) Pline, liv. V, chap. 8. Arian. chap. 9.

temps les Egyptiens les ont eu devant les yeux, surtout la dernière, qui sépare la Nubie de l'Egypte. Chaque cataracte est un amas de hauts rochers, au travers desquels coule le Nil en forme de cascade; il y auroit de la témérité à tenter d'y faire passer une barque. Le cours du Nil n'est pratiquable que lorsqu'il est dans l'Egypte, car il y a sept de ces cataractes en remontant d'Egypte à la source du Nil.

L'on ne peut pas douter que le Nil ne se jetât dans la mer Méditerranée par sept embouchures; les anciens les nommoient : Pelusiacum, Taniticum, Mendesium, Pathmeticum, Sebenniticum, Bolbitinum, Canopicum (1). Voilà d'où vient que Virgile, parlant du Nil, lui donne l'épithète de *septem geminus, et septem gemini turbant trepida ostia Nili.* Et Ovide, celle de *septem fluus. Perque papyriferi septem flua flumina Nili.*

Ptolémée, il est vrai, en met deux autres, qu'il appelle, l'une Pineptimi, et l'autre Diolcos. Pline en met quatre, sans les nommer. Strabon et Diodore disent en général qu'il y en avoit plusieurs. Tous ces auteurs ne se contredisent point pour cela; ils parlent des embouchures que l'on avoit ajoutées aux sept qui étoient naturelles au Nil. Ptolémée s'en explique nettement, puisqu'il les appelle fausses embouchures, et qu'il les distingue des véritables embouchures.

Ces sept véritables embouchures subsistent encore;

(1) Aen. 6.

core ; mais elles ont changé de nom, et dans quelques-unes l'eau n'en sort plus continuellement, et avec la même abondance qu'autrefois.

Le Pelusiacum Ostium est aujourd'hui celui de Thiné, au bout du lac Mantalé ; il n'en faudroit point d'autres preuves que les termes mêmes : en effet, Πηλούσιον en grec, et Thiné en arabe, signifient l'un et l'autre de la boue ; mais il y en a une qui paroît démonstrative. Selon Diodore et Strabon, on comptoit mille trois cents stades, c'est-à-dire, à peu près cinquante-quatre lieues, depuis l'Ostium Pelusiacum, jusqu'à l'Ostium Canopicum ; or, Thiné est précisément à cinquante-quatre lieues de Madié, qui est le Canopicum Ostium des anciens ; Thiné est donc l'embouchure Pélusiaque.

L'Ostium Tanicum, ou Taniticum, ainsi nommé à cause de la ville de Tanis, est l'embouchure Eumm-Messarrège, près de San, qui est l'ancienne ville de Tanis.

La ville de Mendés avoit aussi donné son nom à l'Ostium Mendosium ; Mendés étoit dans la province, dont Thémuis, aujourd'hui Théméi, étoit la capitale : par conséquent, l'embouchure de Dibé, que quelques peuples de la Méditerranée appellent *Pesquière*, est le Mendosium des anciens, car cette embouchure n'est pas éloignée de Théméi.

Il n'y a nulle difficulté pour l'Ostium Pathméticum ou Phamiticum, qu'Hérodote appelle *Bucolicum ;* tout le monde convient que c'est l'embouchure de Damiette, étant indubitable que le Bogas, dans lequel est Damiette, étoit le Pathmétique des anciens.

L'on peut dire la même chose des deux embouchures, savoir, de la Sébennytique et de la Bolbitique : l'une est l'embouchure de Brullos. Au sortir de ce lac, il y a un canal qui aboutit à la mer; les anciens l'appeloient *Ostium Sebennyticum,* à cause de la ville Sebennytus, aujourd'hui Samarinoud: l'autre est l'embouchure de Rosette, c'est-à-dire, de l'ancienne ville Bolbitina. Strabon (1) a marqué si distinctement la distance qu'il y avoit du phare d'Alexandrie à l'Ostium Canopicum, qu'il paroît qu'elle ne convient qu'a l'embouchure, qu'on nomme à présent la *Madié.* Selon cet auteur, il y avoit de l'un à l'autre, cent cinquante stades, autrement six lieues et deux tiers de lieue; c'est la distance que mettent encore aujourd'hui les Egyptiens, de Madié au phare d'Alexandrie : outre c la, l'Ostium Canopicum avoit pris son nom de la ville Canopé, parce qu'il n'en étoit pas éloigné : or, la ville d'Abouquir est l'ancienne ville Canopus, et l'embouchure la plus proche d'Abouquir, est assurément la Madié.

Le Caire.

Le grand Caire, capitale de l'Egypte, fut d'abord bâti par Omar Ebnas, lieutenant d'Omar, second calife; il lui donna le nom de *Fosthath*, qui veut dire pavillon : en l'an 974, Jauher, général de Moës-

---

(1) Liv. XVII.

Ledin-Illah, changea ce nom en celui de *Cahera*, qui signifie victorieuse.

Cette ville est située sur la rive droite du Nil ; elle a dix à douze milles de circuit, y comprenant le vieux Caire et Boulaq : sa longitude, est quarante-neuf degrés, et sa latitude, vingt-neuf degrés trente min.

L'on peut juger du nombre de ses habitans par celui des Juifs et des chrétiens, qui n'est rien en comparaison de celui des autres citoyens ; l'on y compte cependant huit mille Juifs et vingt mille chrétiens, la plupart Coptes, les autres Grecs, Arméniens, Maronites, et quelques Latins. Les Coptes ont leur patriarche, et les Grecs le leur ; l'un et l'autre prennent la qualité de patriarche d'Alexandrie : les Cordeliers de Jérusalem, les Capucins et les Jésuites sont les seuls missionnaires du Caire.

On peut comparer le Caire à Paris : il y a certainement au Caire un plus grand nombre d'habitans, mais moins de maisons qu'à Paris, quoiqu'il y ait près de treize cents édifices publics, savoir : sept cent vingt mosquées, qui ont chacune un prédicateur et un minaret, ou espèce de clocher, et quatre cent trente sans clocher et sans prédicateur ; quatre-vingts bains publics : le nombre des bains particuliers va à l'infini ; il n'y a pas un particulier un peu à son aise, qui n'en ait un dans sa maison : enfin, un collége nommé *Sama*, ou en arabe, *Azchar*, la mosquée des fleurs.

C'est là que les Chaféi, les Maleki, les Hambuli, les Hanesi, c'est-à-dire, les quatre pontifes, ou les quatre chefs des quatre sectes de la loi de Mahomet,

ont leur siége, et exercent leur juridiction : ils sont égaux entre eux, et nul n'a de supériorité au-dessus de l'autre : ils sont extrêmement honorés dans la ville, et ils y ont une grande autorité. On tire, par an, des greniers du grand-seigneur, deux mille charges, soit de blé, soit de légumes, pour l'entretien du collége, qui en a bien encore autant, et souvent davantage, par les legs qu'on lui fait : on y enseigne les principes du mahométisme, la logique, l'astronomie, l'astrologie judiciaire, et l'histoire.

Les rues sont étroites et sans alignement : comme elles ne sont point pavées, l'on marche presque partout dans un terrain poudreux à l'excès, et très-incommode; il n'y a que dans les rues où demeurent les gens riches et distingués, qu'on est à couvert de cette incommodité, par le soin qu'ils prennent de faire arroser, tous les jours, devant leurs maisons : à l'entrée et à la sortie de ces rues, il y a des portes cochères que l'on ferme le soir ; cette précaution met en sûreté, pendant la nuit, tous ceux qui y sont logés.

Il seroit inutile que les rues fussent plus larges qu'elles ne le sont : on ne voit au Caire, ni carrosse, ni calèche, ni chaise à porteurs ; les grands-seigneurs, et leurs esclaves, les cavaliers de profession, et les Arabes, vont à cheval par la ville : tout le reste, Juifs, Turcs, chrétiens, janissaires, soldats, et ceux qui sont d'une condition médiocre, n'ont point d'autre monture que des ânes : les dames mêmes, de quelque qualité qu'elles soient, ne vont point autrement.

Les maisons sont assez élevées, et sont à plusieurs étages; elles sont bâties de briques, ou moitié de briques et moitié de pierres : malgré cela, l'extérieur a je ne sais quoi de triste; l'on ne voit que de simples murailles, nues, sans saillies, et l'on peut dire sans fenêtres, car le peu qu'il y en a, est fermé par des grilles de bois, de peur que les passans ne voient les femmes. La magnificence des maisons est au dedans et du côté des cours : leurs divans surtout, et leurs salles, ont quelque chose de beau et de grand; ce ne sont que jets d'eau, que compartimens de marbre, et toutes sortes d'embellissemens.

Le canal, qui traverse le Caire d'un bout à l'autre, est l'unique chose extérieure qui pourroit donner quelque idée de la ville; mais l'eau n'y coule que l'espace de trois ou quatre mois; le reste de l'année, elle est si basse, qu'elle y croupit et qu'elle en fait un cloaque.

Ce canal n'a point d'autre source que le Nil; il en sort immédiatement, et, quand il est plein, ses eaux se répandent dans sept ou huit petits étangs, qui sont, les uns dans la ville, et les autres aux environs, et vont se perdre à trois lieues du Caire, dans le lac des pélerins de la Mecque.

Le vieux Caire étoit l'ancienne Leté, dit Flav. Joseph (1). Cambyse établit dans cette ville les Babyloniens, qui demeurèrent en Egypte, après qu'elle eut été conquise. Comme quelque temps après, Leté

(1) Liv. II.

se trouva presque dans la même enceinte que le château nommé *Babilon*, ce nom leur devint commun, et Leté ne fut plus appelée que Babylone, d'où l'on l'on voyoit, de l'autre côté du Nil, les pyramides. *Hinc pyramides, quæ apud Memphim sunt in ulteriore regione manifestè apparent, quæ quidem propinquæ sunt.*

Babylone étoit donc située à l'orient du Nil, vis-à-vis de Memphis; elle devint dans la suite des temps si considérable, qu'elle étoit ville épiscopale quand les chrétiens en furent les maîtres: l'on y voit encore aujourd'hui quinze églises, dont l'une est desservie par les Grecs; les autres, entre lesquelles sont Notre-Dame de Babylone, sont desservies par les Coptes.

Oxus, roi de Perse, avoit fait bâtir, dans le quartier qu'on nomme *Quasser* et *Chama*, un fameux temple, qu'il avoit dédié à la divinité du feu; on y entretenoit une si grande clarté, qu'il fut appelé le château des *Bougies*.

Dans le même quartier, est une chapelle souterraine dans l'église de Saint-Sergius : suivant la tradition constante et ancienne de ce pays, c'est dans cet emplacement qu'étoit la maison que Jésus-Christ, Notre-Dame et S. Joseph habitèrent tout le temps qu'ils furent en Egypte, pour se mettre à couvert des poursuites du roi Hérode : tous les chrétiens y accourent avec dévotion; elle est desservie par les pères Cordeliers de Jérusalem, et ils y exercent les fonctions de missionnaires.

Alexandrie.

Alexandrie, qui tire son nom d'Alexandre-le-Grand, qui l'a élevée au premier rang entre les villes du monde ; cette ville si fameuse, la demeure des Ptolémées, la rivale d'Athènes et de Rome, en fait de sciences et de beaux-arts, très-peuplée, opulente, superbe dans ses bâtimens, où l'on ne voyoit que temples, que palais, qu'édifices publics, que places environnées de colonnes de marbre; cette ville qui, dans les premiers siècle du christianisme, rendoit encore son nom plus illustre qu'il n'avoit été du temps du paganisme, par la multitude et la magnificence de ses églises, par la sainteté de ses évêques, et leur zèle à défendre la foi, par le courage héroïque d'un million de martyrs, par la profonde érudition, le génie sublime, les écrits de ces grands hommes, qui ont été et qui sont du nombre des lumières de notre religion ; Alexandrie est depuis long-temps ensevelie sous ses ruines, et n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été : à peine mérite-t-elle d'être mise au rang des villes du second ordre, soit pour son enceinte, soit pour le nombre de ses habitans. Elle doit au commerce tout ce qu'elle est : comme elle a deux ports excellens, les vaisseaux y abordent volontiers ; le vieux port est destiné pour les bâtimens des sujets du grand-seigneur, et le port nouveau est ouvert aux Européens.

Mais malgré ce changement total, un voyageur a

bien de quoi contenter sa curiosité ; il retrouve l'ancienne Alexandrie au milieu même de ses ruines : il n'a qu'à suivre, pas à pas, la description que Strabon en a faite ; (1) partout il découvrira assez de vestiges pour juger de l'étendue de cette ville, et pour reconnoître les lieux où étoient placées les choses dont il parle.

Les deux ports s'appellent, l'un le port *vieux*, et l'autre le port *nouveau* ; la partie de la ville, qui borde le port vieux, s'étend jusqu'au port nouveau : le Septem Stadium étoit la presqu'île qui est entre les deux ports ; du côté du port neuf est l'île de Phare, où étoit bâtie la tour du fanal ; il y avoit communication de l'une à l'autre île par un pont, sur lequel passoit un canal d'eau douce.

Dans la plaine qui aboutit à la porte de Rosette, étoient les palais des Ptolémées, leur ancienne bibliothèque, les sépulcres d'Alexandre et des Ptolémées : assez près de leur palais, on voyoit, au sud du Lochias, un petit port qui ne servoit qu'à eux ; l'entrée en étoit fermée par des jetées de pierres, qui paroissent encore dans la mer : ce port s'étendoit jusqu'à l'île Antithodus, qu'on nomme *le Pharillon*, et dans laquelle il y avoit un palais et un théâtre.

Au sud-est de ce port, à peu près où est l'église de Saint-George, étoit l'Emporium dont parle Strabon ; un peu plus loin, ce petit cap, que le même auteur appelle *Posidium*, à cause d'un temple dédié à Nep-

(1) Liv. XVII.

tune. Marc-Antoine alongea ce cap par un mole dont la tête subsiste; il y fit bâtir un palais, nommé *Timonium*. Quand la mer est calme, tout enseveli qu'il est sous l'eau, on en distingue une si grande multitude de débris, que l'on voit bien qu'il étoit d'une grande étendue et d'une grande magnificence.

Outre les grottes sépulcrales, ce quartier contenoit le temple de Serapis, si vanté par les anciens, et dans lequel étoit une statue du soleil, toute de fer, qui étoit agitée et attirée, dit Rufin, par une pierre d'aimant posée dans la voûte; il étoit si magnifique, qu'il n'y avoit, au rapport d'Amien (1), que celui du Capitole qu'ont pût lui préférer. *Post Capitolium quo se venerabilis Roma in æternum attollit, nihil, in orbe terrarum, ambitiosius cernit Serapæo templo* (2).

On admiroit encore l'amphitéâtre, le Stadium, le lieu destiné aux jeux et aux combats, qu'on représentoit tous les cinq ans; le Panium, qui est la butte de Nathour, d'où l'on a une vue charmante, et fort étendue; le collége avec ses longs portiques; le tribunal de la justice et les bois sacrés; et enfin une grande place qui aboutissoit à la porte de Canopus.

Au sortir de cette porte commençoit l'Hippodrome pour la course des chevaux; il étoit de la longueur de trente stades, et alloit jusqu'à Nicopolis, nommée aujourd'hui *Casserquiassera :* ce faubourg

---

(1) Liv. II de l'*Hist. Eccl.*
(2) Liv. XXII, chap. 16.

alloit jusqu'à la mer. Auguste attaqua et prit par là Alexandrie. Nicopolis devoit être quelque chose de considérable, car l'on y voit encore les restes d'un château carré long, flanqué de vingt tours, délabré à la vérité, mais reconnoissable. Le port pouvoit contribuer à la grandeur de ce faubourg; il étoit si commode et si sûr, que Vespasien s'y embarqua (1), dit Joseph, lorsqu'il entreprit la conquête de Jérusalem.

C'est là proprement qu'Alexandrie, y compris son faubourg, finissoit : ainsi, selon la supputation de Diodore (2), cette ville avoit, dans une de ses longueurs, soixante et dix stades, qui font plus de deux lieues et demie, puisqu'il assure qu'il y avoit une rue ornée de palais et de temples, qui avoit cent pieds de large, et quarante stades de la porte, apparemment de la porte du vieux port, jusques à la porte de Canopus; car c'est dans cette distance, d'un bout à l'autre, que l'on trouve encore aujourd'hui, presque à chaque pas, des morceaux de colonnes brisées.

La colonne de Pompée est de granit, et d'ordre corinthien, haute de quatre-vingt-dix-neuf pieds, compris son piédestal et sa corniche : le piédestal a quatorze pieds de hauteur, et dix-huit cent vingt-huit pieds cubes; le chapiteau a onze pieds de haut, et quatre cent quatre-vingt-huit pieds cubes; le fût

---

(1) Liv. IV, chap. 42.
(2) Liv. XVII, n. 52.

soixante-neuf pieds de haut, et trois mille trois cent quarante-sept pieds cubes; ainsi, le tout fait cinq mille six cent quatre-vingt-trois pieds cubes: le pied cube de granit pèse deux cent cinquante-deux livres; par conséquent, le poids de la colonne entière est de quatorze mille deux cent soixante-dix quintaux et soixante-seize livres; cependant ce poids énorme est élevé et supporté sur plusieurs pierres cramponées entre elles avec du fer; deux de ces pierres sont couvertes de hiéroglyphes renversés.

Les quatre faces du piédestal sont tellement placées, qu'elles ne répondent pas directement aux quatre parties du ciel; sur la face, qui est du côté de l'ouest, déclinant un peu au nord, il y a dans la plinte une inscription grecque, en cinq lignes, mais, à huit ou dix lettres près, séparées, et nullement de suite; le reste est presque effacé.

Il est étonnant que tout ce qu'il y a eu d'anciens auteurs, n'ayent pas donné la moindre connoissance, du temps auquel cette colonne a été placée, du nom de l'ouvrier, de l'usage qu'on en vouloit faire: étant la plus haute et la plus singulière qui ait été vue dans le monde, à ce que l'on sache, il étoit du devoir des historiens de marquer en détail ces circonstances. Quelques modernes l'ont appelée la *colonne de Pompée*, et ce nom lui est demeuré; mais assurément, ils l'ont fait sans aucun fondement, s'ils parlent de sa première construction: il y a de fortes conjectures qu'elle a été faite du temps de Ptolémée Evergetés le premier, et non sous les dynasties des Egyptiens, ni sous les Perses, lorsqu'ils étoient

maîtres de l'Egypte, ou sous Alexandre, encore moins sous les Romains.

Les deux obélisques, appelés *les obélisques de Cléopâtre*, qui, selon Pline, furent faits par ordre du roi Mesphée (1), *quos excidit Mesphees rex, quadragenûmbinum cubitorum*, et qui furent mis dans le temple de César, sont de granit, égaux, chargés de hiéroglyphes, et près l'un de l'autre; mais l'un est debout et l'autre est par terre : l'obélisque qui est debout a cinquante-quatre pieds de roi hors de terre, et un peu plus de trois pieds dans la terre : sa largeur d'en bas a six pieds huit pouces; il pose sur une base de granit de six pieds de hauteur, et de huit en carré, ce qui fait les soixante-trois pieds, ou les quarante-deux coudées marquées par le même auteur. Toutes ces dimensions ont été vérifiées, et on en a l'obligation à M. Claude le Maire, consul de la nation française au Caire : au mois d'octobre 1718, il employa son crédit pour obtenir la permission de faire déchausser l'obélisque, découvrir la base, et le reste qui étoit enterré.

Mais il en est de ces obélisques comme de la colonne de Pompée ; on ignore en quel temps, et par les ordres de qui ils ont été apportés à Alexandrie. Il est vraisemblable que celui qui fit bâtir le temple de Jules-César, les trouva à Alexandrie même, et qu'il voulut que ce qui avoit servi à l'embellissement des palais des monarques grecs, servît à orner son nouveau temple.

---

(1) Liv. XXXVI, chap. 9.

En effet, le roi Mitrées, qui régnoit à Heliopolis, fut le premier qui fit faire des obélisques, du granit que l'on tira de la carrière de Syene. Plusieurs monarques égyptiens en firent faire, dans la suite, à son exemple, la plupart dédiés au soleil, et couverts de hiéroglyphes; ils crurent par là, augmenter la magnificence de leurs palais, et celle des villes ou ils se plaisoient, et qu'ils vouloient rendre considérables.

Il est donc à présumer que les monarques grecs se conformèrent à cette coutume, n'ayant rien tant à cœur que de rendre Alexandrie une ville fameuse par tous les endroits imaginables; il leur étoit même aisé d'avoir de ces sortes d'ouvrages, il y en avoit déjà plusieurs en Egypte: outre cela le granit ne leur manquoit pas; la carrière de Syene étoit d'une vaste étendue, et ils n'ignoroient pas que les îles qui sont près de la dernière cataracte, entre autres l'Éléphantine, la Phile et la Tacompue, sont pleines de carrières de cette espèce de marbre précieux.

Qui ne s'attendroit pas à trouver aussi quelque monument considérable du christianisme, qui a été si florissant à Alexandrie pendant plusieurs siècles? Il n'y en a néanmoins aucun: les églises mêmes de Saint-Marc, desservies par les Grecs, et celle de Sainte-Catherine, desservie par les Coptes, n'ont absolument rien qui frappe et qui soit remarquable.

Deux choses, hors d'Alexandrie, attirent les étrangers, l'île du Phare et le lac Maréote, quoique l'intérêt qu'on y attache, appartienne seul à des temps reculés. Le Phare est remarquable, parce que c'est

dans une maison qui étoit au nord sur le rivage de la mer, que les Septante firent, en soixante-douze jours leur version de la Bible, suivant une ancienne tradition (1). En mémoire de cette version, les Juifs et les gens de toute nation s'assembloient autrefois, un jour de l'année, dans cette île, et y célébroient une grande fête.

Le lac Maréote ou le lac Charei, suivant Strabon, étoit plus fréquenté, et produisoit beaucoup plus que le port Cibotus : le fleuve Calito, après avoir traversé ce lac, alloit se jeter dans le port vieux.

L'embarras d'un voyageur qui n'a que ses livres à consulter, augmente à chaque pas, car tous ces lieux-là ont changé de nom ; les Grecs les appeloient d'une manière, et les Latins d'une autre : par exemple, dans César, le vieux port est le port d'Afrique; dans Strabon, c'est le port Tegamus; le port nouveau, dans César, est le port d'Asie; dans Strabon, c'est Taurus, ainsi des autres : ce sont aujourd'hui de nouveaux termes; pour être parfaitement au fait, il faut savoir s'orienter, entendre la langue du pays, et examiner les choses à loisir et avec exactitude.

Thèbes étoit la capitale de l'Egypte ; et sous Sésostris, elle étoit la capitale de l'Orient ; les poëtes et les historiens ont célébré, à l'envi, sa magnifi-

(1) Flav. Joseph, Antiq. Jud. liv. XII, ch. 2.—Phil. de vita Mos. liv. III.

cence. Homère nous en donne une grande idée, en lui donnant pour épithète, celle de la ville à cent portes. Diodore lui donne quarante stades (six lieues) de circuit, et Strabon quatre-vingts stades de longueur (1).

Cette superbe cité a eu le même sort qu'Alexandrie et Memphis ; on ne la connoît plus que par ses ruines : les Carthaginois (2), le roi Cambyse, les Romains, sous Cornelius Gallus, après l'avoir pillée et saccagée, l'ont ruinée de fond en comble ; mais il n'est point d'endroit dans toute l'Égypte, où il soit resté tant de beaux monumens, et tant de choses qui méritent l'admiration des voyageurs.

A l'est du Nil, on voit six portes entières du château dans lequel étoit renfermé le palais des rois de Thèbes ; ce sont autant de chef-d'œuvres de la plus parfaite architecture. Au sortir de chaque porte, on trouve une longue avenue de sphinx et de toute

---

(1) La plaine qui s'étend depuis Carnax jusqu'à Luxor, n'a pas moins d'une lieue de long : cet espace étoit couvert des maisons des Egyptiens qui habitoient la partie orientale de Thèbes. Aujourd'hui que le sol s'est beaucoup élevé, que les alluvions annuelles du fleuve les ont couvertes de plusieurs pieds de limon, on laboure sur leurs ruines ; le blé, le lin, les légumes croissent aux mêmes lieux où l'on admiroit, il y a trois mille ans, des places publiques, des palais et des édifices nombreux, habités par un peuple, en comparaison duquel les nations de l'Europe n'étoient que des nations peu civilisées, presque barbares.

(2) Ammianus, liv. XVII.

sorte de statues de marbre, qui conduisoit au palais ; le grand salon de ce palais est soutenu par douze colonnes, qui ont soixante et douze pieds de haut, et douze pieds et un tiers de diamètre, toutes couvertes de figures en relief, et peintes; les murailles et le plancher sont peints aussi hors du salon, en différens péristyles; on compte jusques à mille colonnes, quatre colosses de marbre, et plusieurs obélisques, deux de porphire, et quatre de granit.

Plus loin sont le château et le sépulcre du roi Osimanduas (Osimandué); la chambre du sépulcre est toute entière, et le château réduit à deux pièces avancées, presque en demi-lune, sur lesquelles sont représentés les combats et les triomphes de ce prince : de tous côtés, on y trouve des temples ruinés, des colonnes, les unes avec des bas reliefs, et les autres » non sculptées. A dix stades des tombeaux des rois de » Thèbes (1), dit cet historien, on admire celui » d'Osimandué ; un vestibule bâti de pierres de di» verses couleurs en forme l'entrée ; il a deux cents » pieds de long et soixante-huit d'élévation : au sor» tir de là, on entre sous un péristile carré, dont » chaque côté a quatre cents pieds de longueur ; des

---

(1) Diodore de Sicile, livre premier. Les grottes où l'on voit les tombeaux des rois de Thèbes, ne sont qu'à trois quarts de lieue de Medinet Abou : ainsi Diodore de Sicile est assez exact, puisqu'il se trompe, tout au plus, d'un quart de lieue. Pokoke a commis une erreur plus considérable, en marquant le tombeau d'Osimandué à Luxor, de l'autre côté du Nil.

animaux

» animaux formés de blocs de granit, de vingt-
» quatre pieds de haut, lui servent de colonnes, et
» portent le plafond composé de carreaux de mar-
» bre, qui ont vingt-sept pieds en tout sens; dans
» toute la longueur, des étoiles d'or y brillent sur
» un fond d'azur : au delà de ce péristile, s'ouvre
» une autre entrée suivie d'un vestible construit
» comme le premier, mais plus chargé de toutes
» sortes de sculptures; il est précédé de trois statues
» formées d'une seule pierre, et taillées par Memnon
» Sycnite; la principale qui représente le roi, est
» assise, c'est la plus grande de l'Égypte; un de ses
» pieds, mesuré avec justesse, passe sept coudées :
» les deux autres appuyées sur ses genoux, l'une à
» droite, l'autre à gauche, sont celles de sa mère
» et de sa fille. Tout l'ouvrage est moins recomman-
» dable encore par sa grandeur énorme, que par la
» beauté du travail, et par le choix du granit qui,
» dans une surface si étendue, n'a ni défaut, ni ta-
» che; le colosse porte cette inscription : *Je suis Osi-*
» *mandué, roi des rois; si l'on veut savoir combien je*
» *suis grand, et où je repose, que l'on détruise quel-*
» *qu'un de ces ouvrages* (1). On voit en outre une
» autre statue de sa mère, taillée d'un seul bloc de
» granit, et de trente pieds de haut; trois reines
» sont sculptées sur sa tête, pour faire connoître
» qu'elle fut fille, femme et mère de roi.

» A la suite de ce portique, on entre dans un pé-

(1) Je crois que cette inscription a été funeste à ce colosse, et qu'elle engagea Cambyse à le briser par le milieu.

» ristile plus beau que le premier ; on a gravé sur la
» pierre l'histoire de la guerre d'Osimandué, contre
» les révoltés de la Bactriane : la façade de la mu-
» raille du devant, montre ce prince, attaquant des
» remparts, au pied desquels coule un fleuve ; il
» combat contre des troupes avancées, ayant à ses
» côtés un lion terrible qui le défend avec ardeur :
» la muraille à droite offre des captifs enchaînés, les
» mains et les parties naturelles coupées, pour leur
» reprocher leur lâcheté : sur le mur qui est à gau-
» che, diverses figures symboliques, très-bien sculp-
» tées, rappellent le triomphe et les sacrifices d'Osi-
» mandué au retour de cette guerre : au milieu du
» péristile, à l'endroit où il est découvert, on avoit
» dressé un autel composé d'une seule pierre, d'une
» grandeur merveilleuse et d'un travail exquis ; enfin,
» contre la muraille du fond, deux colosses, cha-
» cun d'un seul bloc de marbre, et de quarante pieds
» de hauteur, sont assis sur leurs piédestaux. On
» sort de ce péristile admirable par trois portes ;
» l'une est entre les deux statues, les deux autres
» sont aux côtés ; elles conduisent à un édifice
» de deux cents pieds de longueur, dont le toit porte
» sur de hautes colonnes ; il ressemble à un magnifi-
» que théâtre ; plusieurs figures de bois y représen-
» tent un sénat occupé à rendre la justice : sur un des
» murs on remarque trente sénateurs, et au milieu
» d'eux le chef de la justice, ayant à ses pieds un
» amas de livres, et la figure de la vérité, les yeux
» fermés, suspendue à son cou.

» De là on passoit dans une place environnée de

» palais de formes différentes, où l'on voyoit, figurés
» sur des tables, tous les mets qui peuvent flatter le
» goût. Dans l'un d'eux, Osimandué, revêtu d'ha-
» bits magnifiques, offroit aux dieux l'or et l'argent
» qu'il retiroit, chaque année, des mines de l'Égypte;
» on avoit écrit au bas la valeur de ce revenu, qui
» montoit à trente-deux millions de mines d'argent.
» Un autre palais renfermoit la bibliothèque sacrée,
» à l'entrée de laquelle on lisoit ces mots : *Remèdes
» de l'ame*. Un troisième contenoit toutes les divinités
» de l'Égypte, avec le roi, qui offroit à chacune
» d'elles les présens qui leur convenoient, attestant
» Osiris, et les princes ses prédécesseurs, qu'il avoit
» exercé la piété envers les dieux, et la justice envers
» les hommes. A côté de la bibliothèque, on voyoit,
» dans un des plus beaux édifices de la place, vingt
» tables entourées de leurs lits, sur lesquels repo-
» soient les statues de Jupiter, de Junon, et d'Osi-
» mandué; on croit que son corps étoit déposé en cet
» endroit : plusieurs bâtimens, joints à celui-ci, con-
» servoient les représentations de tous les animaux
» sacrés de l'Egypte; de ces appartemens on mon-
» toit au tombeau du roi, sur le sommet duquel
» étoit placée une couronne d'or, d'une coudée de lar-
» geur, et de trois cent soixante-cinq de tour; chaque
» coudée répondoit à un jour de l'année, et l'on y avoit
» gravé le coucher et le lever des astres pour ce jour-
» là, avec les indications astrologiques, que la
» superstition des Egyptiens y attachoit. On dit
» que Cambyse enleva ce cercle lorsqu'il ravagea
» l'Egypte. Tel étoit, selon les historiens, le tombeau

» d'Osimandué, qui surpassoit tous les autres, et par
» son étendue, et par le travail des habiles artistes qu'il
» avoit employés ».

Les débris de ces monumens sont entassés près de Mudinet Abou (ville du Pare), dans une espace d'une demi-lieue de circuit; le temple, les vestibules, les péristiles ne présentent aux regards que des monceaux de ruines, parmi lesquels s'élèvent quelques portes pyramidales, que leur solidité a rendues indestructibles. Le savant s'attriste à la vue des débris de la bibliothèque.

Au couchant du Nil, sans parler des temples de Vénus et de Memnon, des galeries pleines de hiéroglyphes, et des colonnes, il y a des choses que l'on ne trouve nulle part dans le monde : les sépulcres des rois de Thèbes, et trois statues colossales, les deux premières, remplies d'une vingtaine d'inscriptions, soit grecques, soit latines; la troisième est la statue du roi Memnon qui, selon la tradition des anciens Egyptiens, rendoit un son au lever du soleil.

Il y a eu jusques à quarante-sept sépulcres des rois de Thèbes; sous le règne de Ptolémée-Lagus, il n'en restoit déjà plus que dix-sept; du temps de Jules-César le nombre en étoit encore diminué; aujourd'hui il en reste dix, cinq entiers, et cinq à demi-ruinés; monumens qui ne le cèdent en rien à la magnificence des tombeaux des rois de Memphis.

Les sépulcres de Thèbes, creusés dans le roc, sont d'une profondeur surprenante; on y entre par une ouverture qui est plus haute et plus large que les plus grandes portes cochères : un long souterrain,

large de dix à douze pieds, conduit à des chambres, dans l'une desquelles est un tombeau de granit, élevé de quatre pieds; au-dessus est une impériale qui le couvre, et qui donne un air de grandeur à tous les ornemens qui l'accompagnent.

Salles, chambres, tout est peint depuis le haut jusqu'en bas; la variété des couleurs, qui sont presqu'aussi vives qu'à l'époque de leur construction, font un effet admirable : ce sont autant de hiéroglyphes qu'il y a de figures d'animaux et de choses représentées : c'est l'histoire de la vie, des vertus, des actions, des combats, des victoires des princes qui y sont inhumés; mais il en est des hiéroglyphes des Egyptiens, comme des caractères de quelques peuples anciens, il nous est impossible de les déchiffrer. S'il arrive jamais que quelque savant parvienne à en avoir l'intelligence, il donnera l'histoire de ces temps-là, qui nous est inconnue, et qui vraisemblablement n'a jamais été mise par écrit.

On aura en outre l'abrégé de la mythologie des Egyptiens; car il y a quelques-unes de ces chambres, où l'on voit différentes divinités représentées sous des figures humaines; les unes ayant des têtes de loup, les autres de chien, de singe, de belier, de crocodile, d'épervier : en d'autres endroits, ce sont des corps d'oiseaux avec des têtes d'hommes; dans d'autres chambres, ce sont des sacrifices qui sont peints; les sacrificateurs, avec leurs habits bizarres; les esclaves, les mains liées derrière le dos, ou debout, ou couchés par terre; tous les instrumens qui servoient aux sacrifices.

Dans d'autres, ce sont les instrumens de l'astronomie, des arts, du labourage, de la navigation; des vaisseaux qui ont pour proue et pour poupe des becs de grue et d'ibis, et pour voiles des soleils et des lunes.

Additions. Nous croyons faire plaisir au lecteur, de lui mettre sous les yeux ce que disent Diodore et Strabon, de la fameuse ville de Thèbes.

« La grande Diospolis (ville de Dieu) que les Grecs » ont nommée Thèbes, avoit six lieues de circuit; » Busiris, son fondateur, y éleva des édifices superbes, qu'il enrichit de magnifiques présens : le » bruit de sa puissance et de ses richesses, célébrées par Homère, a rempli l'Univers. Ses portes et » les vestibules nombreux de ses temples, engagèrent » ce poëte à lui donner le nom d'*Ecatompile*, ou de » ville aux cents portes : jamais cité ne reçut autant » d'offrandes en or, en argent, en ivoire, en statues colossales, et en obélisques d'une seule pierre; » on y admiroit surtout quatre principaux temples : » le plus ancien étoit d'une grandeur et d'une somptuosité surprenantes; il avoit une demi-lieue de » tour (1); des murailles de vingt-quatre pieds d'épaisseur, et de soixante-dix d'élévation en formoient l'enceinte; la richesse et le fini de ses ornemens répondoient à sa majesté; plusieurs rois

(1) Diodoré de Sicile comprend dans cette enceinte, les avenues de sphinx, les portiques, les édifices et les cours qui environnoient le temple proprement dit : on verra que cet auteur est bien près de la vérité.

» contribuèrent à l'embellir. Il subsiste encore ; mais » l'or, l'argent, l'ivoire et les pierres précieuses en » furent arrachés, lorsque Cambyse mit le feu à tous » les temples de l'Egypte.

» Thèbes, ou Diospolis, n'offre plus que les débris » de sa grandeur, répandus dans un espace de vingt-» cinq stades de long ; on y remarque encore un » grand nombre de temples, détruits en partie par » Cambyse ; les habitans se sont retirés dans des » bourgs, situés à l'orient du Nil, où est la ville ac-» tuelle, et sur la rive occidentale, près du Memno-» nium (1). On admire, en cet endroit, deux colosses » de pierre, placés à côté l'un de l'autre ; l'un subsiste » en entier ; la moitié de l'autre a, dit-on (2), été » renversée par un tremblement de terre. Si l'on en » croit l'opinion générale, la partie de cette statue, » demeurée sur la base, rend un son, une fois chaque » jour. Curieux d'examiner la vérité de ce fait, je » m'y transportai avec Ælius Gallus, qui étoit accom-» pagné de ses amis, et suivi d'un nombreux cortége » de soldats. J'entendis ce son vers six heures du » matin, mais je n'oserois affirmer s'il sortoit de la » base du colosse, ou s'il avoit été produit par quel-» qu'un des assistans ; car, plutôt que de penser qu'il » soit l'effet d'un certain assemblage de pierres, on

---

(1) Strabon appelle *Memnonium*, un temple près duquel étoit la statue de Memnon

(2) Strabon est le seul des anciens qui ait attribué la chute de ce colosse à un tremblement de terre ; tous s'accordent à dire qu'il fut renversé par l'ordre de Cambyse.

» est tenté d'imaginer mille causes différentes. Au
» delà du Memnonium, sont les tombeaux des rois,
» creusés à la pointe du ciseau dans le rocher ; on en
» compte environ quarante, construits d'une manière
» merveilleuse, et dignes de fixer l'attention des
» voyageurs : des obélisques, taillés auprès, por-
» tent diverses inscriptions, qui marquent les riches-
» ses, la puissance et l'étendue de l'empire de ces
» souverains, qui comprenoit la Scythie, la Bactriane,
» l'Inde et l'Ionie ; elles détaillent aussi la grandeur
» des tributs qu'ils avoient imposés, et le nombre de
» leurs troupes, qui montoient à un million de
» soldats.

» (1) Les temples d'Egypte sont précédés d'une
» ou de plusieurs avenues pavées, larges de cent
» pieds, et longues de trois ou quatre cents ; deux
» rangées de sphinx, éloignés de trente pieds l'un
» de l'autre, en ornent les côtés : ces avenues abou-
» tissent à des portiques, dont le nombre n'est point
» fixe ; ces portiques conduisent à une place magni-
» fique, qui précède le temple. Au delà se trouve le
» sanctuaire, qui est plus petit, et dans lequel on
» ne sculpte jamais de figures humaines, et rarement
» même celles de quelques animaux. Des murs aussi
» élevés que le temple, forment les côtés de la place :
» plus écartés à leur origine que la largeur de la fa-
» çade, ils se rapprochent ensuite d'environ cent
» pieds ; ils sont chargés de grandes figures sculptées

(1) Strabon, liv. XVII.

» dans le goût des anciens ouvrages des Etrusques
» et des Grecs : un édifice spacieux, soutenu par
» une prodigieuse quantité de colonnes, accompagne
» ordinairement ces temples ».

On trouve, au midi de Carnack, les débris d'un des quatre principaux temples, dont parle Diodore; il y a huit entrées, dont trois sont précédées de sphinx d'une énorme grosseur, avec deux grandes statues de chaque côté : ces sphinx et ces colosses, tout d'un seul bloc de marbre, sont taillés dans le goût antique. Lorsque l'on a parcouru ces allées majestueuses, on arrive à quatre portiques, dont chacun a trente pieds de largeur, cinquante-deux d'élévation, et cent cinquante de longueur : des portes pyramidales leur servent d'entrée, et des pierres d'une grandeur étonnante posent sur les deux murs, et forment le plafond.

Le premier de ces portiques est entièrement bâti de granit rouge, parfaitement poli; quatre compartimens, remplis d'hiéroglyphes, occupent la longueur des faces extérieures; l'intérieur n'en a que trois rangées, dans chacune desquelles on remarque deux figures humaines, plus grandes que nature, sculptées avec beaucoup d'art : des figures colossales, élevées de quinze pieds au-dessus des fondemens de la porte, en décorent les côtés : deux statues de trente-trois pieds de haut, l'une de granit rouge, l'autre de granit tacheté de noir et de gris, sont placées en dehors; on en voit une autre en dedans, composée d'un bloc de marbre blanc, dont on a abattu la tête : ces colosses portent à la main une espèce de croix, c'est-à-dire,

le *phallus* qui, chez les Egyptiens, étoit le symbole de la fécondité.

Le second portique est à moitié ruiné; la porte n'a que deux rangs d'hiéroglyphes, d'une grandeur gigantesque, l'un au midi, l'autre au nord : toutes les faces du troisième sont couvertes d'hiéroglyphes formés de figures colossales. On remarque à l'entrée de la porte les débris d'une statue de marbre blanc, dont le tronc a quinze pieds de circonférence; la tête est couverte d'un casque entouré de serpens. Des murs presqu'entièrement renversés, et des monceaux de décombres, représentent le quatrième portique : on distingue, au milieu, les morceaux d'un colosse de granit rouge, dont le corps a trente pieds de tour.

A l'extrémité de ces portiques, commençoient les hautes murailles qui formoient la première cour du temple; les peuples y entroient par douze portes; plusieurs sont détruites, et d'autres fort délabrées; celle qui a le moins souffert des injures du temps, et des outrages des barbares, regarde l'occident; une longue avenue de sphinx la précède; elle a quarante pieds de largeur, environ soixante d'élévation, et quarante-huit d'épaisseur aux fondemens : on remarque dans le front, deux rangs de petites fenêtres, et sur les côtés, des débris d'escaliers, par lesquels on montoit au sommet. Cette porte, dont la masse paroît inébranlable, est d'un goût rustique, sans hiéroglyphes, et d'une simplicité imposante; elle donne entrée dans la grande place, dont deux terrasses, élevées de six pieds au-dessus du sol, et larges de quatre-vingt, forment les côtés; on y admire

deux belles colonnades qui se prolongent dans toute la longueur des terrasses : au delà s'ouvre une seconde cour qui précède le temple, et dont l'étendue égale la majesté de l'édifice ; elle est pareillement décorée de deux rangées de colonnes, qui ont plus de cinquante pieds d'élévation, sur dix-huit de circonférence à la base ; leurs chapitaux ont la forme d'un vase, surmonté d'une pierre carrée, qui servoit de piédestal à des statues ; deux colosses d'une grandeur prodigieuse et mutilés par le fer, terminent ces colonnades. Arrivé dans cet endroit, l'œil étonné mesure l'immensité du temple ; il est d'une élévation surprenante ; les murs, construits de marbre, paroissent indestructibles; le toit, plus exhaussé au mimilieu que sur le bas côté, est soutenu par dix-huit rangs de colonnes; celles qui portent la partie la plus élevée, ont trente pieds de circonférence et environ quatre-vingt de hauteur ; les autres sont d'un tiers plus petites. Il n'est point, dans l'Univers, de bâtiment dont la grandeur ait un caractère plus imposant, et dont la majesté se fasse plus vivement sentir; il semble être conforme à la haute idée que les Égyptiens avoient de l'Être suprême, et l'on ne peut y entrer sans être pénétré de respect; toutes les faces, en dedans et en dehors, sont chargées d'hiéroglyphes et de figures extraordinaires ; on a sculpté, du côté du nord, des représentations de batailles avec des chevaux et des charriots, dont l'un est traîné par des cerfs. On distingue sur la muraille du midi, deux barques couvertes d'un dais, à l'extrémité desquelles paroît un soleil; des nautonniers les conduisent

avec des perches; deux hommes assis à la poupe semblent en diriger la course, et recevoir leurs hommages : ces tableaux sont allégoriques. Les Grecs, dans leur langage poétique, peignoient le soleil dans un char, traîné par des coursiers que guidoit Apollon; les Egyptiens le représentoient porté sur un vaisseau conduit par Osiris, et sept nautonniers qui figuroient les planètes (1). Cette entrée, qui faisoit face au temple de Luxor, est bien dégradée, mais elle devoit être d'une grande somptuosité, si l'on en juge par les obélisques qui l'annoncent; on en voit deux de soixante pieds de haut sur vingt et un de circuit à la base, et un peu plus loin, deux autres de soixante-douze pieds d'élévation sur trente de circonférence: ces superbes monumens, formés chacun d'un bloc de granit rouge, rendent hommage au génie et aux connoissances des anciens Égyptiens; on a gravé divers hiéroglyphes divisés en colonnes; trois de ces obélisques restent debout; un seul est renversé.

Restes de l'ancienne Égypte païenne.

O destinée des empires! ô néant des choses humaines! Memphis, Thèbes, Héliopolis, ces superbes cités, si fameuses dans l'histoire du monde,

---

(1) Macrob, songe de Scipion. Martien Capalla, livre II.

sont toutes ensevelies sous leurs débris; elles ont perdu jusqu'à leur nom, et les plus habiles géographes ont bien de la peine à déterminer avec certitude les lieux de leurs emplacemens : voici pour Memphis l'opinion qui semble la plus probable.

Menf (c'est-à-dire Memphis), est l'ancienne *Masr* ou capitale de l'Egypte : on y voit des ruines remarquables, reste de son ancienne splendeur; des pierres dont la sculpture et la peinture excitent l'admiration, et dont le soleil et les injures du temps, n'ont pu, jusqu'à nos jours, effacer les couleurs. Menf qui n'est plus qu'un médiocre village, est à six lieues du grand Caire, sur la rive orientale du Nil.

L'astronomie et la géométrie occupoient le premier rang parmi les sciences cultivées à Memphis; les Grecs vinrent y puiser les connoissances qu'ils portèrent dans leur patrie, et qu'ils perfectionnèrent. Sa gloire subsista pendant une longue suite de siècles; elle se maintint jusqu'à l'invasion du féroce Cambyse qui détruisit ses temples, renversa ses édifices, et s'efforça surtout d'y éteindre le flambeau des sciences.

Sous son sceptre destructeur, les colléges des prêtres perdirent, avec leurs priviléges, les connoissances qui en étoient le fruit.

Ces lacs dont parlent Hérodote et Strabon, n'ont pas entièrement disparu; ce sont ces lacs mêmes que les habitans de Memphis traversoient pour transporter leurs morts dans les plaines qui les bordent au côté opposé, et où les rois avoient établi leurs mausolées : chaque grande pyramide avoit son tem-

ple et ses prêtres ; leur office étoit de faire des sacrifices expiatoires, et de prier pour les morts. Comme ces asiles étoient sacrés, inviolables, et qu'on eût privé de la vie l'impie qui les eût profanés, chaque famille se creusa, dans des rochers recouverts de marbre, une sépulture où elle déposoit ses morts avec une piété religieuse ; les Egyptiens étoient loin de penser, qu'un jour les peuples éclairés de l'Europe, viendroient les arracher de leurs tombeaux, et en feroient l'objet d'un honteux trafic.

Les Grecs qui ont vu les Egyptiens prononcer, seuls, d'entre toutes les nations de la terre, des jugemens sur la vie précédente des morts, et qui ont vu les lieux où on les portoit en bateau, en payant un droit léger, ont inventé la fable de Caron, de Minos et de leurs enfers : la beauté de ces plaines, et les canaux qui les arrosent, leur ont donné l'idée du Styx, du Léthé et des champs-élysées : cette fafable, accréditée dans l'eprit du peuple, est devenue un dogme sacré de la religion du paganisme d'Alexandrie et de Thèbes. Quand on a vu le Caire, les environs de Memphis, d'Alexandrie et de Thèbes, l'on peut dire qu'on a vu les beaux monumens qui nous restent de l'ancienne Egypte : cependant il y en a plusieurs autres répandus dans presque toute l'Egypte, que tout curieux doit aller visiter, pour en tirer des connoissances nécessaires à l'histoire et aux sciences de l'Égypte.

Vingt-quatre temples entiers, ou peu endommagés, savoir : ceux de Pan à Themüis ; de Vénus à Aphroditopolis ; d'Isis, avec une inscription grecque,

à Aspeos-Artemedos; de Mercure à Hermopolis; du Soleil à Tanis la supérieure; de Jupiter, Hercule, et la Victoire à Hieracon, avec une inscription latine; d'Antæe à Anteopolis, avec une inscription grecque; d'Osiris à Abydus; de Vénus, avec une inscription grecque, à Tentyris; d'Isis à Tentyris; d'Apollon à Apollinopolis parva, avec une inscription grecque; de Horus à Coptos; de Serapis à Thèbes; de Memnon à Thèbes; d'Apollon et Jupiter à Hermonthis; d'Isis à Hermonthis; de Pallas à Latopolis; du Poisson Latus à Latopolis; de Lucine à Lucinæ-Civitas; d'Apollon à Apollinopolis magna; d'Apollon, avec une inscription grecque, à Ompos; d'Isis, avec une inscription grecque, à Phile; de l'Eprevier à Phile.

Les auteurs anciens font mention de quatre-vingts temples fameux en Egypte: mais l'on ne voit que quelques ruines, et quelques colonnes de cinquante-six autres (1).

Un labyrinthe entier, avec une inscription grecque.

---

(1) On trouve dans la vaste enceinte du grand temple de Thèbes, plusieurs édifices presque détruits, qui servoient sans doute aux prêtres et aux animaux sacrés: on y remarque une grande pièce d'eau environnée de débris, et à chaque pas, on rencontre des tronçons de colonnes, de sphinx, de statues, de colosses et de ruines magnifiques. Les portiques et les cours du temple avoient, dans leur ensemble, au moins une demi-lieue de circuit; Diodore ne nous a point trompés en leur donnant cette étendue.

Plus de cinquante grottes sépulcrales, peintes et sculptées, surtout à Phthontis, et dans le mont de Benihassan, au nord d'Arsinoë.

Plusieurs catacombes remplies de momies d'hommes, d'oiseaux, de chiens, de chats, etc., embaumés.

Plusieurs bains, qui ont quelque chose de remarquable, ou par la situation du lieu, ou par les ornemens qu'on y avoit faits.

Le bain Mehamma, par exemple, qui est à un mille de Chair-Fadel, est un carré long de dix à douze pieds de large, et de douze à quinze pieds de long; il a huit réduits, qui ont six pieds aux deux flancs, et deux pieds au fond; le tout est creusé dans le roc; l'eau en est vive et douce. Dans le bain, comme dans les réduits, il y a toujours deux pieds d'eau, et quelquefois, pendant l'été, un peu moins; on y descend par huit marches : proche de l'entrée, qui est à rez-terre, il y a plusieurs anciens tombeaux, taillés également dans le roc.

L'idée que les femmes turques ont de l'eau de ce bain, a quelque chose de singulier; elles viennent s'y baigner, tous les dimanches, pour implorer le secours de la Sainte Vierge, et surtout pour avoir des enfans : leur prière est courte, et se réduit à ce peu de paroles, qu'elles répètent souvent : *Settz Maria Eini si oulad au Benaïé.*

A quelque distance de ce bain est le puits qu'on nomme *Birelbah*; ce puits est rond de quinze à vingt pas de diamètre; quoiqu'il soit taillé dans le roc, on y a pratiqué des marches; la descente en est si facile,

facile, que les bestiaux descendent jusques au fond pour y boire; l'eau sort d'une source abondante, et qui ne tarit jamais.

Le puits de Sémiramis au château du Caire.

Dix-huit obélisques, deux à Alexandrie, dix à Thèbes, quatre à Phile, un à Arsinoé, et un à Héliopolis (1).

---

(1) Héliopolis (ville du soleil) fut célèbre par la grandeur de ses édifices, et par la culture des hautes sciences : ce fut principalement dans cette ville que Hérodote et le *divin* Platon s'instruisirent des mystères des Egyptiens. On admiroit dans Héliopolis, un superbe temple du soleil, où l'on nourrissoit, dans une enceinte particulière, le bœuf sacré; il y étoit adoré sous le nom de *Mnevis*, tandis que Memphis l'adoroit sous celui d'*Apis*. On voyoit dans cette ville un autre temple, construit dans l'ancien goût égyptien, avec des avenues de sphinx, et des obélisques magnifiques; ils étoient chargés d'un grand nombre d'hiéroglyphes qui montroient à ceux qui en avoient l'intelligence, l'histoire du Dieu que l'on y adoroit, et celle du prince qui avoit érigé ces monumens. Deux de ces obélisques furent transportés à Rome; un autre a été détruit par les Arabes, et le dernier qui reste encore debout sur son piédestal, a soixante-huit pieds de hauteur, sans compter la base, et environ six pieds et demi de largeur. Cette ville étoit plus célèbre encore par son collége de prêtres : c'est là que, depuis plus de mille ans, ils observoient l'état du ciel. Jules-César qui voulut réformer le calendrier romain, fut obligé d'appeler pour réussir dans ce travail, un astronome égyptien. Que reste-t-il à cette fameuse cité, de ses sciences et de ses monumens? Un barbare Persan renversa ses temples, un Arabe fanatique brûla ses livres, et on n'y voit plus de remarqua-

Vingt grandes pyramides, et un plus grand nombre de petites : la plus grande des trois qui sont auprès de l'ancienne Memphis, et à trois lieues du Caire, a cinq cents pieds de hauteur perpendiculaire, et six cent soixante-dix de talus : on y monte en dehors, par deux cent vingts degrés, chacun d'environ trois pieds de haut ; il manque vingt-quatre ou vingt-cinq pieds à la cîme, où l'on trouve une esplanade de dix à douze pieds en carré.

Cette pyramide qui est ouverte, a une porte du côté du nord, élevée de quarante-cinq pieds au-dessus du terrain : on entre par un canal qui va en pente, de quatre-vingt-cinq pieds de long, et trois pieds six pouces de large en carré. Après ce canal on en trouve un autre, qui va toujours en montant, et qui a quatre-vingt-seize pieds de long, trois pieds quatre pouces de haut et de large. Au sortir de ce second canal, à droite, est un puits qui est à sec ; il va en biaisant, et l'extrémité est bouchée par le sable : de plein pied au puits, est une allée de cent treize pieds de longueur, et de trois pieds de largeur en carré ; elle est terminée par une chambre longue de dix-huit pieds, large de seize, haute de vingt et un, jusques à l'angle de la voûte en dos d'âne : il n'y a plus dans cette chambre, ni tombeau, ni corps ; tout a été enlevé depuis plusieurs siècles.

On revient sur ses pas jusques au haut du second

ble qu'un seul obélisque élevé sur ses ruines, qui semble être resté seul debout, pour dire aux curieux voyageurs : C'est ici qu'étoit *Héliopolis*.

canal; là, on monte par un glacis de cent trente-six pieds de long: de chaque côté, il y a une banquette avec des mortaises, au nombre de vingt-huit par banquette; la largeur du glacis est de six pieds, et sa hauteur de vingt-quatre, jusqu'au fond de la voûte qui est en dos d'âne.

Au haut du glacis, on trouve une plate-forme, et de niveau un canal incrusté de granit, qui a vingt et un pieds de long, trois pieds huit pouces de large, et trois pieds quatre pouces de haut.

Du canal, on entre dans la salle destinée à servir de sépulture; elle a trente-deux pieds de longueur, seize de largeur, et seize de hauteur: pavé, plancher, murailles, tout est incrusté de granit.

Au fond, à quatre pieds et quatre pouces du mur, on trouve le tombeau; il est de granit, et d'une seule pierre, sans couvercle; il a sept pieds de longueur, trois de largeur, demi-pied d'épaisseur, et trois de hauteur; lorsque l'on frappe dessus, il résonne comme une cloche.

En général, qui veut avoir une connoissance parfaite des pyramides, doit examiner de quels matériaux elles sont bâties, quelle est leur figure, leur dimension, leur destination, leur nombre, le temps auquel elles ont été élevées, quand elles ont été ouvertes, et qui sont ceux qui les ont dépouillées de leurs ornemens, et des richesses qui y étoient renfermées.

Restes de l'ancienne Egypte chrétienne.

Le patriarchat d'Alexandrie, comprenoit sept métropoles, et près de quatre-vingts évêchés dans l'Egypte seule : la province Pentapolimine, la Lybie seconde, la Nubie et l'Abissinie étoient aussi sous ce patriarchat.

Quoique le temps et la fureur des musulmans, ayent détruit la plupart des villes épiscopales, et réduit les autres en de misérables villages, on peut aisément, au milieu de ce chaos, découvrir le nom et la situation de chaque siége, et distinguer le département de chaque métropole ; il ne sagit que de faire quelques voyages sur les lieux, de faire des extraits des conciles et des auteurs ecclésiastiques, de lire les histoires et les ménologes des Coptes, de leur faire des interrogations sur ce qui regarde leur église : avec ce secours, les traces de la tradition les plus effacées deviennent sensibles.

On peut effectivement s'orienter, et placer chaque siége épiscopal dans le district de sa métropole : on peut, avec le nom arabe moderne, découvrir l'ancien nom grec ou copte, et par là, dresser une carte égyptienne, purement ecclésiastique.

Les Coptes d'aujourd'hui, ont conservé quelques évêchés, mais en petit nombre, ou plutôt ils n'en ont que les noms.

Après tout, les beaux monumens du christianisme, qui restent en Egypte, sont quatre-vingts monas-

tères entiers, et dont on a le plan, avec leur nom et la description de leur situation : ces lieux, qui ont fait autrefois un paradis terrestre, des déserts de la Thébaïde, de Scété, de Tabenne et de Sinaï, subsistent, du moins occupent la même place que celle où étoient les anciens.

Entre ces monastères, les plus distingués sont ceux de S. Antoine au désert; de S. Antoine, ou Piper sur le Nil; de S. Paul hermite; de S. Macaire; des Suriens; des Grecs; de S. Pacôme; de S. Arsène; de S. Paëse à Scété; de S. Paëse dans la Thébaïde; de S. Sennodius; de l'Abbé Hor; de l'Abbé Pithynon; de l'Abbé Apollon; de la Poulie sur le Nil; de la Fenêtre à Antinoé; de la Croix; des Martyrs; de Jarnous ou du Pronostic; de S. Jean d'Égypte, de S. Paphnuce, de Sainte Damiane, de Sinaï, de Raithe.

L'église de Deïr-el-Bacara est peu de chose, et d'une structure très-commune : dans la nef, il y a dix belles colonnes doriques, qui ont chacune deux pieds de diamètre; on en voit six dans le chœur, et à l'autel, deux pilastres qui ont des chapiteaux corinthiens.

Il y a, dans la même ville, un petit temple, qu'on nomme *le temple des muses*. Rien n'y frappe tant la vue que les globes serpentins ailés, qui sont au haut de la voûte, c'est-à-dire, plusieurs serpens : chaque serpent, par ses plis et replis, forme un globe; à chaque globe, il y a deux ailes, l'une à droite, et l'autre à gauche.

A Kefour, la chapelle de S. Athanase, que les

Coptes appellent *la barque de S. Athanase.* Outre plusieurs colonnes qui sont entre les fenêtres du dôme, il y a un couvercle de marbre blanc, de sept pieds de haut et de trois de large, et debout, pour servir d'ambon.

On voit dans le cimetière, qui est hors la ville, les ruines d'une chapelle dédiée à S. Théodore; on y lit encore cette inscription grecque : *Theodorok Pimartirok nikéten khè.*

Pour parvenir à donner une description complète et fidèle de l'Egypte, il faut y faire plus d'un voyage, et ne pas s'en rapporter uniquement aux livres, et aux relations qu'on a données au public sur cette matière.

Il n'est guères qu'un souverain qui puisse faire exécuter ce dessein en grand. Nous joignons ici le magnifique plan qui en a eté dressé par le père Sicard; ce plan ne laisse rien à désirer, et donne une haute idée du courage et des profondes connoissances de cet illustre et vertueux missionnaire.

Plan d'un ouvrage sur l'Égypte ancienne et moderne, en treize chapitres, avec des cartes géographiques, et les dessins de plusieurs monumens antiques.

CHAPITRE PREMIER.

Ce chapitre contiendra les anciennes dynasties; et les noms des diverses nations qui ont dominé en Egypte : la division sous les Pharaons, en trente nomes : la division sous les Romains, en provinces : la division ecclésiastique, en métropoles et evêchés : les dix évêchés qui restent aux Coptes : la division sous les Turcs en trente-neuf cachefliks ou gouvernemens des bachas : les vingt-quatre beys ou sangiacs : le nombre des corps de milice : la manière dont les villes et villages sont achetés et gouvernés; comment les terres sont ensemencées, et mises, tous les ans, à l'encan : les mœurs, les sciences et les coutumes des anciens Egyptiens, et ce que les modernes en ont retenu : la religion des uns et des autres; la fertilité et l'étendue de l'Egypte.

Estampes.

Carte générale de l'Egypte antique et moderne.

CHAPITRE II.

Ce chapitre comprendra la province de Beheiré, Alexandrie et les bords de la mer, jusqu'à Rosette exclusivement.

Là, on verra Alexandrie ancienne avec ses faubourgs de Racotis, de Necropolis, de Nicopolis, etc.; ses temples, ses colléges, le Serapeum, l'Iseum, etc.; sa bibliothèque, ses palais, ses citernes, son phare, ses ports, etc.; la liste de ses rois, de ses patriarches, etc.; ses révolutions; ce qu'elle est aujourd'hui; son commerce; le tarif des marchandises d'entrée et de sortie; la colonne de Pompée; les aiguilles de Cléopatre; les églises de sainte Catherine, de S. Marc, etc. Nous parlerons ensuite des bords de la mer et de ses îles, depuis la tour des Arabes jusque vers Rosette; de la situation maritime des anciennes villes *Paroetonium*, *Plinthina*, *Eleusina*, *Schedia*, *Antylle*, *Teposiris*, *Archandre*, *Tarichée*, *Tonis*, *Canopus*, *etc*. Nous traiterons de la Beheiré; de ses deux gouvernemens, Damanehour et Terrané; du canal à Cherafié, ou de Cléopatre, qui porte ses eaux à Alexandrie; des lacs de la Mareste, de la Madié, de la Beheiré; du petit lac de Natron, à l'ouest de Damanehour. Nous ferons mention de l'ichneumon, des autruches, des oiseaux rakams, des caméléons et autres animaux rares; du coton, du lin, du tabac, des cannes de sucre, de l'indigo, du barnouf, des hermodates, et semblables plantes.

Estampes.

Carte particulière de la province de Beheiré, et des bords de la mer. Plan d'Alexandrie, de la colonne de Pompée, d'une aiguille de Cléopatre. Dessins de la plante de coton, du lin, etc.; de l'autruche, de l'ichneumon, du rakams, du caméléon.

CHAPITRE III.

Le Delta avec Rosette et Damiette; les sept embouchures du Nil.

Nous tâcherons de découvrir les vestiges des sept embouchures du Nil, les ruines de Tanis, Saïs, Bute, Mendes, Atarbethis, Thamaïs, Héraclée, Peluse, Xoïs, Sebennytus, Busiris, Cercassore, Momemphis, Nicii, etc.; les îles Chemmis et Prosopis mentionnées par Hérodote; les temples de Latone, d'Isis, etc. Nous parlerons des canaux et lacs modernes; des provinces Menutié et Garbié; des villes de Damiette, Rosette, la grande Mehallé; des Arabes de Balkim, et autres peuplades d'Arabes; des églises de sainte Gemiane et autres, qui restent aux Coptes; du sel ammoniac; des poulets éclos dans les fours; de la manière d'arroser les terres avec des machines à bascule; des colombiers; des pélicans, des ibis, des canards, des oies du Nil, des poules de riz, des pintades, des saksak, des abougardan et autres oiseaux curieux; du bouri, et de la boutarque qu'on

tire de ce poisson ; des sycomores ; des nabques ou lotus ; des palmiers, des cassiers, des figuiers d'Adam, des figuiers de l'Inde, du riz ; du carthmum, du nenuphar, du colquas ou arum, du hebelazis, de la meloubié, de la bamié, et autres plantes singulières.

Estampes.

Carte particulière du Delta ; route détaillée du Caire à Rosette par le Nil ; autre route du Caire à Damiette. Plans du temple d'Isis à Bhabeit ; de l'église de sainte Gemiane ; d'un four à poulets ; d'un four pour le sel ammoniac ; d'une machine à puiser l'eau du Nil. Figures des oiseaux, et plantes rares.

CHAPITRE IV.

L'isthme de Suez.

L'ON y trouvera la province d'Augussamnica, aujourd'hui Charquié ; les villes de Calliopé, Atribis, Pharboethus, Bubassis, fameuse par son temple d'Arthémis et son cimetière des chats ; Lychnos, Daphné, Magdole, Ostracina, Rhinocorura, Heropolis, Arsinoé, Clespatris, etc. : le lac Sirbon, le mont Cassius, où Pompée fut tué et enséveli ; la ville de Mansoura, où le roi S. Louis fut défait ; le canal qui aboutissoit du Nil à la mer Rouge ; le commerce de Suez ; les vaisseaux que Ptolémée Philadelphe y entretenoit. On fera voir que Suez est plus près du Caire,

que les géographes n'ont coutume de le placer. Nous donnerons la description du café, celle du chameau, du dromadaire, de la plante hanné.

Estampes.

Carte particulière de l'isthme de Suez ; figures du chameau ; des plantes du café et du hanné.

CHAPITRE V.

Le grand Caire, Memphis et leurs environs.

Nous décrirons le grand Caire, son étendue, le nombre de ses habitans, de ses maisons, mosquées, marchés, etc ; ses coutumes pour la justice ; la police, le commerce, la nourriture, les bains, les mariages, les enterremens, les processions, surtout celle du grand pavillon de la Mecque ; la caravane de la Mecque, la religion des Turcs ; les différentes sectes des chrétiens schismatiques, principalement les Coptes ; les jardins, les étangs ; le calits ou canal du Caire, nommé par les anciens *fossa frajana* ; le château ; le puits de Joseph, l'aqueduc, l'île de Rouda, à la tête de laquelle est la tour de Mékias, ou mesure du Nil ; le vieux Caire, autrefois Babylone ; Gisé, autrefois Memphis ; ses pyramides, leur nombre, leur mesure, leur destination, etc. ; le sphynx, les catacombes des momies et des oiseaux embaumés. Nous marquerons la gorge des montagnes par où les Hébreux firent route vers la mer

Rouge ; les villes de Ramasses, de Sethé, de Gessen, d'Héliopolis, d'Onion, de *Trojæ Civitas*, asile des Troyens fugitifs; les ruines des anciens monastères. Pour la botanique, le lobaka, le zenzelakt, safsaf, espèce de saule; le sateira, le mach, espèce de haricot, de l'iemen; le haricot du frezzan; l'abdellaui et le domairi, deux sortes de melons.

Estampes.

• Carte topographique du Caire et de ses environs. Plan du Caire, du puits de Joseph, de l'aiguille d'Héliopolis, du sphynx, de la grande pyramide pour l'extérieur; coupe de l'intérieur. Plan des souterrains des momies et des oiseaux embaumés. Figures des arbres et plantes. Portrait d'un Egyptien, d'une Egyptienne, d'un soldat, d'un juge, etc.

CHAPITRE VI.

Désert de Sceté, ou de S. Macaire.

ETENDUE de ce désert; nombre de ses anciens monastères; ce qu'il en reste à présent : différence des religieux coptes d'avec les anachoretes des temps passés : lac de Nitrie, Barbèlama, ou mer sans eau; bateau pétrifié; mines de pierres d'aigle; sables divers; ocre rouge; sel gomme ou pyramidal; jonc pour les nattes; tamarinde; gazelles, hyènes, bœufs sauvages, etc. Temple de Jupiter Ammon.

Estampes.

Carte de ce désert. Plan des monastères. Portrait d'un religieux copte. Figures du sel pyramidal, de l'hyène, du bœuf sauvage, de la gazelle.

CHAPITRE VII.

Ce chapitre contient l'étendue du Caire jusqu'à la tête du canal de Joseph, où sont compris l'île Héracléopolis, et les trois labyrinthes.

Vous y verrez les villes modernes de Benisouef, du Fraioum, de Bhenessé, de Menié, de Mellaui; le puits du monastère de Jarnous; les anciennes villes d'Aphroditopolis; une autre Busiris, une autre Arsinoé, Crocodilopolis, Héracléopolis, Oxyrinchus, Hermopolis, Cynopolis, This ou Thinis, qui a donné son nom à une dynastie des Thinites; Antinoé, capitale de la basse Thébaïde; le canal de Joseph, jadis *fossa Thineos;* les lacs Maurus et Mœris, celui-ci doux, l'autre salé; les trois labyrinthes (contre la prévention commune qu'il n'y en avoit qu'un), dont les ruines subsistantes cadrent juste avec la relation de Diodore de Sicile; les fameuses grottes sépulcrales de Benihaffan; des cavernes au levant du Nil; plusieurs pyramides; une aiguille de granit; des sacrifices gravés en relief sur la face des monts de Touna et de Tébene; les monastères des saints Georges, Hour, Jean le petit; épitaphe de la Poulie, de la Poutre et autres; deux inscriptions, une

grecque, et l'autre arabe à Ilahoum ; une autre grecque sur le mont Tébené ; une arabe à Meni ; et une troisième grecque à Antinoé ; une coptique au monastère de la Poutre. Nous aurons occasion de traiter du crocodile, du tarsé, de la variole, du bolti, du facaca, espèce d'orbis marin, et autres poissons ; des grues, des hanas, espèce de hérons ; des archanges, bichots, bécassines ; des farfours ou canards à tête bleue ; du papyrus et autres joncs du Nil ; des fruits du fayoum ; du vin des Coptes pour leurs messes ; des myrobolans.

Estampes.

Carte de l'île Héracléopolis, et de la province du Fayoum ; du lac Maurus, et du petit labyrinthe. Plan du grand labyrinthe, du petit portique d'Hermopolis, ou Achemomain, de la colonne de Sévère Alexandre à Antinoé ; deux portes entières de cette ville ; du sacrifice au soleil vers Touna ; des grottes de Béni Hassan. Portraits du crocodile, des oiseaux rares, etc.

CHAPITRE VIII.

Désert de la Thébaïde, ou de S. Antoine, avec le passage des Israélites par la mer Rouge.

Noms des montagnes, vallées, plaines, sources d'eau, carrières de talc, carrières de marbre noir, jaune, rouge, et moucheté. Dans ce désert, les mo-

nastères de S. Antoine et de S. Paul ; la proximité de leur situation, et l'éloignement de l'un à l'autre par le détour des chemins ; cellules dans les rochers ; idée des anciens solitaires, caractère des Coptes qui leur ont succédé. Mer Rouge, sa longueur, sa largeur, son flux et reflux, sa navigation ; le corail blanc, les champignons pétrifiés, les conques tigrées, les oursins si délicatement tournés, et autres curiosités de cette mer. Ce qu'étoit Aziongaber d'où les flottes de Salomon faisoient voile vers Ophir. Lieu du passage des Hébreux à travers les flots. Animaux qui fréquentent ces solitudes, surtout le tigre, le chamois, l'autruche, la gazelle, le quatha, espèce de perdrix, l'ouaral, espèce de crocodile terrestre. Les simples particuliers.

Estampes.

Carte du désert de la Thébaïde, avec la route des Israélites sortant d'Egypte. Vue des monastères de S. Antoine et de S. Paul. Portraits du tigre, du quatha, de l'ouaral, des conques, des oursins, du corail blanc.

CHAPITRE IX.

Etendue depuis la tête du canal de Joseph, jusqu'à la tête du canal Abouhomar au delà de Girgé, capitale de la haute Egypte.

J'ai découvert les antiques cités d'Apollinopolis magna, de Lycopolis, Veneris Civitas, Antœpolis, Penopolis, Prolemias magna, Abydus avec son palais de Memnon, et son temple d'Osiris, l'ancien canal Lycus, aujourd'hui Abouhomar; une inscription grecque dans le temple d'Anthée; une latine dans le temple de Jupiter vers Manfelouth. Nous parlerons des villes modernes de Manfelouth, Siouth, Abouthige, Kau, Akmin, et de son serpent révéré du peuple; de Girgé; des monastères de S. Mennas, de S. Sennodius, de S. Paëse, du Moharray sanctifié par la présence de Jésus-Christ, au rapport de Rufin; de certains prétendus possédés chez les Coptes et les Turcs; de la navigation sur le Nil; des voleurs plongeurs, des bateaux de calebasse; de l'ancienne Oasis, à présent Elovah; des Barbarins qui amènent les esclaves noirs, portent la poudre d'or; les dents d'éléphant, les cornes d'une espèce de licorne. Nous expliquerons les quatre sortes d'acacias, le seissaban, le fetené, le santh et le sial, les différentes huiles en usage, excepté celles d'olives.

Estampes.

Estampes.

Carte particulière du pays mentionné dans ce chapitre. Vue du temple d'Anthée. Vue du palais de Memnon à Abydus, du monastère de S. Mennas. Figure des bateaux à calebasse. Des différens acacias.

CHAPITRE X.

Étendue depuis Girgé et l'Abouhomar, jusqu'à Thèbes, exclusivement.

L'ON y remarquera les ruines de Diospolis parva, d'Apollinopolis parva, de Coptos, de Bérénice, de Myoshormos, de Tentira, avec son magnifique temple de Vénus encore entier, et sa chapelle d'Isis, son bois de dattiers, et un autre de doums, qui est une espèce de dattiers sauvages; une inscription grecque au temple de Vénus; une autre grecque au temple d'Apollon de Quous; l'île Tabenne avec les restes du monastère de S. Pacôme; les monastères de S. Victor, de la Croix, du synode S. Palémon; les burlesques imaginations des Coptes sur les merveilles de leurs saints; les Arabes nommés *Houara;* les Ababdé, les Beniouassel, et autres diverses races d'Arabes répandus en Egypte; leur manière de gouverner, de vivre, de voler, etc.; leur dépendance des Cachefs et Sanigacs turcs; leur infatuation pour la magie, les sortiléges, la pierre philosophale, la découverte des trésors; leur travail, leur commerce;

les foires réglées pour toutes les semaines. Nous parlerons du blé d'Inde, d'une sorte de long melon nommé *herch*, d'une mine d'émeraude.

Estampes.

Carte de ce climat particulier. Plan du temple de Vénus, de la chapelle d'Isis. Copie du buste de Vénus, de quelques colonnes du temple, de quelques portes dans les avant-cours. Vue des restes d'un vestibule d'Apollon à Quous. Portrait d'un Arabe armé et à cheval. Figure du doum, du herch.

CHAPITRE XI.

Thèbes.

ÉTENDUE de cette ville à cent portes; sa situation, son elévation du pôle; villages substitués à ses ruines: les divers monumens qui ont échappé à la fureur des siècles, au levant et au couchant du Nil.

Au levant du Nil.

1. Le château royal: six ou sept portes encore entières, d'une magnificence extrême; les avenues de ses portes garnies de centaines de sphynx et d'autres statues de marbres: le grand salon soutenu par cent douze colonnes, chacune de neuf palmes de haut, et quinze de diamètre: six obélisques de granit et de porphyre: à l'entrée du salon, des

appartemens revêtus de porphyre : plus de mille colonnes en différens péristiles : une infinité de sculptures sur les colonnes et les murs : quatre colosses de marbre : deux étangs d'eau nitreuse.

2. Le palais et sépulcre du roi Osimanduas, mentionné par Diodore : plusieurs centaines de colonnes sculptées et non sculptées : deux bastions, où sont gravés les combats et triomphes de ce roi : deux obélisques de granit, et deux sphynx de marbre noir, au devant des bastions : ruines de sa bibliothèque ; plusieurs salles et temples à demi-entiers ; la chambre de son sépulcre, entière ; quai sur la rivière.

Au couchant du Nil.

3. Les deux colosses, dont parle Strabon, chargés d'inscriptions grecques et latines.

4. Restes du palais de Memnon, et sa statue colossale.

5. Deux sépulcres royaux, accompagnés de plusieurs temples, cours, galeries, et d'une infinité de colonnes.

6. Sept autres sépulcres de rois, dressés dans de vastes et magnifiques grottes de la montagne, dont Diodore fait mention.

7. Plusieurs autres tombeaux creusés dans le roc.

8. Les cent écuries décrites par Diodore. Nous parlerons aussi de l'île *Louis*, et de deux autres îles ordinairement couvertes de crocodiles ; des superbes ruines de Madamot, au nord-est de Thèbes.

Estampes.

Vue de Thèbes et des plaines d'alentour : vue du château royal : plan des avenues des portes : dessin de chaque porte en particulier : plan du grand salon, d'une de ses colonnes en particulier, des six obélisques, principalement des deux petits de porphyre ; des appartemens de porphyre ; d'un des péristiles. Vue du palais d'Osimanduas ; vue des deux bastions avec ses obélisques et ses sphynxs ; plan du sépulcre et de quelque salle ou temple : plan des deux colosses au couchant ; du palais de Memnon et de sa statue : vue des deux grands sépulcres royaux : plan particulier des deux chambres sépulcrales ; plan des sept autres tombeaux des rois, creusés dans le roc ; de ce-qui reste des cent écuries, des trois îles infectées de crocodiles ; des ruines de Madamot.

CHAPITRE XII.

Étendue depuis Thèbes jusqu'aux premières cataractes, et au bout de l'Égypte.

Nous trouverons l'antique ville d'Hermotis, aujourd'hui Armant ; une autre, Veneris Civitas, aujourd'hui Tot ; une autre, Crocodilopolis, aujourd'hui Démocrat ; Latopolis, aujourd'hui Asphoun ; Lucinæ Civitas, c'est Assena ; Accipitrum Civitas, c'est Arfou ; une autre, Apollinopolis, c'est Mansourié ;

Syène, c'est Assouan; Elephantina, c'est une île voisine d'Assouan; les cataractes, et la manière d'y naviguer. Nous décrirons les restes des temples de Jupiter et d'Apollon à Armant, desquels Strabon fait mention; les restes du temple de Vénus à Tot; le joli temple du poisson Latus, encore entier, à Asphoun; le beau temple de Lucine, aussi entier, tout sculpté en dedans et en dehors, à Assona; le célèbre temple des dieux, à Asfou; celui d'Apollon, à Mansourié; les diverses formes de chapiteaux d'un goût pharaonique, qui couvrent les colonnes de tous les temples de la Thébaïde; les monastères et les tombeaux des martyrs, dressés par sainte Hélène au dehors d'Assena, avec leurs inscriptions grecques; monastères de Saint-Pacôme et autres: les carrières de pierres baram; les carrières de marbre blanc; la fameuse carrière de marbre granit, proche d'Assouan, qui ne fut jamais (selon la singulière idée de certains auteurs) une pierre fondue. Nous parlerons en passant, de la Nubie, d'Ebrin sa capitale, jadis Prénoris, et des autres places que les Turcs y possédent: nous traiterons à fond du Nil, de sa source, des causes de ses inondations, des royaumes qu'il parcourt, de l'île Meroé, si renommée; de ses autres îles, de ses cataractes, de ses écueils, de ses canaux, etc.

Estampes.

Cartes depuis Thèbes jusqu'aux cataractes; plan des temples de Jupiter et d'Apollon, à Armant; du temple de Latus, à Asphoun; de celui de Lucine, à

Assena; de celui des dieux, à Arfou, et d'Apollon, à Mansourié; des chapiteaux du vieux temps; du monastère des Martyrs; de la carrière de granit.

CHAPITRE XIII.

Récapitulation générale, par plusieurs listes, qui peuvent servir de table.

1. Liste des différentes dynasties, et des souverains qui ont régné en Egypte.

2. Des trente nomes anciens.

3. Des provinces, selon la division des Ptolémées et des Romains.

4. Des trente-neuf cachefliks ou gouvernemens, sous les Turcs.

5. Des vingt-quatre beys.

6. Des sept corps de milice.

Des anciens évêchés mentionnés dans les conciles, et ailleurs.

8. Des dix évêchés qui restent aux Coptes.

9. Des anciens monastères des déserts de la Thébaïde, supérieure et inférieure de Scété, et le long du Nil.

10. Des monastères d'à présent; de ceux qui sont habités par des religieux, et de ceux qui ne le sont pas.

11. Des anciennes villes dont il reste des vestiges.

12. Des villes modernes.

13. Des bourgs et villages, surtout le long du Nil et des canaux.

14. Des temples qui restent entiers, ou à demi-ruinés.

15. Des inscriptions grecques, des latines, des coptiques, des arabes.

16. Des principaux hiéroglyphes, et de l'ancienne langue des Egyptiens.

17. Des canaux du Nil.

18. Des embouchures antiques et modernes.

19. De ses îles, des cataractes.

20. Des lacs d'Egypte, des birkes ou étangs passagers.

21. Des fontaines et puits.

22. Des montagnes.

23. Des grottes sépulcrales et autres.

24. Des pyramides.

25. Des péristiles, et des colonnes détachées.

26. Des obélisques.

27. Des animaux terrestres singuliers.

28. Des oiseaux curieux.

29. Des poissons du Nil, et des productions singulières de la mer Rouge.

30. Des plantes particulières.

Addition. On peut regarder toute la terre d'Egypte comme n'étant que le bassin du Nil, son unique fleuve, qui la parcourt dans toute sa longueur, et qui, se partageant en deux branches dans la partie du nord, offre, dans sa totalité, la figure d'un Y. La surface de l'Egypte est d'environ deux mille lieues

carrées ; on la divise en haute, moyenne et basse : la *haute* s'étend, de la Nubie, presque jusqu'au Caire; la *basse* comprend tout le pays qui se trouve entre le Caire, la Méditerranée, l'isthme de Suez, et la Lybie ; la *moyenne* est entre les deux. C'est surtout dans le rapport de sa haute antiquité, de la hardiesse et de la beauté de ses monumens, des arts et des sciences, qu'elle a communiqués à la Grèce, et par elle, à toute l'Europe; et surtout des traditions religieuses dont elle est la source, et où les nations européennes ont été puiser, que l'Egypte a, dans les temps modernes, attiré l'attention des voyageurs et des savans.

L'Egypte occupe la partie nord-est de l'Afrique, et communique avec l'Asie par l'isthme de Suez : ses bornes sont, au nord, la Méditerranée; à l'est, la mer Rouge; au sud, la Nubie, qui confine à l'Abissinie; à l'ouest, les déserts, que les anciens nommoient la *Lybie*. Elle s'étend, en latitude, du 24ᵉ au 31ᵉ degré 30 minutes, et en longitude, du 25ᵉ au 32ᵉ degré, à l'est du méridien de Paris; sa longueur, du nord au sud, est donc d'environ deux cents lieues. Un banc de rochers à l'ouest, une chaîne de montagnes à l'est, ne laissent guères à l'Egypte, que quatre lieues dans sa plus grande largeur. Depuis le Caire, jusqu'à la mer, le pays forme un triangle presque équilateral, dont la base, sur la Méditerranée, est, suivant quelques auteurs, de cent lieues, mais, plus probablement, seulement de soixante-huit lieues. Les Grecs nomment cette partie le *Delta*, d'après la lettre de leur alphabet, qui a cette figure.

Dans l'idée qu'on cherche à se faire de l'Egypte, il faut surtout éloigner sa pensée des villes florissantes, de ces campagnes animées, de ces hameaux, de ces villages, dont nous parlent les historiens de l'ancienne Egypte : à l'exception d'un petit nombre de villes, où il se fait un commerce considérable, partout la nature présente un aspect peu satisfaisant; partout des palmiers isolés, ou réunis, des villages bâtis en terre, des ruines, des tapis de verdure, des champs sablonneux et arides, un horizon immense, et chargé de vapeurs.

Les relations que nous font de l'état de l'Egypte, les auteurs anciens, et les modernes, offrent des contrastes frappans : on lira d'abord avec plaisir la peinture qu'Amrou, lieutenant du calife Omar, faisoit de l'Egypte, en 640. Le calife, à qui on avoit donné une haute idée de l'Egypte, avoit écrit à son lieutenant la lettre suivante : « O Amrou! fils d'Êl Bâs, je désire que tu me fasses de l'Egypte une peinture assez exacte, et assez vive, pour que je puisse m'imaginer voir cette belle contrée de mes propres yeux. Salut ».

Amrou lui répondit :

« O prince des fidèles! peins-toi un désert aride et une campagne magnifique, au milieu de deux montagnes, dont l'une a la forme de colline de sable, et l'autre du ventre d'un cheval étique, ou du dos d'un chameau; voilà l'Egypte. Toutes ses productions, et toutes ses richesses, depuis Syène, jusqu'à Raschyd et Damyath, viennent d'un fleuve béni, qui coule avec majesté au milieu d'elle : le moment de la crue et de la retraite de ses eaux, est aussi réglé que le

cours du soleil et de la lune; il y a une époque fixe dans l'année, où toutes les sources de l'Univers viennent payer à ce roi des fleuves, le tribut auquel la Providence les a assujetties envers lui; alors, les eaux augmentent, sortent du lit, et couvrent toute la face de l'Egypte, pour y déposer un limon productif; il n'y a plus de communication d'un village à l'autre, que par le moyen de barques légères, aussi nombreuses que les feuilles du palmier.

» Lorsque ensuite arrive le moment où ces eaux cessent d'être nécessaires à la fertilité du sol, ce fleuve docile rentre dans son lit, pour laisser recueillir le trésor qu'il a caché dans le sein de la terre.

» Un peuple protégé du ciel, et qui, comme l'abeille, ne semble destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même du fruit de son activité, ouvre légérement les entrailles de la terre, et y dépose des semences, dont il attend la fécondité du bienfait de ce grand Etre, qui fait croître et mûrir les moissons : le germe se développe, la tige se lève, l'épi se forme, par le secours d'une rosée, qui supplée aux pluies, et qui entretient le suc nourricier dont le sol est pénétré. A la plus abondante récolte succède tout à coup la stérilité : c'est ainsi, ô prince des fidèles ! que l'Egypte offre, tour à tour, l'image d'un désert poudreux, d'une plaine liquide et argentée, d'un marécage noir et limoneux, d'une prairie verte et ondoyante, d'un parterre orné de fleurs variées, et d'un guéret couvert de moissons jaunissantes. Béni soit le créateur de tant de merveilles ! Trois choses, ô prince des fidèles ! contribuent essen-

tiellement à la prospérité de l'Egypte, et au bonheur de ses habitans : la première, de ne point adopter légérement des projets enfantés par l'avidité fiscale, et tendant à autoriser l'impôt; la seconde, d'employer un tiers des revenus à l'entretien des canaux, des ponts et des digues; la troisième, de ne lever l'impôt qu'en nature, sur les fruits que la terre produit. Salut ».

Consultons maintenant les relations des voyageurs modernes.

L'aspect de l'Egypte varie périodiquement, comme les saisons : dans les mois de notre hiver d'Europe, lorsque la nature, morte pour nous, semble avoir transporté la vie dans ces climats, la verdure des prairies émaillées de l'Egypte charme les yeux; les fleurs des orangers, des citronniers, et d'une foule d'arbustes odorans, parfument l'air; les troupeaux se répandent dans la plaine, animent le tableau; l'Egypte ne forme alors qu'un tableau délicieux. Dans la saison opposée, ce même pays n'offre plus qu'un sol ou fangeux, ou sec et poudreux; d'immenses champs inondés, de vastes espaces vides et sans culture, des campagnes qui ne montrent que quelques dattiers, des chameaux, des buffles, conduits par de misérables paysans, nus et halés, haves et décharnés; un soleil brûlant, un ciel sans nuages, des vents continuels, et plus ou moins violens. Il ne faut donc pas s'étonner si plusieurs voyageurs ont tant différé les uns des autres dans leur description physique : on pourroit croire aussi que les différens siècles ont influé, par mille circonstances, sur l'état de l'Egypte.

Le sol y donne annuellement trois récoltes, dont chacune ne coûte qu'un labour ; à celle des grains succède celle des légumes, qui est suivie de celle des plantes potagères : cette opinion, sur la fertilité de l'Egypte, est constatée par toutes les relations qui en ont été publiées. Dès l'âge des patriarches, nous voyons, par les livres sacrés, que cette terre étoit la ressource de l'Asie, dans les temps de calamités : on sait aussi combien les Romains ont tiré de secours de l'Egypte, et l'importance qu'ils attachoient à la conservation de cette province : cet état de prospérité n'étoit pas diminué dans les siècles des croisades ; les chrétiens et les Sarrasins en firent, tour à tour, l'expérience.

Hérodote, (1) pour nous donner une idée de la prodigieuse fertilité de l'Egypte, nous dit que ce pays est, de toute la terre, celui où les blés et les fruits exigent le moins de culture, et rapportent davantage. Diodore (2) ajoute que ces productions excèdent de beaucoup, en fruits et en grains, les besoins des nationaux. Pomponius Méla et Strabon, confirment ces relations. Enfin Pline, (3) plus précis sur ce qu'il rapporte de la fécondité de ce pays, assure que les terres produisent régulièrement jusqu'à cent pour un.

La nature (4), si prodigue de ses faveurs, laisse

(1) Liv. II, chap. 14. 17.
(2) Liv. I, sect. 1.
(3) Liv. XVIII, chap. 10.
(4) M. d'Origny, *Égypte ancienne*, tom. I, p. 95.

cependant beaucoup à faire à ses habitans ; il faut, par des canaux et des digues, étendre l'inondation fécondante du Nil. Les rois qui possédoient le tiers des terres, avoient intérêt à l'exécution de ces travaux, et excitoient l'émulation : pour cela, ils se contentoient scrupuleusement de la part que la loi leur accordoit, et ils faisoient jouir en paix, leurs sujets, de la portion qui leur étoit dévolue.

Le sage monarque qui se soumet à la justice, et ambitionne au-dessus de tout, le glorieux titre de père de ses peuples, les anime toujours de l'esprit qui le guide, et il fait naître sans peine le désir de seconder ses vues. Si, au contraire, les souverains, prenant l'ame des despotes, séparent leurs intérêts de ceux de la nation, ils relâchent, ils rompent bientôt le lien qui les attachoit à leurs sujets ; et détruisent par là, cet esprit national qui faisoit toute leur force.

La nation égyptienne éprouva successivement l'une et l'autre de ces situations. Florissante sous le bon roi Amasis, le pénultième des rois nés Egyptiens, l'Egypte déchut de sa grandeur et de sa prospérité sous le règne de Cambyse qui en fit la conquête, et qui ne voulut voir que des esclaves dans ses nouveaux sujets. Ce farouche conquérant, ne reconnoissant d'autre loi que celle de la force d'opprimer, fit plier les Egyptiens sous le fer du despotisme ; et ses successeurs, trop fidèles à l'imiter, continuèrent à les traiter avec la même dureté, jusqu'au temps où Alexandre-le-Grand renversa l'empire des Perses.

Gouvernés par un prince qui ne travailloit que pour lui, et méprisoit ses sujets, les Egyptiens laissèrent tomber les établissemens nationaux, et d'esclaves, ils devinrent bientôt insoucians et paresseux.

Ptolémée, fils de Lagus, compagnon d'armes du vainqueur de l'Asie, et son successeur au trône de l'Egypte, ne négligea rien pour rendre à cette nation célèbre, sa première splendeur avec sa liberté; l'amour des sujets pour le nouveau monarque leur tint lieu des anciennes loix. L'Egypte étoit redevenue florissante; mais après Ptolémée, le luxe insensé de ses successeurs, qui appela bientôt à sa suite le despotisme et la tyrannie, éteignit de nouveau l'esprit public et l'amour de la patrie, dans des sujets écrasés sous le fardeau excessif des impositions.

L'Egypte étant tombée sous la domination des Romains, Auguste qui en fit la conquête, s'occupa d'abord, pour rappeler le principe de vie et les germes de la fécondité dans ce beau pays, des travaux nécessaires pour faire creuser les canaux et relever les digues : il ne fut pas long-temps sans s'applaudir de la sage politique de son gouvernement. Auguste tiroit, tous les ans, de l'Egypte, pour être conduit à Rome, jusqu'à vingts millions de mesures de grains, indépendamment de ce qui en sortoit pour la subsistance des armées.

Ces extractions de grains pouvoient se faire sans appauvrir et opprimer les habitans qui les fournissoient aux Romains. Supposons que les terres de

produisissent, sous Auguste, que soixante et dix pour un, par les calculs faits sur la population évaluée de cinq à six millions, il est prouvé que le produit de ces terres, à vingt-quatre pour un, suffisoit à la nourriture des Egyptiens; ils recueilloient donc en grains près de trois fois plus qu'ils n'en pouvoient consommer; l'Egypte étoit donc en état de vendre et d'exporter, tous les ans, aux étrangers, les deux tiers de ses récoltes, c'est-à-dire, des vivres pour plus de douze millions d'hommes; calcul qui ne paroîtra exagéré qu'à ceux qui n'ont point évalué les moyens qu'elle avoit pour se procurer cette abondance.

L'immense quantité de grains que Rome tiroit de l'Égypte, rendoit cette province la plus importante de toutes celles de l'empire; de là vint que la politique des généraux qui aspiroient à la souveraine puissance, les portoit à réunir tous les efforts de l'intrigue pour se faire nommer au commandement des troupes que l'on y entretenoit : en se rendant maîtres de cette province, ils le devenoient des greniers de Rome, et de la subsistance de ses habitans.

On sait assez, par l'histoire romaine, que le bonheur des provinces intéressoit peu les empereurs : la vie infâme et désordonnée de la plupart d'entre eux, le mauvais usage qu'ils faisoient des revenus de l'empire, les concussions de leurs lieutenans, les troubles qui l'agitèrent par des révolutions si fréquentes, firent languir les travaux nécessaires pour entretenir les réparations qu'Auguste avoit faites en Egypte.

Les inondations du Nil ne se portoient plus à la

hauteur convenable pour que toutes les terres en fussent arrosées; les plus voisines du fleuve, ne recevoient pas même la quantité d'eau suffisante pour produire ce qu'elles donnoient plus anciennement. Ammien Marcellin assure, que pendant le règne de Julien l'apostat, les laboureurs qui cultivoient leurs terres avec le plus de soin, n'en retiroient qu'environ soixante et dix au lieu de cent pour un.

Comment se fait-il que depuis un si grand nombre de siècles, le plus riche pays du monde soit devenu le plus misérable pour le peuple qui l'habite? tout s'explique par la nature du gouvernement sous lequel l'Egypte est écrasée. Les impôts multipliés sous diverses formes enlèvent aux malheureux habitans, une partie des productions de la culture et de l'industrie; des vexations, des avanies multipliées les font retomber dans la misère aussitôt que leur aisance vient à être connue. Les mœurs et un gouvernement paternel sont les premières sources des vertus sociales et de la prospérité des nations : l'amour du travail, la noble émulation de l'honneur et l'esprit public, peuvent-ils se rencontrer dans un pays qui n'est presque peuplé que d'esclaves ou d'opprimés? Ce fut en 1517 que les Turcs firent la conquête de l'Egypte : le gouvernement despotique de ces maîtres barbares fit absolument fuir les arts; le commerce s'anéantit, les édifices tombèrent; les propriétaires, craignant de paroître riches, n'habitèrent bientôt plus que des cabanes; bientôt les canaux se comblèrent, et l'Egypte n'offrit plus que des campagnes arides ou mal cultivées.

Les

Les villes principales de l'Égypte, dans son état actuel, sont Alexandrie et le Caire.

L'attérage d'Alexandrie est très-difficile, à cause du défaut d'élévation de la côte; on voit la colonne de Pompée, et les décombres de l'ancienne Alexandrie, avant de découvrir la terre. Un écueil appelé la *pointe de diamant*, rend l'entrée du port dangereuse : le capitaine et un pilote côtier viennent faire entrer les bâtimens.

Ce port est presque comblé de sable, de tronçons de colonnes, et de décombres; le fond est si mauvais qu'il use, en peu de temps, les cables ; il ne sera bientôt plus possible d'y entrer; et il est d'ailleurs si peu sûr, que quand les vents du nord sont violens, les vaisseaux périssent dans le port même. A côté du port franc, et séparé seulement par l'ancien phare, est le *porto vecchio*, qui est commode, profond, sûr, et dont l'entrée et la sortie sont sans danger ; mais les Francs n'ont pas la permission d'y mouiller. Je ne conçois pas comment tous les ambassadeurs étrangers ne se sont pas réunis, afin d'en obtenir l'usage de la Porte, pour le commerce des Européens. Je croirois que les consuls, qui logent tous près du port franc, n'ont pas fait les démarches nécessaires, et ont préféré leur commodité aux avantages des négocians et des marins.

Je ne ferai pas une grande description d'Alexandrie, il y en a déjà tant de faites : je dirai seulement qu'au premier coup d'œil, un voyageur n'y voit qu'un amas de ruines. Alexandre qui la fit bâtir, avoit choisi un lieu très-propre au commerce : il y a peu

de restes de son ancienne magnificence. La colonne de Pompée, qui étoit au centre de la ville, en est à une grande demi-lieue : la base et le chapiteau sont de granit rouge; elle est très-haute et très-grosse; le fût est chargé d'hiéroglyphes. Savary, qui en a donné les dimensions, dit qu'Abulfeda l'appelle la colonne de Sévère : cet empereur institua un sénat à Alexandrie, en passant en Égypte; et cette ville lui consacra cette colonne, par reconnoissance.

J'ai encore trouvé ici de la lave poreuse, et j'avoue que j'en suis un peu embarrassé; il n'y a en Egypte, ni montagnes, ni autre chose qui puisse faire croire à des volcans : ce sera le résultat de quelque grand incendie qui aura calciné les pierres calcaires des édifices; je n'y puis trouver d'autre explication. Au delà de la colonne de Pompée, est le canal qui conduit les eaux du Nil aux réservoirs d'Alexandrie; il est de construction très-antique et très-solide : plus loin, est le lac Maréotis, près duquel étoit la ville des morts, Nécropolis. A droite du port franc, est encore debout un obélisque, qu'on appelle *l'aiguille de Cléopâtre;* et auprès, un autre obélisque abattu; tous deux sont de granit rouge. On a fait une mosquée de l'église Saint-Athanase : il y a une belle colonnade et une urne antique; les Francs y entrent difficilement : au bout de la rue où est cette église, et près l'ancienne porte de Canope, sont encore debout plusieurs colonnes de granit rouge. Les pères de la terre sainte, ont une église assez belle et un logement commode à Alexandrie; l'église des Coptes est misérable; on y montre le fauteuil de S. Marc; il est

suspendu en l'air; pour moi, je le prendrois pour un fauteuil tombant de vétusté.

L'église grecque, qui vient d'être reconstruite, est peu de chose; les Turcs ne permettent pas la magnificence dans ces édifices : on y voit un tronçon de colonne sur laquelle fut martyrisée sainte Catherine; les prêtres le disent, le peuple le croit, et surtout paye pour la voir. Il y a aussi un trésor de reliques, composé de colonnes, de chaises, de dents, d'os, de langes et de vieux manuscrits, objets de la superstition populaire qu'entretiennent les moines grecs, au détriment de la véritable foi. Près du port, sont les anciennes catacombes et les bains de Cléopâtre creusés dans le tuf, ouvrage peu intéressant.

Alexandrie est habitée par des Arabes, des Turcs, des Coptes, des Arméniens, des Maronites, des Grecs, des Juifs et des Européens; la population en est peu considérable, et diminue avec le commerce : les vexations des beys l'ont déjà rendue presque nulle dans la haute Egypte. Les consuls ont été forcés d'abandonner le Caire, il n'en reste plus qu'à Alexandrie. Les Français et les Vénitiens sont ceux qui y font le plus d'affaires; tous les Francs habitent la même rue, et n'en sont pas plus unis : comme dans toutes les échelles du Levant, chacun y porte des prétentions, des préjugés, des intérêts nationaux et individuels; il en résulte des divisions, des haines, des animosités, des jalousies qui ne tournent, ni au profit du commerce, ni à celui de la probité.

Le commerce d'Egypte est cependant encore très-considérable, et s'étend dans la chrétienté, la Turquie,

la Barbarie, la Syrie, les pays de Gedda, de Sennar et autres lieux. La France, l'Angleterre et Venise y portent beaucoup de draps, de soieries, et des galons de Lyon et de Valence; du papier de France et d'Italie, du plomb, de l'étain, des épices, de la cochenille, du bois du Brésil et de Campêche; de la salsepareille, de l'ambre gris et jaune, du mercure, du cinabre, de l'arsenic, du soufre, du vitriol, du fil de fer et de laiton, du verd, de la céruse, des miroirs, des merceries de Venise et d'Allemagne, du fer de Suède, des clous, de l'acier, des armes à feu, des lames d'épée, des amandes, des prunes, des confitures de Provence et de Livourne, du corail, et plusieurs autres petits articles; surtout beaucoup de sequins de Venise, et d'écus d'empire.

Les Hollandais et les Toscans y font peu de commerce : la Turquie, la Morée et Candie envoient à Alexandrie, des mastics, de l'alun, de la garance, des figues et des raisins secs; des noisettes, de l'huile, du savon, du vin, du tabac, de la réglisse, de la soie, des toiles pour faire des bonnets à la turque, des pelisses, des schals d'Angora, des mouchoirs de mousseline, de couleur et brochés, du bois à brûler, et quelques autres petits objets : la Barbarie, beaucoup d'huile d'olive, des bonnets de laine rouge, des baracans, des futaines et autres étoffes de laine : la Syrie, la Palestine et Chypre, de la soie, des étoffes de soie et de coton, du tabac et du coton en balles : Gidda, grande quantité de café moka, des encens, de la myrrhe, de l'aloës, du tamarisc, de l'asa fœtida, des myrobolans, de la mère-perle,

du turbit, du curcume, des baies de laurier et de lierre, de la noix vomique, du crétonar, du benjoin, de la civette, du musc, de l'ambre gris, des drogues des Indes; et surtout une immense quantité de toiles fines de coton, d'étoffes de sôie et de coton qui se fabriquent à Surate et au Bengale; du poivre, du gingembre, et autres épices. Les Nègres de Sennar, voisins de la Barbarie, apportent en Égypte, tous les ans, des dents d'éléphans, de la gomme arabique, de la poudre d'or, et des perroquets.

L'Égypte à son tour, fournit à ces différens commerces, beaucoup de riz et de lin, de la casse, de la cire, des cotons filés, de la laine, des plumes d'autruche, du safran, du sel ammoniac, du séné, de l'hermodacle, du sucre, des dattes, des féves, des pois, des lentilles, grande quantité de blé, de l'huile de lin et de susain, des cuirs de bœufs et de chameaux.

Ces manufactures consistent en toiles de lin et de coton, de plusieurs espèces et de différens prix: l'exportation des comestibles est défendue pour les pays chrétiens; mais malgré la prohibition, on en tire une grande quantité de riz et de café. (Voyez *le Voyage de Sestini*, pag. 295).

Ajoutons ici une courte notice sur l'état où se trouvoient Alexandrie et le Caire, à l'époque où les Français en firent la conquête, sous la conduite de l'empereur Napoléon.

Alexandrie, cette cité immense, bâtie par le conquérant de l'Asie et de l'Afrique, et dont la fondation remonte à 333 ans avant l'ère chrétienne, étoit

encore au sixième siècle dans un état de splendeur qui étonna Amrou, général du calife Omar, quand il en fit la conquête. J'ai pris, mandoit-il à son maître, la ville d'Occident, cette cité d'une étendue immense, qui renferme des merveilles innombrables, et où il se trouve quatre mille bains, douze mille vendeurs d'huile fraîche, quatre mille Juifs payant tribut, et quatre cents comédiens, etc. Cette ville, telle qu'elle a été décrite par Strabon, étoit, en longueur, de plus d'une lieue; une muraille de quatre lieues de tour l'environnoit; au milieu se trouvoit une vaste place décorée par les temples, les maisons, les édifices publics, et de laquelle on voyoit, au nord et au sud, les vaisseaux arriver à pleines voiles, de la Méditérannée, et du lac Maréolis, qui étoit alors navigable.

L'œil étonné, trouvoit réunis dans cette enceinte, les décorations, les marbres, les porphyres, les obélisques, qui auroient pu illustrer cent villes, et qui depuis, ont embelli Rome et Constantinople.

Près d'Alexandrie, s'aperçoit l'île de Pharos qui fut réunie au continent par un mole qui divisoit le port en deux, et qui fut joint à la ville par un pont. Dans la dernière expédition des Français, qui furent reçus en vainqueurs généreux, les Anglais, pour priver les Français de l'avantage de recevoir des vivres par le canal, ont rompu la digue qui le séparoit du lac; ils y ont fait passer l'eau, et par cette opération funeste, ont privé la ville de l'eau qu'elle recevoit par ce canal : ce sera la perte entière d'Alexandrie.

Ce pont qui joignoit le mole à la ville, n'étoit

pas moins admirable, les navires passoient librement dessous; il étoit élevé sur de hautes colonnes, dont les bases étoient enfoncées dans le sable de la mer; le palais occupoit plus d'un quart de la ville, il renfermoit le musée et des édifices magnifigues, et s'étendoit depuis le promontoire de Lochias jusqu'à la digue. Ptolémée Lagus, successeur d'Alexandre, qui enleva le corps de ce prince à Perdiccus, au moment où il le transportoit dans le temple de Jupiter Memnon, le déposa dans cette ville; on le mit dans un cercueil d'or. Sélécus Lybyoscules lui en substitua un de verre, après s'être emparé du premier.

La décadence d'Alexandrie, dont l'éclat avoit illustré les règnes des Ptolémées et des empereurs d'Occident et d'Orient, suivit de près l'époque où elle tomba sous la domination des Arabes, et ensuite sous la puissance des Turcs ignorans et barbares.

Toute la grandeur de cette ville a disparu, ce n'est plus dit Volney, qu'une bourgade; toute son étendue est circonscrite dans une petite langue de terre entre les deux ports. Malgré la pauvreté et la paresse de ses habitans, on y trouve encore des bains, des mosquées, et quelques monumens : sa population est évaluée à vingt mille habitans, composés de mahométans de diverses nations, de chrétiens, d'Arméniens et de Juifs. Les consuls et les négocians européens, tous confondus sous le nom générique de Francs, occupent un quartier de la nouvelle ville sur le bord de la mer; ils font société entre

eux, et chacun y porte l'habit de son pays; nul n'est troublé par les Orientaux, mais les Francs ont beaucoup à craindre du brigandage des Arabes bedouins, établis dans le voisinage. Chaque religion a son temple, et exerce librement son culte; il y a même un couvent de Franciscains. Il faut être sur ses gardes pour n'offenser aucun musulman; les plus petites imprudences dans ce genre donnent lieu à des amendes qu'on appelle *avanies*, qui coûtent toujours plusieurs bourses, dont chacune est de 1,500 francs.

Le gouvernement est entre les mains d'un cadi arabe, nommé par le grand-seigneur; les autres magistrats sont toujours pris dans les chefs de la religion. Comme ville de guerre, Alexandrie n'est rien, et ne pourroit se défendre contre des troupes réglées; les mamlouks commandent le fort, et le peu de troupes qui composent la garnison.

En suivant la côte au nord-est, à environ six lieues d'Alexandrie, on trouve Aboukir, qui est l'ancienne Canope; elle est célèbre par la dernière et la plus brillante victoire que Bonaparte ait remportée en 1799, sur les Turcs, dont dix-huit mille restèrent sur le champ de bataille, ou furent faits prisonniers.

Strabon assure que le canal, qui conduit d'Alexandrie à Canope, étoit rempli, nuit et jour, de bateaux et de pélerins, dont les chants et la danse offroient l'image de la joie folle et de la dernière licence. Aujourd'hui le canal est à sec une partie de l'année, et Aboukir ruiné, n'offre plus que quarante à cinquante baraques, et une forteresse qui a quelque apparence,

mais hors d'état de résister en cas d'attaque; elle est garnie de quelques pièces de canon pour défendre la rade.

Le Caire, tel qu'il est aujourd'hui, a environ trois lieues de circonférence; il fut bâti en 970 de l'ère chrétienne, par le premier des califes fatimites qui ayent régné en Egypte : son château, hors d'état de faire résistance, ainsi que le prouve la conquête des Français, est bâti au-dessous du Mogaththam. On compte au Caire plus de trois cents mosquées, dont quatre à cinq sont des édifices remarquables, ainsi que les bains dont l'usage est si important chez les Orientaux. Le palais des sultans, aujourd'hui presque enseveli sous les ruines, est dans l'intérieur du château.

On divise la ville en vieux et nouveau Caire; c'est dans le port du premier que s'arrêtent les vaisseaux venant de la haute Egypte.

Le nouveau Caire, appelé, par emphase, *le grand Caire*, est environné d'un mur de pierre, surmonté de beaux créneaux, et fortifié, à la distance de chaque centaine de pas, de superbes tours, capables de contenir beaucoup de monde; les mamlouks y ont élevé quatre portes, dont l'architecture, quoique simple, étonne par sa magnificence. Le château est situé sur une montagne; la citadelle ressemble à une petite ville entourée de murs, mais tellement dominée par les montagnes, qu'elle est peu de défense depuis l'usage du canon : cette partie du château servoit, lors de l'arrivée des Français, à faire des tapis que l'on envoie tous les ans à la Mecque, pour or-

quartier des jannissaires est à l'abri de l'ancien château, où se trouve un oies.

Caire sont magnifiques; on y voit un de beaux et spacieux cafés, où il peut ent personnes assises, fumant la pipe, et faisant réciter des contes par des hommes qui en font métier.

Salah Eddin, protecteur des lettres, fit construire dans le quartier de Caraffe une université, et la belle mosquée qui couvre le tombeau de Schaffey, fondateur d'une des quatre sectes sunnites : elle subsiste encore, mais les bâtimens de l'université tombent en ruines; l'académie Djamch Elazhar (la mosquée des fleurs) l'a remplacée. Les sciences et les arts y ont fleuri jusqu'au moment où les Turcs se sont emparés de l'Égypte; cette époque a été leur tombeau : les sciences qu'on y cultive sont la grammaire, la théologie du coran et l'astrologie, science qu'on retrouve chez tous les peuples voués à l'ignorance.

Les habitans du Caire sont aussi avides de spectacles que tous ceux des grandes villes de l'Egypte; ce sont toujours des jeux d'exercice, comme sauts, danses sur la corde, luttes, des chants et des danses ordinaires; enfin ils ont des bouffons qui, par des plaisanteries, des jeux de mots, des défis de comparaison, des traits d'esprits, excitent la gaieté. Il y a des occasions, mais assez rares, où des femmes des harems chantent dans des fêtes particulières; elles restent toujours derrière un rideau, et sont

cachées par des jalousies : les seuls jeux de société permis au Caire, sont les échecs et les dames polonaises.

Il y a dans la ville un marché très-spacieux ; c'est là que s'établit le détail du commerce. La principale place se nomme *Romeilly ;* c'est aussi le rendez-vous des faiseurs de tours et des charlatans, qui abondent dans ce pays.

Le commerce du Caire est très-étendu ; sa situation le rend l'entrepôt du commerce de l'Egypte, de la Méditerranée et de la mer Rouge : celui de la dernière se fait par les caravanes ; elles transportent à Suez les marchandises, à dos de chameaux.

Cette capitale de l'Égypte, jusqu'à la conquête des Français, a été soumise à la domination des beys, quoiqu'un pacha de la Porte ottomane, y résidât. Quelquefois les beys chassoient le pacha, ou le tenoient prisonnier : quelquefois aussi, un pacha venoit de Constantinople avec des forces suffisantes pour en imposer, et alors il substituoit les rapines à celles qu'il venoit de supprimer ; les exécutions des uns et des autres atteignoient jusqu'aux dernières classes des artisans, et aux plus petits marchands ; les pauvres femmes, qui portent un panier d'œufs valant deux paras, en payoient un demi de droit : on peut juger par là, ce que ce gouvernement enlevoit au commerce ; l'insolence des troupes mamloucks mettoit le comble à la misère publique. Tel étoit l'état du Caire en 1779, lorsqu'il se rendit aux Français, qui affranchirent les habitans de ces cruelles oppressions.

Il y a dans la ville du Caire une longue rue vers le nord, qui est destinée aux Européens; c'est où demeurent les consuls, les principaux commerçans: cette rue se ferme, chaque soir, avec de bonnes grilles de fer, et quelquefois pendant le jour, s'il survient des émeutes à l'occasion des prétentions entre les beys; l'autre extrémité de la rue communique à de fort beaux jardins.

La population du Caire est considérable, on l'évalue à plus d'un million; mais la peste y fait, par intervalle, des ravages si affreux, qu'il y est quelquefois mort, nous disent des relations de voyageurs, jusqu'à six mille personnes. Le Caire est à vingt-huit degrés cinquante-huit minutes trente secondes de longitude orientale, et à trente degrés deux minutes vingt-une secondes de latitude.

On trouve à une journée de distance du Caire, la ville de Gizé ou Djyzeh, où il y a une manufacture de sel ammoniac, qui fournit beaucoup à l'Europe. Gizé est peuplé de négocians du Caire, et principalement des Français, qui y ont des maisons de campagne, parce que les jardins, plantés d'orangers, de citronniers, de dattiers, y sont très-agréables. Cette ville se rapproche du lieu où sont les pyramides que l'on nomme ordinairement *pyramides de Djyzeh* ou *du Caire*.

La plupart de ceux qui ont parlé des pyramides, nous disent qu'elles ont été destinées à recevoir les cendres de quelques souverains; leur nombre même est une raison de plus pour le croire: cependant, de savans auteurs pensent qu'elles ont eu primitivement

une autre destination, qu'elles avoient été élevées en l'honneur du soleil, adoré sous le nom *d'Osiris*. L'idée de leur hauteur est encore augmentée par leur situation sur un plateau fort élevé qui tient aux montagnes de la Lybie. Outre les pyramides près de Djyzeh, on en trouve au sud, à Sakara, près de l'emplacement qu'occupoit autrefois Memphis. Pour la grande pyramide, près de Djyzeh, mesurée lors de l'expédition des Français, on évalue la longueur de sa base à trois cent trente-quatre pieds six pouces, et sa hauteur, avec les revêtemens présumés, à cinq cent cinq pieds.

POIDS EN USAGE AU CAIRE.

Des marchandises en général.

L'oke du Caire, comme à Constantinople, est de 400 drachmes; avec cette différence, qu'elle est de 404 drachmes pour la soie de Brusse, de Sagora et de Chypre.

Le rotol, vaut 144 drachmes; le scehié, 110; l'arbelle de soie, 225 et demie.

On déduit du poids de toutes les marchandises, les premières tares des balles, des tonneaux, des barils, etc., selon les usages respectifs adoptés par les douaniers ou les peseurs, et qui sont toujours moindres qu'ils ne doivent l'être: ensuite les secondes tares des kantars et des rotols, à raison de 102, 105, 110, 130, etc., par cent. On vend à tant le cent, en observant qu'il y a des objets sur lesquels, sans déduire la première tare de la balle, du baril, etc., on défalque les deux tares ensemble; et c'est ce qui arrive pour les objets que l'on vend au kantar de 150, 233 un tiers rotols pour cent.

100 rotols du Caire, font net de toute tare, 110 livres à Londres; 112 à Marseille; à Livourne, 150 foibles; 100 fortes à Venise; à Trieste de même.

Nota. Les 100 fundis de Trieste valent, à Venise, 117 livres et demie grand poids, 185 foible. — 100 rotols du Caire valent, à Constantinople, à Smyrne, etc., 36 okes de 400 drachmes.

Pierreries, or et argent.

1 karat est de 4 grains; — 1 drachme, de 16 karats; — 1 mitikal, de 24 karats; — 1 once, de 8 drachmes un quart.

Les pierres mises en œuvre, se vendent tant la pièce, sans poids.

Les pierres non ouvrées se vendent au poids, sans aucune tare.

On dégage les perles de leur fil, on les pèse net; ou si on les pèse avec le fil, on déduit une tare de 105 pour cent.

On pèse les coraux avec le fil qui est ordinairement de soie, et on déduit la tare du rotol de 151 drachmes, pour le rotol de 144 drachmes, et on les vend ensemble.

100 drachmes de pierreries, d'or et d'argent de Constantinople, valent, au Caire, 103 drachmes.

Un sequin de Venise, qui pèse en Europe 18 karats, doit produire ici 18 karats et demi, qui font 74 grains; et 100 sequins de Padella, doivent donner au Caire 102 sequins.

Un hongrois d'or pèse, et s'évalue comme ci-dessus.

Un doublon d'Espagne, doit valoir ici 9 drachmes.

Un sequin fondukli, pèse ici 18 karats; un sequin mahabud, 13 et demi.

Une sevilliane d'Espagne, vaut 9 drachmes.

Une pataque, ou bien un taller impérial, doit produire ici drachmes.

MESURES DIVERSES.

Des draps, etc., en usage au Caire.

La picque de Constantinople, appelée *dra-stambul*, avec laquelle on vend et mesure généralement toutes sortes d'étoffes, de soieries, etc.

La picque du Caire, qu'on appelle *dra-belledi*, est de deux tiers de celle de Constantinople; on s'en sert dans les boutiques pour le détail.

Comparaison des mesures étrangères avec celles du Caire.

Une jarde d'Angleterre vaut, au Caire, 1 picque deux tiers de Constantinople.

Une aune de Marseille, produit au Caire 1 picque trois quarts de Constantinople.

100 brasses de Livourne, donnent au Caire 85 picques de Constantinople.

Une brasse de laine de Venise, vaut au Caire 1 picque de Constantinople, et 100 brasses de soie, rendent 98 picques. — 100 brasses de Trieste, rendent au Caire 104 picques 3/4 de Constantinople.

MONNOIES DIVERSES.

Monnoies idéales, avec lesquelles on achète et on vend.

Pièces de 73, 70, 60, 33, 30 medins; fondukli de 146 medins.

Monnoies

Monnoies étrangères qui entrent au Caire, et qui ont cours dans le commerce comme marchandises.

Les sequins vénitiens du poids susdit, s'achètent 2 pataques et 13 à 28 medins chacun, selon les demandes. — Les hongrois d'or d'Allemagne, du poids susdit, s'achètent 2 pataques et 5 à 10 medins, selon les demandes. — On fait peu d'usage des doublons d'Espagne dans la bourse du Caire. — Les sequins de Barbarie, de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli, s'achètent 130 à 140 medins.

Les tallers de différens princes d'Europe, auxquels on donne un prix proportionné à leur valeur, que connoissent les Saraffi, et qui est propre aux spéculations commerciales.

Les pièces massives, ou les colonnaires d'Espagne, du même poids, s'achètent 1 pataque et 3 à 5 medins, selon les demandes : il en entre au Caire une très-petite partie, et très-peu dans le commerce.

Monnoies effectives, que l'on admet en payement.

Les medins divani, que l'on frappe dans la monnoie du Caire; — les sequins mahabub, que l'on frappe comme ci-dessus : leur valeur est de 120 medins; — les piastres de Constantinople, de 40 medins chacun; — les soixantaines de Constantinople, de 60 medins chacun, on en voit peu; — les soixantaines de Raguse; — les pataques, ou tallers impériaux. Autrefois, ils avoient un cours ordinaire de 85 medins, à Rosette, Alexandrie et Damiette, et de 85 au Caire; il est augmenté depuis.

Les moitiés ou les quarts desdits tallers, à proportion.

Le taller toscan, de 80 à 82 medins; — les sequins fondukli de Constantinople, de 160 medins chacun.

N. B. Quand on fit ce tableau, le cours de la monnoie étoit sur ce pied; il est considérablement augmenté aujourd'hui, puisque le fondukli est à Constantinople, de 200 medins; — le sequin vénitien, de 215 à 220; — le taller impérial, 100; — le colonnaire, 97 paras; — l'hongrois d'or, 200 paras, et ainsi à proportion.

CHANGES.

Lorsqu'on veut prendre des lettres de change pour faire passer des fonds à Londres, il est bon de se servir du canal des places nommées ci-après, puisque ce n'est que par hasard qu'on en peut trouver sur Londres même et Marseille, les négocians d'ici étant toujours en débet de remise avec ces deux places, et jamais dans le cas de faire de traites : pour obtenir ces lettres de change, et le payement à Londres, il est bon de payer au Caire 100 pataques ou tallers impériaux pour en avoir :

A Livourne, pièce de 8 r. 117.

A Venise, 1050 petites lyres vénitiennes.

A Vienne, 14760 florins.

A Constantinople, les piastres de 40 medins P. 205.

En négociant ensuite les lettres de change, recevoir sur Londres 100 livres sterling pour faire payer.

A Livourne, pièces de 8/r. 477. 11. 1.

A Venise, petites lyres vénitiennes, 4285. 15.

A Vienne, 907 florins 4/60.

A Constantinople, piastres de 40 medins P. 836. 39.

Tableau du commerce de l'Egypte ci-après

ARTICLES

De Londres, Marseille, Livourne, Venise, Trieste,

Pour la consommation

Draps Basce mahut anglais superfins. . . . . . .
dits Basce mahut français superfins. . . . . . .
dits Basce mahut de Hollande. . . . . . .
dits Londrins seconds de France. . . . . . .
dits Londrins étroits d'Angleterre. . . . . . .
dits Londrins larges de France. . . . . . .
Draps peints pour tapis et coussins. . . . . . .
Scialons d'Angleterre. . . . .
Satins de Florence, larges et étroits. . . . . . .
dits de France, *idem*, plus légers, unis et ouvragés. . . .
Etoffes d'or et d'argent, plus ou moins riches, de France et de Florence.
Galons d'or et d'argent. . . . .
Martres du Canada. . . . .
Cochenille. . . . .
Poivre. . . . .
Clous de girofle. . . . .
Noix muscades. . . . .
Manne en sorte. . . . .
Etain en verges. . . . .
Plomb. . . . .
Fer de Suède et de Russie. . . . .
Archifu. . . . .
Gélamine. . . . .
Lames d'étain. . . . .
Cinabre. . . . .
Minium. . . . .
Sucre de Lisbonne et de France, en poudre. . . . . .
Salsepareille. . . . .
Gingembre. . . . .
Bois de Fernamb. . . . .
Arsenic jaune et blanc. . . . .
Tartre. . . . .
Alun de roche d'Angleterre. . . . .
Ambre blanc, n. 1. 2. . . . .
Ambre jaune, n. 1. 2. 3. . . . .
Coraux divers de France, de Livourne et de Raguse. . . . .
Verd de gris en pains. . . . .
Papier des trois lunes de France, et de Gênes. . . . . .
Liqueurs diverses de France. . . . .

avec les places d'Europe et d'Asie, nommées.

IMPORTÉS

Constantinople, Smyrne, et autres lieux de la Turquie,

d'une année en Egypte.

Balles	50	en pataques	2	à	2 1/4	effectiv. la picque.
dites	150	en pataques	1 3/4	à	2	effectiv. la picque.
dites	20	en pataques	2	à	2 1/2	effectiv. la picque.
dites	250	en medins	75	à	90	la pataque de 85 c. s.
dites	250	en medins	60	à	75	idem. . c. s.
dites	150	en medins	55	à	70	idem. . c. s.
dites	20	en medins	60	à	90	idem. . c. s.
dites	200	en medins	32	à	35	idem. . c. s.
Piques	1000	en medins	95	à	110	idem. . c. s.
dites	500	en medins	100	à	120	idem. . c. s.
dites	6000	en pataques	3	à	10	effectiv. . c. s.
Mitikals	6000	en medins	30	à	35	la pataque de 85 le Mitikal.
Peaux	1000	en pataques	1	à	2	effectives. l'une.
Barils	100	en pataques	10	à	16	effec. l'oke de 400 drachm.
Balles	300	en pièces	30	à	35	de 60 med., le kant de 105 rot.
Barils	10	en medins	160	à	180	la pat. de 90 le rot. de 144 dra.
Barils	10	en medins	160	à	170	c. s. . . . idem.
Caisses	6	en medins	50	à	60	c. s. . l'oke de 400 drach.
Barils	300	en medins.	1200	à	1300	c. s. . le kantar de 102 rot.
Saumon	2000	en medins	470	à	500	c. s. . le kantar de 104 rot.
Verges	6000	en pièces	8	à	9	de 73 m., le k. de 233 1/3 rot.
Barils	200	en medins	470	à	490	la p. 90 le k. de 150 r. et le bar.
Barils	200	en medins	1400	à	1460	c. s. . le kant. de 102 rot.
Barils	100	en pièces	36	à	40	de 60 med. le bar de 450 feu.
Caisses	10	en medins	8400	à	8000	la pat. de 90, le kaut de 102 r.
Barils	20	en medins	520	à	540	idem . . le kant. de 130 rot.
Ton. cais.	50	en pataqu.	10	à	13	effect. . le kant. de 102 rot.
Balles	10	en medins	4600	à	4700	la pat. de 90, le kan. de 110 r.
Ton.	10	en medins	1200	à	1300	c. s. . le kant. de 102 rot.
Kantars	2000	en medins	850	à	1000	c. s. . le kant de 125 rot.
Barrique	20	en medins	500	à	56	c. s. . le kant. de 125 rot.
Barillet	20	en medins	253	à	600	c. s. . le kant. de 150 rot.
Barils	50	en medins	1000	à	1050	c. s. . le kant. de 150 rot.
Rotols	1000	en medins	550	à	650	c. s. . le rotol 144 drach.
Okes	4000	en medins	1000	à	2000	la pat. de 90 l'oke de 400 dr.
Rotols	2000	en medins	720	à	3400	c. s. sel. la qua. le r. de 151 dr.
Barrique	20	en medins	70	à	75	c. s. l'oke de 400 dragm.
Balles	1000	en pièces	17	à	19	de 60 medins la ba. de 24 ra.

Eaux de senteur, et essences diverses de France.
Vins divers d'Espagne, France et Toscane.

Quincailleries d'Angleterre et de France. { petits couteaux. petites boîtes. fleurs artificiell. }

Montres de poches d'or et d'argent. } d'Angleterre et de France.
Cartels simples et à sonnerie. } d'Angleterre et de France.
Pendules. idem. } d'Angleterre et de France.

Fusils et pistolets d'Angleterre.
Fruits divers de France et de Livourne, comme marrons, pommes, châtaignes.
Confitures diverses de France, Livourne et Gênes.
Sayes écarlates.
dites guardé.
Padous écarlates fins.
Basce mahut.
Londrins seconds.
Draps divers d'Allemagne.
Satins larges et forts.
dits étroits et légers.
dits larges et pesans, d'Allemagne.
Sandals blanches et noires, de Venise.
Velours unis et ouvragés.
Etoffes d'or et d'argent plus ou moins riches.
Galons divers d'or et d'argent.
Damasquetes.
Flanelles peintes pour tapis, et coussins, d'Allemagne.
Rasc, espèce de drap très-étroit, d'Allemagne.
Mouchoirs blancs, bleus et autres, d'Allemagne.
Coton, toiles de coton ou indiennes d'Allemagne.
Toiles peintes.
Toiles blanches, unies et damassées.
Toiles cirées, unies et à fleurs.
Toiles allones, de Russie, pour voiles.
Acier grossier.
dits fins.
Fer d'Allemagne.
Cuivre en flaons et en feuilles.
Quincailleries de Styrie.
Couteaux dudit.
Ciseaux de caravane.
Rasoirs fins et ordinaires, d'Allemagne.
Pelles de fer.
dites de laiton.
Laitons travaillés.
Porcelaine d'Allemagne.
Emaux d'Allemagne.
Miroirs divers de Venise.
dits de Venise.
Verres de Bohême.
Lames de verres de Venise.

Autant qu'on en demande. Le prix selon la qualité.

Charg. 50 le prix selon leur espèce et qualité.

Douzaine	20	en pataques	20	à	200	effectives l'une.
Cartels	20	en pataques	30	à	400	effectives l'un.
Pendules	50	en pataques	15	à	100	effectives l'une.
Pet. par.		en pataques	10	à	50	eff. le fusil et la paire de pistolets.
Pet. par.		le prix selon leur espèce et qualité.				
Boîtes	2000	en medins	8	à	30	la pataque de 90 la boîte.
Pièces	200	en pataques	3 1/2	à	3 3/4	effectives . . la picque.
dites	50	en pataques	4 1/2	à	5	idem . . . . c. s.
Balles	20	en pataques	2 1/2	à	2 1/2	idem . . . . c. s.
dites	50	en pataques	2	à	3 3/4	idem . . . . c. s.
dites	150	en medins	75	à	90	la pataq. de 85 . . c. s.
dites	60	en pataques	2	à	3	effectives . . . . c. s.
Picques	1000	en medins	60	à	100	la pataque de 85 . c. s.
dites	1500	en medins	45	à	60	idem . . . . c. s.
dites	500	en medins	120	à	150	idem . . . . c. s.
dites	400	en medins	95	à	100	idem . . . . c. s.
dites	200	en pataques	1 1/2	à	3	idem . . . . c. s.
dites	2000	en pataques	3	à	12	idem . . . . c. s.
Mitikals	3000	en medins	30	à	35	la pataque de 90 le mitik.
Picques	2000	en medins	100	à	160	idem . . . la pic.
Pièces	600	en medins	30	à	35	idem . . . . c. s.
dites	200	en medins	600	à	650	idem . . . la piè.
Douzaine	200	en medins	580	à	600	idem . . . la do.
Pièces	100	en pataques	8	à	10	effectives . . . la piè.
dites	1000	en pataques	2 1/2	à	3	idem . . . la piè.
dites	1000	le prix selon leur espèce et qualité.				
dites	100	en pataques	5	à	6	effectives . . . la piè.
jusqu'à pré. non introduites, on peut, selon les occasions, les avoir de Trieste.						
Caisses	1000	en medins	300	à	340	la p. de 90 le k. de 105 réaux.
dits	500	en medins	300	à	340	idem . . . . c. s.
Charges	500	en pièces	10	à	11	en m. 73 le k. 233 1/2 réaux.
jusqu'à pré. non introduites, on peut, selon les occasions, les avoir de Trieste.						
Barillets	10	suivant leur espèce et qualité.				
dits	10	en medins	40	à	43	la pat. de 90 la douz.
Caisses	5	en medins	13	à	19	idem . . . c. s.
dites	10	en medins	20	à	25	idem . . . la carte.
Barils	20	en medins	20	à	25	idem . . . l'o. de 400 d.
dits	10	en medins	70	à	75	idem . . . c. s.
Ton.	10	en medins	75	à	80	idem . . . c. s.
Petites parties, le prix selon leur espèce et qualité.						
idem, comme ci-dessus.						
Caisses	50	en pataques	3	à	50	l'une, selon leur grand.
dites	20	en pataques	6	à	40	idem.
Caissons	10	suivant leur espèce, qualité et assortiment.				
Caisses	500	en pataques	9	à	13	effectives la caisse.

Suc de réglisse.
Tabac en feuilles, d'Hongrie.
dit en poudre.
Papier de trois lunes fin.
dit ordinaire.
dit pour naviguer.
dit *idem*, d'Allemagne.
Lunettes d'Hébreux.
Vif argent.

Conterie ou verroter. de Venise et Allemagne.
Conterie à Ferrazza.
dite à 1/2 livre.
dite d'Hollande.
Olivetta, n. 2. 3. bleue, rouge et blanche.
dites, n. 4.
Rosettes bleues et vertes.
Pontines.
dites de différentes couleurs.
Faux grenat.
Cornaline.
Rubinami. n. 2, 3.
dits, n. 4.

Petites lames d'or et d'argent fin.
Métal battu.
Papier doré.
Or contarin.
Vitriol.
Spiga celtique.
Fil de fer assorti.
dit de laiton *idem*.
dit de cuivre *idem*.
dit argenté.
Clous canali, mi-canali, 1/4 canali.
Aiguilles, n. 1 à 4.
dites à pommeau.
Hameçons à pêcher, de toutes façons.
Limes n. 1 à 12.
Crusioli.
Tabatière borina.
Palossi de gellabbi.
Canons de fusil.
Soufre.
Cinabre.
Minium.
Céruse de Venise.
Laitons divers.
Bois de toute espèce, c'est-à-dire, planches, poutres, etc.
Rosoli d'Allemagne et de Vensie.
Tallers impériaux, toscans, sequins vénitiens, hongrois, etc.
Vieux cuivre.
Bronze.
Cuivre neuf travaillé.

Caisses	53	en medins	24	à	50	la pat. de 90 l'oke de 400 dr.
Balles	300	en oke	10	à	12	par fondukli de 146 medins.
Jarres	100	en medins	50	à	60	la pat. de 90 l'oke. de 400 dr.
Balles	1000	en medins	90	à	100	idem la rame
dites	500	en medins	60	à	65	idem.
dites	200	en medins	50	à	65	idem.
dites	100	en medins	80	à	200	idem.
P. caisse	200	en fondukli	6 1/2	à	8	de 146 medins la cassette.
Barils	50	en medins	600	à	640	la pat. de 55 le c. de 102 r.
Barillets	200	en pièces	10	à	12	de 60 med. cant de 102 rot.
dits	100	en pièces	10	à	12	semblable........ c. s.
dits	10	en pièces	28	à	21	semblab. avec 2 p. 100 ben.
Caisses	10	en medins	9	à	11	la pataque de 90 le fil.
dites	10	en medins	4	à	5	idem.......... c. s.
dites	10	en medins	190	à	200	id. le mill. avec 2 p. 100.
dites	5	en medins	80	à	90	idem.......... c. s.
dites	5	en medins	9	à	11	idem. le paquet.
Douzai.	2000	en medins	24	à	30	idem la d. ou le p. de 12 fil.
Caisses	10	en medins	190	à	200	id. 2 p. 100 b. le p. 220et140
dites	10	en medins	10	à	12	idem.... c. s. le paquet.
dites	10	en medins	6	à	7	idem.... c. s. le paquet.
Mitikal	2000	en medins	28	à	32	la pat. de 85 le mitikal.
P. caisse	10	en medins	55	à	60	la p. de 90 le pa. de 10 liv.
Rame	100	en medins	290	à	320	c. s....... la rame.
P. caisse	100	en pièces	24	à	26	de 60 med. la cassette.
Barils	50	en medins	165	à	175	la pat. de 90. le c. de 150 r.
Tonn.	60	en sequins	10	à	11	de 120 med. le c. de 110 r.
Barillets	10	en pataques	25	à	26	effectives... le c. de 105 r.
dits	5	en fondukli	18	à	20	de 146 med. le c. de 105 r.
dits	2	en fondukli	16	à	18	idem........ c. s.
Caisse	10	en medins	90	à	95	la p. de 90 le p. de 5 pacq.
Barillets	100	en medins	19	à	24	c. s..... l'oke de 400 drac.
Milliers	100	en medins	350	à	380	c. s..... le millier.
dits	100	en medins	300	à	350	c. s..... idem.
dits	100			à		
Caisses	5	en medins	12	à	14	c. s..... le paquet.
Tonn.	20	en medins	30	à	35	c. s..... le paquet.
dits	10	en medins	400	à	450	c. s..... le cent.
Caisses	10	en medins	80	à	85	c. s..... la lame.
dites	10	en medins	90	à	100	c. s..... le canon.
Cantar	2000	en medins	200	à	250	c. s..... le cant. de 150 r.
Caisses	20	en medins	8400	à	8600	c. s..... le cant. de 202 r.
Barils	20	en medins	520	à	540	c. s..... le cant. de 130 r.
P. caisses	500	en pièces	9	à	9	de 60 medins la cassette.
Tonn.	20	en medins	2200	à	2300	la p. de 90 le c. de 105 r.
Charges	6	le prix, suivant leur espèce et qualité.				
Autant qu'on en demande, le prix selon la qualité.						
Les sommes que l'on demande, et la valeur selon les circonstances.						
Balles	1000	en medins	43	à	48	la p. de 90 l'oke. de 400 dr.
dites	100	en medins	25	à	28	c. s..... idem.
Caisses	200	en medins	60	à	70	c. s..... idem.

Tabac en feuilles, de diverses qualités, de Salonique et Cavalla. . .
Roscatie. . . . .
Sublime. . . . .
Bourre. . . . .
Chebabbi. . . . .
Salep. . . . .
Pulbar. . . . .
Nest gugi. . . . .
Papier doré. . . . .
dit argenté. . . . .
Métal battu blanc. . . . .
Fil d'or et d'argent. . . . .
Coutil de Brusse. . . . .
Schals d'Angora. . . . .
Safran avec de la cire en livres. . . . . . .
dit rafiné. . . . .
Babucc et terlik de Constantinople et Smyrne. . . . . .
Toile de soie pour chemises. . . . .
Mouchoirs de soie et coton. . . . .
Tapis de tout genre pour les divans, veloutés et unis. . . . .
Coussins veloutés et unis. . . . .
Aloi d'Italie. . . . .
Bordures de soie; soie et coton de Damas et Alep. . . . .
Toiles de coton des châteaux pour voiles, de Constantinople. . .
Huile de Barbarie, de Suse et Tunis. . . . . . .
dite de Candie. . . . .
Savon liquide de Barbarie. . . . .
dit en brique, de Candie. . . . .
dit semblable, de Syrie, fin. . . . .
Tabac de Syrie. . . . .
Bois de Rondina, Kas-daghi, et mer Noire. . . . . .
Raisin sec et figues de Smyrne. . . . .
dit de Stancio et Rhodes. . . . .
Noisettes de Constantinople. . . . .
Pistaches de Syrie. . . . .
Soie brute de Brusse. . . . .
dite de Sagora. . . . .
dite de Chypre, blanche et citron. . . . . . .
dite de Barut, *idem*. . . . .
dite de Tripoli, *idem*. . . . .
Cotons bruts de Salonique, Chypre et Acre. . . . . .
Mastic de Scio. . . . .
Etoffes d'or et d'argent de Scio. . . . .
Satin ouvré de Scio. . . . .
Résine de Salonique. . . . .
Poix de Stancio. . . . .
Goudron, *idem*. . . . .
Vins de Scopolo, Celidron, Chypre et autres îles de l'Archipel. . .
Pelleteries de toutes espèces, c'est-à-dire, { de Moscovie en renards, blancs et jaunes.
Pierreries { venant de Constantinople, travaillées et non montées. . c'est-à-dire, diamans, émeraudes. . . . . . perles d'Alep. . . . .

Balles	5000					
Barils	50	en medins	1400	à	1460	la pat. de 90 le kant. de 102 rot.
dits	10	en medins	360	à	380	c. s...... l'oke. de 400 dr.
dits	100	en medins	50	à	60	c. s...... idem.
dits	50	en medins	120	à	130	c. s...... idem.
Caisses	20	en medins	120	à	130	c. s...... idem.
dites	10	en medins	35	à	40	c. s...... idem.
dites	5	en medins	50	à	60	c. s...... idem.
Rames	100	en medins	490	à	510	c. s...... la rame.
dites	100	en medins	80	à	100	c. s...... idem.
Caisses	100	en medins	200	à	220	c. s...... le mazze.
Drachm.	5000	en medins	25	à	30	la pataque de 85 la drachme.
Balles	200	en medins	340	à	380	la pataque de 90 la pièce.
P. caiss.	300	en pataques	17	à	18	effective........ la pièce.
dites	20	en medins	43	à	50	la pat. de 90 le schie le 110 drac.
dites	10	en medins	80	à	90	c. s...... idem.
Caisses	100	en medins	60	à	80	c. s...... la paire.
Pièces	1000	en pataques	5	à	7	effectives........ la pièce.
Balles	10	en piastres	60	à	90	la pataque de 90 le quadruple.
dites	50	en piastres	7	à	50	en medins 40... l'une.
Paires	200	en medins	5	à	12	en medins 40... l'une.
Balles	50	en medins	120	à	200	la pataq. de 90.. la pièce.
Ballots	100	en medins	450	à	800	c. s......... la p. de 40 pic.
Pièces	1000	en medins	800	à	850	c. s......... l'ok. de 400 dr.
Jarres	4000	en medins	24	à	28	c. s......... idem.
Tonn.	1000	en medins	22	à	24	c. s......... idem.
Jarres	500	en medins	22	à	24	effectives. le cantar de 44 oke.
Sacs	2000	en pataques	10	à	12	la pataq. de 90 l'oke de 400 dr.
dits	1000	en medins	30	à	32	en medins 146 le kant. de 40 ok.
Balles	4000	en fondukli	15	à	16	
Charges	10	suivant leur espèce et qualité.				
Boëtes	8000	en medins	8	à	12	la pataq. de 90. l'oke de 400 dr.
Nattes	1000	en medins	5	à	7	c. s......... idem.
Sacs	500	en medins	4	à	6	c. s......... idem.
Petites part.		en medins	30	à	40	c. s......... idem.
Balles	100	en pataques	5	à	6	effective l'oke de 400 drachmes.
dites	20	en pataques	5	à	6	c. s......... idem.
dites	500	en pataques	6	à	12	c. s......... idem.
dites	500	en pataques	4	à	4 1/2	c. s. l'artelle de 229 1/2 dr.
dites	600	en medins	250	à	300	la pataque de 85.. idem.
dites	500	en medins	230	à	280	c. s.......... idem.
dites	600	en pièces	45	à	60	de 33 med. le kant. de 100 oke.
Caisses	400	en medins	115	à	120	la p. de 90. l'oke de 400 drachm.
Picques	4000	en medins	150	à	190	la pataque de 85 la pique.
dites	6000	en medins	60	à	90	c. s.......... idem.
Petites parties		le prix suivant les circonstances.				
Coffres	2000	le prix suivant les circonstances.				
Outres	500	le prix suivant les circonstances.				

Autant qu'on en demande, et le prix suivant la qualité.

Se vend en pataques, depuis 10 jusqu'à 2000, suivant leur espèce, etc.
Carats 1000 en pataques, 10 à 30 le carat.

Lettre du père Sicard, missionnaire, en Egypte, à son altesse sérénissime monseigneur le comte de Toulouse.

Nous apprenons, avec beaucoup de joie et de reconnoissance, que votre altesse sérénissime a la bonté de s'intéresser à tout ce qui se passe dans les missions, que notre compagnie a établies depuis plus d'un siècle, dans les différens royaumes du Levant.

Henri III y envoya les premiers missionnaires, à la requisition de Grégoire XIII, et sur les offres que fit alors le père Aquaviva, général des Jésuites, de donner des ouvriers, pour porter les lumières de l'Evangile à toutes ces différentes nations, qui marchoient dans les ténèbres de l'erreur et de l'infidélité.

Henri IV et Louis XIII, informés des fruits de ces premiers missionnaires, en firent augmenter le nombre, et leur assignèrent des fonds pour leur entretien et pour leur subsistance.

Ces missionnaires ont fait de grands progrès dans le Levant, depuis leur établissement, et surtout depuis qu'ils ont été protégés par Louis XIV, honoré, respecté, et craint de toutes les puissances ottomanes, qui le regardoient comme le plus grand monarque qui ait jamais été sur le trône. Après une aussi grande perte, que celle que nous avons faite, nous recevons, comme un nouveau bienfait de la providence divine, qui veille sur le bien de nos

missions, la puissante protection dont votre altesse sérénissime veut bien les honorer.

Lorsque, dans mes courses évangéliques, le hasard a permis que je découvrisse quelques restes de l'antiquité, dignes de la curiosité de votre altesse sérénissime, j'ai cru suivre ses intentions en les faisant dessiner : je l'ai fait avec toute l'exactitude et la fidélité, qui en font le mérite.

Je souhaite, monseigneur, que votre altesse sérénissime puisse être satisfaite de tout ce que j'ai l'honneur de lui présenter : si ces mémoires ne lui paroissent pas écrits d'un style poli et agréable, elle le pardonnera, s'il lui plaît, à un missionnaire plus accoutumé à parler arabe, qu'à écrire en français.

Il y a dix-neuf ans qu'il plut au feu roi de nous envoyer au grand Caire, capitale de ce royaume, pour y établir une mission : le sieur Maillet, alors consul de la nation française, ayant reçu ordre de nous procurer un logement, et les moyens de faire nos fonctions en cette ville, s'en acquitta avec tout le soin, et le succès que nous pouvions désirer.

Nos premiers missionnaires s'appliquèrent d'abord à connoître le caractère des esprits, et les mœurs des peuples qu'ils avoient à instruire; ils ne furent pas long-temps sans comprendre qu'ils pouvoient beaucoup plus compter, pour la conversion de ces nations, sur les grâces toutes-puissantes de Dieu, qui peut, des pierres mêmes, faire naître des enfans d'Abraham, que sur les favorables dispositions des cœurs de ces hommes endurcis.

L'expérience que m'a donné mon séjour dans ce

pays-ci, depuis plusieurs années, ne m'a pas fait prendre un sentiment différent du leur : en effet, le peu qui reste en Egypte de l'ancien christianisme, annoncé autrefois aux Egyptiens par les apôtres, et nommément par S. Marc, premier évêque d'Alexandrie, est présentement dans une affligeante désolation.

Comme les Egyptiens sont naturellement superstitieux, et que ce royaume a été la conquête de différentes puissances, qui s'en sont rendues successivement les maîtres, ils se sont laissés infecter aisément des superstitions et des erreurs de ceux dont ils sont devenus les esclaves.

Quoique la religion mahométane soit la dominante en Egypte, il est cependant vrai de dire, que le nombre des chrétiens grecs, arabes et égyptiens, appelés aujourd'hui *Coptes*, est beaucoup plus grand que celui des Turcs. Les chrétiens sont presque tous hérétiques et schismatiques, et pour la plupart eutychiens ; mais je crois qu'on doit ajouter qu'ils sont plus ignorans qu'hérétiques : leur ignorance est si grossière, qu'ils ne savent ni ce qu'ils croient, ni ce que nous croyons. Il ne faut pas cependant conclure de là que les Egyptiens soient sans esprit, car nous voyons le contraire, et je ne suis point surpris qu'ils ayent eu autrefois de si savans hommes dans la géométrie, dans l'astronomie et dans la médecine : il faut cependant convenir que la domination du Turc leur a fait perdre le goût qu'ils avoient autrefois pour ces sciences.

Pour juger des richesses de l'Egypte, il ne faut que considérer sa situation : nul royaume du monde

n'en a une plus favorable pour s'enrichir de tout ce que les nations, soit voisines, soit éloignées, ont de plus précieux.

Fertilité de l'Égypte.

L'EGYPTE a l'Ethiopie à son midi, la Méditerranée au septentrion, la mer Rouge à son orient, et toute l'Afrique à son occident; de plus, elle a le Nil dans son sein; il traverse tout le royaume d'un bout à l'autre, c'est-à-dire, depuis les fameuses cataractes, jusques à son embouchure dans la Méditerranée. C'est à plusieurs de ses ports, construits sur ce fleuve, et sur la Méditerranée, qu'on voit aborder continuellement des vaisseaux chargés de richesses, que les nations les plus éloignées lui envoient.

Les historiens assurent que l'Egypte seule fournissoit aux Romains plus de trois cent millions : elle n'en donne pas aujourd'hui plus de douze au grand-seigneur; mais elle enrichit, en une seule année, plusieurs autres seigneurs, qui savent bien mettre à profit les richesses de l'Egypte.

Pour ce qui est de sa fertilité, elle a été connue dans tous les siècles; son abondance est particulièrement en blé : les terres produiroient aisément deux récoltes chaque année, si elles étoient autant de fois ensemencées : autrefois une seule récolte fournissoit à Rome, à Constantinople, aux provinces, et aux royaumes voisins, toutes les provisions de blé néces-

saires. Il doit paroître étonnant que l'Egypte, qui n'a pas plus de deux cents lieues de longueur sur soixante de largeur, rende une si prodigieuse abondance de grains, et que, du sein des mêmes terres, sorte, sans aucun repos, une pareille quantité de toutes sortes de légumes, qui naissent les uns après les autres.

Mais, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que, dans les temps où la stérilité et la famine se sont fait sentir partout ailleurs, l'Egypte seule a toujours joui d'une heureuse fécondité, et a été, pour le reste du monde, comme aux temps de Joseph, une ressource publique.

Ce furent les avantages d'une si heureuse situation qui déterminèrent Alexandre-le-Grand à rebâtir la ville d'Alexandrie sur une des branches du Nil; je dis rebâtir parce que, si on en croit quelques auteurs, les ruines d'une plus ancienne ville, dont on voit encore les colonnes et les obélisques, ont servi de fondemens à la nouvelle Alexandrie.

Les richesses de l'Egypte étant aussi grandes que je viens de le dire, il s'ensuit nécessairement que ce royaume est très-peuplé, comme il l'est en effet; mais, c'est aussi une suite nécessaire, que les peuples qui l'habitent soient lâches, paresseux et fainéans, comme ils le sont : ils se fient si fort sur la bonté de leurs terres, qu'ils ne prennent presque pas la peine de les labourer; si tôt que l'eau du Nil est retirée dans son lit, les paysans sèment leurs champs : la seule façon qu'ils ont à faire, est de mêler du sable avec le limon que le Nil répand sur les terres, en cas que ce limon les ait rendues trop grasses; et alors les terres

terres ensemencées produisent, avec usure, une abondante moisson.

Les Egyptiens font leur boisson ordinaire de l'eau du Nil : pour l'éclaircir, ils la mettent dans un vase, dont on frotte l'ouverture intérieure d'un peu d'amandes pilées, et un quart d'heure après, l'eau devient pure et claire comme l'eau de roche. Ils ont un autre secret pour la rafraîchir, malgré le climat qui la tient toujours chaude; ils la mettent dans des vases d'une terre subtile et transpirante, et lorsque le vent du nord vient à souffler, ils pendent ces pots en l'air, et les exposent aux rayons du soleil : l'eau ainsi exposée contracte en peu de temps une fraîcheur agréable; j'en ai fait l'expérience plusieurs fois.

Les grandes chaleurs se font sentir pendant les mois de mars, avril, mai, et la moitié de juin.

L'Egypte est gouvernée par un pacha; mais le grand-seigneur a soin de lui donner un successeur au bout de l'an, pour ne lui pas laisser le temps de devenir trop riche et de se rendre trop puissant. Outre le pacha qui gouverne l'Egypte, il y a plusieurs gouverneurs subalternes qui commandent dans différentes parties de l'Egypte, et elles sont autant de gouvernemens particuliers.

Le grand Caire est la ville capitale du royaume; elle peut être aussi longue que Paris, mais beaucoup moins large; elle pourroit cependant lui être comparée, si l'on confondoit l'ancien Caire avec le nouveau, quoique l'un soit éloigné de l'autre d'une bonne demi-lieue. Le nouveau Caire, qui est la prin-

cipale ville, est très-peuplé; mais ce qui le fait paroître plus peuplé qu'il ne l'est en effet, c'est que pour donner de la fraîcheur à la ville, les rues sont très-étroites, et qu'on y est arrêté à tout moment par la foule de ceux qui vont et viennent.

Les maisons sont bâties de brique, les étages en sont fort bas. On voit sortir des fourmilières d'hommes qui les habitent, car la coutume n'est point ici d'avoir de longues enfilades d'appartemens inhabités, qui ne servent que de parade : une nombreuse famille, qui aura grande quantité d'esclaves, n'occupera qu'une petite maison; les hommes logent en bas, et les femmes occupent le lieu le plus élevé.

On compte dans le seul Caire jusques à cinq cents mosquées, et vingt-quatre mille dans toute l'Egypte : la preuve qu'on en donne, est que le cadislesquère, qui y est envoyé, de dix-huit mois en dix-huit mois, de la part du grand-seigneur, et qui reçoit un sequin de chaque mosquée du royaume, retire vingt-quatre mille sequins de ce seul droit.

Le Caire étoit autrefois environné de murs avec des tours, de distance en distance, dont on ne voit plus que des ruines. Les portes qui subsistent, sont couvertes de lames de fer, comme le sont celles d'Alexandrie, ce qui fait croire que leur fabrique est du même temps.

On trouve aussi au Caire, quelques palais des anciens rois et des anciens seigneurs, avec des salles d'une grandeur et d'un exhaussement extrêmes, plafonnées de bois ouvragé, couvert d'or et d'azur. Ces plafonds ont une manière de dôme ouvert, exprès

pour recevoir l'air de tous côtés. Les salles sont pavées de marbre avec des compartimens et des dessins bizarres ; les murs en sont pareillement revêtus, à la hauteur de dix à douze pieds.

Au milieu de ces salles, une fontaine jaillissante sort d'un bassin pavé de marbre. Il faut convenir que ces vastes lieux, qui ont l'élevation de nos églises, et presque leur étendue, sont tout-à-fait convenables au climat.

Ils ont des inventions pour introduire le vent dans ces salles et les rafraîchir : ce sont des manières de gorges de loup, qui répondent à des coulisses fort étroites, où l'air passe avec rapidité, et se mêle à la fraîcheur des eaux. L'élévation de ces salles, le marbre et les eaux, y entretiennent une si grande fraîcheur, que dans les plus grandes chaleurs de l'été, il est difficile de s'y tenir long-temps sans pelisse. Les femmes distinguées ont aussi leurs salles dans leurs appartemens, et l'on peut dire que c'est là principalement que la magnificence des Turcs éclate : ces salles sont brillantes d'or et d'azur ; mille peintures à la turquesque, y diversifient les lambris et les murs ; des tapis de Perse et des coussins brodés d'or et d'argent parent leurs divans.

Addition. Le Caire, ville capitale de l'Egypte, et appelée *Masr* par les Arabes, est située sur la rive orientale du Nil, à un quart de lieue de ce fleuve, ce qui la prive d'un grand avantage : le canal qui joint le Caire à ce fleuve, ne peut pas suppléer à cet avantage, puisqu'il n'a d'eau courante que pendant l'inondation. A entendre parler

du grand Caire, il sembleroit que ce dût être une capitale au moins semblable aux nôtres ; mais si l'on observe que chez nous mêmes, les villes n'ont commencé à se décorer que depuis cent ans, on jugera que dans un pays où tout est encore au dixième siècle, elles doivent participer à la barbarie commune : aussi le Caire n'a-t-il pas de ces édifices publics et particuliers, ni de ces places régulières, ni de ces rues alignées, où l'architecture deploie ses beautés. Les environs sont masqués par des collines poudreuses, formées des décombres qui s'accumulent chaque jour (1); et près d'elles, la multitude des tombeaux et l'infection des voiries, choquent à la fois l'odorat et les yeux. Dans l'intérieur, les rues sont étroites et tortueuses; et comme elles ne sont point pavées, la foule des hommes, des chameaux, des ânes et des chiens qui s'y pressent, élève une poussière incommode : souvent les particuliers arrosent devant leurs portes, et à la poussière succèdent la boue et des vapeurs mal odorantes. Contre l'usage ordinaire de l'Orient, les maisons sont à deux et trois étages, terminées par une terrasse pavée ou glaisée; la plupart sont en terre et en briques mal cuites; le reste est en pierres molles d'un beau grain, que l'on tire du mont Moqattam, qui est voisin; toutes ces maisons ont un air de prison, parce qu'elles manquent de jour sur la rue. Il est

---

(1) Le sultan Sélim avoit assigné des bateaux pour les porter sans cesse à la mer; mais on a détruit cet établissement pour en détourner les deniers.

trop dangereux en pareil pays d'être éclairé; l'on a même la précaution de faire la porte d'entrée fort basse. L'intérieur est mal distribué; cependant chez les grands on trouve quelques ornemens et quelques commodités; on doit surtout y priser de vastes salles où l'eau jaillit dans des bassins de marbre. Le pavé, formé d'une marqueterie et de faïence colorées, est couvert de nattes, de matelas, et par-dessus le tout, d'un riche tapis sur lequel on s'assied, jambes croisées. Autour du mur règne une espèce de sofa chargé de coussins mobiles, propres à appuyer le dos ou les coudes : à sept ou huit pieds de hauteur, est un rayon de planches garnies de porcelaines de la Chine et du Japon; les murs, d'ailleurs nus, sont bigarrés de sentences tirées du coran, et d'arabesques en couleurs, dont on charge aussi le portail des beks : les fenêtres n'ont point de verres ni de chassis mobiles, mais seulement un treillage à jour, dont la façon coûte quelquefois plus que nos glaces; le jour vient des cours intérieures, d'où les sycomores renvoient un reflet de verdure qui plaît à l'œil : enfin, une ouverture au nord, ou au sommet du plancher, procure un air frais, pendant que, par une contradiction assez bizarre, on s'environne de vêtemens et de meubles chauds, tels que les draps de laine et les fourrures. Les riches prétendent, par ces précautions, écarter les maladies; mais le peuple, avec sa chemise bleue et ses nattes dures, s'enrhume moins, et se porte mieux.

Le pacha loge dans le château, qui est à une des extrémités du Caire, à demi-côte de la mon-

tagne : ce château qui étoit autrefois la demeure des rois d'Egypte, tombe peu à peu en ruine; le pacha y tient son divan, qui est précédé d'une assez belle place longue de trois cents pas, et d'environ cent de large.

Ce que j'ai vu de plus curieux dans ce château, c'est le puits qu'on appelle *le puits de Joseph :* on ne peut disconvenir qu'il a fallu un temps infini pour le construire; sa profondeur est comme partagée en deux parties; du sommet jusques à la moitié, on y descend par un escalier, qui règne autour du puits, et qui est entaillé dans la pierre : cet escalier a été pratiqué pour y descendre des bœufs; on trouve au fond de cette première partie, une plate-forme répondante à l'ouverture supérieure.

Les bœufs travaillent sur cette plate-forme pour élever l'eau, par le moyen d'une roue et de longues cordes, où des pots de terre sont attachés : ces pots se remplissent et se vuident en tournant avec la roue; l'eau se tire en deux temps différens, par le moyen de deux roues, l'une posée sur l'autre, et à quelque distance de l'une à l'autre; la plus profonde verse l'eau dans un premier réservoir, d'où la seconde l'enlève et la porte jusques au haut du puits; quatre bœufs, et souvent six, sont occupés à ce travail.

Cette eau, qui est un peu salée, ne sert que pour les animaux, et les usages différens des maisons. On voit aussi dans ce château, un lieu environné de beaucoup de colonnes de marbre granit, fort belles et fort hautes, qui soutiennent une manière de dôme

lambrissé de bois, sur lequel on lit des lettres arabesques; on appelle cette espèce de salon, *le divan de Joseph:* c'est un terme ordinaire dans le pays, tout ce qui a l'air antique, ou qui contient quelque chose d'extraordinaire, porte le nom de Joseph.

On voit à une des extrémités du château, un retranchement occupé par les milices; ce sont quatre ou cinq grosses tours bien bâties, qui font une enceinte de cinq à six cents pas de circuit. Ces couverts commandent l'appartement du pacha; lorsque l'ordre lui vient de la Porte pour se retirer, on braque trois ou quatre petits canons contre sa maison, et qui la foudroiroient en un quart d'heure, s'il vouloit faire la moindre résistance.

VARIÉTÉS.

Déserts de Scété.

Le désert de Scété, dont Pallade et Rufin nous ont fait la description, est fameux par les voyages que les saintes Paule et Mélanie y firent, et par plus de cinq mille religieux qui l'habitoient, du nombre desquels étoient les saints hommes Ammon, Arsène, Moïse le noir, Effrem, Appollon, Pambon, Sérapion, Poëmène, Daniel, Jean le Petit: l'on comptoit alors plus de cent monastères dans ce désert; il n'en reste aujourd'hui que quatre.

Ce désert s'étend, d'orient en occident, environ trois journées, et autant du septentrion au midi:

c'est une vaste plaine de sable, qui, du côté du couchant et du midi, n'a point d'autre borne que les sables de la Lybie et du désert de Barca; elle aboutit du côté du nord, à la montagne de Nitrie, qui étoit autrefois habitée par une infinité de solitaires.

Ces quatre monastères sont de grands enclos carrés, assez égaux entre eux, de plus de cent pas de long, sur un peu moins de large, entourés de hautes et épaisses murailles, avec un parapet à hauteur d'appui : chaque monastère a sa tour plus exhaussée de moitié que les murs de son enclos : dans chaque tour, il y a une chapelle dédiée à S. Michel, plusieurs chambres pleines de provisions de bouche, une bibliothèque, qui consiste en trois ou quatre coffres pleins de vieux manuscrits arabes ou coptes, couverts de poudre, un puits de bonne eau, un moulin, un four et un pont-levis : la porte de chaque monastère est de bois, basse, épaisse, couverte de plaques de fer, et dominée par la tour. On voit dans chaque monastère les ruines de deux ou trois églises, de plusieurs dortoirs, et d'un fort grand nombre de cellules, dont il ne resse que quelques-unes, et des offices : la tour sert de donjon et de retraite aux pauvres religieux dans les irruptions des Arabes, qui n'ont pas la même facilité pour pénétrer dans cette tour, qu'ils en auroient pour s'introduire, par force, ou par adresse dans les bas de l'enceinte du monastère.

Un seul religieux forme toute la communauté du fameux monastère de Saint-Macaire.

Le couvent de Saint-Bichoi, n'est composé que de

quatre religieux ; les deux autres en ont douze ou quinze.

Le monastère de Saint-Macaire renferme deux églises, l'une petite et entière, dédiée à S. Macaire, qui donne son nom à ce couvent, et à tout le désert ; l'autre plus grande et à demi-ruinée, est consacrée à S. Jean ; il en reste encore cinq dômes soutenus par une vingtaine de colonnes de marbre d'ordre gothique, avec cinq autels. On me montra dans le chœur de l'église, quatre petits cerceuils, où reposent, disent les Coptes, les corps des saints Macaire, le premier, surnommé l'ancien disciple de S. Antoine, et l'autre surnommé le jeune, moine d'Alexandrie : les deux autres cercueils, sont ceux de Sanis le Petit, et d'un autre Macaire qui fut évêque, et probablement un des sectateurs de Dioscore.

Le supérieur du monastère d'Elbaramons vint me trouver ; j'eus avec lui une conférence qui dura, depuis une heure après midi jusqu'au soleil couchant, sur les points controversés entre eux et nous. La prévention de ces moines schismatiques, en faveur de leurs opinions, si extravagantes qu'elles soient, est le premier obstacle à lever, quand on veut travailler à leur conversion. Je laisserai à juger de l'extravagance de leurs opinions, par celles dont je vais parler, et dont je ne fis que rire, pour en désabuser le jeune supérieur de ce monastère, qui en étoit infatué. Sur la fin de notre conversation, je l'avertis que, n'ayant pas encore dit vêpres, il étoit temps de les commencer. *La prière*, me répondit-il, *est défendue à l'heure qu'il est. Pourquoi*, repris-je? *Parce que c'est préci-*

sément l'heure que les démons font la leur, me répliqua-t-il; *le ciel est présentement fermé pour nous, et des religieux ne doivent pas d'ailleurs se trouver en si mauvaise compagnie; mais, dans une demi-heure d'ici, l'enfer se fermera, le paradis s'ouvrira, et alors nous dirons nos vêpres, et Dieu nous écoutera. Comment*, lui dis-je, *un homme d'esprit comme vous, peut-il donner dans une si ridicule rêverie? Où avez-vous vu que les démons sortent de l'enfer, qu'ils fassent à Dieu leurs prières, et que Dieu les écoute? Quels sont les hommes assez insensés pour vous avoir débité de pareilles extravagances, qui ne vous doivent donner que du mépris pour eux? Comment accommodez-vous cette prétendue défense d'offrir à Dieu vos prières à l'heure qu'il est, avec ce que le Sauveur du monde nous enseigne en S. Luc, chapitre 18, qu'il faut toujours prier, et ne se point relâcher? La sainte Vierge, les apôtres, et les disciples de Jésus-Cheist, étoient-ils donc dans la mauvaise compagnie des démons, et le ciel étoit-il fermé pour eux, lorsqu'ils passoient les jours et les nuits en prières, pour se préparer à la descente du S. Esprit? S. Paul avoit donc tort d'exhorter les Ephésiens de prier à toute heure et en tous lieux?* Ce religieux schismatique, qui avoit de l'esprit, comprit le ridicule de sa réponse; il me dit qu'il voyoit bien que j'étois plus savant que lui, et qu'il feroit un voyage exprès au Caire, pour conférer avec moi.

Les grottes de la basse Thébaïde commencent à Souadi; la perspective que forment les divers rangs et les bizarres ouvertures de ces grottes, l'immense étendue du Nil, qui unit par une seule nappe d'eau

les deux chaînes de montagnes, qui bordent l'Egypte à son levant, et à son couchant, la multitude des bâtimens à rames et à voiles, dont ce fleuve est couvert, le nombre prodigieux de villes et de hameaux, les forêts d'acacias, de sycomores et de palmiers, qui font briller leur verdure au-dessus des flots ; tout cela présente aux yeux un spectacle qui les charme. Je ne suis point surpris que les Romains ayent eu la curiosité de faire des voyages en Egypte, pour jouir du plaisir de voir tous ces différens tableaux que la nature, plus habile que tous les peintres du monde, a voulu peindre elle-même en ces lieux.

Ces grottes, dont je viens de parler, s'étendent jusqu'à Manfelouth, du même côté, c'est-à-dire, au levant du Nil : on ne voit qu'une campagne toute sablonneuse, à quelques endroits près, où il y a des habitations ; elle n'a qu'une demi-lieue de largeur, depuis le pied de la montagne, jusqu'au Nil ; mais les terres, qui sont au couchant de cette rivière, sont très-fertiles, et s'étendent cinq ou six lieues vers les montagnes, qui les bornent.

Étant à Settefé, deux Coptes de Der, qui m'avoient vu avec mon compagnon à Aboutigé, vinrent trouver le prince Hamed, et lui dirent que deux Francs étoient arrivés à Settefé, pour clouer les bords du Nil avec des clous magiques, et pour détourner, par leurs enchantemens, le débordement de ce fleuve.

Ce prince se trouva fort embarrassé d'une telle déposition ; mais, heureusement pour lui, et pour nous, un soldat du Caire, qui nous y avoit vus et connus, et qui, par hasard, se trouva présent à cette

accusation, accusa lui-même ces hommes d'être des calomniateurs, et répondit au prince de nos personnes, l'assurant que nous n'étions venus en ces quartiers que pour faire du bien à tout le monde : c'est ainsi que la Providence prit soin de notre justification. Ce soldat, étant ensuite revenu à Settefé, nous raconta lui-même cette histoire burlesque.

La vérité est que, dans le Saïd, les Européens passent pour être alchimistes et chercheurs de trésors : j'avois déjà été averti, au Caire, de cette opinion qu'on avoit de nous.

Je séjournai dix jours à Settefé, cathéchisant, exhortant, et prêchant en particulier et en public. J'eusse bien voulu y faire plus de fruit que je n'en fis, Dieu ne le permit pas ; l'aveugle obstination des Coptes y est plus grande que partout ailleurs, et elle fut toujours un obstacle à mes instructions. J'aurois été bien content, si j'avois pu obtenir de Mallem-Fam, mon hôte et mon ami, de faire une profession publique de la religion catholique ; mais le respect humain l'emporta sur la vérité connue : voyant donc tous mes efforts inutiles, je pris ma résolution de prendre congé de lui, ce que je fis le dix-neuvième septembre, en secouant la poussière de mes souliers.

Vis-à-vis de Quena, on découvre Dendera, au couchant de ce fleuve : c'étoit autrefois un évêché, nommé *Tentiris*, très-célèbre par le voisinage de l'île de Tabenne, où S. Pacome avoit son principal monastère, et d'où il venoit souvent à Dendera.

Assez loin de cette ville, on voit un temple des

anciens Egyptiens, d'une grandeur et d'une hauteur surprenante. Un auteur arabe rapporte que ce temple a autant de fenêtres que l'année a de jours, et que ces fenêtres sont tellement disposées, que chacune, répondant à un degré du zodiaque, reçoit, l'une après l'autre, les rayons naissans que le soleil y darde chaque jour. Je n'ai point été témoin de ce fait; mais j'ai vu, auprès de Dendera, une forêt qui mérite qu'on en parle; c'est une forêt de doums, ou dattiers sauvages: cet arbre, que l'on ne voit en Egypte que depuis Girgé, en tirant vers la Nubie, a cela de singulier sur tous les autres arbres, que son tronc se divisant, et se fourchant en deux parties égales, chaque branche se subdivise en deux autres, qui se partagent chacune en particulier, et de même façon, en deux autres parties égales, jusqu'à ce qu'elles parviennent à la cime des dernières branches: ce ne sont que ces dernières branches qui produisent des feuilles semblables à celles des palmiers. Le fruit, qui est de la couleur de son écorce, est gros comme une petite grenade; la chair est si dure, qu'une hache bien affilée ne l'entame qu'avec peine. Les paysans, à qui la nature a donné apparemment des dents plus tranchantes, trouvent le moyen d'en venir à bout, et en font leurs délices: ce fruit a cela de commun avec les figues du sycomore, qu'il croît par pelotons, au milieu des branches, et éloigné des feuilles; son noyau sert de poignée aux vilebrequins. Cette forêt de doums, qui est très-vaste, offre un aspect charmant: si je savois que ces arbres pussent croître en France, j'en enverrois de jeunes plants.

Malgré la beauté de cette forêt, qui récréoit nos yeux, nous nous ennuyions fort de l'honneur que nous avions d'escorter le gouverneur d'Assena; mais enfin notre patron trouva moyen, soit par prières, soit par adresse, de nous dégager de la gênante compagnie où nous étions: il mit promptement à la voile dans le milieu de la nuit; nous nous sauvâmes à la faveur des ténèbres, et nous vînmes mouiller, à la pointe du jour, au port d'Abnoud, à quatre lieues de Quena.

Achemonain n'est maintenant qu'un bourg; mais les vastes ruines d'un grand nombre de palais, dont on voit encore les marbres et les colonnes de granit, marquent assez son ancienne splendeur. Après avoir parcouru les débris de plusieurs de ces palais, je fus frappé de loin par la majesté d'un portique à douze colonnes; j'en approchai de plus près: je trouvai le travail magnifique, délicat, et si entier, que quoique sa construction ait été faite pendant les règnes des Pharaons, et avant la conquête de Cambyse, roi des Perses, il semble cependant que les ouvriers ne viennent que de le finir. Les colonnes ont trois pas ou sept pieds et demi de roi de diamètre, sur sept ou huit fois autant de hauteur; elles ne sont d'aucun de nos cinq ordres d'architecture, dont l'invention est postérieure à la construction de ces colonnes: ce sont proprement douze massifs ronds, de pierre, qui soutiennent un plancher carré long, et isolé; chaque massif ou chaque colonne est de trois pièces: la première, qui pose sur une base, à moitié enterrée, est couverte d'hiéroglyphes gravés; entre

ces hiéroglyphes on distingue, près de la base, la figure d'une pyramide avec sa porte ouverte : la deuxième et la troisième pièces sont cannelées, et peintes de rouge et de bleu; la tête de chaque colonne finit par un simple cordon sans chapiteau, et toutes ensemble portent vingt pierres carrées longues, dont une moitié occupe le dessous du plafond; deux de ces pierres, beaucoup plus épaisses et plus grandes que les autres, forment au milieu du portique une espèce de fronton carré; d'une colonne à l'autre on compte quatre pas, excepté néanmoins, qu'au milieu, depuis la troisième jusqu'à la quatrième, il y en a six : entre les deux rangs, qui sont de six colonnes chacun, la distance est aussi de quatre pas; de sorte que, compris les diamètres et les entre-deux des colonnes, le portique a quarante pas de long, ou cent pieds de roi, et de large dix pas ou vingt-cinq pieds de roi; la hauteur des colonnes, avec l'entablement, est d'environ cinquante-cinq ou soixante pieds de roi; il règne tout autour une frise chargée de riches bas reliefs, de mystères hiéroglyphiques : ce sont des animaux terrestres, des insectes, des oiseaux du Nil, des obélisques, des pyramides, des hommes assis gravement sur des siéges : devant chacun de ces hommes on voit un personnage debout, qui leur présente, je ne sais quoi; vous diriez que ce sont des rois qui reçoivent les placets de la main de leurs ministres : il y a plus de cinquante de ces figures humaines dans les deux faces de la frise; le relief y est partout bien net et bien conservé : la corniche et la frise ne sont point

peintes ; mais le dessous de l'architrave, tout au long de la colonnade, est d'une couleur d'or, qui brille et qui éblouit. Pour couronner un si beau dessin, on a représenté le firmament dans le plafond; les étoiles n'y sauroient être mieux gravées, ni l'azur paroître plus frais et plus vif.

Cet ouvrage est fort ancien, et d'une magnifique simplicité. Les Grecs et les Romains, qui ont possédé l'Egypte, n'ont pas été les inventeurs des hiéroglyphes ; à peine les entendoient-ils. Hérodote, qui vivoit plus de cent ans avant Alexandre-le-Grand, décrivant dans son deuxième livre son voyage en Egypte, parle de ces caractères mystérieux, comme ayant été inventés dans des âges si éloignés, que leur antiquite les avoit rendus dès-lors inintelligibles. Cambyse, roi de Perse, et ses successeurs, ayant fait la conquête du royaume d'Égypte, ne purent souffrir que leurs nouveaux sujets adorassent l'eau comme une divinité, pendant que leurs nouveaux maîtres étoient adorateurs du feu ; ils se déclarèrent contre la religion et la divinité des Egyptiens, et contre ces sortes d'images symboliques, jusqu'à exterminer de ce royaume les prêtres qui avoient la science de ces sortes d'images, qui leur étoient odieuses ; d'où l'on peut conclure, avec quelque probabilité, que le portique dont je parle, enrichi de tant de figures hiéroglyphiques, est plus ancien que les Romains, les Grecs et les premiers Persans.

Permettez-moi, monseigneur, d'ajouter à cette description, le récit moins sérieux de ce qui m'arriva

à

à l'occasion de cet ancien monument. L'Arabe qui m'accompagnoit me tira en particulier, et me dit à l'oreille, afin que personne ne l'entendît : *N'allume pas ici ton encensoir*, me dit-il, *de peur que nous ne soyions surpris sur le fait, et qu'il ne nous arrive malheur. Que veux-tu dire*, lui répondis-je, *je n'ai ni encensoir, ni encens, ni feu? Tu te moques de moi*, me répliqua-il, *un étranger comme toi ne vient point ici par pure curiosité. Et pourquoi donc*? repris-je. *Je sais*, m'ajouta-t-il, *que tu connois par ta science l'endroit où est caché le grand coffre plein d'or que nos pères nous ont laissé. Si l'on voyoit ton encensoir, l'on croiroit bientôt que tu serois venu ici pour ouvrir notre coffre par la vertu de tes paroles et de tes encensemens.* Ce discours me donna alors l'intelligence de ce qui m'avoit été dit si souvent sur ma route, et de ce que je n'avois pu comprendre jusqu'à présent : *Ne nous enlevez pas*, me disoit-on, tantôt en riant, tantôt fort sérieusement, *ne nous enlevez pas notre trésor caché dans le portique d'Achemounain.*

J'appris donc, à cette occasion, que dans ce pays, on est persuadé que les deux grosses pierres, qui forment un fronton au-dessus de l'entablement, renferment un coffre qui contient des sommes immenses en or, et que tous les habitans voisins sont en garde contre les étrangers, capables, disent-ils, de leur enlever leurs trésors par la force de leurs enchantemens : de là vient que mon conducteur, craignant pour ma vie, me donna, par amitié, un avis qu'il croyoit me devoir être si salutaire.

Je ne regrettai point la perte de ce prétendu trésor caché; mais je regrettai fort de n'avoir trouvé aucune inscription qui pût m'indiquer le nom de l'auteur d'un si rare monument, le temps de sa construction, et la signification de toutes ces différentes figures gravées.

Les Arabes appellent grossièrement cette colonnade *Melab elbenat*, c'est-à-dire, le lieu des récréations des princesses; comme si sa destination eût été pour la promenade des filles du roi qui la fit bâtir.

Après avoir considéré long-temps cette antiquité, qui ne pouvoit contenter que la curiosité de mes yeux, je renonçai à pouvoir en apprendre davantage, et je m'en allai le lendemain, 9 novembre, au village de Bajadié, à une lieue de Mellavi sur le Nil: les habitans y sont tous chrétiens, sans aucun mélange de mahométans, ce qui n'est nulle part; aussi sont-ils très-dociles. Après leur avoir fait mon instruction, je les quittai le soir, à leur grand regret, pour repasser la rivière, et pour aller coucher dans l'ancien monastère de Saint-Jean le Petit, qui n'en est éloigné que d'une lieue. Ce monastère n'en a plus que le nom; des familles chrétiennes s'y sont établies, et en ont fait une cinquantaine de maisons, qu'ils habitent autour de l'église.

Le 10 novembre, de grand matin, je commençai la visite des grottes de la basse Thébaïde; elles s'étendent depuis Saüadi près de Menié, jusque vers Manfelouth, c'est-à-dire, l'espace de quinze à vingt lieues; elles sont creusées dans la montagne du levant du Nil, faisant face à la rivière, qui baigne le

pied de cette montagne, ou qui ne s'en éloigne que d'une petite demi-lieue, ou d'une petite lieue tout au plus.

Je demandai aux gens du pays ce qu'ils savoient, par tradition, de l'origine de ces grottes, et de l'usage qu'on en avoit fait anciennement. Je ne trouvai personne qui m'en pût rendre raison; mais quiconque auroit vu en France quelques-unes de nos carrières, jugeroit aisément, à la seule vue de ces grottes, ce que j'en ai jugé moi-même : que ces grottes ont été d'abord un terrain pierreux de la montagne qui cottoie le Nil; qu'on a ensuite fouillé ce terrain pour en tirer des pierres qui devoient servir à la construction des villes voisines, des pyramides, et d'autres grands édifices. Il verroit de plus, ce que j'ai observé, que les pierres qu'on en a tirées, ont laissé, pour ainsi parler, des appartemens vastes, obscurs, bas, et qui forment une espèce d'enfilade sans ordre et sans symétrie; que les voûtes de ces concavités basses et inégales, sont soutenues, de distance en distance, par des piliers, que les ouvriers ont laissés exprès pour les appuyer.

Rien ne ressemble donc plus à des carrières, que ce qu'on appelle aujourd'hui grottes; et il est hors de doute qu'elles ont été carrières dans leur origine.

En effet, Herodote nous apprend que le roi Cleopos employa cent mille hommes, l'espace de dix ans, à ouvrir des carrières dans la montagne du levant du Nil, et à en transporter les pierres au delà du fleuve; que pendant les dix autres années suivantes,

les mêmes cent mille hommes furent occupés à élever une pyramide construite de ces pierres tendres et blanches en sortant de la carrière, mais qui, peu à peu, se durcissent à l'air et brunissent.

Avant que nous en venions à dire de quelle manière, dans la suite des temps, l'esprit de pénitence fit, de ces profondes et obscures carrières, de saintes et édifiantes retraites, qui servirent de demeure à des hommes qui ne vouloient plus être comptés au nombre des vivans, je ne dois point oublier de parler d'un petit temple placé au milieu de ces grottes, orné de plusieurs peintures hiéroglyphiques, qui le rendent très-agréable à la vue.

Ce temple est d'une figure carrée, de quatre ou cinq toises de longueur sur un peu moins de largeur, et encore moins de hauteur. La voûte, les murailles, le dedans, le dehors, tout est peint, mais avec des couleurs si brillantes et si douces, qu'il faut les avoir vues pour le croire.

En effet, pourroit-on jamais s'imaginer que les dehors de la porte, exposés aux injures du temps, eussent conservé jusqu'à nous, comme je l'ai vu, des figures entières, avec presque tous leurs traits et toute la vivacité du coloris.

Au côté droit, on voit un homme debout, avec une canne à chaque main, appuyé sur un crocodile; et une fille auprès de lui, ayant une canne à la main.

On voit, à la gauche de la porte, un homme pareillement debout, et appuyé sur un crocodile, tenant une épée de la main droite, et de la gauche une

torche allumée. Au dedans du temple, des fleurs de toutes couleurs, des instrumens de différens arts, et d'autres figures grotesques et emblématiques, y sont dépeintes : on y voit aussi, d'un autre côté, une chasse, où tous les oiseaux qui aiment le Nil sont pris d'un seul coup de rets; et de l'autre, on y voit une niche, où les poissons de cette rivière sont enveloppés dans un seul filet : le dessin de toutes ces imaginations est tout-à-fait joli.

Au fond du temple, on a creusé une niche dans le mur, assez profonde, élevée de six ou sept pieds, large de quatre, peinte et enjolivée comme tout le reste : c'est un grand dommage, que la voûte de ce petit édifice si curieux, soit fendue, et en partie tombée. Je ne doute pas que ces débris ne soient du fait des Arabes, de ces extravagans chercheurs de trésors, excités par l'espérance d'en trouver un caché dans les entrailles de ce roc.

Les peintures hiéroglyphiques du temple dont je viens de parler, sont une nouvelle preuve de l'ancienneté de ces carrières, car les Grecs et les Perses, usurpateurs de l'Egypte, et ennemis de toutes ces figures, n'en ont jamais été les auteurs.

Nous remarquâmes dans ces carrières d'autres endroits destinés à la prière des anciens Egyptiens, et d'autres destinés à la sépulture des morts : ce sont des trous dans l'épaisseur du roc, de six pieds de long et de deux de large ; c'est justement la mesure d'un cercueil. Pour trouver ces cercueils, il faut quelquefois descendre dans un puits peu profond, et qui a des trous de part et d'autre, pour la com-

modité de ceux qui descendent : le fond de ce puits aboutit à une espèce d'allée carrée et faite dans le roc, et par conséquent très-obscure. On observe aisément une parfaite conformité du puits de ces carrières, avec ceux qu'on trouve dans les pyramides et dans les cimetières, où les momies sont renfermées. C'est de ces carrières, percées par les premiers Pharaons, pour fonder des habitations aux vivans et des sépulcres aux morts, que les successeurs d'Alexandre, et les Romains après lui, ont tiré cette quantité prodigieuse de pierres qui leur étoit nécessaire pour l'établissement de leurs colonies.

Mais la Providence divine les réservoit pour être un jour, sous le règne de Constantin et des princes chrétiens, les seuls témoins d'une rigoureuse pénitence.

Tout le monde sait que l'horreur de ces ténébreuses cavernes, que l'on appelle aujourd'hui *les grottes de la Thébaïde*, fut autrefois l'attrait de ces hommes appelés de Dieu, qui, à l'imitation du prophète Elie et de S. Jean-Baptiste, vinrent de toutes parts, s'y enfermer pour y exercer de saintes rigueurs contre leurs propres corps, qu'ils regardoient comme leur plus cruel ennemi.

A la vue de ces grottes, partagées en différentes cellules très-petites, et pratiquées dans les voûtes des carrières, dont les portes et les fenêtres n'ont pas plus d'un pied en carré, mon imagination me dépeignoit, dans chaque cellule, ces saints et fameux anachorètes, les Macaires, les Antoines, les Pauls, comme si je les avois eu présens à mes yeux.

Je me représentois les uns prosternés en terre, et baignant de leurs larmes leur crucifix entre leurs mains. Je croyois en voir d'autres avec des visages haves, et desséchés par des veilles, par des jeûnes continuels, et par les macérations de leurs corps, pour attirer la miséricorde de Dieu sur les pécheurs et sur eux-mêmes: d'autres me paroissoient tout absorbés en Dieu, et goûtant par avance, les délices du ciel.

J'avoue que ces grands objets qui m'étoient ainsi représentés, saisirent si fort mon ame, qu'elle ne put s'empêcher d'envier le sort de ces anges de la terre, de ces colonnes de la religion, de ces grands modèles de sainteté; je ne pouvois me retirer de ces lieux. Je grimpai avec peine dans tous les coins que ces courageux solitaires avoient pu habiter; j'y trouvai, d'espace en espace, des croix, des images, des oratoires, ouvrages de leurs mains; tous ces objets m'inspirèrent de grands sentimens de Dieu, et de mépris du monde.

Je marchois tout le long de ces grottes, m'entretenant dans ces pensées, et adorant les voies cachées de la Providence divine, qui a permis que ces saints lieux, si respectables par la piété de ces fervens chrétiens, soient infectés aujourd'hui du mahométisme et du monothélisme.

Agité que j'étois de toutes ces réflexions, j'arrivai vers la pente d'un vallon, qu'on nomme *le vallon du Buffle;* la perspective en est des plus charmantes: une centaine d'ouvertures de grottes, rangées les unes après les autres, en différens étages, sur les deux faces du vallon, en font la forme et la longueur.

J'étois dans la compagnie de deux prêtres et de quatre autres chrétiens ; ils me conduisirent à une ancienne église taillée dans le roc, qui est en grande vénération parmi eux. Quoiqu'elle soit de la dépendance de deux prêtres qui me la faisoient voir, ils en étoient encore à savoir la signification des caractères grecs et coptes, tracés sur la muraille, au bas de quelques tableaux ; il fallut que je leur lusse, et que je leur expliquasse non-seulement le grec, mais aussi le copte, qui est leur langue naturelle, et qu'ils ne savent lire que dans leur bréviaire, et non pas même sans beaucoup hésiter. Ces tableaux, à demi effacés, représentoient le massacre des Innocens, la fuite de Jésus-Christ en Egypte, les noces de Cana : ces tableaux n'avoient pas été peints par d'excellens peintres ; mais j'admirai un camaïeu bien entier, fait d'une seule couleur jaunâtre, de deux pieds environ de diamètre. Une tête d'homme y étoit très-distinctement représentée avec ces mots : Ο ΑΓΙΟϹ ΚΟΛΛΟΥΘΟϹ, qui veulent dire S. Colluthus. Je ne sais si ce Colluthus, qualifié saint, auroit été en effet un serviteur de Dieu, du nombre de nos anciens anachorètes, ou bien cet hérésiarque que le célèbre Hosius convainquit dans un concile d'Alexandrie, tenu quatre ou cinq ans avant celui de Nicée.

Continuant ma route avec mes compagnons, une voûte d'environ cent pas de long sur autant de large, chargée de quantité d'écritures faites à la main, m'arrêta tout court ; je la considérai. Ces écritures ne sont d'aucun caractère, soit turc, soit arabe, soit

hébreu, soit grec, soit latin, soit copte. Ces six langues ne me sont point étrangères; j'entrevoyois, ce me sembloit, des lettres hébraïques, et d'autres coptiques; ce n'étoient cependant ni les unes ni les autres. J'eus beau les étudier toutes, pendant une heure entière, je ne pus deviner en quelle langue elles étoient écrites; mais j'admirai la patience que ces bons hermites avoient eue, de transporter des échafauds d'un endroit à un autre, pour crayonner un si long ouvrage.

Je ne fus pas plus savant sur le sujet et la matière de ces écritures, que je l'étois sur la langue en laquelle elles étoient composées. Je me figurois néanmoins que ces solitaires s'étoient apparemment occupés à transcrire des pseaumes, ou quelques endroits de nos saintes Écritures.

Mais pour revenir au caractère des lettres, après les avoir une seconde fois attentivement considérées, il me vint en pensée que des religieux éthiopiens, ou syriens, ou chaldéens, auroient pu venir se retirer dans ces grottes, et former ces écritures en leurs idiomes. Prévenu de cette idée, je consultai à mon retour au Caire, mes alphabets, et je tombai d'abord sur celui de l'ancienne langue syriaque bien différente de la moderne; il me parut alors que les lettres écrites sur la voûte de cent pas de long, et dont j'avois encore les idées assez fraîches, avoient une grande ressemblance avec les lettres que j'avois sous les yeux. Je me souvins en même temps d'un trait du livre neuvième de l'*Histoire écclésiastique* de Nicéphore, qui dit que du temps de l'empereur

Justinien, les Abissins avoient deux langues en usage, la leur propre, et la syriaque. Le même auteur ajoute, qu'ils avoient appris celle-ci des Syriens chassés de leurs pays par Alexandre-le-Grand, et réfugiés en Abissinie. Je sais de plus, de très-bonne part, que les Abissins ont encore aujourd'hui plusieurs livres écrits en langue syriaque ancienne, qu'ils entendent, et qu'ils estiment; d'où je conclus, que si la voûte, dont j'ai parlé, est écrite dans cet ancien langage, comme cela peut être, il y a sujet de croire, que les moines d'Ethiopie et de Syrie ont été également les auteurs de ce pénible ouvrage. Si jamais je retourne en la basse Thébaïde, je l'examinerai de nouveau, pour communiquer aux savans amateurs de l'antiquité cette précieuse découverte.

Après avoir parcouru ces célèbres solitudes de la Thébaïde, qui furent autrefois l'asile de ces fervens serviteurs de Dieu, qui y vivoient d'une vie plus angélique qu'humaine, j'allai prendre un peu de repos au monastère de Saint-Jean, dont j'ai déjà parlé. Après y avoir passé deux jours, je me trouvai en état de continuer ma route; mais il n'en fut pas de même de mes compagnons, qui se trouvèrent si fatigués, qu'ils n'osèrent s'engager à me suivre: ainsi je fus obligé de prendre de nouveaux guides; je partis avec eux, et nous nous avançâmes vers le nord, entre le Nil et la montagne des grottes, qui n'en est éloignée que de deux milles: nous marchâmes, environ une heure, sur une plaine de sable, qui nous conduisit sur les ruines de deux villes, qui sont près l'une de l'autre: la première paroît avoir été comme

le faubourg de l'autre ; son circuit est de deux milles environ ; elle ne contient que des restes de masures assez communes : la seconde ville, qui est deux fois plus grande que la première, présente d'abord aux yeux, des édifices publics d'une magnificence royale ; ils furent en effet l'ouvrage de l'empereur Adrien.

Les histoires nous ont appris l'amour, ou plutôt la passion que ce prince eut pour le jeune Antinoüs : il la fit paroître excessive pendant la vie de ce favori ; mais elle éclata plus que jamais après sa mort. Il mourut dans un voyage qu'Adrien fit en Egypte, à l'exemple d'Antoine, d'Auguste, de Germanicus et de Vespasien, qui eurent la curiosité d'être eux-mêmes témoins des richesses, et de la beauté de ce royaume. Les historiens ne conviennent pas entre eux des causes et des circonstances de la mort d'Antinoüs ; les uns disent qu'il mourut de maladie naturelle ; d'autres prétendent qu'il s'immola pour son prince, dans un sacrifice ; d'autres enfin soutiennent qu'il se noya en naviguant sur le Nil avec son maître.

De quelque manière qu'arriva cette catastrophe incertaine, il est constant, au rapport de tous les historiens, que la douleur que l'empereur en conçut, fut sans bornes, et qu'elle alla à des excès sans exemple. La passion qu'il eut pour ce jeune homme, et les regrets qu'il eut de sa mort, lui firent inventer tout ce que son autorité et sa puissance pouvoient exécuter pour immortaliser le nom de son Antinoüs ; il lui fit construire et dédier des temples ; il institua des jeux en son honneur. Les Grecs, pour

lui complaire, soutinrent qu'il avoit rendu des oracles, qu'on sait avoir été secrétement composés par Adrien même : ce prince fit ensuite célébrer, avec une pompe somptueuse, les cérémonies de son apothéose. Non content de tout cela, il fit bâtir une petite, mais magnifique ville sur le bord du Nil, près du lieu où l'on prétend que ce jeune homme expira, et il donna à cette ville le nom *d'Antinoé* ou *Antinopolis*.

On parle diversement de la situation de cette ville, de l'ordonnance de ses édifices, de sa figure, et de sa grandeur. Je l'ai vue, j'ai été long-temps au milieu de tout ce qui nous en reste; j'ai observé, avec une grande attention, tout ce qui m'a paru en mériter. Je vais, monseigneur, exposer ici fidèlement à V. A. S. mes exactes observations.

La ville est carrée, elle n'a de diamètre qu'environ deux mille pas communs; deux grandes et longues rues, qui se croisent par le milieu, et qui vont toutes deux d'une extrémité de la ville a l'autre, en forment la figure : ces deux rues croisées ont de largeur dix-huit pas ou quarante-cinq pieds de roi, et vous conduisent à quatre grandes portes de la ville : outre ces deux grandes rues, qui la partagent en quatre parties égales, il y en a plusieurs autres de traverse, moins larges, mais aussi longues, toutes tirées au cordeau, placées, d'espace en espace, pour donner aux maisons des issues commodes; c'est ce qu'il est aisé de reconnoître par les vestiges qui en restent.

Les deux grandes rues, et les autres de traverse, avoient toutes, de chaque côté, leur petite galerie de

cinq à six pieds de large, et de la longueur de leur rue : ces petites galeries étoient voûtées; leurs voûtes étoient appuyées d'un côté sur des colonnes de pierre d'ordre corinthien, très-délicatement travaillées, et étoient posées de l'autre, sur le toit des maisons, que l'art avoit construites exprès.

Les voûtes des galeries des deux grandes rues, plus larges que celles des rues de traverse, étoient soutenues par plus de mille colonnes rangées sur la même ligne, ce qui devoit offrir aux yeux un spectacle aussi agréable que magnifique.

On peut dire que cette ville étoit un continuel péristile; d'où l'on peut juger que l'empereur Adrien avoit eu autant d'égard à la commodité des citoyens, qu'à la magnificence d'un monument qu'il vouloit laisser à la postérité, car, par le moyen de ces galeries, qui ornoient toutes les rues, on alloit dans tous les quartiers de la ville, à couvert des ardeurs du soleil, et des autres injures de l'air.

De toutes ces voûtes, et de ce nombre prodigieux de colonnes qui les soutenoient, il n'en reste aujourd'hui que des morceaux épars çà et là, et qui servent seulement de témoins de ce qu'elles étoient autrefois.

Pour ce qui est des quatre grandes portes de la ville, dont j'ai déjà parlé, celles qui étoient au septentrion et au levant, sont ruinées à n'être plus reconnoissables par leurs formes : les deux autres, du côté du midi et du couchant, sont assez entières.

La porte qui est au midi, et qui est représentée par la seconde figure, est une espèce d'arc de triomphe, qui a trois grandes portes voûtées,

qui servent de trois passages; la porte du milieu a environ vingt-deux pieds de roi de largeur, et quarante de hauteur; elle se fermoit par deux grands battans de bois, couverts de fer, qui ont été, dans la suite des temps, transportés au Caire pour y fermer une voûte qu'on appelle *Bab Ezzouailé*, proche le palais du grand prévôt : les deux portes qui sont aux côtés de la plus grande, qui est au milieu, ont environ vingt-quatre pieds de haut, sur dix ou douze de large; elles ont au-dessus d'elles une ouverture carrée, moins grande que les deux portes qui sont au-dessous.

La largeur de tout cet édifice est d'environ soixante-six pieds, l'épaisseur de quinze ou vingt, la hauteur de quarante-cinq; les deux façades sont enrichies de huit pilastres corinthiens en bas reliefs, cannelés depuis le milieu jusques à leur base; la saillie des angles de leurs chapiteaux est si grande, qu'elle a donné occasion aux Maures d'appeler cette porte *abou elqueroum*, c'est-à-dire, le père des cornes.

Vis-à-vis de ces huit pilastres, et à cinq ou six pas de là, huit colonnes corinthiennes, de pierre blanche, avoient été élevées de quatre pieds de fût; chaque fût étoit de cinq pièces égales, et cannelées depuis le bas jusques au milieu. Le temps a respecté les deux colonnes posées sur leur piédestaux, marquées *A* et *B*, qui regardent la ville; les deux autres marquées *C* et *D*, sont plus de moitié détruites. Pour ce qui est de celles qui regardent la campagne, et qui sont marquées *E*, *F*, *G* et *H*, on n'en voit pas même les ruines.

La porte, au couchant, dont l'on voit l'architecture dans la troisième figure ci-jointe, est aussi entière que celle du midi, mais bien plus massive, et d'un goût différent : elle a pareillement trois grands passages voûtés; la voûte du milieu est de seize pieds de large, et d'environ vingt pieds de haut; les deux autres ont moitié moins d'élévation et de largeur. Il y a pareillement, au-dessus des trois portes voûtées, trois grandes ouvertures carrées, qui font une espèce de plate-forme; celle du milieu est beaucoup plus grande que les deux autres; on y monte par deux escaliers d'environ cinquante marches, pratiqués dans l'épaisseur des murs, des deux côtés : ce monument entier a environ cinquante pieds de façade, trente-cinq de hauteur, et quarante-cinq de profondeur. Les gens du pays le nomment *Qualâa*, c'est-à-dire, château, parce que c'est un bâtiment solide.

A quelques pas de cette grande porte de la ville, qui est au couchant, comme je l'ai dit, on rencontre un superbe portail, qui fait l'entrée d'une cour de trente ou quarante pas en carré, fermée de hautes et fortes murailles crénelées, avec un degré taillé dans le mur à côté du portail : ce portail paroît avoir été construit pour y poser un corps-de-garde. Les Arabes donnent à ce portique et à cette grande tour, le même nom qu'ils donnent au portique d'Achemounain, *Melab elbenat*, c'est-à-dire, maison de plaisance des princesses.

La magnificence d'Adrien en faveur de son favori Antinoüs, ne se borna pas à la construction

de ces quatre grandes portes, et de toutes les galeries des rues, dont j'ai parlé : on voit encore, en différens quartiers de la ville, les décombres de plusieurs palais, et de temples. Il n'est plus possible de juger quelle étoit alors leur structure; ce n'est plus aujourd'hui qu'un amas de pierres et de colonnes de toute sorte de marbre.

Je trouvai à cent pas de la grande porte du couchant, quatorze colonnes de granit, qui sont encore debout; et un peu plus loin, quatre autres colonnes de porphyre : ce que le temps avoit épargné, a été détruit par les Turcs, pour en enlever de gros morceaux de marbre bien travaillés, et des colonnes dont ils ont voulu orner leurs mosquées.

J'ai vu dans plusieurs de leurs mosquées, le mauvais usage qu'ils ont fait de ces richesses, plaçant sans ordre, ces marbres et ces colonnes, une grande près d'une petite, la corinthienne avec la dorique; j'en ai été particulièrement témoin dans un fameux oratoire de Dervis, nommé le *Chek Abadé;* c'étoit anciennement une église dédiée à Ammonius, évêque d'Assena, et martyrisé à Antinoé. Les Turcs en ont fait une petite mosquée, et ont cru la bien orner, en la remplissant de différentes colonnes, placées les unes sur les autres, avec confusion.

Il faut cependant convenir que nous leur sommes très-obligés de n'avoir point touché à une colonne de Sévère Alexandre, qu'ils nous ont laissée tout entière. Dans la grande rue, qui va du sud au nord de la ville d'Antinoé, il y a une place, à l'endroit même où cette grande rue est traversée par une autre moins grande,

grande, qui va de l'est à l'ouest. Aux quatre coins de cette place, ou de ce carrefour, il y avoit quatre grandes colonnes de pierre, d'ordre corinthien; de ces quatre il n'en reste plus qu'une, avec trois piédestaux des autres : cette colonne, qui nous reste, et dont la figure a été dessinée, a quatre pieds de diamètre; son fût est en cinq pièces : la première pièce, voisine de la base, est de trois pieds et demi de hauteur, entourée de feuillages de chêne, ce qui lui donne beaucoup de grâce; les quatre autres pièces ont sept pieds chacune : son chapiteau est surmonté d'une pierre carrée, de trois pieds de haut, et de deux de large; cette pierre servoit apparemment d'appui à une statue, qui étoit posée dessus; le piédestal est de treize pieds de haut, composé de huit assises de pierre. C'est sur les quatrième, cinquième et sixième pierres, qu'on lit l'inscription grecque suivante; elle contient treize lignes, dont le temps, ou les Arabes, ont effacé plus de la moitié : voici ce que j'en ai pu déchiffrer.

. ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΜΑΣΚΡΙ ΑΥΡΗΛΙΩΙ

ΣΕΟΥΗΡΩΙ ΑΛΕΞΑΝΓΡΩΙ ΕΥΣΕΒΕΙ ΕΥΤΥΧΕΙ

..ΤΙΝΟΕΩΝ ΝΕΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ ΠΡΥΤΑΝΕΥΟΝΤΟϹ

ΑΥΡΗΛΙΟΥ ....

.... ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΟΙΟΥ ....

....

....

ΗΠΙ ΥΟΝ ΣΤΕΜΜΑΤΩΝ ΚΑΙΟϹ ΧΡΗΜΑ ....

....

....

C'est-à-dire :

Pour la prospérité. A l'Empereur César Marc-Aurèle Sévère Alexandre pieux, heureux... Aurélius étant préfet des nouveaux Grecs d'Antinoé.... et Apollonius.... sur ces monumens.... Caïus Chremes.

Si tôt que j'aperçus cette inscription, je pris mes tablettes pour la transcrire : dans la crainte où j'étois que les Arabes ne me surprissent dans mon opération, et qu'ils ne me prissent pour un enchanteur, ou un nécromancien, en me voyant écrire sans encre et sans plume, je me hâtai tellement, que je ne transcrivis que les mots dont les lettres étoient les plus reconnoissables.

L'inscription qui étoit sur deux des quatre piédestaux, est entièrement effacée; celle qui étoit sur les deux autres, s'est un peu mieux conservée, à quelques mots près, qui ne paroissent plus. C'est de l'inscription informe de ces deux piédestaux, que j'ai extrait celle que je donne ici.

Sur cette inscription, il y a quatre remarques à faire.

La première est que la même inscription avoit été gravée sur les quatre piédestaux; d'où il faut conclure que ces quatre colonnes avoient été érigées en l'honneur de Sévère Alexandre : son nom y est distinctement gravé, comme je l'ai écrit, avec un petit *oméga*.

La seconde réflexion est que, selon toutes les apparences, ce mot TINOEΩN a été tronqué, et qu'il faut y ajouter les deux lettres initiales AN, qui feront en entier ce nom ANTINOEΩN.

Comme rien ne résiste au temps, qui corrompt et détruit tout, il a corrompu l'ancien nom de la ville d'*Antinoé*, que les Arabes appellent aujourd'hui *Ansiné*. J'ai consulté à ce sujet un ancien dictionnaire copte arabique, dont les prêtres coptes se servent; j'y ai trouvé que la ville ruinée, où est le cheik Abadé, c'est-à-dire, l'oratoire de Dervis, nommé en arabe *Ansiné*, est traduite en copte par *Antinoé*.

La troisième remarque à faire, est que les quatre colonnes placées dans une des grandes rues de la ville d'Antinoé, ont été élevées après une des victoires de Sévère Alexandre, peut-être après celle qu'il remporta, en personne, contre Artaxercès, roi des Perses, en l'année 233 de Jésus-Christ. Ces branches de chêne, qui environnent le bas de la colonne, semblent être un symbole de son triomphe.

Les noms d'Aurélius, d'Apollonius, de Caïus Chremes, exprimés dans l'inscription, sont les noms des magistrats de la ville, de l'architecte, ou d'un officier de l'empereur, qui tous présidèrent à la construction de ce monument en l'honneur de leur maître.

La dernière remarque à faire est que, dans cette inscription, les habitans d'Antinoé sont appelés les *nouveaux Grecs*. Je n'en vois point d'autre raison que celle-ci, qui est qu'Adrien, dès l'an 175, s'étant fait initier aux mystères de Cérès Eleusine, à Athènes, avoit peut-être fait venir de cette ville, ou de quelque autre ville de la Grèce, des prêtres et des ministres pour desservir, dans sa nouvelle colonie d'Antinoé, les temples qu'il avoit consacrés à la mémoire d'Antinoüs.

Ce favori, que l'empereur avoit voulu diviniser, mourut l'an 132 de Jésus-Christ : la ville qui portoit son nom, se remplit bientôt après de chrétiens; elle devint un évêché suffragant de Thèbes. Eusèbe nous a conservé une lettre écrite aux Antinoïtes par S. Alexandre, évêque de Jérusalem, sur la fin du troisième siècle. Pallade nous assure que, sur la fin du quatrième, la ville étoit si peuplée de chrétiens, qu'il y avoit douze couvens de vierges consacrées à Dieu.

Cette célèbre ville n'est plus aujourd'hui qu'un amas de masures, à l'exception de ces antiquités dont j'ai parlé, et dont la solidité a résisté au temps et à l'avarice des Arabes. Elle est située à cinquante-deux lieues du Caire, à trois de Mellavi, vers le nord-est, sur le bord oriental du Nil, proche le fameux monastère de Dervis.

Malgré toutes les ruines d'Antinoé, je ne laissai pas que d'en sortir avec regret, son antiquité me la rendant chère et respectable; je la quittai pour aller passer la nuit au monastère de Saint-Jean : je traversai une plaine, qui est au levant, entre la montagne et la ville; elle est couverte de superbes mausolées dressés, à peu de frais, des ruines voisines. Les Turcs de la ville de Mellavi, et de plusieurs autres endroits, ont leurs sépulcres dans cette plaine.

Etant arrivé au monastère de Saint-Jean, j'assemblai toutes les familles qui occupent présentement ces lieux, où de saints moines solitaires chantoient autrefois, jour et nuit, les louanges de Dieu; je leur fis mes instructions.

J'en allai faire autant au monastère de l'Archange S. Michel, qui n'est habité, comme celui de S. Jean, que par quelques familles nombreuses et chrétiennes; je les trouvai, dans l'un et l'autre monastère, disposées à m'écouter : nous fîmes, tous ensemble, les exercices ordinaires de la mission.

C'est dans ces occasions, que nous remarquons, avec admiration et consolation, la patience et la miséricorde infinie de Dieu, qui attend, plusieurs années, les momens marqués par sa providence, pour approcher du royaume de Dieu des ames qui en étoient éloignées.

Je partis de ces monastères le 15 novembre, pour me transporter à la fameuse église de la Croix, dite autrement le monastère d'*Abouphané*, ou l'abbé Phanos, qui est le même que l'abbé Etienne, dont Ruffin, prêtre d'Aquilée, fait mention dans son récit de la vie des saints solitaires, qu'il avoit vus et visités souvent dans la Nitric. Il dit que ce saint solitaire Etienne, étoit Lybien de nation, qu'il avoit passé soixante ans dans le désert, qu'il avoit reçu du ciel une grâce singulière pour consoler les ames affligées, qui venoient chercher auprès de lui du soulagement : il loue surtout la patience héroïque de ce saint homme, et dit que Dieu, ayant voulu éprouver sa vertu, permit qu'il tombât malade d'un cancer, qui le faisoit extraordinairement souffrir; que S. Ammon et S. Evagre le vinrent visiter dans cet état, et qu'ils furent témoins que ce second Job continuoit à faire des corbeilles de feuilles de palmier, pendant que les chirurgiens lui faisoient de douloureuses in-

cisions, et enlevoient des lambeaux de sa chair; qu'enfin sa tranquillité, pendant des heures entières de souffrances, étoit toujours aussi grande que si c'eût été, non pas sa propre chair, mais la chair d'un corps étranger qu'on découpoit. Le même Ruffin ajoute, que ces deux saints moines, Ammon et Evagre, l'étant venus visiter, et lui témoigner la compassion qu'ils avoient de son état, il leur répondit : *Dieu*, mes frères, *ne m'a jamais fait que du bien, et il m'en fait encore aujourd'hui, car mon corps ayant mérité de grands châtimens en l'autre vie, il veut bien le châtier légérement en celle-ci, pour m'assurer un bonheur éternel à la fin de ma carrière.* Voilà les grands exemples de vertu que ces grottes de Nitrie m'ont mis devant les yeux : Dieu me fasse la grâce d'en profiter.

L'église de la Croix, que les Grecs appellent le *monastère de l'abbé Phanos*, est située à six ou sept lieues de Mellavi, au pied de la montagne du couchant; elle est ornée de vingt et une colonnes de marbre d'ordre gothique : onze de ces colonnes soutiennent la nef, et les dix autres environnent l'autel. Les murailles sont peintes, de haut en bas, d'une infinité de croix, toutes de différens dessins, et de différentes couleurs, ce qui fait un objet agréable aux yeux; j'en remarquai une terminée par quatre fleurs de lis très-bien dessinées. Il faut que ces fleurs de lis y ayent été peintes avant le huitième siècle, c'est-à-dire, avant la conquête de l'Egypte, par Omar, second calife des mahométans, car ces nouveaux maîtres n'auroient jamais permis aux chré-

tiens de bâtir une église pour y faire les saints exercices de notre religion.

Je cherchai inutilement dans toute l'église, quelque inscription qui pût m'instruire de quelque point chronologique ou historique; je trouvai seulement dans la voûte du grand autel, et autour d'une grande croix, ces deux mots grecs, en lettres capitales: ΞΥΛΟΝ ΖΩΗϹ, qui signifient *bois de vie, lignum vitæ.*

En allant à l'église de la Croix, je passai par Achemounain, où j'examinai de nouveau toutes les particularités du portique, pour le dessiner sur le papier avec toute la fidélité et l'exactitude possibles. La première figure est, trait pour trait, semblable à l'original.

Je fus fort étonné de voir ce portique couvert d'un nombre prodigieux de grues. Les gens du pays me dirent qu'elles ne manquoient jamais, chaque année, de revenir en ce temps, des terres du nord; qu'elles se reposoient sur ce portique en arrivant, et qu'elles vont ensuite hiverner sur les bords du canal de Joseph, sans pénétrer plus avant vers le midi, trouvant sur les bords de ce canal, la température de l'air, et les pâturages qu'elles aiment.

Le canal dont je viens de parler s'appelle le *canal de Joseph.* La tradition veut qu'il ait été autrefois ouvert par le patriarche Joseph, fils de Jacob: il tire ses eaux du Nil, et de plusieurs sources qu'il renferme dans son sein; son origine est au village de Tarout Escherif, à trois ou quatre lieues au sud de Mellavi. Il produit et entretient l'abondance dans

cette belle campagne, qu'il arrose jusques au Faïoum, et va ensuite se perdre dans le lac Mæris, ou de Caron. Je fus obligé de guéer deux fois ce canal pour le passer; l'eau étoit si haute, qu'elle me montoit plus qu'à-mi corps en le passant.

Diodore de Sicile rapporte que ce lac fut autrefois creusé par les ordres d'un ancien roi d'Egypte, appelé *Miri*. Ceux qui se piquent ici d'être savans dans l'antiquité, disent que les anciens Egyptiens portoient leurs corps morts, avec grande céremonie, sur le bord de ce lac; que le convoi y étant parvenu, un des amis de la famille faisoit l'éloge du défunt; qu'ensuite les femmes payées pour pleurer le mort, redoubloient leurs cris et leurs lamentations; que ces cérémonies finies, on mettoit le corps dans une barque pour passer ce lac, et pour aller l'enterrer dans une terre voisine, et destinée à sa sépulture. Ils ajoutent que les bateliers de cette barque s'appeloient Carons, qu'on leur payoit une petite monnoie pour le droit du passage.

Voilà les idées fabuleuses qui ont passé des Egyptiens chez les Phéniciens, des Phéniciens chez les Grecs, et de chez les Grecs en Italie, où les nationaux non-seulement les ont adoptées, mais les ont encore enrichies de leurs romanesques imaginations. Ils sont cependant obligés de convenir, qu'ils n'ont parlé comme ils ont fait de leurs lacs sulfurés, que les oiseaux n'osent traverser, de leurs gouffres affreux, qui vomissent des tourbillons de feux et de flammes, de leurs champs élisées près les délicieuses campagnes de Bayes, qu'après avoir appris ce que les Egyp-

tiens avoient dit avant eux de leur lac Mœris, de la barque de Caron, et des ames qu'il passoit aux enfers.

Nous allâmes, le lendemain, au bourg de Touna, proche les ruines de la ville de Babain, qui sont au midi de celle d'Abousir. Nous traversâmes ces ruines, et une longue plaine de sable, qui nous conduisit à un monument singulier, que mon conducteur voulut me faire voir, et qui mérite en effet d'être vu.

C'est un sacrifice offert au soleil : il est représenté en demi-relief sur une grande roche, dont la solidité a bien pu défendre ce demi-relief contre les injures du temps; mais elle n'a pu résister au fer, dont les Arabes se sont servis pour détruire ce que l'on voit tronqué dans la figure de ce sacrifice. Je l'ai dessiné tel que je l'ai vu. La roche, dont j'ai parlé, fait partie d'un grand roc, qui est au milieu d'une montagne; il a fallu et bien du temps, et un pénible travail, pour venir à bout de faire dans ce roc une ouverture de cinq ou six pieds de profondeur, sur une cinquantaine de largeur et de hauteur : c'est dans cette vaste niche creusée dans le roc, que toutes les figures qui accompagnent ce sacrifice du soleil, sont renfermées.

On voit d'abord un soleil environné d'une infinité de rayons de quinze ou de vingt pieds de diamètre. Deux prêtres, de hauteur naturelle, couverts de longs bonnets pointus, tendent les mains vers cet objet de leurs adorations; l'extrémité de leurs doigts touche l'extrémité des rayons du soleil. Deux petits garçons, ayant la tête couverte comme les prêtres, sont à

leur côté, et leur présentent chacun deux grands gobelets pleins de liqueur. Au dessous du soleil, il y a trois agneaux égorgés, et étendus sur trois buchers composés chacun de dix pièces de bois : au bas du bucher sont sept cruches avec des anses. De l'autre côté du soleil, opposé au côté des deux sacrificateurs, il y a deux femmes et deux filles, en plein relief, attachées seulement par les pieds à la roche, et un peu par le dos : on y voit les marques des coups de marteau qui les ont décapitées. Derrière les deux petits garçons, il y a une espèce de cadre chargé de plusieurs traits hiéroglyphiques : il y en a d'autres plus grands, qui sont sculptés dans les autres parties de la niche.

Je cherchai de tous côtés quelque inscription, ou autre chose, qui pût me donner l'intelligence de toutes ces différentes figures, et de l'usage qu'on en a voulu faire, ou qui pût du moins m'apprendre l'année où cet ouvrage a été fait, et le nom de son auteur. Je n'ai pu rien découvrir ; ainsi je laisse aux savans, curieux des antiquités, à deviner ce qui m'est demeuré inconnu.

Après avoir employé autant de temps qu'il en falloit pour dessiner fidèlement la représentation de ce sacrifice, qu'on dit être un sacrifice offert au soleil, j'allai passer la nuit à Mellavi, et j'y arrivai un des jours de jeûne pour les Coptes. Ces peuples jeûnent tous les mercredis et vendredis de l'année, sans préjudice de leurs quatre carêmes ; mais l'ennemi du salut des hommes n'y perd rien, car ceux d'entre eux qui sont à leur aise, après avoir jeûné le jour,

jusqu'à se faire un scrupule de prendre une goutte d'eau avant midi, ne s'en font point de manger et de boire pendant toute la nuit.

Nous prîmes, mon disciple et moi, pour nos instructions, des jours qui ne fussent point ainsi partagés entre des abstinences et des intempérances. Je m'élevai particulièrement contre cette monstrueuse manière de jeûner : la raison étoit pour moi, mais c'est le malheur des riches de n'avoir pas la force de la mettre en pratique; ainsi il n'y eut que les pauvres artisans et autres gens du peuple, qui m'écoutèrent avec fruit.

Ayant appris qu'un Mebacher partoit pour le Caire, je me joignis à lui. Nous nous embarquâmes sur le Nil, de grand matin, le 19 novembre; nous avions, à notre droite, les grottes de la basse Thébaïde, qui nous formoient une vue très-agréable jusqu'auprès de Menié.

A notre approche du Caire, la vue des pyramides qui se découvroient les unes après les autres, rendoit notre navigation agréable. La première pyramide que nous aperçûmes, fut celle de Meidon; nous en aperçûmes deux autres ensuite vis-à-vis Dachour : la première est aussi grande que celles qui sont près du Caire. Sur le soir, le gros temps nous fit relâcher près le village de Lathf : nous démarâmes pendant la nuit; et le lendemain matin, nous vîmes de loin les pyramides de Saccara.

Les rayons du soleil qui éclairoient ces masses prodigieuses en hauteur et en largeur, et qui nous en faisoient distinguer toutes les parties; le Nil qui

roule ses eaux en serpentant, et qui offroit continuellement à nos yeux de nouvelles perspectives; les deux côtés de ce fleuve, ornés d'un grand nombre de villages qui se suivent les uns après les autres; les campagnes fertilisées par les eaux du Nil qui les arrosent, et qui entretiennent un verd toujours naissant dans les feuilles des arbres de différentes espèces; les deux chaînes de montagnes qui accompagnent le Nil, et que la nature semble avoir placées, comme de continuels remparts, pour arrêter les débordemens du Nil; tous ces différens objets forment, au delà de ce que j'en puis dire, et de ce qu'on peut imaginer, des points de vue aussi surprenans qu'ils sont agréables aux yeux.

Saccara est un village dont les habitans sont occupés, d'ordinaire, à fouiller des terres, pour découvrir les ouvertures des puits qui conduisent à des grottes creusées autrefois pour les tombeaux des anciens Égyptiens; car jamais ils n'ensevelissoient les corps morts dans les villes, afin d'y conserver toujours un air pur et sain.

La plaine de Saccara étoit une terre destinée à ces sépultures; on y voit plusieurs de ces puits et de ces grottes. Les paysans en ont tiré une si grande quantité de momies, qu'ils n'y en trouvent aujourd'hui que rarement : les linges qui enveloppent ces momies, marquent la distinction de leurs personnes; les uns sont noirs et communs, les autres sont peints ou dorés.

Outre tous ces petits sépulcres qui sont dans la plaine de Saccara, on y voit encore trois grandes

pyramides qui y ont été élevées, dit-on, par un ancien roi d'Egypte, dont on ne sait pas le nom. La plus haute, qui est à l'occident du Nil, en a deux autres à ses côtés, dont l'une est bâtie de pierres blanches, et l'autre de pierres noires. Quelques gens du pays prétendent que le même roi qui avoit fait construire la plus haute pour sa sépulture, avoit fait bâtir les deux autres pour deux de ses femmes, dont l'une étoit née blanche, et l'autre noire. Un peu plus loin, on aperçoit deux autres pyramides, dont l'une est pareillement de pierres blanches, et plus grande que la seconde, qui est de pierres noires : c'est deviner, que de chercher des raisons de ces deux différentes couleurs.

Plus nous nous approchions du Caire, plus nous découvrions de nouvelles pyramides. Celles qui sont dans la plaine de Moknan sont en grand nombre ; mais les plus fameuses de toutes, pour leur hauteur, leur circonférence et leur construction, sont les trois grandes pyramides de Gizé, que l'on mettoit autrefois au nombre des sept merveilles du monde.

Notre lente navigation me donna tout le temps de les contempler ; mais il ne me fut pas possible de vérifier les mesures des hauteurs et des largeurs que les voyageurs leur donnent : les uns disent que la plus haute et la plus large est composée de deux cent vingt-sept degrés inégaux entre eux ; d'autres prétendent qu'elle a deux cent quatre-vingt-six toises quatre pieds de hauteur, que chaque côté de sa base a cent treize toises quatre pieds, et chaque face du piédestal, deux cent soixante-dix toises cinq pieds

de long. Je ne sais si l'on croira ce que Pline dit des dépenses qui furent faites en raves et en oignons, pour la seule nourriture des ouvriers; il prétend qu'elles allèrent à huit cents talens.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il a fallu et bien du temps et bien du monde pour construire ces masses énormes, qui n'ont aujourd'hui de beauté, que cette prodigieuse hauteur et épaisseur; mais elles pouvoient autrefois être regardées comme une des merveilles du monde, lorsqu'elles étoient revêtues en dehors, des plus beaux marbres de l'Égypte, et qu'en dedans, elles contenoient de grandes salles qui étoient incrustées; on les appeloit les salles du roi et de la reine. Ces marbres ont été enlevés par les derniers rois d'Egypte, qui en ont orné leurs palais: il n'en reste plus que quelques morceaux d'un côté et d'un autre, qui sont des marques visibles de leur ancienne magnificence.

A deux ou trois cents pas de la grande pyramide, et presque vis-à-vis le vieux Caire, à l'occident, proche le rivage du Nil, nous vîmes la tête du sphinx, dont les voyageurs ont tant parlé; le reste du corps est enterré sous le sable: à juger de sa grosseur par ce qu'on voit de sa tête, il faut qu'elle soit énorme, Je ne serai cependant pas caution de tout ce que Pline en rapporte: il dit que la tête de ce monstre a douze pieds de circuit, quarante-trois pieds de longueur, et en profondeur, depuis le sommet de la tête jusqu'au ventre, cent soixante-douze pieds. On croit, ajoute le même auteur, que le roi Amasis y a été enterré.

La fable a fait rendre des oracles à cette figure monstrueuse, qui étoit la divinité champêtre des habitans; mais ces oracles étoient une frauduleuse invention de leurs prêtres qui, ayant creusé sous terre un canal aboutissant au ventre et à la tête de cette prétendue divinité de pierre, avoient trouvé moyen d'entrer dans son corps, d'où ils faisoient entendre, d'une voix sépulcrale, des paroles mystérieuses, pour répondre aux voyageurs qui venoient consulter l'oracle.

AUTRES MONASTÈRES CÉLEBRES.

Le monastère de Saint-Antoine.

La vue de ce monastère, et de tout ce qui l'environne, ne présente que des objets affreux à la nature, et qui remplissent d'une sainte horrreur.

Vous voyez un grand nombre de cavernes éparses, sur les monts Colzim, Keleil et Askar; à peine les rayons du soleil peuvent-ils y entrer: entre les hautes montagnes, une vaste plaine aussi stérile que déserte; c'est dans cette plaine, au pied du mont Colzim, à l'aspect de la mer Rouge, renfermée entre le mont Colzim et les montagnes de l'Arabie Pétrée, que le monastère de Saint-Antoine est situé.

Regardant avec attention toutes ces cavernes obscures, je m'imaginois en voir sortir les Antoines, les Pauls, les Hilarions, les Paphnuces, les Am-

mons, et tous ces fameux pères du désert qui s'étoient condamnés à une vie laborieuse et pénitente pour faire la conquête du royaume de Dieu.

Nous ne leur avons trouvé ici, pour successeurs, que des Coptes schismatiques, qui passent leurs jours dans le monastère de Saint-Antoine.

Nous nous présentâmes pour y entrer; nous en cherchions la porte, mais nos guides nous dirent que nous n'en trouverions point. En effet, la crainte continuelle où l'on est que les Arabes, grands voleurs de leur métier, ne viennent surprendre les monastères, pour les piller, oblige à n'y faire aucune porte ordinaire.

Cet usage est observé, non-seulement dans le monastère de Saint-Antoine, mais encore dans ceux du mont Sinaï et de Saint-Monnas, dont S. Pithirion fut supérieur, au rapport de Rufin dans son histoire.

Nos chameliers, qui savoient ce qu'il falloit faire en cette occasion, prirent des pierres, et, à force de les jeter dans le jardin des moines, et de crier à tue tête, ils s'en firent entendre : dans le moment, nous vîmes paroître quelques moines sur le parapet d'un mur très-exhaussé.

Ils nous firent connoître, par leurs gestes et le ton de leurs voix, que nous étions les bien venus : en même temps, ils nous descendirent une jarre d'eau, sachant, par expérience, que les pélerins qui arrivent à leurs murs, sont toujours pressés d'une violente soif. Nous profitâmes de cet acte de leur charité dont nous avions besoin : ils nous descendirent ensuite un grand panier; nos chameliers nous placèrent dedans,

dedans, et incontinent les moines qui étoient sur une espèce de parapet, nous enlevèrent de terre par le moyen d'une poulie qui nous guinda jusqu'à une haute fenêtre par laquelle nous entrâmes dans le couvent.

Le supérieur, averti de notre arrivée, vint nous saluer; je lui annonçai le mérite de M. Assemanni. Après les premières civilités, nous allâmes à l'église pour y faire notre prière; le supérieur et ses religieux nous y conduisirent; ils nous menèrent ensuite dans une chambre assez propre, mais très-pauvre: à l'instant, deux moines étendirent une grande nappe de cuir sur une natte à plate terre; ils la couvrirent de cinq ou six plats qui ne contenoient que le même mets: ce mets étoit une pâte cuite dans l'eau, dans l'huile de sesane, sur laquelle ils versèrent deux ou trois cuillerées de miel. Le supérieur nous invita à nous mettre à table, c'est-à-dire, à nous accroupir, les pieds croisés l'un sur l'autre, à la mode du pays; le besoin de nourriture nous donna assez d'appétit pour en manger: on nous servit ensuite à chacun, deux tasses, l'une pleine de vin, et l'autre de café; l'un et l'autre nous fut donné par distinction et par magnificence.

Après nous être reposés quelque temps, nous allâmes visiter tout le monastère.

Au milieu d'une assez grande cour intérieure, il y a deux églises, ou plutôt deux chapelles, qui n'ont que vingt ou trente pas de long, et beaucoup moins de large; leur antiquité fait tout leur mérite; elles sont obscures et grossièrement bâties: leurs murs

sont chargés de peintures très-enfumées par la quantité d'encens qu'on brûle dans ces chapelles pendant les offices divins. L'une de ces églises est dédiée aux apôtres S. Pierre et S. Paul, et l'autre à S. Antoine.

Ces deux églises se communiquent par une petite galerie qui conduit de l'une à l'autre; cette galerie porte un petit clocher avec sa cloche, qui n'a qu'un pied et demi de diamètre. Les Turcs n'en souffriroient pas ailleurs ; mais, dans les déserts, ils n'y prennent pas garde.

Près des églises, il y a une tour carrée, dont la porte est placée plus haut que le rez-de-chaussée, d'environ trois toises.

Cette tour est une espèce de fortification et un lieu de sûreté, où les moines renferment leurs livres et tout ce qu'ils ont de précieux, dans la crainte continuelle où ils sont que les Arabes ne viennent escalader leurs murs pour les voler, ce qui leur est arrivé plus d'une fois : c'est par la même raison qu'ils ont pratiqué dans cette tour une petite chapelle où ils serrent leurs vases sacrés, et où ils feroient leur prière dans le cas d'une irruption dont ils seroient menacés : on entre dans cette tour par un petit pont-levis, appuyé sur une terrasse voisine. J'ai vu de pareilles tours dans les monastères du désert de Nitrie.

Les cellules des religieux sont bâties le long de la cour, et rangées à peu près comme ma carte les représente ; il y a environ trente cellules; elles sont presque toutes séparées les unes des autres, et elles

forment de petites rues. Le réfectoire, le four, le puits, dont un cheval tire presque continuellement de l'eau, et les autres petits bâtimens destinés aux offices domestiques, ont leurs rues particulières : ces cellules, ces offices et ces rues paroissent être une petite ville située au milieu d'un grand désert. Le silence y est régulièrement observé jour et nuit.

Le monastère a son jardin, qui est assez grand. La cour, dont je viens de parler, et le jardin qui l'environne, forment un carré qui peut avoir neuf ou dix arpens : les moines cultivent dans leur jardin toutes sortes d'herbes potagères pour leur usage; ils y ont planté des dattiers, des oliviers, des carouges, des lentilles, des pêchers et des abricotiers; ils nous invitèrent à cueillir nous-mêmes de leurs fruits.

Nous vîmes aussi dans leur jardin deux vignes, qui leur donnent un petit vin clairet; ils le réservent pour les hôtes, qu'ils veulent distinguer et régaler; mais pour eux, ils n'en boivent qu'aux quatre grandes fêtes de l'année : l'eau est leur boisson ordinaire; elle leur vient par trois canaux différens, qui la reçoivent au pied du mont Colzim, où se trouve la source; ces canaux la conduisent par-dessous les terres et les murs jusques dans les offices et les jardins du monastère, qui en sont arrosés.

L'eau est claire; elle est cependant chargée d'une salure, qui ne nuit pas à la santé, et à laquelle on s'accoutume : les eaux du pays ont presque toutes la même qualité.

Vers le milieu du jardin, il y a une petite

chapelle dédiée à S. Marc, hermite, et l'un des disciples de S. Antoine : c'est un petit hermitage, où les moines vont faire leurs prières particulières : cette chapelle a deux autels ; quelques inscriptions, qu'on lit sur les murs, donnent à connoître, que des Latins y ont célébré la sainte messe.

Agrès avoir fait la description du monastère, il faut parler des religieux qui l'habitent.

Ils n'étoient que quinze moines dans la maison lorsque nous y entrâmes ; il n'y avoit de prêtre entre eux, que le supérieur, et un autre moine : leur habit consiste dans une chemise de laine blanche, une tunique de laine brune, et une veste de serge noire à grandes manches ; cette tunique couvre les autres habits : leur tête est couverte d'un capuce noir et très-étroit, et ils portent sur leur capuce un bonnet de laine rouge ou violette ; le bonnet est entouré d'un turban rayé de blanc et de bleu : ils sont ceints d'une ceinture de cuir ; leurs souliers sont rouges ou noirs ; ils les quittent lorsqu'ils entrent dans l'église et dans leurs cellules, dont le rez-de-chaussée est couvert de nattes ; ils ne portent point de bas ; leur tête est toujours rasée ; ils ne se découvrent jamais, pas même à l'Eglise, soit qu'ils assistent aux mystères divins, soit qu'ils les célèbrent.

Pour ce qui est du réglement de leur vie, voici ce que j'en ai appris : ils ont pour règle de garder l'obéissance, la pauvreté et la chasteté, de ne jamais manger de viande dans le couvent, de jeûner toute l'année, à l'exception des samedis, des diman-

ches et du temps pascal; de réciter debout les heures canoniales, à la façon des Orientaux, pouvant cependant s'appuyer sur un bâton qui a une traverse en haut, dans la forme d'un T; de se rendre au chœur à minuit pour psalmodier; de coucher vêtus sur une natte; de se prosterner tous les soirs, cent cinquante fois, la face contre terre, les bras étendus, et de faire le signe de la croix autant de fois qu'ils se relèvent de terre.

Ils appellent ces prosternations *metanoé*, c'est-à-dire, *pénitence*.

Entre ces religieux coptes, il y en a qui font profession d'une vie plus parfaite; ils sont distingués des autres moines par une espèce de pallium ou scapulaire de cuir, qu'ils appellent *l'habit angélique*, et qu'ils nomment *ashim*, du mot grec *σχῆμα*, qui signifie *habit*.

Ce pallium ou scapulaire descend du haut des épaules sur le dos, et sur la poitrine, sous la tunique; cet habit a quatre bouts, qui sont tissus de croix, qui croisent les unes sur les autres en plusieurs manières.

Les aspirans à une plus haute perfection que leurs frères, et qui portent par distinction cet habit angélique, dont nous venons de parler, sont obligés à des jeûnes et à d'autres austérités plus rigoureuses, entre autres à trois cents prosternations, chaque nuit, et à autant de signes de croix.

Je demandai combien il y avoit de religieux dans le monastère, qui eussent obtenu la permission de porter l'ashim : on me répondit qu'il n'y en avoit

que trois ou quatre. Nous ne les vîmes point, parce qu'ils observent une plus sévère retraite.

Si une vie aussi pure et aussi pénitente que celle de ces moines du désert de Saint-Antoine, avoit pour fondement une foi pure et orthodoxe, nous n'aurions que des louanges à leur donner, et à bénir Dieu des successeurs que la providence auroit donnés aux anciens solitaires de la Thébaïde ; mais ces asiles sacrés de la vertu, autrefois arrosés des larmes et teints du sang de ces généreux martyrs de la pénitence, sont habités aujourd'hui par des hommes infectés du monothélisme et du monophysisme ; des hommes qui croupissent dans une ignorance crasse, entêtés cependant de leurs sentimens, prévenus contre les catholiques, donnant dans toutes sortes de superstitions, se mêlant de sortilége, croyant avoir le pouvoir de préserver des maladies, d'enchanter les serpens, et de faire mille autres extravagances.

Voilà les successeurs de ces astres lumineux, qui éclairoient autrefois la Thébaïde et le monde entier. *Le Seigneur a renversé ces autels vivans, dont le parfum lui étoit si agréable ; il a frappé de malédiction ces bienheureuses demeures, où l'on accouroit de toutes parts, pour y apprendre la science de la sainteté.* Tristes effets du schisme !

J'eus plusieurs conférences avec le supérieur du monastère, qui se nomme *Synnodius* ; ce supérieur n'est, à proprement parler, que le vicaire du couvent, car il y a un supérieur général, non-seulement du couvent de Saint-Antoine, mais encore de celui

de Saint-Paul, dont nous parlerons bientôt. Le supérieur général fait sa demeure à Bouche, village au couchant du Nil; il a soin d'envoyer à ces deux couvens, qui sont sous sa juridiction, les provisions de blé, de lentilles, d'oignons, d'huile de lin et de sesame, d'encens, de cire, et autres semblables choses, qui leur sont nécessaires.

Le supérieur général qui gouvernoit alors, s'appeloit *Marc*. Il étoit en querelle avec son patriarche, lorsque j'étois au Caire, où le patriarche fait sa demeure : le sujet de la querelle étoit une somme de huit ou dix mille écus, que Marc, disoit-on, avoit amassée, et qu'il gardoit soigneusement : son patriarche le trouvoit mauvais, et vouloit lui faire rendre compte de cette somme.

Pour revenir à Synnodius, je trouvai dans ce religieux plus d'esprit que de science, quoiqu'il se crût savant. Pour ne le point effaroucher, je me contentois de lui faire quelques questions, comme pour m'éclaircir de mes doutes sur ses opinions erronées et schismatiques; mais il ne songeoit qu'à répondre à sa pensée, et à invectiver contre l'Eglise latine, sans vouloir entendre mes réponses; il aimoit beaucoup mieux me parler d'astrologie, et de la transmutation des métaux, qui faisoient le seul objet de ses études. Je compris alors qu'il falloit se contenter de le plaindre, et demander à Dieu qu'il le guérît de son entêtement.

Il se trouva beaucoup plus docile, lorsque nous le priâmes de nous faire voir la tour, qui est fermée à tous les étrangers; et moyennant quelques petits

présens de quincailleries, nous lui persuadâmes de nous y conduire. Notre curiosité n'étoit que pour voir et examiner leurs manuscrits; nous y trouvâmes trois coffres qui en étoient pleins, c'est tout ce qui avoit pu échapper des pillages du monastère en différens temps : nous les feuilletâmes les uns après les autres. Les manuscrits ne contenoient, pour la plupart, que des prières et des homélies en langue coptique et arabique. L'abbé Assemanni ne trouva que trois ou quatre manuscrits dignes du Vatican; il les acheta du supérieur, à l'insçu des moines qui s'y seroient opposés, nonobstant l'inutilité de ces livres, dont ils ne font aucun usage.

Après avoir eu tout le loisir de visiter et de connoître le monastère de Saint-Antoine, nous proposâmes au père Synnodius d'aller, en sa compagnie, visiter le couvent de Saint-Paul. Il nous dit qu'il ne nous conseilloit pas d'entreprendre ce voyage, parce que nous tomberions infailliblement entre les mains des Arabes nommés *Abaldé*, qui infestent les bords de la mer Rouge. Il nous expliqua que ces Arabes Abaldé étoient originaires des environs d'Assaoüan et de la Nubie; qu'ils étoient ennemis jurés d'autres Arabes nommés *Benioüassel*; que ceux-ci habitent le rivage du Nil vers le Caire; qu'ils se livroient assez souvent des combats les uns contre les autres, et que depuis peu, les Abaldé avoient massacré une grosse troupe de Benioüassel.

Je répondis au père Synnodius que ma curiosité de connoître par moi-même les productions, les dimensions et le mouvement de la mer Rouge, étoit

plus grande que ma crainte des Arabes, et que nous avions, d'ailleurs, confiance en la protection de Dieu.

Le père Synnodius se rendit à notre empressement; nous chargeâmes nos chameaux des provisions nécessaires, et nous nous mîmes en chemin le 29 mai, sur les cinq heures du soir. Nous marchions vers le nord par la plaine de l'Araba, ayant à notre droite le mont Colzim, et à notre gauche celui d'Askar, éloignés l'un de l'autre d'environ dix-huit milles, et de trente milles ou environ de la mer Rouge.

La plaine où nous étions étoit coupée d'une infinité de terrains desséchés en été, et couverts, en plusieurs endroits, de petites éminences qui sont ordinairement des minières d'ocre de différentes couleurs, jaune, rouge, verte, brune.

Comme nous marchions assez près du mont Colzim, nous aperçûmes à son pied de vastes creux, et de grands quartiers de pierres détachés et dispersés çà et là. Le père Synnodius dit que ces grosses parties de pierre que nous voyions, avoient été tirées de trois carrières de marbre qui étoient en Cilicie, dont l'une étoit de marbre noir, l'autre de marbre jaune, et la troisième de marbre rouge.

On trouve sur le même mont Colzim deux autres carrières, dont l'une donne du marbre jaune, et l'autre fournit du granit, le plus estimé et le plus recherché de tous les marbres: cette dernière carrière est près d'un vallon nommé *Tine* ou du *Figuier*, ainsi appelé, parce que ce vallon est fertile en fruits de cette espèce. Il est arrosé d'une fontaine d'eau

douce, où les chamois, les gazelles, les tigres et les autruches viennent continuellement boire.

Comme nous voyagions dans la plaine qu'on nomme *Araba*, qui signifie en arabe *Char*, je voulus savoir l'origine de ce nom. On me dit qu'autrefois tout ce pays étant habité par un grand nombre de saints solitaires, on voyoit passer continuellement des chariots chargés de toutes sortes de provisions, que la piété des fidèles Egyptiens procuroit à leurs frères qui vivoient pauvrement dans le désert, et que, pour cette raison, cette plaine étoit surnommée la *plaine des Chars*.

Il y a encore ici une autre remarque à faire, qui est que les rois Pharaon, les Persans, les Grecs, successeurs d'Alexandre, et les Romains, après leur conquête d'Egypte, tirèrent, des montagnes de la Thébaïde, une grande quantité de beaux marbres, dont parle Ptolémée, et les firent voiturer par la plaine d'Araba, pour bâtir ces superbes monumens dont nous voyons et admirons encore aujourd'hui les restes. Cette seule raison suffit pour avoir donné à la plaine d'Araba, le nom de la *plaine des Chars*.

Nous marchâmes au clair de la lune jusqu'à deux heures après minuit, et nous nous arrêtâmes dans le lit d'un torrent qui étoit à sec, pour y prendre un peu de repos.

Nous étions vis à vis le mont Aquabé, qui signifie *montée rude et fatigante*, comme elle l'est en effet. Les gens de pied prennent ce chemin de traverse, pour arriver, en moins de dix heures, du monastère de Saint-Antoine à celui de Saint-Paul. Il en faut

quinze avec des montures, par la nécessité où l'on est de faire un grand détour pour chercher un passage par la gorge du mont Colzim.

On doit être surpris, que n'y ayant qu'une très-petite lieue du monastère de Saint-Antoine à celui de Saint-Paul, il en faille faire quinze pour aller de l'un à l'autre; mais on n'en est plus étonné, lorsqu'on voit sur les lieux, que ces deux monastères, dont l'un est au pied du mont Colzim, à son couchant, et l'autre à son levant, ne sont séparés que par une seule roche, mais si escarpée, qu'elle en est inaccessible. Cette roche, par sa prodigieuse hauteur, se voit de fort loin, et semble avertir le pélerin du grand détour qu'il doit prendre, pour parvenir du monastère de Saint-Antoine à celui de Saint-Paul. Si S. Jérôme, qui a pris soin de nous faire le détail des fatigues de S. Antoine pour venir visiter S. Paul, avoit été témoin oculaire, comme je le suis, de tous ces lieux, il auroit expliqué sans doute ce qui fut cause que S. Antoine marcha deux jours entiers pour arriver à la grotte de S. Paul, quoique la grotte de l'un ne fût séparée de celle de l'autre que de l'épaisseur d'une roche.

Nous continuâmes notre route, cotoyant toujours le mont Colzim, jusqu'à ce que nos guides nous le firent traverser par un chemin dont la pente étoit assez douce, soit pour monter d'un côté, soit pour descendre de l'autre.

Etant parvenus à l'endroit le plus haut de la montagne, nous nous y arrêtâmes quelque temps, pour contempler avec plaisir la mer Rouge qui étoit à nos

pieds, et le célèbre mont Sinaï qui bornoit notre horizon. Mais pour voir de plus près cette fameuse mer, nous mîmes pied à terre, M. Assemanni et moi. Nous crûmes, à vue de pays, que nous n'avions que peu de chemin à faire : nous fîmes cependant deux mortelles lieues pour arriver au bord de la mer.

Nous la considérâmes attentivement, nous rappelant la mémoire des merveilles que le grand maître de l'Univers avoit autrefois opérées en faveur de son peuple. Nous crûmes devoir, en ce lieu, offrir au Seigneur, à l'exemple des Israélites, nos actions de grâces de tous les bienfaits que nous recevons continuellement de sa divine providence.

Nous vîmes, sur les bords de cette mer, un grand nombre de divers coquillages, qui y sont jetés par la violence des flots; nous ramassâmes les plus beaux et les plus rares. Nous y trouvâmes aussi quelques pièces d'albâtre, et des morceaux d'une espèce de corail blanc, nommé *châb* en arabe : ces morceaux ont de petits rameaux brutes, et parsemés de petits trous; nous emportâmes avec nous ce qui nous parut mériter une place dans les cabinets des curieux.

Pendant que nous nous occupions de ces curiosités, nos chameliers nous joignirent, avec le père Synnodius; je profitai de sa compagnie pour m'instruire sur tous les objets que nous avions devant les yeux.

Nous avions, en perspective, quatre chaînes de montagnes, et la mer Rouge, qui les séparoit : ces montagnes sont celles d'Oreb et de Sinaï, celle de Colzim, celle de l'Huile, celle de l'Arabie Pétrée, vers Corondel.

Les monts d'Oreb et de Sinaï étoient les plus éloignés de nous ; le père Synnodius nous dit que nous en étions à soixante milles. Oreb est la plus haute, et au nord ; Sinaï est la plus basse, et au midi. Colzim étoit près de nous, et à notre couchant. Giabal Ezzeit, qui en arabe signifie le *mont d'Huile*, se montroit distinctement à nous, quoique dans le lointain : on y trouve plusieurs sources de l'huile de Pétréol, ce qui lui a donné le nom qu'elle porte : cette montagne est une suite du mont Colzim, qui a une très-longue étendue.

Les montagnes de l'Arabie Pétrée, qui bornoient notre vue du côté du nord, donnent des bornes à la mer Rouge : son rivage, nommé aujourd'hui *Corondel*, est l'endroit où les Israélites traversèrent la mer Rouge à pied sec, et où Pharaon et son armée, furent engloutis dans ses flots.

Ce passage, qu'un prodige inoui rendit autrefois si favorable au peuple de Dieu, est aujourd'hui très-dangereux, par le continuel bouillonnement des eaux qui entrent dans le golfe.

J'examinai alors, le plus soigneusement qu'il me fut possible, la route que les Hébreux durent tenir pour venir de Memphis à la mer Rouge ; j'observai leur passage à travers cette mer, et je suivis, pour ainsi dire, tous leurs pas.

Le 30 mai, veille de le Pentecôte, nous nous trouvâmes sur le bord occidental du golfe d'Arabie : on le nomme de différens noms, car on l'appelle *mer de Colzim*, *mer de l'Iement ou de la Mecque*, *mer Rouge*. Je ne m'arrêterai point à justifier l'étymolo-

gie de ce dernier nom ; je dirai seulement qu'il ne le doit point à la couleur de ses eaux : j'assurerai, au contraire, pour l'avoir vu, que ses eaux, depuis son rivage, jusqu'à deux ou trois lieues en pleine mer, sont d'un vert de pré ; elles reçoivent cette couleur de la quantité de mousse marine, qui croît sous les flots : si vous portez votre vue plus loin, vous n'y apercevez point d'autre couleur, que celle qui est ordinaire à toutes les mers.

Pendant que je faisois mes observations, mes compagnons s'occupèrent à pêcher : ils tendirent un long filet, le traînèrent, et firent une copieuse capture de toutes sortes de poissons ; ils en pêchèrent un, entre autres, qui faisoit plaisir à voir ; il avoit les nageoires jaunes comme de l'or ; son corps étoit bariolé de raies bleues et dorées. Nos chameliers nous en préparèrent pour en manger, nous en trouvâmes le goût excellent. Le père Synnodius fit une bonne provision de ce poisson, et de plusieurs autres, qu'il fit saler pour son couvent. Le sel se trouve ici en abondance sur le sable ; on n'a que la peine de creuser un demi-pied pour en avoir.

Après que notre pêche nous eut donné de quoi dîner, nous remontâmes sur nos chameaux, pour nous rendre au monastère de Saint-Paul ; nous y arrivâmes vers les six heures du soir. Les Arabes appellent ce monastère *Deir il memoura*, ce qui veut dire, *monastère des Tigres*.

Les gens du pays lui donnent ce nom sur la tradition qu'ils ont chez eux, que S. Antoine s'étant trouvé à la mort de S. Paul, et voulant mettre son corps en

terre, deux tigres, sortis des forêts voisines, vinrent creuser la fosse où ce grand serviteur de Dieu fut enterré. S. Jérôme, dans la relation qu'il nous a faite de la mort de ce saint père des hermites, dit que ce furent deux lions qui lui rendirent ce service. Quoi qu'il en soit, le prodige n'en est pas moins grand : ce qui est certain, c'est que dans les déserts d'Egypte, on y voit rarement des lions ; mais pour ce qui est des tigres, des chamois, ou boucs sauvages, des gazelles et des renards, ils y sont très-communs. Les tigres font une guerre continuelle aux chamois : ces derniers ont des cornes redoutables aux tigres. Un religieux de Saint-Paul me fit présent de la corne d'un chamois, qui avoit quatre palmes de long.

Le monastère de Saint-Paul, où nous arrivâmes, est situé à l'orient, dans le cœur, pour ainsi parler, du mont Colzim ; il est environné de profondes ravines et de côteaux stériles, dont la surface est noire : leur élévation dérobe au monastère la vue de la mer Rouge, qui n'en est éloignée que de deux ou trois lieux ; les monts Oreb et Sinaï en sont à vingt lieues.

Le bâtiment du couvent est un carré long, tel que je l'ai dessiné dans ma carte.

Il est accompagné d'un jardin, mais beaucoup plus petit que celui de Saint-Antoine ; il contient les mêmes plantes ; il est arrosé d'une eau salée, qui le traverse : elle sort d'un rocher voisin, et est conduite sous une voûte que j'ai mesurée ; sa longueur est de soixante-dix pas ; elle passe par dessous les murs de l'enclos du couvent, pour y faire entrer l'eau, qui s'y distribue dans les endroits où elle est nécessaire : les moines

n'ont que de cette eau pour boire, et ils en boivent, toute salée qu'elle est. C'est apparemment dans la même eau, que le saint anachorète Paul détrempoit le pain, que, selon l'ancienne tradition, un corbeau ne manqua jamais de lui apporter, chaque jour, pendant l'espace de soixante ans.

L'église du couvent n'est ni grande, ni belle; mais ce qui la rend très-recommandable, c'est de renfermer dans ses murs la grotte où Paul, ce célèbre patriarche de tous les solitaires, mort au monde et à lui-même, n'avoit aucune autre communication qu'avec son Dieu.

Cette grotte, obscure et rustique, inspire l'amour de la solitude, le mépris des grandeurs du siècle, le désir des biens éternels, et une confiance entière en la bonté de Dieu, qui prend un soin particulier de ses serviteurs. Paul et Antoine en eurent une preuve bien sensible, lorsque étant ensemble, et employant le jour et la nuit à chanter les louanges de Dieu, et à s'entretenir de ses miséricordes, le Seigneur, en faveur d'Antoine, doubla la subsistance ordinaire de Paul.

Nous entrâmes dans ce monastère de la manière dont nous étions entrés dans celui de Saint-Antoine, c'est-à-dire, par le moyen d'une poulie, qui nous enleva de terre, jusqu'à une haute fenêtre, qui sert d'entrée dans le couvent.

Les religieux nous y attendoient : après nous avoir salué, ils allèrent processionnellement dans leur église; ils récitèrent quelques prières, ensuite nous rejoignirent, et nous introduisirent dans leur réfectoire,

toire, où ils nous présentèrent un repas à peu près comme celui qu'on nous avoit servi à Saint-Antoine. Nous employâmes le reste du jour à visiter les cellules, le jardin, et les autres bâtimens du monastère. Le supérieur nous fit voir la bibliothèque; mais les bons livres et les manuscrits en ont été enlevés.

Je savois qu'il y avoit, dans le monastère, un moine originaire de la haute Egypte, dont je connoissois les parens; je le demandai, on me l'amena; mais le supérieur, et quelques autres moines, s'attroupèrent autour de moi, dans la crainte, comme je le vis bien, que ce moine ne se laissât gagner par des Latins. Nous prîmes ce moment, M. Assemanni et moi, pour leur faire des questions capables de leur donner quelques justes inquiétudes sur leur état: entre autres questions, nous leur demandâmes s'ils ne conservoient pas toujours précieusement les sentimens dans lesquels leurs pères, Paul et Antoine, dont ils étoient les successeurs, avoient vécu, et dans lesquels ils étoient morts; s'ils ne se faisoient pas honneur d'être enfans de l'Eglise de Jésus-Christ; s'ils ne reconnoissoient pas que son Eglise étoit son corps mystique, dont son vicaire en terre étoit le chef, et dont les fidèles étoient ses membres.

A ces questions, ils nous répétèrent ce que d'autres schismatiques nous ont dit ailleurs: que l'Eglise étoit la sainte Vierge, l'Evangile, le saint Sépulchre, la Jérusalem céleste, les Sacremens, les évêques et les docteurs de leur nation.

Telle est l'ignorance de ces pauvres solitaires; mais ce qui les rend plus dignes de pitié, c'est qu'ils

joignent à leur ignorance, une opiniâtreté et une bonne opinion d'eux-mêmes, fondée sur leur vie dure et austère : en effet, ils macèrent leurs corps par des jeûnes continuels et de rudes travaux; ils ne les interrompent que pour psalmodier; ils couchent sur la dure, ne vivent que de légumes mal apprêtés; ils ne boivent du vin que très-rarement; ils observent un silence rigoureux, et une retraite continuelle.

Etat déplorable du schismatique, qui nourrit son orgueil par ces fausses et apparentes vertus! la simplicité, l'humilité et la docilité que l'Evangile de Jésus-Christ demande, ne se trouvent que dans le vrai catholique.

L'église où ils font leurs prières et toutes leurs cérémonies, n'a pas plus de trente pieds de long et moins de large : comme elle est fort enfoncée dans le roc, elle n'est éclairée que par son petit dôme : ses murs, depuis la voûte jusqu'en bas, sont chargés d'une peinture très-grossière, qui représente quelques histoires des saintes Ecritures : on n'a pas oublié d'y peindre les deux tigres qui creusèrent la fosse où S. Antoine déposa le corps de son père en Jésus-Christ. Le moine qui avoit fait ces peintures, nous dit qu'il n'avoit jamais appris à peindre; son ouvrage en étoit une preuve évidente. Nous lui demandâmes où il avoit pris différentes couleurs; il nous répondit qu'il les avoit tirées des terres colorées qui se trouvent dans les coteaux voisins.

Le 11 juin 1716, et le 11 de la lune, nous étions sur la côte occidentale de la mer, à vingt lieues du mont Sinaï, et à vingt-cinq du fond du golfe, proche

Suez : nous y remarquâmes que les flots étoient montés la veille, depuis six heures du soir jusqu'à minuit, de cent pas, et qu'ils s'étoient retirés d'autant de pas, depuis minuit jusqu'à six heures du matin.

En faisant nos observations, nous regardions avec grand plaisir les bords de la mer, qui sont charmans : nous les quittâmes avec regret, pour nous rendre au couvent de Saint-Antoine, où le père Synnodius, qui avoit pris les devans, nous avoit donné rendez-vous.

Nous y arrivâmes avant le coucher du soleil : le père Synnodius, que nous avions à demi converti dans nos entretiens avec lui, nous fit alors meilleur accueil qu'il ne nous l'avoit fait à notre première arrivée dans son monastère.

Nous lui proposâmes de nous conduire, le lendemain, à la grotte de Saint-Antoine, pour y dire la sainte messe ; il s'y engagea très-volontiers.

Cette grotte est éloignée d'un mille du couvent, et est située vers le milieu du mont Colzim. Nous partîmes de grand matin, portant avec nous nos ornemens d'autel ; le père Synnodius se chargea du vin pour nos messes.

Le chemin qui conduit du couvent de Saint-Antoine à sa grotte, n'est pas aisé : il nous fallut d'abord traverser un grand fossé humecté d'eau, et rempli de palmiers, de joncs et d'herbes sauvages : nous grimpâmes ensuite par des rochers moitié pierre et moitié talc ; le talc est très-commun en Egypte.

Vers le milieu de la montagne, nous nous arrêtâmes sur les débris de la cellule du bienheureux

Paul le simple, que nous pouvons appeler le Thaumaturge du désert. S. Antoine lui adressoit les possédés et les malades, qu'il ne pouvoit guérir; et Dieu accordoit à la prière du disciple humble et simple, ce qu'il paroissoit refuser à l'éminente sainteté de son maître.

Après bien des circuits et des peines, nous arrivâmes à la grotte où ce glorieux père des anachorètes offrit à Dieu un continuel sacrifice de sa vie, et où nous espérions pouvoir offrir le saint sacrifice de nos autels.

Cette grotte est un enfoncement que la nature a fait dans le roc; on y pénètre par une fente de dix ou douze pieds de haut, et d'environ trois pieds de large; son enfoncement est un réduit sombre et étroit, qui ne peut avoir de profondeur qu'une douzaine de pas; un corps peut à peine s'y étendre pour y prendre du repos. A un des côtés de la grotte, il y a une espèce de gradin, sur lequel étant monté, on peut appuyer ses bras sur une avance de pierre, qui sert d'un accoudoir.

Ce gradin regarde l'orient, et selon la tradition, il servoit d'oratoire, où le saint passoit debout les jours et une grande partie des nuits en prières. Nous nous disposions dans ce lieu solitaire, qui inspire de la dévotion, à commencer la sainte messe, lorsque le père Synnodius me présenta le vin qu'il nous avoit apporté : la couleur et l'odeur m'arrêtèrent tout à coup; je lui demandai quel étoit ce vin : C'est, me dit-il, le vin d'Abréké. Quel vin me donnez-vous, lui répondis-je? ce n'est pas du vin tel que le demande

le sacrifice de la sainte messe : en effet, ce prétendu vin n'est qu'un extrait que nos Coptes tirent des raisins secs qu'on leur apporte de Grèce, et qu'ils font tremper dans l'eau, pour en extraire ce vin, qu'ils appellent *Abréké*, qui veut dire en arabe, *bénédiction*.

Ce vin m'ajouta le père Synnodius, est bien plus doux que tout autre vin, et nous n'en usons point d'autre à l'autel : je me contentai de lui dire alors que ce vin ne pouvoit être la matière du Sacrement.

Nous fîmes nos prières en ce lieu de dévotion, et nous descendîmes de la montagne, comme Abraham, sans avoir consommé le sacrifice que nous espérions offrir au Seigneur.

Le père Synnodius nous fit remarquer deux petites grottes, qui sont au-dessus de celle de Saint-Antoine, et qui en sont éloignées de cinq ou six toises.

Elles sont si escarpées, et le talus en est si rude, qu'aucun de nous ne voulut se hasarder d'y monter. On dit que S. Antoine s'y retiroit très-souvent pour se cacher aux yeux des hommes, qui venoient le chercher de bien loin pour le consulter.

En descendant la montagne, nous cueillîmes diverses herbes assez curieuses, savoir : 1°. du séné, qui a de petites feuilles comme le séné d'Arabie, et qui a de plus, une infinité de fleurs blanchâtres, qui contiennent une graine noire et mince ; 2°. de l'oseille sauvage à feuilles rondes, et à fleurs incarnates : nous en mangeâmes, et nous la trouvâmes agréable au goût ; 3°. des câpriers, dont le fruit ne cède point en grosseur aux plus grosses dattes ;

4.° du bois de scorpion, ainsi nommé à cause de la tortuosité de sa racine. Les religieux nous assurèrent que sa racine, mise en poudre, est un antidote contre la morsure des animaux venimeux, et un remède pour apaiser les inflammations des yeux; les droguistes la vendent au Caire, et en vantent la vertu et les effets.

Avant de rentrer dans le monastère, nous allâmes voir cette carrière de marbre jaune, dont j'ai déjà parlé; nous y trouvâmes quantité de masses brutes, qui paroissoient avoir été taillées depuis long-temps.

Nous rentrâmes enfin dans le monastère de Saint-Antoine: je n'y fus pas plutôt de retour, que j'allai trouver le père Synnodius, avec mon nouveau Testament en main. Je lui fis lire le vingt-sixième chapitre de S. Mathieu, où l'évangéliste nous rapporte les circonstances dans lesquelles le Sauveur du monde, par un excès d'amour pour nous, institua la divine eucharistie, sous les espèces du pain et du vin, tel qu'il sort de la vigne.

Je lui fis voir de plus que c'est sur l'action de Jésus-Christ, donnant à ses disciples, sous les espèces de l'un et l'autre, son corps à manger, et son sang à boire, que le concile de Florence et l'Eglise universelle, avoient déclaré que notre pain et notre vin usuel, dont la substance étoit miraculeusement changée, par les paroles sacramentelles, dans la propre substance du corps et du sang du Sauveur, étoient la matière nécessaire du Sacrement; d'où je concluois que leur prétendu vin, étant plutôt de l'eau que

du vin, ne pouvoit être une matière suffisante dans le sacrifice de nos autels.

Comme le pere Synnodius me parut assez convaincu de ces preuves, je pris occasion de lui exposer, sur d'autres matières, la doctrine catholique, si contraire aux opinions du schisme; mais le schisme a cela de malheureux, qu'il aveugle l'esprit, endurcit le cœur, et empêche l'un et l'autre de se rendre, dans les choses mêmes qui paroissent les plus évidentes. Ainsi je ne sais ce que je puis espérer de mon entretien avec ce religieux schismatique.

Si j'en jugeois par les marques qu'il me donnoit d'affection et de confiance, j'en aurois meilleure opinion que je n'en ai. Il nous fit toutes les instances possibles pour nous engager à différer notre départ; mais étant obligés de nous en retourner au Caire, nous prîmes congé de lui et de ses religieux.

Après les avoir quittés, nous entrâmes dans la plaine d'Araba, où nous passâmes une nuit bien incommode.

Le lendemain, nous nous remîmes en chemin. Nous aperçumes, au soleil levant, des gazelles qui bondissoient sur le sable; mais ce qui arrêta plus ma vue, ce fut une infinité de cailloux qui couvroient le chemin pendant l'espace de deux petites lieues. Parmi ces cailloux, il y en avoit de rouges, de gris, de bleuâtres et de noirs; leur surface, exposée à l'air, étoit ondée en relief, comme un tissu de broderie; la partie qui touchoit la terre étoit unie.

Si la chose méritoit qu'on en cherchât les causes, je dirois que le nitre de la terre, délayé par la ro-

sée, s'attache à l'extérieur de ces cailloux ; qu'ensuite, l'agitation de l'air porte insensiblement sur la surface de ces cailloux, les parties du nitre les plus légères, et en forme des sillons, que la chaleur du soleil pétrifie.

Nous traversâmes toute la plaine de l'Araba, et nous gagnâmes le mont Keleil. Nous mîmes pied à terre pour herboriser le long d'un torrent qui est à sec pendant l'été, et qui ne laisse pas d'entretenir, en tout temps, quantité de plantes, dont on feroit usage en Europe. Les principales sont, 1°. une herbe purgative, nommé ici *namanié* ; sa racine produit une infinité de tiges et de branches velues qui aboutissent à des têtes bourrues semblables à celles de la dent de lion ; 2°. le rable, autre plante qui a une bonne odeur, et dont les Arabes mangent très-volontiers ; 3°. la chékâa, dont on fait un parfum ; sa tige est épineuse et ses feuilles dentelées ; son fruit est petit et triangulaire, il porte trois grains ; 4°. la mechetha, c'est-à-dire, peigne, en arabe : on lui donne ce nom, parce que ses branches sont épineuses, et ses feuilles raboteuses.

Nous fîmes quelques provisions de ces différentes plantes, pour les porter au Caire. Chemin faisant nous aperçûmes un lézard, nommé *oûaral* : nos chameliers coururent pour s'en saisir ; mais il regagna bientôt son trou.

Cet animal ressemble au crocodile, à l'exception qu'il est plus petit, n'excédant pas la longueur de trois à quatre pieds, et qu'il ne vit que sur la terre. Comme il est fort friand du lait de chèvre et

de brebis, il se sert d'un expédient pour le traire; il entortille fortement, avec sa longue queue, une des jambes de la chèvre ou de la brebis, et la suce tout à son aise.

Ayant traversé le mont Keleil, nous entrâmes dans la plaine de Baquara : nous y passâmes la nuit, et le lendemain au soir nous entrâmes à Baïad. De Baïad, nous allâmes à Benisonet, qui est au delà du Nil : nous le passâmes en bateau, car sur le Nil, soit en Egypte, soit dans la Nubie et dans la Fongi, il ne faut chercher aucun pont ; on en a seulement construit quelques-uns sur de petits bras du Nil, qui se remplissent d'eau au temps des inondations.

Nous trouvâmes à Benisonet l'évêque de Bhénessé, nommé *Amba Ibrahim;* il nous reçut avec amitié, quoique Copte, c'est-à-dire, prévenu contre les Francs, et entêté de ses opinions superstitieuses et schismatiques.

Après un jour de repos, nous nous embarquâmes sur le Nil pour nous rendre au Caire; nous y arrivâmes heureusement. La première chose que nous fîmes à notre retour, fut d'aller remercier Dieu de toutes les grâces que nous en avions reçues pendant notre voyage dans le désert.

Mont Sinaï.

SINAÏ, cette montagne si célèbre dans nos saints livres, possède le plus fameux monastère qui soit dans le Levant; il est habité par des religieux grecs de l'ordre de S.-Basile : il y en avoit environ quarante lorsque je l'ai visité; mais ils me dirent qu'ils étoient autrefois en bien plus grand nombre. La forme de ce monastère n'est point différente de celle des monastères de Saint-Antoine et de Saint-Paul, dont il est parlé dans les mémoires des missionnaires; mais l'étendue de celui-ci est beaucoup plus grande; les matériaux des bâtimens le rendent plus magnifique qu'aucun monastère qui soit en France, car tout y est de granit; les murs, le pavé du dortoir, tous les lieux claustraux en sont construits; on marche même sur le granit dans les allées du jardin.

L'église a été bâtie par l'empereur Justinien; la mosaïque de son pavé, les colonnes qui soutiennent la voûte sont de granit et d'un goût gothique: l'architecte qui a conduit et exécuté ce monument, donne une preuve qu'il y avoit alors des hommes habiles dans l'architecture.

Les Latins ont dans l'enceinte du monastère une chapelle fort jolie; nous y avons célébré la sainte messe. Nous fûmes charmés d'y trouver le portrait de Louis XIV dans un beau cadre doré; celui de feu M. Colbert est placé près du tableau du roi.

L'archevêque abbé du monastère fut le premier à nous faire remarquer le portrait de Louis XIV; il nous dit qu'il en avoit placé un pareil dans sa chambre, et il nous le fit voir.

Il n'est pas possible d'exprimer la vénération que les catholiques orientaux conservent pour la mémoire de cet incomparable monarque. *Il étoit,* nous dirent-ils, *notre seul véritable protecteur dans ces royaumes, où l'infidélité, l'hérésie et le schisme dominent avec un empire absolu : nous le conjurons de nous conserver dans le ciel, où la miséricorde l'aura sans doute reçu, sa protection auprès de Dieu, elle y sera plus puissante que sur la terre; il inspirera à son petit-fils Louis XV l'esprit de religion, dont ce grand prince étoit rempli, afin que le petit-fils, son successeur dans ce grand empire, soit, après son aïeul, notre ferme appui, et notre défenseur le plus déclaré contre les ennemis de l'Église de Jésus-Christ.*

Après avoir visité tous les lieux du monastère, nous désirions particulièrement entrer dans la bibliothèque, pour l'examiner à loisir. Les religieux avoient quelque peine à nous l'ouvrir, parce qu'ils prétendent que c'est toujours avec perte de quelques-uns de leurs livres qu'ils la font voir : on dit en effet qu'ils en ont beaucoup perdu. Cependant, malgré les pertes dont ils se plaignent, leur bibliothèque est encore très-nombreuse; elle est riche, surtout en manuscrits grecs, russiotes, arabes, syriaques, abissins et autres; mais tous ces livres et ces manuscrits ont été si souvent remués, qu'ils

sont aujourd'hui dans une confusion générale, et en fort mauvais état.

Il nous eût fallu plus de temps que nous n'en avions pour en prendre une connoissance parfaite; mais ce que nous en avons pu connoître, nous fait juger que des hommes savans qui posséderoient les langues orientales, feroient de riches découvertes, en lisant avec attention, ces anciens monumens.

J'ai pris l'astrolable pour mesurer la juste latitude de cette montagne, et de celle de Tour et de Suez. Les modernes placent Tour plus sud que Sinaï, d'un degré; ils rangent sur le même parallèle le Caire et Suez; ils font commencer à Tour le golfe d'Elan. On s'aperçoit facilement que les derniers geographes ne sont point venus dresser ici eux-mêmes leurs plans, et qu'ayant été obligés de s'en rapporter à d'autres, ils ont été trompés, et qu'ils ont trompé ensuite ceux qui les ont suivis.

Nous avons observé plusieurs monumens célèbres dans les livres saints, et surtout le rocher dont l'eau sortit avec abondance, si tôt que Moïse, par l'exprès commandement de Dieu, l'eût frappé de sa verge.

Le guide qui nous conduisoit au rocher, nous fit prendre la route par nord-est: nous suivîmes le vallon Raphidin, laissant à notre gauche l'ancienne grotte de S. Onuphre.

Nous fîmes environ deux milles de chemin, au bout desquels nous nous trouvâmes au lieu que Moïse nomma *Tentatio*, et c'est celui où se fit cet illustre prodige dont je vais vous parler: il est si

évident, qu'il n'y a point d'athée qui, en considérant attentivement ce que nous avons vu, ne soit forcé de reconnoître un Être souverain et tout-puissant, seul capable d'opérer une si grande merveille.

Vers le milieu du vallon Raphidin, et à plus de cent pas du mont Oreb, on découvre en marchant par un grand chemin assez frayé, une haute roche entre plusieurs autres plus petites, laquelle a été, par la succession des temps, détachée des montagnes voisines. Cette roche est une grosse masse d'un granit rouge; sa figure est presque ronde d'un côté, et elle est plate de celui qui regarde Oreb; sa hauteur est de douze pieds avec pareille épaisseur; elle est plus large que haute; son circuit est d'environ cinquante pieds; elle est percée de vingt-quatre trous qu'on compte aisément; chaque trou a un pied de longueur et un pouce de largeur; la face plate du rocher contient douze de ces trous, et la ronde qui lui est opposée en a autant; ils sont placés horizontalement à deux pieds du bord supérieur du rocher, et ne sont éloignés les uns des autres, que de quelques doigts; peu s'en faut qu'ils ne soient rangés sur la même ligne.

Les trous d'une face ne communiquent point avec ceux de l'autre face, ils ne sont pas même vis-à-vis les uns des autres. Il est important de remarquer que cette roche et les autres, sont dans un terrain très-sec et stérile, et que dans tous les environs de ces roches, on n'y découvre pas même l'apparence d'aucunes sources, ou de quelque autre eau sauvage.

La situation de ce rocher ainsi expliquée, venons aux circonstances, qui prouvent manifestement les miracles de l'auteur de la nature.

1°. On remarque aisément un poliment, qui règne depuis la lèvre inférieure de chaque trou jusqu'à terre.

2°. Ce poliment ne se fait voir que le long d'une petite rigole creusée dans la surface du rocher, et qui suit la rigole d'un bout à l'autre.

3°. Les bords des trous et des rigoles sont, pour ainsi parler, tapissés d'une petite mousse verte et fine, sans qu'il paroisse dans nulle autre partie du rocher une seule herbe, si petite qu'elle puisse être : toute la surface du rocher, aux bords près des trous et des rigoles, est de pierre.

Ces trois observations faites, je demande ce que signifient ce poliment des lèvres inférieures des trous, ces rigoles également polies de haut en bas, cette petite mousse, qui ne croît que sur les extrémités des trous et le long des rigoles, sans que dans tout cela, trois mille ans écoulés ayent fait aucun changement? Je demande encore un coup, que signifient toutes ces remarques si sensibles, sinon qu'elles sont autant de preuves incontestables qu'il sortit autrefois de tous ces trous une eau abondante et miraculeuse?

C'est par les vestiges de ce prodige, si nettement exposé dans nos livres saints, que Dieu voulut alors forcer un peuple infidèle à croire à sa parole, et à espérer en ses miséricordes.

Le second objet de nos observations fut le moule

de la tête du veau d'or que les Israélites adorèrent. *Nous ne savons*, dirent-ils à Aaron, *ce que Moïse notre conducteur est devenu, donnez-nous des dieux qui nous conduisent.*

Ce moule est au pied du mont Oreb, et sur le chemin qui communiquoit au camp des Hébreux : je le mesurai, et je trouvai que son diamètre et sa profondeur sont de trois pieds chacun ; il est creusé dans un marbre granit rouge et blanc. En l'examinant de fort près, nous y remarquâmes, en effet, la figure de la tête d'un veau, avec son mufle et ses cornes.

Cette observation, et la remarque qu'on peut aisément faire, qui est que quelques saints pères, et en particulier Tertullien, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Augustin et S. Jérôme, expliquant le chapitre trente-deux de l'Exode, ne font mention que de la tête d'un veau, et non de la figure d'un veau entier, qui fut l'objet de l'adoration de ce peuple ; notre remarque et les paroles des pères ne pourroient-elles point faire douter, si en effet Aaron ne fit fondre que la tête d'un veau, et non son corps entier ?

Mais les paroles de ce chapitre trente-deuxième disent si distinctement qu'Aaron fit fondre un veau, aux instances que lui en firent les Israélites, qu'il n'est pas permis de douter que ce ne fût en effet un veau entier qui fut fondu.

Il est aisé de concilier tous ces textes, en disant qu'Aaron fit faire différens moules pour forger son veau d'or ; que l'un étoit pour la tête, dont les

pères ont parlé, et qui étoit alors le seul connu; et les autres pour les différentes parties du corps du veau.

Il ne sera pas hors de propos d'ajouter ici, qu'il est certain que les anciens Egyptiens mettoient au nombre de leurs divinités la tête d'un veau : or le peuple hébreux sortant de l'Egypte après quatre cents ans d'une dure captivité, a pu donner occasion aux saints pères que j'ai cités, de dire que ce peuple, si porté à l'idolâtrie, avoit adoré, à l'exemple des Egyptiens, la tête d'un veau comme une divinité.

J'ai trouvé différentes espèces d'idoles que les Egyptiens adoroient comme autant de divinités; les plus communes sont des figures d'Isis et d'Osiris : ils en mettoient dans les sépulcres; vous en trouverez de toutes façons, dans la caisse que j'aurai l'honneur de vous envoyer, avec un sac de médailles dont on m'a fait présent. Je laisse à messieurs de l'académie des sciences à vous donner l'explication des hiéroglyphes dont ces figures sont couvertes : ils verront de plus avec curiosité, un vase d'airain, en forme de bénitier, qui sera dans la même caisse; il est pareillement couvert de figures qui y sont gravées, et dont l'explication demande une grande connoissance de l'antiquité egyptienne.

En nous rendant à Suez, nous passâmes par un vallon où nous fûmes agréablement surpris de voir une cascade naturelle d'une eau très-claire, qui se précipite du haut de plusieurs rochers dans une vaste prairie, et qui est reçue dans deux larges bassins de granit, qui en sont continuellement remplis, et dont le

le superflu se perd dans une verdure qui les environne : cette cascade feroit honneur dans les plus beaux jardins de France.

Sortant de cette belle prairie, nous entrâmes dans des terres pleines de mines de talc, d'albâtre et de sel : nous y vîmes aussi deux grands bains d'eau chaude et minérale, où l'on vient de fort loin pour s'y baigner. Tout ce pays est fertile en toutes sortes de gibiers ; les Arabes nous apportèrent des gazelles et des martres sans queue, qu'on appelle *oubers*.

Quel qu'accoutumé que soit M. l'abbé Pincia à ne voir dans Rome, et dans le reste de l'Italie que des objets magnifiques, il n'a pas laissé que d'être surpris à la vue des ouvrages égyptiens, dont les seuls débris de quelques-uns lui ont paru dignes d'admiration.

Après les avoir bien considérés, il a été forcé de convenir, qu'en fait d'architecture noble, simple et solide, les Césars ont été inférieurs aux Pharaons.

Croiroit-on, par exemple, sans le témoignage de ce savant, qui ne peut être suspect, que dans une des îles des cataractes, on y trouve en entier des temples élevés autrefois en l'honneur des divinités les plus célèbres parmi les Egyptiens ? Croiroit-on qu'il y eut dans l'Egypte des portiques, des pyramides, et plusieurs autres édifices dont la beauté et la variété des sculptures surprendront toujours les étrangers qui viendront les visiter ? c'est ce que nous avons vu plus d'une fois avec surprise et admiration.

Nous nous embarquâmes, M. l'abbé Pincia et moi,

sur le Nil, le 8 novembre 1721 ; tout ce que nous pûmes faire, fut de parvenir à la première cataracte, qui sépare la Nubie de l'Egypte.

Dans cet espace, qui fait la séparation d'un royaume à l'autre, il y a plusieurs îles qui ont trois lieues de longueur ; ces îles sont recommandables par leurs carrières d'un beau marbre granit, mais la difficulté est de l'en tirer. On auroit ici besoin de l'industrie des Français, qui trouvent le moyen de venir à bout des choses les plus difficiles; d'ailleurs, les vaisseaux qui vont les enlever ont bien des écueils à éviter, et plusieurs y périssent.

Entre ces îles dont nous venons de parler, deux ont été particulièrement célèbres dans l'antiquité ; l'une est l'île Eléphantine, renommée par son temple du serpent Knuphis, dont parle Strabon ; l'autre est l'île de Phile, célèbre par son temple d'Isis et par celui de l'Epervier éthiopien, et de plus, par le sépulcre d'Osiris. Strabon et Diodore de Sicile parlent de l'un et de l'autre. Ces deux îles ont changé de nom ; Eléphantine est aujourd'hui nommée l'*île Fleurie*, et celle de Phile s'appelle l'*île du Temple*.

Les cataractes sont habitées par des Nubiens, leur couleur est noire. Notre vue les effaroucha ; quelques-uns d'eux s'avancèrent vers nous d'un air menaçant, nous présentant leurs zagages ou demi-lances; mais comme nous étions instruits de ce que nous devions faire en pareille occasion, nous leur offrîmes du tabac, et notre tabac les adoucit à l'instant.

La carrière de granit n'est pas loin des cataractes et de Syene. Nous allâmes sur ces lieux; nous vîmes

l'endroit où ont été travaillés ces excellens morceaux, qui ont fait les riches ornemens des palais et des temples d'Eypte. Rome désespérant de trouver chez elle de si magnifiques et de si parfaits ouvrages, a fait l'acquisition de ceux-ci ; elle les a fait transporter, par mer, à grands frais, jusque dans ses murs, et elle se fait gloire aujourd'hui de les posséder et de les faire admirer par les étrangers.

J'ai trouvé quatre nouvelles inscriptions grecques sur ma route ; l'une à Eléphantine, elle est sur un marbre noir, dans les ruines du temple Knuphis ; l'autre à Phile, gravée sur un obélisque de granit, à la tête du temple d'Isis ; la troisième est dans le temple du dieu Pan, à Panopolis, et la quatrième est à Ombos, dans le temple d'Apollon. A Ombos, à Phile et à Apollinopolis magna, nous vîmes des temples encore tout entiers ; les portes de ces villes sont d'une élévation et d'une beauté surprenantes ; elles sont ornées de sculptures gigantesques de quinze ou vingt pieds de haut, et flanquées de grosses tours qui annonçent une superbe ville. Les pierres de ces édifices sont d'environ vingt pieds de longueur : j'en ai vu quelques-unes qui en avoient jusqu'à vingt-sept ; leur grosseur étoit proportionnée à leur longueur. Ces pierres n'ont point besoin de ciment ni d'autres matières qui les joignent étroitement l'une avec l'autre ; elles sont taillées avec tant d'art pour être assemblées l'une dans l'autre, que par leur seule et immédiate position, elles acquièrent une solidité qui les a fait résister, jusqu'à présent, à toutes les injures des temps.

Lac Mœris.

Le lac Mœris a vingt-cinq lieues de longueur, et environ soixante de circuit; nous vîmes, près de ce lac, les restes du fameux labyrinthe, l'admiration des siècles passés : plusieurs rois d'Egypte ont eu part à sa construction. Hérodote prétend que les premières pierres en avoient été posées plus de deux mille ans avant la prise de Troye.

Pline nous fait une description magnifique de ce fameux monument des Egyptiens; il renfermoit, dit cet auteur, un espace très-spacieux divisé par des murailles en divers corps de logis, ou appartemens séparés les uns des autres, dont chacun contenoit de grandes salles voûtées, plus de trois cents chambres hautes et basses, plusieurs portiques ornés de diverses sculptures, lesquelles représentoient des divinités égyptiennes. Ces vastes bâtimens communiquoient les uns aux autres, par des cours qui les séparoient.

Hérodote et Pline ajoutent que cette multitude d'appartemens qui se communiquoient sans confusion, et dont il étoit difficile de trouver l'entrée et la sortie, formoit ce qu'on appeloit alors le labyrinthe. L'état monstrueux où les temps ont réduit ce superbe édifice, m'a empêché de pouvoir vérifier la description que nous en font ces deux illustres auteurs; ce que j'en puis dire, c'est que le labyrinthe du Fajoum, dont j'ai fait mention dans un mémoire

précédent, n'est qu'une misérable chaumière, si on le compare au labyrinthe dont je viens de parler.

Je ne dirai rien de plusieurs villes anciennes que nous avons, pour ainsi dire, déterrées, et dont à peine connoît-on les noms.

Telles sont les villes d'Abidus, la grande Ptolomaïs, trois Apollinopolis, deux Diospolis, trois Atroditopolis, Antetopolis, deux petites Ptolemaïs, Hermopolis, Panapolis, Latopolis, deux Crocodinopolis, Nilopolis, Latona-Civitas, et plusieurs autres.

Nous arrivâmes au monastère de Saint Pacôme : il est situé à une journée de Dendara, et près de l'île de Tabenne, cette île a une bonne lieue de longueur; il ne reste aujourd'hui de ce monastère qu'un amas prodigieux de bâtimens écroulés les uns sur les autres; mais cet amas affreux de ruines fait juger que S. Pacôme renfermoit autrefois, dans son monastère, un nombre de solitaires aussi grand que nous le dit l'histoire de sa vie. Tous ces solitaires étoient distribués en divers grands corps de logis, et formoient comme autant de petits couvens; ils observoient la même règle.

S. Pacôme étoit leur père commun; il les rassemboit, le saint jour de Pâques, dans la grande église du monastère. S. Jérôme, dans sa préface sur la règle de S. Pacôme, dit qu'en ce saint jour de Pâques, plus de cinq cents solitaires chantoient ensemble les louanges de Dieu, et qu'après la fête, ils s'en retournoient chacun dans leur couvent, animés et résolus plus que jamais, par les vives exhortations de S. Pacôme, de vivre jusqu'à la mort dans l'exercice

de la pénitence et dans la fuite du monde et des hommes, pour ne s'occuper que de Dieu seul.

En considérant la confusion où les temps ont réduit ce célèbre monastère, il n'est pas possible qu'on ne se rappelle le souvenir de tous ces saints solitaires, et qu'on ne conçoive, à leur exemple, du mépris pour les choses du monde, et un sincère désir des biens de l'éternité.

Près du monastère dont nous venons de parler, on ne peut voir, sans s'affliger, un temple dédié à Vénus; il fut autrefois coustruit dans la ville d'Andora, et devint beaucoup plus fameux que celui de Thèbes, qui avoit été pareillement dédié à une divinité fabuleuse. Je trouvai dans celui-là une inscription grecque de Tibère César.

L'ennui que nous causoit notre lente navigation, nous faisoit prendre quelquefois plaisir à voir, le long du Nil, un nombre prodigieux de crocodiles, qui se laissent approcher de fort près : sept ou huit îles voisines de Thèbes en sont remplies. On voit ces animaux, d'une grosseur énorme, étendus par troupes sur le sable pour y respirer l'air à leur aise, et pour y recevoir les rayons du soleil les plus ardens : lorsqu'on les approche, et que l'on fait du bruit, alors ces gros colosses se lèvent lourdement de terre, et vont se plonger dans le Nil.

Un de nos gens tira sur un de ces animaux son fusil chargé à balle; tout blessé qu'en fut cet animal, il ne laissa pas de gagner les bords du Nil : pendant qu'il s'y débattoit, trois ou quatre de nos matelots y coururent, armés de perches et de leurs avirons, ils

l'assommèrent de leurs coups : c'étoit un jeune crocodile, qui n'avoit, tout au plus, que sept pieds de long ; ils l'écorchèrent, le firent cuire, et en mangèrent : ils le trouvèrent excellent. M. l'abbé Pincia et moi, nous en goûtâmes par curiosité ; ce fut pour la première fois, et je crois que ce sera la dernière : ce jeune crocodile fut pris dans l'île de Mausourié, vers Assoüan.

Le canal que l'on nomme *Souris*, reçoit les eaux salées du Nil, et tire, en même temps, de son propre sein, je veux dire de ses sources particulières, une eau très-douce, qu'il conserve, lors même que les eaux du Nil se sont retirées.

J'ai considéré attentivement quatre grands cercueils ; on les a déterrés, en différens endroits, depuis un an ou deux ; il y en a trois de marbre noir : les hiéroglyphes, qui y sont bien sculptées, font croire que ces ouvrages ont été faits dans les temps les plus reculés des Pharaons.

L'un d'eux a une espèce de couvercle ; on y voit une femme, en relief, bien travaillée : les deux autres cercueils avoient pareillement des couvercles figurés; mais les Arabes les ont détruits pour en accommoder leurs moulins.

Le quatrième cercueil est de marbre blanc, avec des génies, des guirlandes, des mufles de taureaux, qui y sont sculptés ; la construction en est plus fraîche, et d'un goût romain. Le premier prince du Caire, émir de la caravane de la Mecque, a demandé la permission de l'enlever, pour servir d'abreuvoir à ses chevaux.

Mémoires sur les Coptes.

Les Coptes sont les Eutychiens d'Egypte. Eutychès, abbé d'un monastère de Constantinople, avoit servi utilement l'Eglise contre Nestorius; heureux, s'il avoit eu autant d'humilité, que de zèle! Il voulut faire le théologien, il ne l'étoit pas; il convint, avec les Nestoriens, du principe qu'il falloit combattre, *que la nature étoit la même chose que la personne*. Les Nestoriens en concluoient que, *puisqu'il y a deux natures en Jésus-Christ, il y a nécessairement deux personnes*. Eutychès en conclut l'erreur opposée, *que n'y ayant qu'une personne en Jésus-Christ, il n'y a nécessairement qu'une nature.*

Dioscore, patriarche d'Alexandrie, se déclara protecteur d'Eutychès, rejetant pourtant la confusion des natures, et il entraîna presque toute l'Egypte dans sa nouvelle hérésie: elle demeura attachée à Dioscore même, après que le concile de Calcédoine l'eut condamné. La secte résista aux empereurs Marcien et Léon; elle se répandit, et prit de nouvelles forces sous les empereurs Zénon et Anastase, favorables à l'erreur. Justin la réprima. Justinien lui fut tantôt contraire, et tantôt favorable; mais elle fit de grands progrès sous son empire, protégée par l'infâme Théodora qui, de comédienne, devenue impératrice, gouvernoit absolument l'empereur. De

pareils appuis conviennent à l'hérésie ; Dieu ne s'en sert pas pour soutenir la vraie religion.

Justin II, Tibère et Maurice, firent leur possible pour extirper l'eutychianisme ; ils l'auroient presque détruit, sans un moine nommé *Jacques*, et surnommé *Zanzale*. Ce fanatique, vêtu des lambeaux d'une vieille couverture de chameau, parcourut la Syrie et l'Egypte, et, par l'ostentation de sa pauvreté et de son abstinence, il séduisit les esprits, affermit les hérétiques chancelans, réunit les différens partis qui les divisoient, et souffla partout le feu de la révolte. Jacques Zanzale ne manquoit ni d'esprit, ni d'une certaine science ; il possédoit les écrits subtils de l'artificieux Sévère, et toutes les équivoques que ce fameux docteur de l'eutychianisme avoit employées si adroitement, pour masquer l'erreur et la rendre plausible. On avoit ordonné, en secret, ce moine, archevêque ; il ordonna plusieurs évêques. La mémoire du moine Jacques fut si chère aux Eutychiens de Syrie et d'Egypte, qu'ils prirent le nom de *Jacobites*, et donnèrent aux catholiques le nom de *Melchites*, qui signifie *royalistes* ; le nom de *Coptes* n'est que le nom de *Jacobites*, abrégé et corrompu par les Sarrasins. L'hérésie porte aisément à la révolte, quand l'autorité lui est contraire : les Jacobites, après avoir fatigué les empereurs catholiques par de fréquentes séditions, facilitèrent enfin aux Sarrasins la conquête de l'Egypte. Mahomet, habile politique, avoit recommandé à ses sectateurs d'entretenir une fidèle correspondance avec les Jacobites égyptiens ; les mahométans obéirent à leur prophète, et recueillirent le fruit de leur obéissance,

car, après que le calife Omar eut fait la conquête de la Syrie, Amri, son lieutenant, attaqua l'Egypte, prit Alexandrie, et, par la prise de cette ville, se rendit maître de tout ce riche royaume, l'an de Jésus-Christ 640.

Benjamin, faux patriarche d'Alexandrie, qu'Héraclius avoit exilé, revint profiter de la faveur des nouveaux maîtres.

Elle ne fut pas durable cette faveur achetée par la trahison; à peine un demi-siècle étoit écoulé, que les Sarrasins appesantirent le joug des Jacobites: plus maltraités de jour en jour, ils se soumirent à la circoncision, vers le milieu du neuvième siècle, ou de force, pour obéir à leurs tyrans, ou de gré, par une criminelle politique, pour leur plaire. Quelques savans ont prétendu que le nom de Coptes leur vient de la circoncision: c'est le sentiment des Melchites, leurs adversaires. *Copte* peut en effet être dérivé du verbe grec ΚΟΠΤΩ, *couper:* mais l'origine, qu'on a rapportée ci-dessus, est plus vraisemblable. Quelle apparence que les Sarrasins arabes ayent donné un nom grec aux Egyptiens? Quelle apparence que les Jacobites égyptiens ayent mis en usage un nom, que leurs adversaires leur donnoient par dérision? Ajoutons que le nom de *Coptes* leur est attribué dans des monumens plus anciens que l'établissement de la circoncision parmi eux.

L'erreur propre des Eutychiens anciens et modernes, commune aux Arméniens, aux Jacobites de Syrie, aux Coptes d'Egypte, aux Ethiopiens, consiste à nier qu'il y ait deux natures en Jésus-Christ;

à soutenir que les deux natures, depuis leur union, n'en font qu'une; que multiplier les natures, c'est multiplier les personnes, c'est être Nestorien.

Il est vrai que leurs docteurs se sont fort appliqués à déguiser l'erreur : quelque fertiles en équivoques que soient toutes les sectes hérétiques, nulle n'en a fait un usage si fréquent, ni si artificieux, que la secte eutychienne. Malgré cette ambiguité affectée, ils paroissent ce qu'ils sont, par l'opiniâtreté à honorer Dioscore comme un saint, à condamner le pape S. Léon et le concile de Calcédoine, à rejeter absolument l'expression catholique de *deux natures en Jésus-Christ*.

Sacchin, Jésuite, dans l'*Histoire de la compagnie de Jésus;* Vansleb, Dominicain, et M. Simon, dans son *Histoire critique de la croyance des chrétiens du Levant*, leur imputent beaucoup d'autres erreurs dont les missionnaires, mieux instruits, les justifient. M. Simon, auteur hardi, pour ne rien dire de plus fort, débite avec confiance ses conjectures; son autorité, qui diminue de jour en jour, n'est guères propre à constater un fait. Vansleb, et ceux dont Sacchin a abrégé les relations, ont mal entendu les livres des Coptes, et ont pris pour des usages constans, des abus assez communs, mais condamnés par les loix ecclésiastiques de cette secte.

Les Jacobites sont fort attachés aux dogmes et aux saintes pratiques que nous défendons contre les protestans : la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans le pain consacré, et l'adoration de l'eucharistie; la dévotion à la mère de Dieu, qu'ils portent aussi

loin qu'on puisse la porter ; le culte des saints ; la vénération des images ; la nécessité de la confession secrète et détaillée ; le purgatoire. Ils mêlent à ce dernier dogme beaucoup de fables ; mais ils en ont retenu le fond. Leurs jeûnes sont fréquens et rigoureux ; ils regardent les sept Sacremens comme institués par Jésus-Christ, et ils en ont conservé l'essentiel. Il n'y a sur ce point, de contestation entre les missionnaires, qu'à l'égard du vin qu'ils consacrent : ils prennent des raisins desséchés, mais moins secs, et plus gros que ceux qu'on mange en Europe ; ils les trempent dans l'eau et les laissent s'en imbiber, après les avoir exposés au soleil ; ils les pressent ensuite, et le suc qu'ils en tirent, quand il est reposé, leur tient lieu de vin. Ils ont mêlé dans la pratique des Sacremens d'autres abus : le plus considérable et le plus dangereux, c'est le délai du baptême ; ils ne baptisent les mâles qu'après quarante jours, et les filles qu'après quatre-vingts jours ; souvent ils diffèrent plus longtemps ; ils ne baptisent jamais hors l'église, et si l'enfant est en péril prochain de mourir, ils croient suppléer au baptême par certaines onctions.

Toutes les églises des Coptes ont, derrière leur sacristie, un four fait exprès pour cuire les pains destinés au sacrifice ; car c'est une coutume inviolable parmi ces peuples de n'user que du pain levé et tout chaud. Lorsque leurs prêtres doivent dire la messe, ils cuisent, le même jour, une corbeille de petits pains blancs ronds, plats par-dessous, et convexes par-dessus, et grands comme la paume de la main : un seul de ces pains est destiné pour l'autel, et les autres

sont distribués, après la messe, aux religieux, et aux principaux assistans.

Les Coptes ont aussi, dans toutes leurs églises, un grand creux carré et profond, qu'on remplit d'eau, tous les ans, pour servir à la cérémonie du fameux bain, qu'ils appellent *gozhas*. Je vis, en effet, ces deux grands creux dans les deux églises dont je viens de parler. (Lettre du père Sicard).

La lettre du père du Bernat entre dans de grands détails sur les Coptes.

Le clergé est composé d'un patriarche avec le titre de patriarche d'Alexandrie, quoiqu'il fasse sa résidence ordinaire au Caire comme en la capitale; de onze ou douze évêques, de plusieurs prêtres, d'un grand nombre de diacres, de clercs inférieurs, des célèbres monastères de Saint-Antoine, de Saint-Paul et de Saint-Macaire.

Quoique les Coptes soient sous la domination des Turcs, ils se sont, jusqu'à cette heure, préservés de la simonie, et chez eux les dignités ecclésiastiques ne sont point vénales comme chez les Grecs : pour y parvenir, ils ne s'adressent point au bacha, et ne lui comptent point d'argent.

Après la mort du patriarche, les évêques, les prêtres, et les principaux de la nation s'assemblent au Caire pour lui élire un successeur; et comme il faut quil soit betoul, c'est-à-dire, qu'il ait gardé une perpétuelle chasteté, ils le choisissent entre les moines. Si, dans l'élection, les suffrages sont tellement partagés qu'ils ne puissent s'accorder sur un sujet, alors ils écrivent en des billets séparés, les

noms de ceux qui ont le plus de voix, les mettent sur l'autel, où l'on dit la messe trois jours de suite, pour demander à Dieu qu'il fasse connoître qui est le plus digne de remplir la chaire de S. Marc. Enfin, un enfant, qui est diacre, tire un des billets, et le moine dont le nom s'y trouve écrit, est déclaré patriarche : on va le chercher dans son monastère, et après l'avoir installé au Caire, où il doit résider, il est conduit à Alexandrie, et placé sur la chaire de S. Marc.

Les évêques sont dans une extrême dépendance du patriarche, qui les élit à son gré; ils sont dans les provinces ses receveurs pour une espèce de dixme destinée à son entretien; et chacun sait ce qu'il doit payer : celui de Jérusalem est le plus considérable; il est l'administrateur du patriarchat pendant la vacance du siége; il fait aussi sa résidence au Caire, parce qu'il y a peu de Coptes à Jérusalem, et il se contente d'y aller une fois l'an, pour y célébrer les fêtes de Pâques. J'ai lu dans leur pontifical le nom de cinquante évêchés, qui sont réduits au petit nombre que j'ai marqué; les Turcs portent partout la désolation.

Quoiqu'il n'y ait pas d'obligation aux prêtres de vivre en continence, il y en a néanmoins qui ne sont pas mariés, et qui ne l'ont point été. Au reste, les Coptes n'ont pas d'empressement pour la prêtrise, et il faut souvent les y forcer : on les retient de peur qu'ils n'échappent, et seulement, au moment de l'ordination, on les laisse s'avancer d'eux-mêmes vers l'autel, afin de conserver la liberté requise pour

l'ordination. Ce qui leur cause cet éloignement pour la prêtrise, n'est pas tant l'humilité et le respect pour le sacré ministère, que la crainte de la pauvreté : comme ils sont tirés du peuple, qui ne subsiste que de son travail, ils considèrent que ce nouvel emploi leur emportera la plus grande partie du temps, et les détournera de vaquer à leur métier, quoiqu'ils soient chargés de pourvoir, par leur travail, à l'entretien d'une famille, d'une femme et des enfans, l'église ne leur fournissant presque rien.

On peut juger par là quelle science peuvent avoir des gens qui sortent très-souvent de la boutique à l'âge de trente ans, pour être élevés au sacerdoce. Ont-ils été jusqu'à présent tailleurs, tisserands, orfévres ou graveurs, pourvu qu'ils sachent lire en copte, cela suffit pour les ordonner prêtres, parce que la messe se dit, et que l'office se fait en cette langue, que la plupart d'entre eux n'entendent pas : de là vient que dans les missels, l'arabe est toujours mis vis-à-vis du copte; et outre cela, c'est toujours en arabe que l'épître et l'Evangile se lisent à la messe.

Il faut ajouter ici que la nécessité les contraint souvent de reprendre leur premier métier, surtout quand il n'est pas exposé aux yeux du public. Quelques-uns ne laissent pas cependant de se montrer comme auparavant à la boutique; ils s'y occupent du travail des mains, qui est recommandé aux clercs, et dont S. Paul ne se dispensoit pas; mais S. Paul gardoit des bienséances, dont ceux-ci ne se mettent pas beaucoup en peine.

Il y en a cependant parmi eux, qui s'appliquent

uniquement à l'instruction des enfans; ils leur aprenent à lire en arabe et en copte, s'ils le peuvent; ils font réciter le catéchisme; mais pour ce qui est d'annoncer publiquement la parole de Dieu, c'est ce qu'ils ne savent point faire. Soit incapacité, soit timidité, on ne les voit jamais monter en chaire; il n'y a point ici d'autres prédications que celles des missionnaires, dans les églises des Francs.

Il faut cependant convenir que les prêtres coptes, quelque peu de mérite qu'il ayent, sont universellement respectés des peuples : tout ce qu'il y a de plus considérable et de plus distingué dans la nation se courbe devant eux, leur baise la main, les priant de la leur mettre sur la tête.

Quoique j'aye dit que les prêtres sont pris d'entre les gens de métier, ce n'est pas à dire pour cela qu'on les ait tirés du nombre des laïques; il faut qu'ils ayent reçu le diaconat avant que de parvenir à la prêtrise; ils ont même souvent été diacres dès l'enfance, c'est-à-dire dès l'âge de six, de sept et huit ans.

Comme l'assistance d'un diacre est nécessaire pour célébrer la messe, ces petits diacres sont toujours prêts, et rendent d'autres services à l'église, tandis que les grands sont occupés à gagner leur vie.

Du moins l'Église coptique a cela d'édifiant, que l'ordre hiérarchique s'y est parfaitement conservé; les évêques sont soumis au patriarche, les prêtres aux évêques, toute la nation honorant le sacerdoce. L'autorité du patriarche est si grande, qu'il termine presque toutes les affaires.

Les

Les monastères se remplissent de sujets qui, peut-être, renoncent d'affection aux biens de la terre, mais qui, dans le fait, conservent leurs propriétés. On a de la peine à comprendre ici qu'en Europe, de jeunes gens de condition, et qui pourroient se flatter de réussir dans le monde, s'ils y demeuroient, sacrifient courageusement à Jésus-Christ, dans la vie religieuse, leurs personnes, leurs biens, leurs espérances; cela passe les Coptes, je ne dis pas pour l'imiter, mais pour le concevoir. Ce qu'ils appellent monastères de religieuses, ne sont, à proprement parler, que des hôpitaux qui servent de retraite à de pauvres femmes, veuves la plupart, qui n'ont pas de quoi subsister chez elles : tous ces monastères n'ont point d'autre fonds que celui des aumônes, qui sont assez abondantes, par rapport à la condition de ceux qui les font; d'ailleurs, la vie y est fort frugale.

Le second état est composé de ceux qu'ils nomment *Mebachers :* ce mot arabe, en sa propre signification, se prend pour des envoyés, des messagers, en latin, *Nuncii;* ainsi ils appellent l'Évangile *Bachaïer,* et les évangélistes *Mebacherim*; mais dans l'usage commun, *mebacher* est un partisan, un homme d'affaires, fermier, receveur, secrétaire, intendant de la maison des grands; emplois qui sont devenus héréditaires dans les familles de ceux qui les possèdent : ces mebachers coptes sont la plupart très-riches, ceux principalement qui sont à la tête des autres.

Le bacha commande dans toute l'Egypte; vingt-quatre beys la partagent en autant de gou-

vernemens particuliers ou de provinces, et tous les officiers, tant généraux que subalternes, ou sont incapables, ou dédaignent de s'appliquer au détail de leurs biens et de leurs affaires; ils veulent de l'argent, sans qu'il leur coûte seulement la peine de s'instruire d'où et comment il leur vient. Ils remettent donc tout entre les mains des mebachers coptes, dont la fidélité leur est moins suspecte que celle des Turcs et des Juifs : c'est encore sur cette estime de la fidélité des Coptes, que les grands les prennent à leur service, et aiment à en avoir pour domestiques.

Enfin, le troisième état comprend les artisans et les paysans : quelques-uns de ceux-ci obéissent; mais le grand nombre peut à peine, par son travail, suffire au jour présent. Ils sont réduits, dans cette circonstance, à la mendicité, si une maladie leur survient, ou si les forces leur manquent; au reste, on ne peut pas leur reprocher, comme on fait souvent à ceux de France, qu'ils sont eux-mêmes la cause de leur misère par leur mauvaise économie, et qu'ils consomment en bonne chère, dans un jour, ce qu'ils ont gagné pendant la semaine. Les Coptes et les autres nations qui sont établies ici, vivent et petitement, et mal-proprement; ils ont besoin de manger souvent, mais ils ne sont nullement délicats sur le choix des viandes, ni sur les apprêts, pas plus que sur la manière de les faire servir.

La réunion des Coptes à l'Eglise romaine, rencontre beaucoup d'obstacles. Le premier est je ne sais quel fond d'aversion invétérée à l'égard des

Francs; vous savez que par ce nom de Francs, ils n'entendent pas seulement les Français, mais toutes les nations chrétiennes de l'Europe. J'ai dit, je ne sais quel fond d'aversion, car d'ailleurs, il me paroît que ceux qui traitent avec nous, le font avec plaisir, et qu'ils seroient disposés à nous fréquenter, s'ils n'étoient retenus par la crainte des Turcs. Ils croient que nous savons tout, et que nous avons de tout en abondance; surtout, ils nous estiment fort habiles dans la médecine.

Le second obstacle qui est plus grand que le premier, est cette profonde ignorance où ils sont, pour ainsi dire, ensevelis; ignorance qui produit en eux une insensibilité déplorable pour tout ce qui concerne la religion. Le peuple pressé par l'indigence, ne pense qu'aux moyens, non pas de s'en délivrer, ce qui leur est impossible, mais de n'y pas succomber, et de la traîner autant qu'il peut. Tandis que vous les aidez par des aumônes, vous les trouvez d'autant plus dociles à vous écouter, et complaisans à approuver ce que vous leur dites, qu'ils n'ont rien à attendre de leurs prêtres, qui sont aussi pauvres qu'eux. Sentent-ils que vous n'avez plus rien à donner, vous ne les voyez plus; ainsi n'étant pas, pour ainsi dire, payés pour se faire instruire, ils ne savent presque autre chose, sinon qu'ils sont chrétiens: plusieurs seroient embarrassés de réciter l'oraison dominicale, et peu d'entr'eux pourroient répondre aux questions les plus communes et les plus nécessaires du catéchisme.

Les mebachers, occupés continuellement des af-

faires temporelles, pensent peu à l'éternité : attachés aux grandes maisons dont ils ont l'administration, ils fréquentent rarement les églises, et seulement aux fêtes solennelles. J'ai même entendu dire que quelques-uns passent les années sans assister à la messe, et plusieurs années sans approcher des Sacremens : de plus, il n'y a dans leurs églises, ni sermon, ni instruction, ni catéchisme.

Un moyen efficace, et le seul que je sache, de dissiper ces épaisses ténèbres, seroit d'établir des écoles, et de commencer par les enfans, que leurs pères nous enverroient d'autant plus volontiers qu'il ne leur en coûteroit rien ; mais il faudroit être aidés par des personnes qui s'intéressent au salut des Coptes : avec leurs secours, nos peines, bien loin de nous coûter, nous paroîtroient douces. ....

Un troisième obstacle à leur conversion, plus grand encore que le second, est une timidité que la nature semble leur inspirer, et que l'éducation augmente encore. Quoique l'Egypte soit de tout l'empire ottoman, le pays où la religion chrétienne s'exerce avec le plus de liberté, et que pour cette raison, un grand nombre de chrétiens des autres endroits s'y réfugie, toutefois les Coptes s'imaginent que tout seroit perdu, si les Turcs s'apercevoient de quelque correspondance et de quelque union avec les Francs : ce seroit, disent-ils, un prétexte à ces infidèles de redoubler leurs mauvais traitemens, qui ne nous sont pas déjà épargnés ; nous craignons de nous exposer à de plus grands.

Le quatrième obstacle est un attachement opiniâtre aux erreurs de leurs pères, et une prévention fomentée par leur ignorance et leur prévention contre la doctrine du concile de Calcédoine : on a beau les convaincre, on croit les avoir persuadés, et ils retournent aussitôt à leurs premiers égaremens.

Les Coptes chrétiens sont comme les autres d'Orient, grands observateurs du jeûne, faisant quatre carêmes dans l'année : le premier, qu'ils appellent le grand carême, leur est commun avec nous, mais il est plus long et plus rigoureux ; car il est de cinquante-cinq jours, et commence neuf jours avant le nôtre, c'est-à-dire, au lundi de la Sexagésime. Cependant, comme les samedis, excepté celui de la veille de Pâques, ne sont point jours de jeûne pour les Coptes, non plus que les dimanches, ces cinquante-cinq jours de leur carême se réduisent à quarante de jeûnes : pendant tout ce temps-là, les œufs, le laitage et le poisson leur sont défendus ; les légumes font toute leur nourriture ; ils demeurent sans manger, sans boire et même sans fumer, ce qui leur est le plus difficile, jusqu'après l'office, qui ne devroit commencer qu'à None, c'est-à-dire, à trois heures après-midi : mais on use de condescendance ; l'office est avancé, et finit environ à une heure et demie. Dans la haute Egypte, on est plus régulier sur ce point ; l'office fini, chacun mange, boit, fume à discrétion : l'usage ordinaire est de faire aussitôt un repas léger, comme est notre collation ; de prendre le café, et de se réserver pour un autre repas plus ample vers le coucher du soleil : à deux heures de nuit l'o-

bligation du jeûne recommence pour le lendemain.

Le second carême est de quarante-trois jours pour le clergé, et de vingt-trois seulement pour les autres; il est placé avant la nativité de Notre-Seigneur.

Le troisième, avant la fête des apôtres S. Pierre et S. Paul, est encore inégal pour le clergé et pour les autres : pour ceux-ci, il n'est que de treize jours, et ceux-là le commencent dès le lendemain d'après la semaine de la Pentecôte; ensorte qu'il est ou plus long, ou plus court, selon que Pâques est plus ou moins avancé; et quelquefois il va jusqu'à trente jours.

Le quatrième carême, avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, est de quinze jours. Les Coptes ont encore un petit carême de trois jours, qui précède le grand, en mémoire des trois jours que Jonas fut dans le ventre de la baleine.

Les Coptes, de même que les Grecs, gardent l'ancienne coutume de jeûner les mercredis et les vendredis, c'est-à-dire, de faire abstinence comme dans les petits carêmes. Au reste, il n'y a point parmi eux d'âge prescrit pour commencer à jeûner; et les enfans, dès qu'ils ont quelque force, y sont soumis comme les autres; les Coptes ne s'en dispensent pas, même dans leurs infirmités et dans leurs maladies, et l'on auroit bien de la peine à les persuader de prendre seulement du bouillon de viande.

On ne sauroit croire quel mérite ils se font de leurs carêmes et de leurs jeûnes, et comment ils nous traitent de chrétiens immortifiés. Afin d'éviter en partie ce reproche, et pour nous conformer en quel-

que sorte à leur inclination pour le jeûne, nous faisons maigre pendant l'Avent; c'est jeûner à leur manière.

L'intervalle de Pâques à la Pentecôte, lequel ils nomment *Khamsin* en arabe, c'est-à-dire, cinquantaine, est exempt de tout jeûne, et même de celui du mercredi et du vendredi. A l'exception du samedi saint, ils ne jeûnent jamais le samedi; et si les grandes fêtes, comme Noël, l'Epiphanie, les apôtres S. Pierre et S. Paul, l'Assomption de la sainte Vierge, viennent le dimanche, la veille n'est point jeûne.

Venons à ce que les Coptes appellent *meïron* et *galilaum;* l'un est le saint chrême, du mot grec μύρον, et l'autre est de l'huile bénite. La consécration du meïron est de grande dépense, et elle ne se fait qu'avec beaucoup de cérémonies, par le patriarche assisté des évêques; ainsi ils avoient été vingt-quatre ans sans le renouveler, lorsque l'an 1703, avant la fête de Pâques, les évêques, plusieurs prêtres et diacres se rendirent ici de toute l'Egypte, pour faire le meïron. Il est composé non-seulement d'huile d'olives et de baume, mais aussi de quantité d'autres drogues précieuses et odoriférantes : c'est au patriarche et aux évêques à les préparer, et à les mêler ensemble. Cette préparation se doit faire dans l'église, et en psalmodiant, tandis que les prêtres psalmodient aussi de leur côté; c'est le jeudi saint, à la messe, que le patriarche fait cette bénédiction. Lorsqu'on consacre un archevêque d'Ethiopie, le patriarche lui donne aussi du meïron; et c'est l'unique occasion où il en envoie

en ce pays-là; de sorte qu'on regarde comme une insigne faveur, qu'il eût bien voulu m'en confier une bouteille pour la porter à l'archevêque : l'empereur d'Ethiopie est sacré avec du meïron. J'ajouterai qu'un mechaber qui fit les frais de la dernière consécration dont je parle, n'en fut pas quitte à mille écus.

Le galilaum n'est pas d'un si grand prix, et ne demande pas tant de cérémonies; c'est une huile qui, ayant servi à rincer les vaisseaux où étoit le meïron, demeure sanctifiée par le mélange des gouttes ou des particules qui en restoient.

Je passe à la pratique des Coptes dans l'administration des Sacremens; voici celle du baptême : la mère, parée le plus proprement qu'il lui est possible, avec son enfant qu'elle a aussi ajusté proprement, se présente à la porte de l'église; là, l'évêque ou le prêtre, ministre du Sacrement, fait de longues prières sur les deux, commençant par la mère; ensuite il les introduit dans l'église, et fait sur l'enfant six onctions d'une huile bénite pour les exorcismes : ces premières onctions sont suivies de trente-six autres, avec du galilaum, sur autant de différentes parties du corps; après quoi il benit les fonts baptismaux, y versant, à deux reprises, de l'huile bénite, et faisant à chaque fois trois signes de croix : il fait encore trois signes de croix avec du meïron, et tout cela est accompagné de longues prières. La bénédiction des fonts finie, il y plonge l'enfant trois fois; la première, il le plonge jusqu'à la troisième partie du corps, en disant : *Je te baptise au nom du Père*; à la seconde, il le plonge jusqu'aux deux tiers du corps,

en disant : *Je te baptise au nom du Fils ;* à la troisième, il le plonge entièrement, en disant : *Je te baptise au nom du Saint-Esprit.* Aussitôt il administre au nouveau baptisé le Sacrement de la confirmation, et celui de l'eucharistie, en la seule espèce du vin ; il trempe le bout du doigt dans le calice, et le met dans la bouche de l'enfant. Comme les Coptes ne réservent point l'eucharistie, ils célèbrent le baptême avant la messe, et à la fin ils communient l'enfant baptisé.

Il est à remarquer que les femmes ne sortent point du logis que quarante jours après leurs couches, si elles ont eu un fils ; et qu'après quatre-vingts jours, si elles ont eu une fille ; ainsi le baptême est différé jusque-là.

Si, dans cet intervalle, une maladie survient au pauvre enfant, et le met en danger, on le porte à l'église, et on l'étend sur un drap proche les fonts baptismaux ; le prêtre y trempe ses mains par trois fois, et il frotte autant de fois avec ses mains mouillées, le corps de l'enfant depuis le dessus de la tête jusqu'au bout des pieds, divisant, pour ainsi dire, ce petit corps en trois parties, qu'il frotte les unes après les autres; et sur chacune, il prononce les paroles de la forme du baptême, comme je les ai rapportées. Si cela se faisoit le soir, ou à une autre heure, qu'il ne soit pas permis de dire la messe, il faut que le prêtre, la mère et l'enfant demeurent dans l'église jusqu'au lendemain, afin que l'enfant soit communié : cette pratique est fondée sur ce que parmi les Coptes, le baptême ne s'administre jamais que dans

l'église, et par le ministère de l'évêque ou du prêtre ; abus dangereux, et mêlé d'erreur touchant la validité de ce Sacrement, conféré en tout lieu et par toute personne.

En voici une suite déplorable ; car si l'enfant n'est pas en état d'être porté à l'église, le prêtre va au logis, et après avoir récité les prières sur la mère, et fait les six onctions de l'exorcisme sur l'enfant, il lui demande trois fois, s'il croit un seul Dieu en trois personnes : quand le parrain et la marraine ont répondu, oui, il continue de faire quelques prières, leur donne sa bénédiction et se retire. Si nous leur reprochons qu'ils laissent ainsi périr une ame, ils nous produisent un de leurs canons conçu en ces termes : *Si un enfant après la dernière onction, et même après la première, vient à mourir, ne soyez point en peine, mais assurez-vous que l'onction lui tient lieu du baptême, et qu'il est sauvé par le désir sincère du baptême.*

Ce pitoyable canon est rapporté dans leur rituel, que j'ai lu, et il est autorisé par des exemples.

Le baptême est immédiatement suivi de la confirmation, qui est administrée par le même prêtre en cette manière : il fait de longues prières, et réitère trente-six onctions aux mêmes endroits du corps de l'enfant ; mais celles-ci se font avec du meïron. A l'onction du front et des yeux, il dit : *chrême de la grace du Saint-Esprit;* à celle du nez et de la bouche : *chrême, gage du royaume des cieux ;* à celle des oreilles : *chrême, société de la vie éternelle et immortelle;* aux mains, en dedans et en dehors : *onc-*

tion sainte et caractère ineffaçable; sur le cœur : *perfection de la grâce du Saint-Esprit, et bouclier de la vraie foi;* aux genoux et aux coudes : *je vous ai oint du saint chrême, au nom de Père et du Fils et du Saint-Esprit :* ensuite il le revêt d'une robe blanche avec une ceinture, et met une couronne sur la tête de l'enfant baptisé.

La vénération des Coptes envers l'eucharistie, qu'ils appellent *korban*, est extrême, et va jusqu'à en préparer la matière avec les plus grandes précautions. Il faut que le froment soit beau, et ait éte acheté des deniers de l'église, ou offert par une personne de profession honnête; le sacristain pétrit la pâte en récitant sept speaumes, y mêle du levain et la met au four, qui doit être placé dans l'enceinte de l'église. Tout pain sans cette préparation passeroit pour profane; mais pour vouloir l'observer à l'égard du vin, ils se sont laissés aller à un grand abus, car, rejetant le vin naturel et usuel, ils en emploient un artificiel; ils choisissent des raisins secs, à la vérité, et plus gros que ceux qu'on mange en France, ils les pèsent et les laissent tremper trois jours ou davantage, dans l'eau d'un poids égal, qu'ils exposent au soleil; ensuite ils en expriment le suc, et après l'avoir laissé reposer quelque temps, ils s'en servent pour la messe.

Je ne puis me persuader que ce soit là une matière suffisante. Comme j'étois destiné pour l'Éthiopie, où la même pratique s'observe, et où l'on n'a pas, comme en Egypte, la commodité d'avoir du vin, j'étois extrêmement en peine comment je pourrois dire

la messe. M. Poncet, médecin français, et bon chimiste, qui a voyagé en ce pays-là, tâcha de me rassurer, en me disant, que l'eau qui pénètre le raisin le rétablit en son suc naturel, et que par conséquent, ce qui en est exprimé est le suc naturel du raisin même, et un vin véritable : il ajoutoit que c'est le même, soit que l'eau ait passé au travers de la peau du raisin, soit qu'elle y soit entrée par le détour de la racine, du sep et des sarmens de la vigne. Malgré ce raisonnement chimique ou physique, qu'apparemmet les Coptes et les Abissins n'ont jamais fait, je persiste à réprouver leur coutume, sur laquelle néanmoins ils ne se font pas le moindre scrupule.

Ce fut encore pis, lorsqu'environ l'an 850, sous le patriarchat de Cosme, 54e patriarche, ils prirent pour matière de l'eucharistie, de l'eau dans laquelle ils avoient fait tremper des morceaux de sarmens. Abulbaracat, qui le raconte, dit que ce fut à l'occasion d'un émir, c'est-à-dire, d'un prince, grand persécuteur des chrétiens, qui, non content de les accabler par de fréquentes et rudes avanies, les voulut aussi priver de la consolation d'avoir la messe, et qui, pour cette raison, défendit très-sévèrement, dans toute l'étendue de sa domination, le débit du vin.

Quant à la consécration du korban, ou de l'eucharistie, elle se prononce en ces termes, pour le pain : *Et il nous a laissé ce Sacrement adorable, et il a voulu être livré à la mort pour le salut du monde. Il prit du pain en ses mains pures, saintes, sans tache, bienheureuses et vivifiantes ; et il leva les yeux au ciel,*

vers vous, Dieu, son Père tout puissant, et il rendit grâces. En cet endroit, le peuple dit *Amen*. Le prêtre reprend : *Et il le bénit;* et le peuple répète *Amen*. Le prêtre reprend : *Et il le consacra*, et le peuple dit encore *Amen*. Le prêtre continue : *Et il le rompit, et le donna à ses saints disciples et apôtres, qui étoient purs, disant : Prenez, mangez-en tous, ceci est mon corps, qui sera rompu pour vous, et pour plusieurs, et qui sera donné pour la rémission des péchés; faites ceci en mémoire de moi*. Et le peuple répond *Amen*.

Le prêtre passe à la consécration du calice : *Et il prit de même ce calice après avoir soupé, et il le mêla de vin et d'eau, et il rendit grâces*. A ces dernières paroles le peuple dit *Amen*. Le prêtre ajoute : *Et il le bénit;* le peuple redit *Amen*. Le prêtre ajoute : *Et il le consacra;* le peuple dit encore *Amen*. Le prêtre poursuit : *Et il le goûta, et en donna aussi à ses saints disciples et apôtres, qui étoient purs, disant : Prenez, buvez-en tous, ceci est mon sang du nouveau Testament, qui sera répandu pour vous, et pour plusieurs, et qui sera donné pour la rémission des péchés; faites ceci en mémoire de moi*. Et le peuple répond *Amen*.

Qu'on demande aux prêtres coptes s'ils estiment cette longue formule, essentielle à la consécration, ils ne savent que répondre, sinon qu'elle est dans leurs missels : ils ne distinguent point ce qui est essentiel, et ce qui ne l'est pas; ce qui est de précepte divin, et ce qui est seulement de précepte ecclésiastique. Il seroit également inutile de leur demander s'il faut, pour rendre la consécration parfaite, attendre l'invocation du Saint-Esprit, comme le soutiennent

Cabasilas, Marc d'Ephèse, et d'autres Grecs schismatiques : ces sortes de questions sont hors de leur portée ; leur science se borne à lire le missel, et tout au plus à l'entendre.

Les Coptes croient à la présence réelle, et conviennent, avec nous, de l'adoration due à cet adorable Sacrement. Immédiatement avant la communion, et après que le prêtre a divisé l'hostie, le diacre avertit les assistans à haute voix : *Courbez vos têtes devant le Seigneur ;* et le prêtre se tournant vers eux, avec l'hostie sur la patène, l'élève en disant : *Voici le pain des Saints*. Les assistans se courbent profondément, et répondent : *Soit béni celui qui vient au nom du Seigneur*. C'est par des inclinations et des prosternations que les Orientaux marquent leur adoration, car ils n'ont pas, comme nous, l'usage de faire des génuflexions, et de se mettre à genoux. Je ne sais sur quel fondement M. Simon a pu avancer, que les inclinations et les prosternations ne sont pas de leur goût ; au contraire, elles sont très-fréquentes parmi eux, et nous n'avons pas, peut-être, de religieux qui en fassent autant : ils honorent, en s'inclinant, le pain et le vin destinés au sacrifice, lorsqu'ils sont portés à l'autel ; entrant dans l'église, ils vont prendre, disent-ils, la bénédiction devant le sanctuaire, en s'inclinant ou se prosternant ; ils font de même devant les images, non-seulement à l'église, mais aussi dans les maisons. Ce que je dis des chrétiens, je le dis pareillement des Turcs, qui accompagnent leurs prières de tant d'inclinations et de prosternations, qu'ils semblent n'y faire autre chose.

La communion du peuple se fait en cette manière. Le prêtre, tourné vers lui, et tenant en ses mains l'eucharistie, dit à haute voix : *Voici le pain des Saints ; que celui qui est pur de péchés s'en approche ; mais que celui qui est souillé de péchés s'en éloigne, de peur que Dieu ne le foudroie : pour moi je me lave les mains de son péché.* Alors les hommes s'avancent vers le sanctuaire, et reçoivent la communion sous les deux espèces : le prêtre va ensuite la porter aux femmes, qui se tiennent dans la place où elles ont entendu la messe, et il leur présente la seule espèce du pain, sur lequel, avant de communier lui-même, il a fait deux croix avec l'espèce du vin : la première, de son doigt, qu'il a trempé légèrement dans le calice ; la seconde, avec l'hostie, qu'il a aussi trempée légérement.

Comme ils n'ont point la coutume de garder l'eucharistie, si quelqu'un tombe en danger de mort, on dit la messe pour lui à quelque heure que ce soit, du jour ou de la nuit, et on lui porte le viatique en la seule espèce du pain, sur lequel ont été faites les mêmes croix comme pour la communion des femmes. Un respect mal entendu, et la crainte des accidens, ont fait cesser parmi eux la coutume qui s'observe, non-seulement dans l'Eglise romaine, mais dans toutes les sociétés différentes des chrétiens d'Orient, de garder l'eucharistie.

Ils sont aussi dans une entière conformité de croyance, avec nous, sur le Sacrement de pénitence ; ils se croient obligés à la confession auriculaire, et à déclarer leurs péchés, selon les espèces et le nombre.

La confession finie, le prêtre récite sur le pénitent une oraison, qui se dit au commencement de leur messe, pour demander à Dieu le pardon et la rémission des péchés; mais au lieu qu'à la messe elle se dit généralement pour le prêtre, qui va célébrer, et pour le peuple, elle est ici restreinte au pénitent, en y changeant quelques mots. Le confesseur ajoute une seconde oraison, qu'ils nomment bénédiction, et qui revient à celle que nous prononçons après l'absolution.

Le pénitent, avant de se retirer, dit: *J'ai péché, mon père, donnez-moi l'absolution;* et le prêtre lui répond: *Soyez absous de tous vos péchés.*

A l'égard des pénitences, les confesseurs n'imposent que quelques prières à ceux qui en savent; quelquelques prosternations, qui sont parmi eux d'un usage fréquent; quelques jours de jeûne, qui d'ailleurs sont prescrits: ordonner des jeûnes extraordinaires, ce seroit, disent-ils, faire connoître que celui qui s'est confessé est pécheur; ce seroit donner atteinte au secret de la confession.

Leur pratique, à l'égard de l'usage que les confesseurs doivent faire du pouvoir d'absoudre, est bien différente de la nôtre: notre pratique est de différer l'absolution aux pécheurs d'habitude et sujets à la rechute, et de la refuser absolument à ceux qui sont dans l'occasion prochaine d'offenser Dieu: celle des confesseurs coptes, est de l'accorder à tous leurs pénitens, sans discernement

Les prêtres coptes, comme on m'en a assuré, n'exigent point ouvertement de l'argent de leurs pénitens

nitens pour les entendre et pour les absoudre, mais on sait que c'est la coutume de leur offrir quelques pièces de monnoie; ils sont pauvres pour la plupart, et l'on se fait un devoir de reconnoître la peine qu'ils prennent, et le temps qu'ils emploient.

Les prêtres coptes donnent le Sacrement de l'extrême onction immédiatement après celui de la pénitence : voici de quelle manière ils l'administrent. Le prêtre après avoir donné l'absolution au pénitent, se fait assister d'un diacre; il commence d'abord par des encensemens, et prend une lampe dont il bénit l'huile; il y allume une mèche, ensuite il récite sept oraisons; le diacre lit autant de leçons prises de l'épître de S. Jacques, et d'autres endroits de l'Écriture; enfin le prêtre prend de l'huile bénite de la lampe, et en fait une onction sur le front, en disant : *Dieu vous guérisse, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ce n'est pas tout; il fait une semblable onction à tous les assistans, de peur, disent-ils, que le malin esprit ne passe à quelqu'un d'eux : on ne peut qu'avoir pitié d'une si grossière ignorance. Selon le rituel, ils peuvent être sept prêtres à administrer le Sacrement, et alors chaque prêtre allume sa mèche et dit son oraison. Si c'est un évêque avec six prêtres assistans, il lui appartient d'allumer sept mèches, et de dire les sept oraisons, et les prêtres lisent seulement les leçons : c'est toujours la même cérémonie, soit qu'elle se fasse à l'église après la confession, ou au logis des malades.

Les Coptes, en cela conformes aux Grecs, ne re-

connoissent d'ordres sacrés que le diaconat, la prêtrise et l'épiscopat. Les soudiacres n'entrent point dans le sanctuaire, et se tiennent à la porte, où ils lisent les prophéties et les épîtres, d'où vient qu'on les nomme communément diacres des épîtres, à la différence des diacres de l'Évangile : de tous les ordres mineurs ils n'ont que celui de lecteurs.

L'ordination est accompagnée de très-belles prières, que j'ai lues avec édification ; elle finit par la communion, et par une exhortation que fait l'évêque à ceux qu'il a ordonnés, les avertissant de s'acquitter fidèlement des devoirs que l'ordre qu'ils viennent de recevoir leur impose. Je ne toucherai ici que ce qui me paroît essentiel.

Pour les lecteurs, l'évêque leur fait sur le front quelques signes de croix avec de l'huile bénite, et leur présente le livre des Évangiles, qu'ils se mettent sur la poitrine. Il fait les mêmes signes de croix sur les soudiacres, et leur passe sur l'épaule une espèce de ceinture, à peu près comme nos diacres portent l'étole.

Aux diacres, après les signes de croix sur le front avec de l'huile bénite, et la ceinture passée sur l'épaule, il impose les mains sur la tête, et faisant le signe de la croix, il dit : *Nous vous appelons à la sainte Église de Dieu.* L'archidiacre ajoute, prononçant le nom de celui qui est ordonné : *Un tel, diacre de la sainte Église de Dieu.* Et l'évêque réitérant trois signes de croix sur le front, lui dit : *Nous vous appelons, N. diacre*

au saint autel du Saint, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

L'ordination des prêtres n'est guères différente, et il n'y a presque qu'à changer le mot de diacre en celui de prêtre ; l'archidiacre dit : *N. prêtre de la sainte Église de Dieu*, et l'évêque répond : *Nous vous appelons, N. prêtre au saint autel du Saint, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'avant la communion, l'évêque tenant l'hostie d'un côté, la fait tenir de l'autre au nouveau prêtre ; il lit la confession de foi, et le nouveau prêtre la prononce avec lui ; il lui donne la communion sous les deux espèces, et après avoir récité quelques paroles de l'Évangile de S. Jean, il souffle sur lui en disant : *Recevez le Saint-Esprit : ceux dont vous aurez remis les péchés, leurs péchés leur sont remis ; et ceux dont vous aurez retenu les péchés, leurs péchés leur sont retenus.* Selon ce que j'ai pu tirer d'eux en les interrogeant, ils font consister l'essence de l'ordination, en ce que l'évêque donne l'hostie à tenir au nouveau prêtre.

C'est à peu près la même cérémonie pour l'ordination des évêques, sinon que l'évêque consécrateur dit : *Nous vous appelons, N. évêque à l'église des orthodoxes d'une telle ville, qui sert Jésus-Christ, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Ensuite il lui met le livre des Évangiles sur la tête, lui fait tenir l'hostie de son côté, et réciter la confession de foi ; il le communie, il souffle sur lui en disant, comme au prêtre : *Recevez le Saint-Esprit.*

J'ai déjà dit que les Coptes ont beaucoup de respect et peu d'empressement pour le sacerdoce ; ses fonctions ne sont pas lucratives, et s'accordent peu avec la nécessité où ils sont de gagner leur vie par le travail. En effet, un prêtre, outre le temps que lui emporte l'administration des Sacremens, est obligé, tous les jours, de réciter un office plus long que le nôtre, et divisé comme le nôtre en matines, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies. Il est vrai que comme cet office est tous les jours le même, ils le disent par cœur : celui des évêques est plus long, et celui du patriarche l'est encore davantage. Les diacres ont aussi le leur, mais beaucoup plus court.

Ils n'ont que trois messes, savoir de S. Basile, de S. Grégoire, de S. Cyrille : la première est la plus courte, c'est celle qu'ils disent ordinairement ; ils se contentent de dire, une fois l'an, chacune des deux autres. Ils la célèbrent les dimanches et les fêtes, qui sont en assez grand nombre ; ils la disent aussi dans les grandes églises, les mercredis et les vendredis, et tous les jours de leurs carêmes : au reste, ils s'y préparent avec grand soin. Le samedi, et la veille des fêtes, vers le coucher du soleil, ils se rendent à l'église pour n'en sortir qu'après la messe, et ils passent une bonne partie de la nuit à psalmodier ; il y a même des laïques qui s'y renferment avec eux.

Les Coptes reconnoissent le mariage pour un véritable Sacrement. Quand deux personnes sont convenues de se marier, le prêtre se transporte au logis, les interroge sur les empêchemens, et celèbre les

fiançailles, en récitant quelques oraisons : ensuite l'époux et l'épouse vont à l'église, et le prêtre, après les avoir confessés et avoir récité de longues prières, leur demande s'ils veulent s'accepter mutuellement. Le consentement étant donné de part et d'autre, il dit la messe, et les communie.

Les Coptes ont admis le divorce, non-seulement en cas d'adultère, mais pour de longues infirmités, pour des antipathies et des querelles dans le ménage; et souvent par dégoût, ils coupent le nœud sacré du mariage, et la femme en cela se donne la même licence que le mari. La partie qui poursuit la dissolution de son mariage, s'adresse d'abord au patriarche, ou à son évêque, pour la lui demander; et si le prélat ne peut la dissuader, il l'accorde. La même partie retourne demander la permission de contracter un autre mariage, et l'obtient assez aisément.

Si, après s'être adressé successivement aux prêtres, aux évêques, au patriarche, les Coptes éprouvent partout un refus, ils se portent à une étrange extrémité; ils vont devant le cadi ou magistrat turc, font rompre leur mariage, et en contractent un autre à la turque, qu'ils nomment *Cheré*, mariage de justice : c'est la crainte de les voir aller à cet excès, au mépris de l'Eglise, qui fait plier le patriarche et les évêques, et qui extorque d'eux les permissions qu'on leur demande : cependant on m'a assuré que les exemples de disolution de mariage ne sont pas fréquens, et que les personnes qui ont de la piété, en ont horreur, et surtout des mariages où le magistrat turc intervient.

Les Coptes ont, en quelques-unes de leurs églises, de grands bassins ou des lavoirs, qu'ils remplissent d'eau le jour de l'Epiphanie : le prêtre la bénit, y plonge les enfans, et le peuple s'y plonge aussi; quelques-uns se contentent de se laver les mains et le visage. Au défaut de lavoir, le prêtre bénit l'eau dans de grands plats, et chacun en prend pour se laver les mains et le visage : on m'a dit qu'à la campagne et sur les bords du Nil, la bénédiction se fait sur la rivière même, où le peuple se baigne ensuite, et que plusieurs mahométans s'y baignent également, à l'imitation des chrétiens. Comme les Éthiopiens ont une semblable pratique, c'est ce qui a pu donner lieu de les accuser de renouveler le baptême le jour de l'Epiphanie.

La seconde pratique que j'ai à vous expliquer, c'est la circoncision, qu'ils ont prise, non pas des Juifs, mais des mahométans, comme je l'ai déjà remarqué; c'est pourquoi on ne peut leur en parler, qu'on ne les fasse rougir. Comme je m'en entretenois un jour avec un mebacher estimé de toute la nation pour sa capacité, et auquel les prêtres mêmes me renvoient pour répondre à mes questions : *Tenez pour certain*, me dit-il, *que la circoncision est parmi nous le caractère honteux de notre esclavage sous les mahométans; aussi nous nous en dispensons, et elle n'est plus usitée que parmi des ignorans.* En effet, il n'est pas maintenant ordinaire qu'au Caire on circoncise les enfans, et l'on m'a dit que le patriarche l'a défendu : on m'avoit même promis de me faire voir le décret qu'il a fait à ce sujet; mais

on m'a dit aussi que ce caractère honteux s'imprime encore à la campagne, et surtout dans la haute Egypte.

Je sais qu'Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Clément d'Alexandrie, Philon, mettent la circoncision entre les autres coutumes des anciens Egyptiens; mais s'imaginer que de ces anciens Egyptiens elle se soit continuée jusqu'aux Coptes leurs descendans, c'est ce qui n'est nullement soutenable; nombre de Saints et d'autres ecclésiastiques qui ont fleuri en Egypte n'en ont jamais parlé. Origène, dans le cinquième livre contre Celse, déclare expressément que c'est une chose défendue aux chrétiens; et en l'homélie troisième sur la Genèse, il explique fort au long, que la circoncision figurée par celle d'Abraham, est toute spirituelle : il seroit inutile de s'arrêter sur un point que personne ne contestera, et qui n'a jamais été reproché aux chrétiens d'Egypte que depuis l'irruption des Sarrasins. Ces infidèles conquirent ce beau pays en moins de trois ans, y étant entrés en 639, et ayant pris Alexandrie, la dernière place qui restoit aux Grecs en 641. Il n'est pas croyable que les Egytiens, afin de gagner les bonnes grâces de leur nouveaux maîtres, se soient aussitôt, et de concert, déterminés à les imiter dans la circoncision; et il paroît, par une histoire que raconte Abulbacarat, qu'elle n'étoit pas encore généralement reçue en 830, temps où Joseph fut élu patriarche; car ce patriarche consacra, pour l'Ethiopie, un évêque nommé Jean, qui y étant arrivé, eut beaucoup à souffrir, parce qu'il n'étoit pas circoncis, ou plutôt

parce qu'il croyoit ne l'être pas. La première mention que fasse Elmancin de la circoncision, est sous le patriarchat de Macaire II, élu l'an 1102, qui changea l'usage de ne circoncire les enfans qu'après qu'ils avoient été baptisés, et qui ordonna qu'ils le seroient avant le baptême.

La circoncision passe-t-elle parmi eux pour un devoir de religion? leur rituel semble le faire entendre par ces mots : *La circoncision des enfans des Coptes est une coutume du pays, par laquelle ils sont attachés d'un lieu plus étroit ;* et quoiqu'il n'y soit pas dit expressément, qu'*ils sont attachés à Dieu*, c'est néanmoins où le sens conduit naturellement. Toutefois ils nient fortement d'y reconnoître autre chose qu'une coutume du pays; et en effet, les ministres de l'église n'y interviennent point, et il n'y a aucune oraison prescrite pour cette cérémonie. Quand la coutume a été introduite, me disoit le mebacher, on a cherché à en cacher la turpitude, et à l'autoriser par de mauvaises raisons.

C'est sans raison qu'on a dit que les Coptes observent le sabbat ; je les vois tous occupés à leur travail en ce jour comme dans les autres jours de la semaine, et ils ne le quittent que le dimanche et les fêtes.

Pour ce qui est du sang des animaux et de la chair des animaux suffoqués, il est vrai qu'ils s'en abstiennent; les uns seulement, parce qu'ils ont vu dès l'enfance que chez eux on n'en mangeoit point ; les autres, parce qu'ils estiment cette espèce de nourriture mal-saine : enfin, les autres prétendent

que le précepte des apôtres de s'en abstenir, s'étend au temps présent.

Voici la profession que font les Coptes avant de communier : *Je crois, je crois, je crois, etc; je confesse jusqu'au dernier soupir, que c'est ici le corps vivifiant que votre Fils unique Notre-Seigneur et notre Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ a pris de Notre-Dame la mère de Dieu, pure et immaculée sainte Marie : il a uni son corps à sa divinité, sans confusion, sans mélange, sans changement; il l'a confessé généreusement devant Ponce Pilate, et il l'a livré pour nous au saint arbre de la croix, uniquement par sa volonté. Je crois que la divinité n'a pas abandonné l'humanité un seul moment. Jésus-Christ se donne pour le salut et pour la rémission des péchés, et pour la vie éternelle de celui qui le reçoit; je le crois véritablement. Ainsi soit-il.* Ils croient donc et ils confessent que la divinité et l'humanité sont en Jésus-Christ, sans confusion, sans mélange et sans changement.

Dans un livre qu'ils estiment beaucoup, et qui est intitulé : *Pierre précieuse*, où toute leur doctrine touchant les mystères de la Trinité et de l'incarnation est expliquée, on lit ces mots au chapitre troisième : *Le Fils de Dieu a pris un corps et une ame raisonnable, s'est fait entièrement semblable à nous, à l'exception du péché : ni la divinité n'a point été changée en l'humanité, ni l'humanité en la divinité; mais chacune a gardé ce qui lui étoit propre. Il n'y a point deux natures séparées après l'union, qui ne souffre point de séparation, comme le disent unanimement les saints Athanase, Cyrille, Epiphane, Sévère.*

Ils ne font point de difficulté de dire, dans une oraison à la sainte Vierge, que *Jésus-Christ est consubstantiel à son Père selon sa divinité pure et incorruptible, et consubstantiel à nous selon son humanité pure et non divisée;* ainsi on les voit employer les mêmes termes, par lesquels le concile de Calcédoine a cru assurer nettement la distinction des deux natures.

Le livre de la *Pierre précieuse* me paroît mériter une attention particulière; l'auteur rapporte un long passage de la seconde lettre de S. Cyrille à Successus, évêque d'Isaurie, et s'attache particulièrement à l'expression *d'une nature du Verbe incarné. S. Cyrille*, dit-il, *s'exprimant ainsi, nous apprend tout ce que nous devons croire : par ces mots,* une nature, *il bannit la division, il exclut deux personnes, deux natures séparées, deux volontés opposées, deux actions contraires; et par ces autres mots* du Verbe incarné, *il rejette tout mélange, toute confusion, tout changement.* Ensuite l'auteur cite dans le même sens, plusieurs lettres que les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche se sont écrites en signe de communion, et où ils disent anathème à Marcion, à Manés, à Apollinaire, à Eutichès, à Nestorius; et il conclut que leurs pères, les patriarches, ont ordonné de *confesser une nature, une volonté, une action de Dieu incarné*, afin d'éviter par le terme d'*une nature*, la division dans laquelle Nestorius est tombé. Enfin, dans leurs livres, s'ils rejettent deux natures, deux volontés, deux actions, ils ne manquent guères d'y ajouter le correctif de deux natures séparées, de deux

volontés opposées, de deux actions contraires.

Ils s'expliquent de même dans la conversation : le mebacher, dont j'ai déjà parlé, m'a avoué qu'il diroit volontiers, qu'*il y a deux natures en Jésus-Christ*, en ajoutant incontinent, *en une seule personne, et non séparées*. Ceux d'entre nous, continua-t-il, qui ont lu et qui savent quelque chose, n'ont pas coutume de dire simplement qu'il n'y a qu'une nature : ils s'attachent à l'expression de S. Cyrille, d'*une nature de Dieu incarnée*, ou que *Dieu a une nature incarnée*; mais, en même temps, il me conseilla, si je ne voulois pas d'abord aigrir les esprits, de ne point parler du concile de Calcédoine, ni de S. Léon.

M'entretenant avec un moine du monastère de Saint-Macaire, qui étoit prêtre, je lui demandai premièrement, s'il ne croyoit pas que Jésus-Christ est véritablement Dieu, et qu'il a la nature divine? et puis, s'il ne croyoit pas que Jésus-Christ est véritablement homme, et qu'il a la nature humaine? Il n'hésita pas à me répondre qu'il le croyoit ainsi. De plus, continuai-je, ne croyez-vous pas que la nature divine et la nature humaine ne sont en lui ni confondues, ni mêlées, ni changées, et qu'elles demeurent ce qu'elles sont d'elles-mêmes? Il en convint encore. Voilà donc, repris-je alors, une nature, et une nature, c'est-à-dire, deux natures en Jésus-Christ. Il me nia ma conséquence, ne comprenant pas ce que c'est que distinction et séparation des deux natures, qu'elles sont distinguées et unies, et non pas une

Certainement les Coptes ne sont pas monophysites au sens d'Eutichès ; ils disent hautement anathème à

cet hérétique insensé, pour avoir soutenu que les deux natures, après l'union, se sont confondues ensemble pour n'en faire plus qu'une, ou que la divinité a absorbé l'humanité. Mais leur entêtement à soutenir qu'il n'y a en Jésus-Christ qu'une nature, une volonté et une opération, est une hérésie réelle, qui les rend absolument inexcusables; et c'est les y entretenir que de leur passer cette expression, en considération de l'interprétation qu'ils semblent y donner, et qui, en effet, n'est qu'un subterfuge.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que les monophysites, sectateurs de Dioscore, et rebelles au concile de Calcédoine, ont commencé à dire, qu'en Jésus-Christ la divinité et l'humanité ne sont ni confondues, ni mêlées, ni changées; qu'il est, selon la divinité, consubstantiel à son Père, et que, selon l'humanité, il nous est consubstantiel. Dioscore, au concile de Calcédoine, n'évita pas l'anathème, en disant lui-même anathème à quiconque soutenoit qu'il s'est fait une confusion, ou un changement, ou un mélange des natures. Pierre, surnommé *Mogus*, deux fois intrus dans le siége d'Alexandrie, en 477 et 482, affectoit de parler de même, lui qui étoit à la tête du parti; et ce fut en sa faveur, que l'empereur Zénon fit cet édit d'union, nommé *Hénotique*, condamné par le pape Félix III, et détesté des catholiques, quoique les mêmes termes y fussent employés.

En quoi consiste donc l'hérésie des Coptes touchant l'incarnation? C'est que comme, selon l'ancienne philosophie, par l'union physique de notre corps et de notre ame, il se forme une seule nature, ensorte que

ces deux parties de nous-mêmes concourent ensemble à toutes nos actions, l'ame aux mouvemens du corps, le corps aux sentimens de l'ame, ainsi les Coptes prétendent que, par l'union hypostatique, la divinité et l'humanité en Jésus-Christ sont devenues un seul principe actif de toutes ses opérations; de manière que ses actions, je dis celles qui répondent aux nôtres, ne sont pas seulement divines par l'excellence qu'elles tirent de la divinité, mais encore parce qu'elles en émanent. De là survinrent autrefois tant de contestations entre les chefs du parti à Alexandrie; les uns soutenant, en conséquence, de leur erreur principale, que la divinité avoit souffert en Jésus-Christ souffrant; et les autres, pour éviter une impiété si palpable, se réduisant à nier que l'humanité eût véritablement souffert, ce qui étoit une autre impiété.

Telle étoit l'hérésie des monophysites, sectateurs de Dioscore et de Sévère; telle est encore celle des Coptes: ils l'ont reçue avec les interprétations mitigées et éblouissantes de ces anciens ennemis du concile de Calcédoine, qui ne cessèrent de remplir Alexandrie et toute l'Egypte de séditions, jusqu'à ce qu'enfin le pesant joug des mahométans les a contraints de se tenir en repos.

Ce que je dis des Coptes doit pareillement s'appliquer aux Arméniens, aux Suriens, aux Ethiopiens, qui conviennent avec eux, pensent et parlent comme eux; ils sont tous nommés *Jacobites*, de Jacques Zanzale, moine, et disciple de Sévère, comme l'assure Seïd ebn Batrik, qui l'appelle *Burdaï*, en arabe, c'est-à-dire, habillé de bardes de chameaux. Il fut

ordonné archevêque en secret, dans le temps que les empereurs faisoient arrêter les évêques qui refusoient d'accepter le concile de Calcédoine; et sous ce vil extérieur, il parcourut l'Arménie, la Syrie, et d'autres provinces, ordonnant en tous lieux des évêques, des prêtres et des diacres.

1°. Si les Coptes ne disent pas que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ils ne le nient pas; ils récitent simplement le symbole : *Je crois au Saint-Esprit vivifiant, qui procède du Père*, sans l'addition, *et du Fils;* mais ils ne se formalisent pas de nous l'entendre réciter avec cette addition. Ce qui est certain, c'est qu'ils ignorent absolument la dispute que nous avons là-dessus avec les Grecs; et s'ils étoient obligés de prendre parti, je crois que par émulation, et par haine contre les Grecs, ils se rangeroient du nôtre.

2°. Il n'est pas vrai qu'ils croient que les ames attendent jusqu'au jour du jugement universel, pour être admises dans la béatitude du ciel, ou pour être précipitées dans les tourmens de l'enfer. Un prêtre, que j'interrogeois sur ce point, me répondit avec esprit : *L'homme, après sa mort, va en sa maison.* Il empruntoit ces paroles de l'Ecclésiaste, ch. 12 : *L'homme ira dans la maison de son éternité.*

3°. Ils croient au purgatoire : on les trouve toujours prêts à dire qu'ils font des prières, des aumônes, et d'autres bonnes œuvres pour les morts, afin que Dieu fasse miséricorde à ceux qui sont décédés sans avoir entièrement satisfait à sa justice, pour leurs péchés; mais il faut bien de l'adresse pour les amener à déclarer les fables ridicules qu'ils ont ajoutées; ils

ne les racontent qu'avec confusion, et je ne crois pas qu'elles soient dans aucun livre. Un Ange, disent-ils, prend l'ame à la sortie du corps, et la fait passer par une grande mer de feu, où il la plonge plus ou moins, selon qu'elle est plus ou moins criminelle : une ame pure passe si haut au-dessus, qu'elle n'en souffre nulle atteinte ; l'Ange la présente à son créateur, qui la renvoie quarante jours pour entendre sa dernière sentence : la pauvre ame retourne chercher son corps, elle va au tombeau, elle retourne encore, et erre pendant trois jours ; alors les prêtres y vont, récitent des prières, et l'en font sortir : l'Ange la reprend, la conduit dans le paradis et dans l'enfer, lui fait voir les différentes demeures des bienheureux et des damnés, et il emploie trente-sept jours à cette visite : c'est le terme après lequel on est encore présenté à Dieu, qui prononce alors l'arrêt d'un sort éternel. Une preuve qu'ils n'ont pas grande foi à ces rêveries, c'est qu'après les quarante jours, ils continuent de prier pour les morts.

4°. Ils ont, sans comparaison, plus de vénération que nous n'en avons pour les images ; ils se prosternent devant elles, et après les avoir touchées de la main avec respect, ils se frottent les yeux et le visage. Je remarquerai en passant, que vraisemblablement ils n'ont pas pris des Grecs, pour lesquels ils ont tant d'aversion, le culte des images ; et par conséquent, il est très-ancien dans l'Eglise d'Alexandrie.

Ils passent presque tout le jour du vendredi saint dans l'église, en prières, et à faire des prosternations ; ils embaument d'aromates la croix, la couvrent d'un

voile, et la posent sur l'autel, où elle demeure ainsi jusqu'à la messe de Pâques, laquelle, selon l'ancien usage, se célèbre à minuit.

5°. Le schisme, qui dure depuis plus de douze cents ans, n'a pu entièrement effacer de leur esprit le respect qui est dû à l'Église romaine; le patriarche se glorifie d'être successeur de S. Marc, et reconnoît que le pape est successeur de S. Pierre : il y a encore plus, car, tous les ans, ils solennisent une fête de la supériorité de S. Pierre sur les autres apôtres.

A cette pensée, mon zèle et ma confiance se raniment; malgré les obstacles que je vois à leur conversion, et que je vous ai exposés au commencement de ma lettre, je n'en désespère pas; ce reste de respect pour l'Église romaine est une semence qui, après être demeurée long-temps cachée en terre, produira le fruit d'une réunion. Le moyen le plus efficace, est de commencer par écarter l'ignorance, d'augmenter le nombre d'ouvriers de l'Evangile, et d'ouvrir des écoles : ce seront les fruits des aumônes que nous recevrons de l'Europe.

L'Egypte, qu'on visisoit autrefois pour s'édifier de la vie admirable et du grand nombre de Saints qui l'habitoient, n'offre aujourd'hui à mes yeux que des objets de douleur : ce n'est plus cette Eglise d'Alexandrie si florissante; ce ne sont plus ces déserts peuplés de tant de monastères et de tant d'anachorètes; un si triste changement, toujours présent à mon esprit, me tient dans une affliction continuelle; je m'applique les paroles du prophète : *Cane lugubre super multitudinem Ægypti;* gémissez sur l'état lugubre de l'E-

gypte.

gypte. Les Turcs sont les maîtres de ces belles et riches régions. Qui pourroit être insensible au sort des Coptes ; ils sont nos frères par le baptême; leur constance dans la profession du christianisme, au milieu de tant de persécutions, les rend infiniment chers ; cependant on les voit marcher tranquillement hors de la voie du salut : si leur ignorance et leur indolence les rendent insensibles à un si grand malheur, éclairons-les, aimons-les, afin qu'ils le connoissent, et qu'ils s'en retirent.

Les Melchites sont entièrement attachés, pour la doctrine et pour les rites, à la religion des Grecs, dont ils gardent la langue dans l'office divin ; ils se distinguent en Grecs de naissance, et en Grecs d'origine : ceux-là sont des marchands, qui abordent ici, en assez grand nombre, de Constantinople et de l'Archipel, pour le commerce ; ceux-ci sont nés en Egypte, de familles qui y sont établies depuis longtemps, ensorte qu'ils n'ont point d'autre langue que l'arabe, qui est celle du pays, d'où vient qu'on les nomme communément *enfans des Arabes.*

Au Caire, il n'y a pas un Melchite contre cinq cents Coptes ; à Alexandrie, ils sont, à peu près, égaux pour le nombre, c'est-à-dire, quatre ou cinq familles des uns et des autres : à Rosette, à Damiette, à Suez, les Melchites sont supérieurs en nombre ; ils ont, outre cela, le célèbre monastère du mont Sinaï, et à deux journées au delà, une bourgade sur le rivage oriental de la mer Rouge.

Ils ont leur patriarche, avec le titre de patriarche d'Alexandrie; il fait sa résidence ordinaire au

Caire, et ils n'ont aucun évêque : seulement l'abbé du mont Sinaï a le titre d'archevêque, et se dit indépendant du patriarche. J'en ai vu un, qui étoit des environs de Constantinople, homme d'esprit, et qui, allant prendre possession de son monastère, mena un Jésuite avec lui : un an après, je lui envoyai un bref du pape, qui m'avoit été adressé, et ce fut apparemment ce bref qui le détermina à quitter secrétement ses religieux; il prit la route de Constantinople, dans le dessein de se retirer à Rome.

J'ai vu aussi un patriarche d'un grand mérite, il étoit Candiot de nation, et docteur de l'université de Padoue, où il avoit fait ses études; il avoit véritablement de la science, mais la science n'est pas de commerce en Egypte : il souffroit donc de se voir réduit à garder la sienne renfermée en lui-même, sans pouvoir en parler avec personne; car non seulement il étoit le seul savant en Egypte, mais aussi le seul qui se souciât de l'être : je ne parle pas des Francs. Il voulut prêcher, et il le fit en grec : son troupeau, qui n'entendoit que l'arabe, s'ennuya à ses sermons; il entretenoit des correspondances à Rome, et dans la conversation il vouloit paroître orthodoxe. Des prélats d'Italie, me disoit-il, me pressent de me déclarer hautement, et de réunir mon Eglise à l'Eglise romaine; ils ne savent pas ce que c'est que d'être sous la domination des Turcs : qu'ils nous en délivrent, la réunion est faite. Vain prétexte.

Si, dans toute la suite de ma lettre, j'ai parlé des Coptes et des Melchites, comme de deux peuples aussi distincts d'origine, qu'ils le sont de sentimens,

je ne l'ai fait que pour m'accommoder à l'opinion commune, et parce que j'en suis persuadé. Au contraire, il m'est évident que, parmi les Coptes, il y a des Grecs d'origine, et parmi les Melchites, des Egyptiens d'origine; car qui pourra jamais s'imaginer, s'il y fait réflexion, que dans l'agitation où fut l'Egypte après le concile de Calcédoine, tous les Grecs généralement se soient déclarés pour le concile, et tous les Egyptiens contre? Ce n'est pas ce qui arrive ordinairement dans les contestations sur la religion, où la division pénètre jusque dans les familles particulières. Pourquoi cette unanimité des Grecs dans l'Egypte, tandis que dans toutes les autres provinces de l'empire, et dans la Grèce même, ils ne s'accordoient point entre eux? La discorde n'inspira nulle part tant de fureur qu'à Alexandrie: un patriarche catholique fut mis en pièces par le peuple; les autres furent menacés du même traitement, et obligés de fuir: or, ce peuple animé de l'esprit séditieux de l'hérésie, étoit des Grecs, qui crioient contre le concile de Calcédoine; tous les premiers patriarches de la secte étoient Grecs, aussi bien que les principaux docteurs: enfin, dans toute l'histoire ancienne on ne découvre pas le plus léger vestige de cette prétendue division entre les deux nations; d'où je conclus que la distinction des Melchites et des Coptes, doit se rapporter à la diversité des sentimens, et non pas à celle d'origine; que le nom de *Coptes* est, comme celui des *Melchites*, un nom de secte.

Plusieurs Coptes me questionnèrent beaucoup sur nos coutumes et sur nos points de croyance diffé-

rens des leurs ; ils m'avouèrent entre autres choses, qu'ils étoient fort scandalisés de ce que les Latins méprisoient le feu du ciel, qui en descend, disent-ils, chaque année, le samedi saint, dans l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et qu'ils appellent *Nour*, c'est-à-dire, feu saint du Sépulcre de Jésus-Christ.

Voici l'histoire de ce prétendu feu. Foulcher de Chartres, aumônier de Baudouin Ier, second roi de Jérusalem, raconte un miracle dont tout le peuple de Jérusalem étoit témoin de son temps, et dont il avoit été témoin lui-même : il dit que le samedi saint, veille de Pâques, Dieu voulant honorer le Sépulcre de Jesus-Christ, et animer la foi des fidèles, faisoit descendre visiblement du ciel une flamme de feu dans le saint Sépulcre ; que cette flamme allumoit les lampes éteintes, selon la coutume de l'Eglise, dès le vendredi saint ; que cette flamme, voltigeant de côté et d'autre, allumoit très-souvent les autres lampes de l'église. Il ajoute que du vivant de son maître, Dieu voulant éprouver la foi des chrétiens, ou punir peut-être leur relâchement, retarda de quelques heures l'événement de ce miracle, qui ne s'accomplit que le jour même de Pâques, et qu'après une procession solennelle au temple de Jérusalem, où le roi assista à la tête de tous les chrétiens, marchant tous pieds nus, faisant des prières à haute voix, et avec des larmes et des gémissemens.

Baronius et Sponde font mention de ce même miracle, comme d'un fait certain, dont on ne sait pas

cependant l'origine et l'époque, et qui continuoit encore pendant le règne de Baudouin II. Plusieurs auteurs en ont parlé avant Baronius, et n'ont pas eu plus de peine à croire ce feu miraculeux, que celui dont parlent les saintes Ecritures, qui descendoit miraculeusement du ciel, ou pour consumer les holocaustes, ou pour punir les impies.

Le pape Urbain II, dans sa harangue prononcée dans le concile de Clermont, l'an 1095, excite par ce miracle les princes chrétiens à unir leurs armes pour recouvrer une terre que Dieu honoroit d'un si grand prodige.

Il y a quelque apparence qu'il cessa un peu après les premiers rois de Jérusalem, le zèle des princes chrétiens s'étant ralenti.

Les catholiques avouent de bonne foi la cessation de ce fameux miracle; mais les schismatiques ont trouvé un très-grand intérêt à le perpétuer dans l'opinion des peuples. Les prêtres, les évêques et le patriarche grec, sont les premiers à abuser de la crédulité populaire, et ils s'en trouvent bien, car la fausse espérance de voir, le jour du samedi saint, descendre ce prétendu feu du ciel, excite la curiosité de sept ou huit mille pélerins qui accourent de toutes parts à Jérusalem pour en être spectateurs; c'est une ressource assurée qui produit à ces chefs des schismatiques des fonds suffisans pour subsister, et pour payer au Turc le tribut ordinaire. Plusieurs de nos missionnaires ont été témoins de ce que je vais dire.

Dès le vendredi saint on ouvre les portes de

l'église du Saint-Sépulcre; c'est à qui y entrera les premiers pour s'y préparer une place avec des nattes, qu'ils étendent pour y passer la nuit. La foule et la confusion augmentent le samedi matin, car, dès la pointe du jour, une multitude de jeunes gens de métier, d'ouvriers et de villageois, ne sont pas plutôt entrés dans cette vaste église, qu'ils se mettent à courir, crier, chanter, danser autour du saint Sépulcre ; les querelles se forment et s'échauffent ; on se bat à grands coups de poings et de pieds. Le Turc survient pour mettre le hola, frappant d'un gros bâton à droite et à gauche : le désordre cesse et recommence à l'instant, jusqu'à ce que la cérémonie de la procession commence.

L'heure de la commencer étant venue, le clergé sort dans un grand ordre, du chœur des Grecs ; plusieurs bannières cramoisi, assez semblables aux nôtres, ouvrent la procession ; on voit paroître ensuite des cierges d'une grosseur et d'une hauteur extraordinaire : les bannières et les cierges sont portés par des clercs qui marchent doucement sur deux lignes ; ils sont tous revêtus de tuniques de différentes couleurs, traînantes jusqu'à terre, ce qui leur donne beaucoup de grâce. Les diacres suivent les clercs, portant pareillement la marque de leur dignité ; les prêtres marchent après les diacres, et les évêques et les archevêques après les prêtres, revêtus tous de magnifiques chapes de différens draps d'or, fermées pardevant, selon l'ancien usage des églises d'Orient.

Le clergé grec, comme le plus noble et le plus

nombreux, a le pas, et tient le premier rang; le clergé arménien le suit dans le même ordre. Le Surien, le Copte, le Géorgien, l'Abissin, marchent après le clergé arménien. Le patriarche des Grecs ferme la procession; il est couvert d'une longue robe enrichie de fleurs d'or : cette robe a par-dessus elle une très-magnifique chape relevée pardevant, et soutenue par deux évêques qui marchent à ses côtés. Il a la tiare en tête, moins haute que celle de nos souverains pontifes; il a à la main gauche son bâton pastoral, et dans la droite une petite croix, dont il bénit continuellement le peuple; plusieurs évêques et plusieurs diacres l'environnent et l'encensent sans cesse. La procession fait, trois fois, dans cet ordre, le tour du saint Sépulcre; les assistans chantant à haute voix, en répétant ces seuls mots, *eléison, eléison.*

A la fin du troisième tour de la procession, le patriarche des Grecs et un archevêque arménien, député par son patriarche, entrent seuls dans le saint Sépulcre, et ferment la porte après eux : plusieurs janissaires sont gagés pour la garder, et pour en défendre l'entrée à un peuple infini, qui se presse et s'entrepousse pour voir de plus près le feu qui doit paroître. Les diacres et les prêtres qui s'arrêtent à la porte du saint Sépulcre, excitent les assistans à crier et à chanter bien haut; les clameurs ou plutôt les hurlemens redoublent. Le patriarche des Grecs et l'archevêque arménien député, profitent de ce tumulte pour battre le fusil sans être entendu au dehors, et pour tirer d'un caillou le

prétendu feu du ciel, dont ils allument promptement les lampes du saint Sépulcre.

Les lampes étant ainsi *miraculeusement* allumées, les portes du saint Sépulcre s'ouvrent; le patriarche et l'archevêque paroissent, portant en main deux paquets de petits cierges allumés. Le patriarche monte sur un autel près la porte du Sépulcre, des diacres lui soutiennent les bras; chacun s'empresse de venir prendre de ce feu; une infinité de cierges en sont à l'instant allumés, au bruit des acclamations de joie qui retentissent de toutes parts; tous révèrent et adorent ce feu *miraculeusement* descendu du ciel. A ce premier faux miracle, ils en joignent un second pareil. *Ce feu*, disent-ils, *éclaire, mais ne brûle point.* On remarque cependant qu'ils ont grand soin de l'éloigner de leurs barbes; mais malgré leur soin, on les voit assez souvent flamber.

Voilà l'histoire de ce fameux feu du ciel, que les schismatiques nous reprochent de ne point mettre parmi nos articles de foi, et dont les Turcs mêmes raillent les premiers, sans que tant de preuves d'une imposture si grossière et si visible, puissent dessiller les yeux de ce peuple abusé.

Le Nil a ses voleurs aussi bien que les grands chemins par terre : ce sont d'habiles plongeurs, filoux de leur métier, qui sont toujours parfaitement bien instruits de la navigation des voyageurs; ils étudient le temps où ils jettent l'ancre de leur bateau, et alors ils leur donnent de fréquentes alarmes. Ces filoux sont Arabes, accoutumés à nager entre deux eaux

comme des poissons ; ils ont une petite outre attachée sous l'estomac, et un couteau à la main pour couper les cordes.

Dans cet équipage, ils épient le moment que tout le monde est endormi ; alors ils abordent le bâtiment tout doucement, et, dans le silence de la nuit, ils coupent habilement les cordes qui lient les ballots les uns aux autres, et ils ont souvent l'adresse d'en tirer quelques-uns à eux : ils les font flotter sur l'eau, et les vont mettre incessamment en sûreté. S'ils sont aperçus et découverts à la faveur de la lueur de la lune et des étoiles, ils en sont quittes pour faire le plongeon dans l'eau : on les voit disparoître avec leur butin, et alors on n'a que la consolation de les charger d'injures, et ils ont la joie, lorsqu'ils se sont éloignés de la portée des coups, de montrer la tête sur la surface de l'eau, et de faire voir aux passagers un visage moqueur et tout réjoui du coup qu'ils viennent de faire.

Pour nous autres, bien instruits que nous étions de la bonne volonté de ces honnêtes gens, nous veillions tour à tour et nous faisions sentinelle sur notre bord ; mais notre vigilance néanmoins n'empêcha pas qu'une belle fourrure d'un Turc, mon voisin, ne lui fût enlevée pendant qu'il dormoit. A son réveil, il cherche sa fourrure, mais elle étoit déjà bien loin.

Manfelouth est un des dix évêchés des Coptes, qui sont Nequadé uni à Coptos, Girgé, Aboutige, Manfelouth, Archemounain, Benessé, le Faïoum, Menouf dans la Menoufie, et Jérusalem. L'évêque

de Jérusalem est le grand vicaire né du patriarche ; sa juridiction s'étend sur les provinces de Charquie, Garbie et Beheire, et sur toutes les villes de Mehallé, Mansoura, Damiette, Rosette, Demauehour et Alexandrie.

Les évêques de ces villes sont, à proprement parler, d'honnêtes fermiers du patriarche ; ils s'engagent à lui donner, chaque année, une somme à forfait, et mettent ensuite à leur profit tout ce qu'ils exigent de leurs diocésains au delà de la somme qui doit revenir au patriarche. Par exemple, l'évêque de Jérusalem fait une pension au patriarche, de 12000 medins, c'est-à-dire, 900 livres : celui de Menouf paye 6000 medins, c'est-à-dire, 450 livres, et ainsi des autres.

Je ne fus pas plutôt à Manfelouth, que j'allai rendre mes respects à l'évêque, et lui demander ses pouvoirs ; il me les donna volontiers, à condition que je le viendrois voir tous les jours : j'obéis à ses ordres. Ce prélat avoit de bonnes intentions, mais peu de capacité ; il vouloit s'instruire, mais il ne vouloit pas paroître avoir besoin d'instruction. Pour m'accommoder à son génie, j'avois grand soin, en conversant avec lui, de lui répéter souvent que je ne doutois pas qu'il ne sût parfaitement tout ce que je lui disois des articles de la foi catholique, des erreurs des Coptes, de la matière et de la forme des Sacremens, et de la conduite qu'un ministre des autels devoit tenir avec les pécheurs. Il me paroissoit toujours très-content de moi à la fin de nos entretiens, parce qu'il étoit persuadé par mes discours,

que je le croyois très-savant ; j'étois aussi très-content de lui, parce que je le voyois disposé à mettre en pratique tout ce que nous avions dit.

La considération que ce bon prélat me témoignoit, m'attira bientôt celle de la ville ; on venoit me chercher de tous côtés, mais c'étoit bien plutôt pour me demander des remèdes corporels que les spirituels. Les missionnaires passent, dans le Levant, pour être très-habiles en médecine ; le fondement de cette opinion, est la distribution gratuite qu'ils font des remèdes que le feu roi avoit la bonté de leur envoyer chaque année, thériaque, confection d'hyacinthe, quinquina, emplâtres, et un grand nombre de pillules que les filles de sainte Géneviève, établies par feue madame de Miramion, leur donnent chaque année.

Il est incroyable combien nous tirons d'avantages de ces remèdes ; ils nous ouvrent la porte chez les seigneurs turcs qui, en considération du soulagement qu'ils en reçoivent, nous accordent leur protection pour faire nos fonctions avec plus de liberté. Ils donnent encore occasion à de saintes industries pour conférer le baptême à des enfans moribonds, qui autrement auroient le malheur de mourir sans ce premier Sacrement ; et au surplus ils nous font écouter favorablement des chrétiens schismatiques et catholiques, qui trouvent assez souvent la guérison de leurs ames, en ne cherchant que celle du corps. Nous espérons, monseigneur, que votre altesse sérénissime aura la bonté de nous accorder la même quantité de remèdes que nous recevions de la libéralité et de la bonté du feu roi.

Passage des Israélites à travers la mer Rouge.

Le roi Pharaon, lors de la sortie des Israélites de l'Egypte, demeuroit à Memphis ; c'est de cette ville que doit commencer la marche des Israélites : en effet, Moïse déclare à Pharaon, que la volonté du Seigneur est, que les Hébreux lui sacrifient dans un désert éloigné de trois journées de toute habitation (1). Je vois que Moïse et Aaron sortent au milieu de la nuit du palais de Pharaon, pour aller signifier aux Israélites de partir sur le champ et à la hâte, ce qu'ils exécutèrent au point du jour. Tout le peuple d'Israël étoit donc déjà assemblé dans quelque vaste plaine peu distante du palais de Pharaon (2). Je vois que Pharaon, en permettant aux Israélites de s'éloigner de trois journées, craint qu'ils ne s'enfuient, et qu'ils n'ayent dessein de ne plus revenir (3). Plein de cette pensée, il leur défend de mener avec eux leurs enfans et leurs troupeaux (4). Je vois qu'une multitude innombrable de peuple décampe de Ramessés, et qu'en trois jours elle arrive sur les bords de la mer Rouge. L'Ecriture marque les trois campemens, savoir : Socoth,

---

(1) Exod. c. 5, ℣. 3.
(2) C. 12, ℣. 31.
(3) C. 8, ℣. 28.
(4) C. 10. C. 12, ℣. 17.

Etham et Phihahirot (1) ; la nécessité de se dérober au plutôt de l'Egypte, ne lui permettoit tout au plus que de camper pour se reposer pendant la nuit. Je vois enfin que les Israélites, le troisième jour de leur marche, ayant la mer en face, et à droite et à gauche, des montagnes affreuses et inaccessibles (2), dit Joseph, tombent dans le désespoir, en viennent aux murmures (3), et reprochent à Moïse de les avoir conduits dans le désert pour les livrer à Pharaon qui, instruit de la carte de son empire, jugeroit aisément de l'embarras où ses esclaves fugitifs devoient se trouver en ce lieu-là, et n'auroit qu'à les poursuivre, pour leur ôter toute ressource humaine, et tout moyen d'échapper à sa fureur.

Mais avant que d'en venir à l'application que j'ai à faire de ces circonstances à mon système, et d'en montrer la conformité, je dois établir solidement en quel endroit étoit Ramessés, ce lieu si fameux par la donation qu'en fit Pharaon à Jacob et à ses enfans (4) ; ce lieu que les Israélites eurent ordre de bâtir (5), qu'ils accrurent si fort dans la suite ; ce lieu, d'où l'Ecriture fait décamper le peuple de Dieu pour se rendre à Socoth. Tout dépend de ce point fixe, et c'est comme le fondement de tout le reste.

---

(1) ℣. 37. Liv. XII, des Nomb. c. 33, ℣. 7 et 9.
(2) Joseph. *Antiq. Judaiq.* liv. II, c. 6.
(3) Exod. c. 14, ℣. 3.
(4) Gen. c. 17, 11.
(5) Exod. 1, 11.

Pour peu qu'on ait parcouru l'Egypte, et qu'on ait demeuré au Caire, l'on sait que de temps immémorial les Juifs du Caire se sont fait et se font enterrer près de Bessatin : une pareille tradition est une démonstration pour quiconque connoît la nation juive, attachée à ses traditions jusqu'à la superstition, et qui n'auroit jamais choisi ce lieu-là, que dans la pensée de mêler les cendres de ceux qui sont morts dans les siècles postérieurs, avec les cendres de leurs ancêtres.

Cette tradition paroît même autorisée par l'étymologie des noms, que les Arabes ont donnés aux lieux circonvoisins du cimetière des Juifs.

Le rocher, par exemple, qui est sur le mont Diouchi, par conséquent qui est en face de Bessatin, et à la vue de Gizé, se nomme *Mejanat Moussa*, c'est-à-dire, lieu où Moïse communiquoit avec Dieu, et où apparemment ce législateur, au sortir de chez Pharaon, se rendoit pour y adresser publiquement sa prière au Seigneur, et pour en obtenir la liberté de son peuple.

Un autre exemple, qui est du moins aussi plausible que le premier, c'est que les ruines du monastère de Saint-Arsène, sur le mont Tora ou Troyen, n'ont point d'autre nom parmi les Arabes, que celui de *Mera vad Moussa*, ce qui signifie *habitation de Moïse*. Or, personne n'ignore, que, selon le texte sacré, Moïse, dans le campement des Israélites, s'étoit choisi un poste qui dominoit sur tout le camp.

Non-seulement Bessatin et la plaine dont je viens

de parler, sont le lieu d'où les Israélites partirent pour sortir de l'Egypte; mais ils sont encore le lieu où ils s'assemblèrent de toute l'Egypte, et où ils passèrent quelques jours sous des tentes (1), pendant que Moïse demandoit à Pharaon leur délivrance, et opéroit coup sur coup cette foule de prodiges, lesquels consternèrent les Egyptiens, et qui leur firent souhaiter avec empressement, l'éloignement des Hébreux.

Au reste, quelque grand que fût le nombre des Israélites, car outre les six cent mille combattans dont l'Écriture fait mention, il y avoit peut-être trois fois autant de femmes, d'enfans et de vieillards, ce qui feroit deux millions quatre cent mille ames, c'est faire monter le nombre des Israélites aussi loin qu'il peut aller. Cette armée néanmoins pouvoit camper facilement dans la plaine de Bessatin, je veux dire de Ramessés; j'en ai fait le calcul, et souffrez que je vous fasse, en peu de mots, le détail de cette supputation.

La plaine a une lieue de largeur, savoir, depuis le mont Diouchi jusqu'au Nil; et deux lieues de longueur depuis le Caire jusqu'au mont Troyen; deux lieues font mille pas géométriques, autrement douze mille pas communs.

Que deux mille hommes soient rangés de front dans cette longueur, ils auront chacun six pas communs de distance de l'un à l'autre par les côtés. Dans

(1) Exod. 1, 11.

la largeur, qui est de trois mille pas géométriques, qu'on mette douze cents files ou rangs de deux mille hommes chacun, laissant cinq pas communs d'une file à l'autre, il est évident que deux millions quatre cent mille hommes sont placés et campés commodément, et que chaque file ayant de distance jusqu'à son voisin, cinq pas d'un côté et six pas de l'autre, il restoit assez de terrain vuide pour les chameaux et autres bêtes de somme, pour les tentes, les lits, les ustensiles de cuisine, et les autres choses nécessaires à un campement.

Cette plaine a cela encore de particulier, qu'elle est le long du Nil; par conséquent les Israélites étoient à portée d'avoir de l'eau en abondance, et des provisions, par le moyen des barques qui montoient et qui descendoient le Nil. Elle est sablonneuse; par conséquent propre à camper, et à y dresser des tentes. Elle est inculte et stérile; par conséquent cette multitude infinie de peuple ne pouvoit ni incommoder personne, ni faire aucun tort aux biens de la terre, puisqu'elle n'est ni habitée ni cultivée. Elle n'est séparée de Memphis que par le lit du Nil; par conséquent Moïse pouvoit aisément, et en peu de temps, aller à la cour de Pharaon, et en revenir au camp, recevoir les ordres de ce prince, et les apporter aux Israélites.

On auroit beau chercher dans le reste de l'Egypte une autre plaine, je doute fort qu'on en pût trouver une seule à qui toutes ces choses ensemble pussent convenir, comme elles conviennent à la plaine de Ramessés. Quand je dis dans le reste de l'Egypte, j'entends

j'entends cette partie de l'Egypte qui est à l'orient du Nil, et entre ce fleuve et la mer Rouge.

Le bon sens veut que le rendez-vous marqué par Moïse aux Israélites, ait été de ce côté-là. Comment deux millions quatre cent mille hommes, avec un bagage infini, auroient-ils pu passer le Nil le jour de leur départ, s'ils avoient été campés dans une plaine au couchant de ce fleuve? cette marche auroit sans doute du merveilleux, et seroit inexplicable; au lieu que le texte sacré parle bien d'un départ précipité et fait à la hâte; mais fait avec ordre, sans confusion, dans un chemin uni, où le peuple de Dieu ne trouva nul obstacle.

Je viens à présent au chemin que les Israélites ont dû prendre, et ont pris effectivement pour aller, en trois jours, de la plaine de Bessatin à la mer Rouge.

Je ne perds point de vue, ou plutôt je suis toujours exactement ce que le texte sacré nous dit du décampement et de la route que le peuple de Dieu prit pour sortir de l'Egypte.

La première cérémonie de la manducation de l'agneau pascal et des pains azymes se fit à Ramessés (1). Les linteaux et les jambages des portes, c'est-à-dire, des cabanes ou des tentes que les Israélites avoient dressées pour camper, furent teints du sang de l'agneau. L'ange exterminateur passe et met à mort les premiers nés des Egytiens, et ceux mêmes

(1) Exod, 12, 21.

des animaux, et ne fait aucun mal dans tous les lieux qui sont marqués du sang de l'agneau; la consternation se répand de tous côtés, et jusque dans le palais de Pharaon. Ce prince alarmé et troublé par les cris de ses sujets, qui craignent pour eux le même sort qu'ont eu les premiers nés, appelle Moïse et lui ordonne de faire partir promptement cette multitude de peuple campée à Ramessés. L'ordre est donné à Moïse et porté au camp en moins d'une heure (1): ce temps-là suffit pour aller et pour revenir de Bessatin à Gizé, et de Gizé à Bessatin. Les Hébreux pressés par leur propre intérêt, par les instances des Egyptiens, et par les ordres de Pharaon, vont, à la faveur de la lune, qui étoit pleine, et à Memphis et à Leté, faubourg riche et considérable de Memphis, emprunter des vases d'or et d'argent et de riches habits (2).

Quelques jours auparavant ils avoient commencé à faire de pareils emprunts (3). Loin de trouver des gens qui les rebutassent, lorsqu'ils demandoient quelque chose, c'étoit à qui les préviendroit, et chacun se dépouilloit avec joie de ce qu'il avoit de plus précieux, pour sauver sa vie, et pour éloigner un peuple dont la présence leur étoit fatale (4). En un mot, ils firent tant de diligence, et les circonstances leur furent si favorables, qu'au point du

(1) C. 12, 35.
(2) *Ibid.*
(3) C. 11, 2.
(4) Ps. CIV.

jour ils furent prêts à marcher, et à prendre la route que Moïse leur marqueroit. Ils n'avoient pas eu le temps de faire cuire le pain nécessaire pour le voyage, et ils se contentèrent d'envelopper dans leurs manteaux la pâte qui n'étoit point encore fermentée (1); ce qui me fait croire que leurs manteaux étoient à peu près semblables à ceux dont se servent aujourd'hui les Arabes.

Le manteau d'un arabe est une pièce d'étoffe longue, peu large, sans couture, garnie aux deux bouts de cordons tressés qui servent à lier le manteau entier, ou un coin seulement, dans lequel l'on met ce que l'on veut porter, comme dans un sac.

Les Israélites attendent donc le signal pour marcher, et pour prendre la route qui leur sera marquée par Moïse; car ils avoient devant eux deux routes, et ce sont les seules qui mènent de Memphis et de Ramessés à la mer Rouge, savoir, la vallée qui est entre le mont Tora et le mont Diouchi; et l'autre est la plaine qui mène de Babylone, ou du vieux Caire à Arsinoé, aujourd'hui Suez. Le chemin par cette plaine étoit le plus court et le plus facile; mais il falloit que Moïse parlât, et lui seul pouvoit déterminer quelle route l'on devoit choisir.

Quand Moïse n'auroit agi que selon les vues humaines, il n'avoit garde de conduire les Israélites par la plaine qui aboutissoit à Arsinoé; il connoissoit le caractère de Pharaon, prince défiant, qui n'au-

(1) Exod. 12, ℣. 39. Coxeruntque farinam, etc.

roit jamais souffert que ses esclaves prissent une route si propre à s'évader, puisqu'en trois jours ils auroient été hors des bornes de ses Etats, et hors de son pouvoir. Moïse avoit signifié à Pharaon qu'il alloit dans un désert, où les Israélites, loin de la vue des Egyptiens, et sans crainte, pussent répandre le sang des animaux, que l'Egypte révéroit comme ses dieux (1); et cette plaine étoit une des plaines les plus fréquentées de l'Egypte.

Aussi n'ai-je jamais pu concevoir comment de savans hommes, après avoir détaillé la marche des Israélites par la plaine jusqu'à Arsinoé, autrement Suez, les font rebrousser chemin, rentrer dans l'Egypte, et prendre une vallée étroite et longue de sept lieues. Il étoit naturel de les faire marcher droit vers la Palestine, par les vastes déserts qui mènent à Sinaï, à Gazé et à Hebron, surtout puisqu'ils étoient poursuivis par les troupes de Pharaon : le chemin est uni, nulle montagne, nul défilé, nul obstacle pour une marche ; au lieu que la vallée qui va de Suez à Beelsephon, le long de la mer, est si étroite qu'elle a tout au plus un quart de lieue de largeur. La marche d'un peuple infini par cette vallée, est donc une chose, je ne dis pas nullement vraisemblable, mais même impossible et chimérique.

Je dis donc que Moïse, outre ces raisons, instruit comme il l'étoit par le Seigneur même, ordonna aux Israélites de marcher, de prendre l'autre route, et d'entrer dans la vallée qui est au-dessous

---

(1) Exod. 8, 26.

du mont Tora, du côté du désert de la Thébaïde, sans s'écarter ni sans s'avancer vers la haute Egypte, ou vers le midi : en effet, pour peu qu'ils se fussent détournés du chemin qui les conduisoit directement à la mer Rouge, il leur auroit été impossible d'y arriver en trois jours. L'énumération que je vais faire de toutes les circonstances de cette route, sera la preuve de ce que j'avance.

Je puis en parler avec certitude. En 1720, je fis le même voyage que les Israélites, en la compagnie de M. Fronton, drogman de France au Caire. Nous partîmes au mois de mars, et à la pleine lune ; nous campâmes à Ramessés, à Socoth, à Etham, à Phihahiroth. Nous ne mîmes que trois petites journées à aller de Bessatin, que j'ai dit être Ramessés, à Phihahiroth, connu aujourd'hui sous le nom de *Thouaireq*, et nous n'en mîmes pas davantage à revenir au grand Caire.

Par notre marche, nous jugeâmes qu'il y avoit de l'un à l'autre vingt-six ou vingt-sept lieues françaises ; et nous conclûmes qu'il avoit été facile aux Israélites, de faire chaque jour huit à neuf lieues. La traite n'est point excessive pour des gens accoutumés au travail le plus dur, à la faim, à la soif, et aux rigueurs d'une longue servitude, et qui, de plus, espèrent par cette route pouvoir recouvrer bientôt leur liberté, surtout trouvant un chemin uni et commode, et dans un temps favorable, qui étoit celui de l'équinoxe, où l'air est doux et la chaleur supportable, et d'ailleurs tempérée par la colonne de nuée qui les ombrageoit.

Quoiqu'ils fussent plus de deux millions d'ames; et qu'ils menassent avec eux leurs troupeaux et quantité de bêtes de charge, ils pouvoient marcher plusieurs mille personnes de front dans l'endroit le plus étroit de cette vallée, par où ils commencèrent à défiler, et qui est entre le mont Diouchi et le mont Tora : la vallée a du moins une lieue de largeur, et plus on avance, plus elle est large; et j'ai souvent remarqué que la largeur alloit à deux et trois lieues.

Pour ce qui est des vivres, ils ne devoient point en manquer; la terre y est couverte de prêle, de genêt, de tamaris, d'aber, qui est une herbe semblable au romarin, dont les chameaux sont passionnés, et de toutes autres sortes d'herbes : partout ce sont des arbustes, dont plusieurs sont secs, et dont les Israélites pouvoient faire du feu, pour cuire la pâte qu'ils portoient. Enfin, sous ces arbustes, et sous ces différentes herbes, il y a, au printemps, une quantité si prodigieuse de gros limaçons, que l'on peut dire qu'on ne fait pas un pas sans marcher dessus : ils sont excellens ces limaçons, et un peuple qui n'a rien autre chose, peut en faire sa nourriture. L'eau seule auroit manqué aux Israélites; mais avant de partir, ils en avoient puisé dans le Nil, et ils en avoient chargé leurs chameaux, et les autres bêtes de somme qu'ils menoient.

Selon toutes les apparences, Moïse avoit eu ordre de Pharaon, lorsqu'ils auroient passé la gorge des monts Diouchi et Tora, de s'enfoncer vers le sud, ou vers le sud-est, dans les déserts qu'on nomme aujourd'hui les déserts de *S. Antoine*, ou de la *Thé-*

baïde, et de vaquer en ce lieu-là avec son armée, à ses sacrifices et aux autres actes de sa religion. L'unique but du défiant Pharaon étoit d'éloigner ses esclaves du voisinage de Suez, par où ils pouvoient se sauver dans l'Arabie. Moïse qui avoit d'autres vues, et qui vouloit faciliter aux Israélites une prompte évasion, les conduisit à l'est par le vallon de Degelé. Les Arabes, dans leur langue, ont donné à ce vallon un nom qui signifie *tromperie*, peut-être pour faire allusion à la ruse dont se servit Moïse en cette occasion.

Je ne m'étonne plus présentement de ce que l'on vint dire, sur le champ, à Pharaon, que les Israélites fuyoient : ce sont les termes du texte sacré (1).

Pharaon, sans rien examiner, sans attendre que les trois jours qu'il avoit accordés à Moïse fussent expirés ; sans réfléchir sur le massacre des enfans premiers nés, dont le sang fumoit encore, court, sur le seul et premier rapport qu'on lui fait, à la vengeance, ordonne à ses troupes de se rassembler, et, dès le lendemain, part à leur tête, de Memphis, pour poursuivre les Israélites ; il marche avec tant de précipitation, qu'il fait en deux jours le chemin que les Israélites n'avoient pu faire qu'en trois.

Si nous en croyons Joseph l'historien, l'armée de Pharaon étoit composée de deux cent cinquante mille combattans ; je n'ai nulle peine à le comprendre. Hérodote dit formellement que les rois d'Egypte

---

(1) Exod. 14, 5.

avoient quatre cent dix mille hommes de troupes réglées pour la garde du royaume, savoir : deux cent cinquante mille Calasires, et cent soixante mille Hermotibyes ; et que ces troupes étoient dispersées dans les quinze provinces qui sont dans le Delta, peu éloigné de Memphis, et dans les deux provinces de la Thébaïde, Thèbes et Chemmis.

Sans témérité, ne puis-je pas même avancer qu'une partie de ces troupes étoit au levant du Caire, campée dans la plaine qui s'étend entre Heliopolis, Babylone et le mont Diouchi, à deux lieues du camp des Hébreux? Pharaon étoit trop politique et trop soupçonneux, pour n'avoir pas pris cette précaution, en cas que les Israélites, qu'il voyoit s'assembler en si grand nombre à Ramessés, un peu malgré lui, vinssent à se révolter.

Supposé que ce monarque eût pris une pareille précaution, est-il surprenant qu'il se soit mis à la tête de deux cent cinquante mille hommes?

Je reviens aux Israélites : leur première station fut la plaine de Gendeli, où il y a une petite source d'eau potable. Je dis que Gendeli est le Socoth de l'Ecriture; ces deux noms ont trop de rapport l'un à l'autre pour en douter ; Gendeli, en arabe, signifie un *lieu militaire; et Socoth*, en hébreu, veut dire les *pavillons* sous lesquels campe une armée. Ils y firent cuire sous la cendre leurs gâteaux azymes (1). Cette plaine est à neuf lieues de Bessatin, et à moitié

(1) Exod. 12, 34.

chemin de Ramlié, où il falloit nécessairement qu'ils fissent alte le lendemain.

La seconde station fut la plaine de Ramlié, autrement l'ancien Etham, distante, comme j'ai dit, de Gendeli, de neuf lieues, et à peu près de huit de la mer Rouge; elle forme comme un amphithéâtre de cinq à six milles de diamètre, étant bordée de toutes parts, de coteaux. Le gros de l'armée occupa la plaine, et les chefs dressèrent leurs tentes sur les hauteurs.

Le texte sacré (1) dit qu'Etham étoit à l'extrémité du désert, ce qui convient à Ramlié : en effet, au sortir de Ramlié, c'est tout un autre pays; c'est un défilé très-étroit qui dure deux lieues, et qui aboutit à la plaine de Bedé, que l'on doit plutôt appeler les environs de la mer Rouge, où elle finit, que non pas le désert.

Le texte sacré (2), en rapportant la marche du troisième jour, dit que les Israélites revinrent sur leurs pas. C'est sur ce passage que se fondent ceux qui font passer Moïse par Suez, et ensuite le long de la mer jusqu'à Phihahiroth; et je fais voir, si je ne me trompe, que cette marche n'a jamais pu se faire en un jour, par une armée de deux millions d'hommes poursuivis par un ennemi.

Comment les Israélites retournèrent-ils donc sur leurs pas étant à Ramlié, c'est-à-dire, à Etham?

---

(1) C. 12, 20.
(2) Exod. 14, 2.

le voici. Un peu avant que d'arriver à Etham, on cotoie une montagne qui insensiblement ne laisse plus au sortir d'Etham qu'un défilé, où à peine vingt hommes passeroient de front : ce défilé est à l'est, et le droit chemin pour aller à la mer Rouge ; il n'étoit pas de la prudence de s'y engager, et un jour entier n'auroit pas suffi pour le passer. Que fait Moïse par l'ordre de Dieu ? Il commande à son armée de tourner le dos au défilé, d'avancer un peu à l'ouest, ensuite de prendre à gauche, de couler le long de la montagne, d'entrer dans un vallon spacieux qui, après avoir tiré au nord, se tourne à l'est et se termine à la plaine de Bedé. Ce circuit qu'il falloit faire, que j'ai examiné sur les lieux, alongeoit le chemin de près d'une lieue; mais malgré cela, la journée n'étoit tout au plus que de neuf lieues, et n'étoit pas plus forte et plus pénible que les deux précédentes.

Que si quelques troupes plus dégagées que les autres passèrent par le défilé, elles rejoignirent le gros de l'armée au débouché du défilé dans la plaine de Bedé.

La plaine de Bedé, qui, en arabe, signifie *prodige nouveau* (on voit à quel prodige les Arabes ont voulu faire allusion), a six lieues en longueur jusqu'à la mer : ce fut à l'extrémité de cette plaine, que les Israélites vinrent camper sur le bord de la mer, près les sources de Thouaireq.

Or, ces sources de Thouaireq sont ce que le texte sacré appelle *Phihahiroth*, et qu'il marque avoir été la troisième station des Israélites. Outre la ressem-

blance parfaite qu'il y a entre cet endroit de la plaine de Bedé et Phihahiroth et ses environs, tels que le texte sacré nous les décrit, j'en trouve la preuve dans la langue arabe : cette langue a conservé, pour ainsi dire, la tradition de tous les faits de ce fameux passage.

Phihahiroth en hébreu, signifie *bouche des trous*; Thouaireq, en arabe, signifie plusieurs *petits trous*, *fosses* ou *conduits*; ce qui convient à Thouaireq, qui n'est autre chose que trois ou quatre sources d'eau salée, renfermée dans de petits réservoirs d'un roc dur, caché sous le sable, qui n'ont que trois ou quatre pas de long, fort peu de profondeur, et dont l'ouverture est très-étroite.

Beelsephon en hébreu, signifie *idole du septentrion*: Eutaqua est au septentrion, par rapport au campement du peuple juif sur le bord de la mer; et sur cette montagne, selon le talmud, s'élevoit uue fameuse idole adorée par les Égyptiens. Que si les Arabes ont donné à Beelsephon, le nom d'*Eutaqua*, qui signifie *délivrance*, la tradition n'en est que plus certaine, et que mieux établie, puisque ce fut au pied de cette montagne, que les Hébreux trouvèrent leur délivrance et la fin de tous leurs maux, en passant la mer.

Magdalum ou Migdol en hébreu, signifie *tour*, lieu élevé; Kouaibé en arabe, signifie *cap*, *éminence*, et cette montagne est au sud, au pied de laquelle, proche le rivage de la mer, j'ai remarqué qu'il sortoit un torrent d'eau chaude, salée, minérale, et qui se précipite d'abord dans la mer. Strabon en

parle (1) presque dans les mêmes termes; et il me paroît que Diodore (2) à voulu marquer cette source d'eau salée, quoiqu'il dise en général que ceux qui vont d'Arsinoé, le long de la mer, à la plaine de Bedé, trouvent à droite plusieurs sources abondantes d'eau salée, qui se précipitent aussitôt dans la mer.

La plaine de Bedé a six lieues de long, et cinq à six de large vers le centre, et n'en a que trois sur le bord de la mer. Les Israélites étendirent le plus qu'ils purent le front de leur armée, le long du rivage, devant Magdalum. Les Égyptiens, au contraire, se campèrent vis-à-vis de Beelsephon, (3) soit parce qu'ils virent que les Israélites, qui étoient arrivés les premiers, s'étoient placés le long de la mer, comme le dit le texte sacré (4), soit parce qu'ils espéroient par là, être plus à portée d'observer la marche des Israélites, s'ils tentoient de s'enfuir du côté de Suez.

Les Israélites étoient environnés et entourés de telle sorte, qu'ils étoient véritablement renfermés (5); les deux montagnes Beelsephon et Magdalum, la mer en face, et derrière eux, les troupes de Pharaon formoient une espèce de circonvallation humainement insurmontable, car ce défilé qui mène à Arsinoé ou Suez, je le répète encore, est si étroit,

---

(1) Strabon, liv. XVI.
(2) Diodore, liv. I, 39.
(3) Exod. liv. XIV, 9.
(4) Nomb. c. 33, 7.
(5) Exod. 14, 2.

que vingt personnes auroient peine à y passer de front ; ainsi peu propre à servir de passage à une armée immense comme celle des Israélites, qui outre cela auroit été bientôt coupée par les troupes de Pharaon.

A la vue de cette triste situation, dit le texte sacré (1), les Israélites furent consternés, se crurent perdus sans ressource, se désespérèrent, et reprochèrent à Moïse de ne les avoir conduits dans cette solitude, que pour les faire périr ; comme s'il n'y avoit point de tombeau en Égypte, et si dans l'Égypte ils n'auroient pas pu y être également enterrés.

Alors Dieu fit voir qu'il étoit le maître absolu de la nature et des élémens ; il veut même ne se servir que de la foible main d'un mortel, pour ouvrir aux Israélites, un chemin au milieu du sein de la mer ; il commande à Moïse de prendre sa baguette et d'en donner un coup à la mer, afin, dit le Seigneur, que les Égyptiens connoissent que je suis le vrai Dieu, le Dieu tout-puissant (2). Moïse frappe, et les flots de la mer obéissent, ils se séparent, ils s'élèvent, ils demeurent suspendus, et le fond de la mer se trouve à sec. Il commande à l'armée de marcher entre les eaux, par ce chemin nouveau et merveilleux.

Tous marchent avec confiance, et sans différer un moment ; l'ordre du Seigneur, la joie inopinée de

---

(1) Exod. 14, 10.
(2) *Ibid.* 18.

se voir un passage libre, la nouveauté du chemin, la grandeur du miracle, la crainte même de tomber entre les mains des Égyptiens, tout contribuoit à les soutenir et à les encourager:

Mais en quel endroit de la mer passèrent les Israélites, et à qu'elle heure commencèrent-ils à défiler?

Fondé sur le témoignage du texte sacré (1), je dis que la traverse dut se faire près de Thouaireq, qui n'est qu'à un demi-mille du rivage, et vers la pointe voisine du mont Eutaqua, en tirant droit à l'est. La raison que j'en ai, est que la mer, en cet endroit, n'a que quinze à dix-huit milles de largeur; au lieu qu'en la passant vers Konaibé, ou en s'éloignant tant soit peu au sud, on auroit eu plus de trente milles à faire, la mer ayant là au moins cette largeur.

J'avoue que je ne devrois pas m'arrêter à rapporter et à examiner les sentimens des rabbins, on en connoît le faux, et peu de gens y ajoutent foi; mais la digression ne sera pas longue, et par ce seul fait, l'on jugera quel fond il y a à faire sur le talmud.

Pour expliquer comment les Israélites se trouvèrent renfermés près de Phihahiroth, et comment ils purent aller de Phihahiroth à la mer, le talmud fait du mont de Magdalum et du mont de Beelsephon un seul mont continu et non interrompu. Il ajoute que cette montagne avoit deux bouches, qui étoient

(1) Nomb. 33, 8.

fermées, qu'elles étoient adorées par les Egyptiens, et qu'elles rendoient des oracles; que ces deux bouches étoient Phihahiroht, et que la montagne s'ouvrit tout à coup pour donner passage à leurs pères. Le texte sacré n'en dit pas un mot, et il ne faut que des yeux, quand on est sur les lieux, pour voir que cette narration est une pure invention des rabbins.

Les Israélites partirent d'auprès de Thouaireq, entre six et sept heures du soir, après que le soleil fut couché, puisqu'on étoit alors à l'équinoxe de mars. Avant que d'entrer dans le sein de la mer, ils formèrent un front de deux ou trois lieues de largeur, ils marchèrent soit par douze colonnes, chaque tribu formant sa colonne, soit par douze rangs de front, chaque rang étant assigné à une tribu, mais l'une derrière l'autre.

A mesure qu'ils avançoient, un vent sec et brûlant séchoit la mer devant eux, ou, pour parler le langage sacré, le vent enlevoit la mer, et la faisoit disparoître (1), et ils arrivèrent à la troisième veille, dit l'Ecriture (2), c'est-à-dire, à trois heures du matin, à l'autre bord de la mer, dans le désert de Sur, qu'on nomme aujourd'hui *Sedur*.

L'armée étoit divisée par rangs, par tribus, par familles; elle marchoit en ordre; elle faisoit un front de deux à trois lieues de largeur; elle alloit au grand jour, par le moyen de la lune, qui étoit dans son dix-

---

(1) Exod. 14, 21.
(2) *Ibid.* 24.

septième, et par une colonne de feu, qui suivoit le camp, et qui remplissoit de lumière tout l'horizon: elle n'avoit pas un seul malade (1); elle avoit un chemin uni, ferme, doux, parsemé de plantes vertes ou de plantes pétrifiées. Une armée, dis-je, quelque nombreuse qu'elle soit, avec toutes ces circonstances, fait aisément cinq à six lieues en sept à huit heures.

Ne soyez point surpris, mon révérend père, de ce que j'ai dit que le fond de la mer Rouge est parsemé de plantes vertes et de plantes pétrifiées; j'ai cherché à dire la vérité, et je n'ai point prétendu orner et embellir ma narration par le récit de choses inouies, et qui, toutes fabuleuses qu'elles sont, plaisent et divertissent; d'autres ont dit la même chose avant moi. Le sage (2) le dit, mais en termes généraux; Strabon (3) et Pline vont plus loin, et font une mention particulière de ces arbustes, et de ces pétrifications. Voulez-vous pour le croire des témoins oculaires? je vous en servirai, car j'ai vu à Thouaireq, au sud du golfe, à Tour et au delà, plusieurs de ces plantes, qu'un suc pétrifique endurcit dans la mer Rouge.

Il est temps que je finisse par la dernière circonstance du passage miraculeux des Israëlites par la mer Rouge.

---

(1) Ps. CIV.
(2) Sap. c. 19, 7.
(3) Strabon, lib. XVI, p. 127.

Pharaon,

Pharaon, campé au nord, derrière Thouaireq et le mont Eutaqua, ne pouvoit voir, surtout le jour finissant, que la mer s'étoit ouverte, et que les premières troupes des Israëlites défiloient; ce prince ne songeoit qu'à passer la nuit sous ses tentes, pour délasser ses troupes de la fatigue qu'elles avoient eue dans une marche forcée. La nuit survint, et les Israëlites étoient déjà avancés, lorsqu'enfin le bruit de tant d'hommes et de tant d'animaux, qui étoient en mouvement, redoubla et se fit entendre aux Egyptiens. La première pensée de Pharaon fut, que ses esclaves saisis de crainte, cherchoient, malgré l'heure indue qu'il étoit, à s'éloigner de lui, à fuir et à gagner la croupe du mont Beelsephon, ou le défilé qui est entre le pied de ce mont et la mer, et qui aboutit à Suez: c'en fut assez pour déterminer Pharaon à prendre les armes, à se disposer à marcher contre les Israélites, et à les poursuivre partout où ils iroient.

Il donne ses ordres, on les exécute, on se prépare à partir; mais quelque diligence que pussent faire les Egyptiens, un temps considérable dut s'écouler avant qu'ils fussent prêts. Il falloit atteler six cents chariots, l'Ecriture sainte (1) spécifie ce nombre; il falloit que cinquante mille hommes de cavalerie allassent chercher leurs chevaux qui étoient à paître dans la plaine; il falloit que deux cent mille hommes d'infanterie qui, la plupart étoient endormis, ou à

(1) Exod. 14, 7.

se reposer, se rangeassent sous leurs étendards (1) : cela se conçoit-il fait en un moment, ou plutôt ne penche-t-on pas à croire qu'il a fallu y employer un temps considérable ?

Quoi qu'il en soit, Pharaon part avec ce prodigieux attirail ; mais ce prodigieux attirail est ce qui retarde sa marche. Il approche du rivage de la mer ; mais l'ange du Seigneur, qui jusque-là avoit porté à la tête du camp d'Israël la colonne de feu qui l'éclairoit, la transporte à la queue du camp, la met entre les Israëlites et les Egyptiens ; et par un nouveau prodige, la colonne répand la lumière du côté des Israélites qui étoient entrés dans le sein de la mer, et d'épaisses ténèbres du côté de Pharaon et de son armée.

Pharaon ne voit plus ni ciel ni terre, il ne distingue plus le chemin qu'il va prendre ; mais il entend les voix des Israélites, il se croit en sûreté, allant directement à l'endroit d'où venoit le son de ces voix, et, sans s'en apercevoir, il se met entre les flots suspendus de la mer.

Quelques interprètes de l'Ecriture sainte ont fait sur cela de grands raisonnemens. Etoit-il nécessaire que les Egyptiens vissent leur chemin ? Est-ce qu'en marchant ils ne sentoient pas que ce terrain n'étoit plus ferme, et qu'ils enfonçoient dans la vase ? Est-ce qu'ils ne sentoient pas l'odeur de la mer ? Ainsi ils concluent que toutes les démarches témé-

(1) Joseph. *Antiq. Judaiq.* lib. II, c. 6.

raires et insensées que faisoit Pharaon, étoient autant de miracles que Dieu opéroit pour aveugler de plus en plus les Egyptiens.

Je veux croire comme eux, qu'effectivement tout cela n'étoit que la suite de l'aveuglement dont Dieu avoit frappé ce prince (1); mais cela ne m'empêchera pas de dire que la chose néanmoins pouvoit arriver naturellement, puisque le lit de la mer Rouge est un sable semblable à celui de la plaine de Bedé, sans vase, sans limon, et qui est rempli d'herbes et de plantes. J'ai examiné le fait attentivement et à loisir, au levant, au couchant, a l'endroit même où les Israélites traversèrent la mer, au sud de cette traverse, près de Gorondel, et au nord dans l'anse de Suez: partout j'ai vu un terrain sablonneux, parsemé d'herbes, et ne différant en rien du terrain des déserts d'alentour.

La vérité est que les Egyptiens continuèrent à marcher jusqu'à la quatrième veille, dit le texte sacré (2), c'est-à-dire, jusqu'à trois heures passées du matin: en ce temps-là, les Hébreux partageoient la nuit en quatre veilles, comme ont fait les Romains, et la nuit étoit de douze heures aux équinoxes. Les Israélites étoient sur le rivage de la mer, avant que la troisième veille fût finie, selon l'Exode (3); le ciel qui, jusqu'alors ne s'étoit déclaré contre Pharaon que par d'épaisses ténèbres, dissipe ces

---

(1) Exod. 14.
(2) *Ibid.* 24.
(3) *Ibid.* 27.

ténèbres, ouvre les trésors de sa colère; du sein de la colonne miraculeuse sortent des feux, des éclairs, des tonnerres, des vents impétueux qui renversent les chariots des Egyptiens, et les brisent; Dieu porte dans toute l'armée de Pharaon et l'effroi et la mort.

Le jour commence à paroître; Pharaon consterné voit les flots de la mer suspendus, et qui, à droite et à gauche, environnent son armée; il ne trouve plus de salut pour lui que dans une prompte retraite; tous s'écrient : *Fuyons, fuyons Israël* (1), *le Seigneur combat pour lui, et il est contre nous;* mais il n'étoit plus temps, les iniquités d'Egypte étoient montées à leur comble. Le Seigneur, souverainement irrité, ne met plus de bornes à sa justice; il condamne le persécuteur de son peuple choisi et innocent, à périr; il commande à Moïse d'étendre la main sur les flots : Moïse l'étend, les flots s'abaissent, se réunissent, et reprennent leur situation naturelle (2); Pharaon est enseveli dans les eaux, et toutes ses troupes périssent avec lui.

Les Israélites virent du rivage ce spectacle étonnant; la mer étoit couverte des débris des chariots; les corps d'hommes et de chevaux flottoient au gré des vagues, et étoient portés jusqu'aux pieds des Israélites. A cette vue, ils furent pénétrés des sentimens les plus vifs d'une parfaite reconnoissance; ils

---

(1) Exod. 14.
(2) *Ibid.* 28.

ne songèrent plus qu'à bénir le Dieu d'Israël, et qu'à lui rendre mille actions de grâces, pour avoir mis fin, par ses bontés et par ses miséricordes, au dur esclavage dans lequel ils gémissoient depuis tant d'années; alors hommes et femmes entonnèrent ce beau cantique, ce cantique digne de (1) l'immortalité : *Chantons des hymnes au Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.*

Il n'est point de système qui n'ait ses difficultés, et contre lequel on ne puisse faire quelques objections.

Je commence par les paroles du pseaume soixante-dix-septième, qui semble dire le contraire de ce que j'ai avancé. David étoit assurément bien instruit de ce qui s'étoit passé en Egypte, et de quelle manière le Seigneur avoit retiré son peuple des mains de Pharaon : cependant David dit jusques à deux fois dans le pseaume soixante-dix-septième, que la plaine de Tanis (2) fut le théâtre des merveilles opérées en Egypte par la main de Moïse : il ne parle que de Tanis, il ne dit pas un mot de Memphis ; donc c'est de la plaine de Tanis que les Israélites sont partis pour se rendre à la mer Rouge.

Je réponds que pour peu qu'on ait lu les pseaumes, on a dû y remarquer, que toutes les fois que le prophète roi fait le détail des faveurs dont Dieu avoit

---

(1) Exod. 15, 1.

(2) Ps. CV, 21.

comblé les enfans d'Israël, par exemple, au pseaume cent-quatrième et au pseaume cent-cinquième (1) il dit la même chose, et dans les mêmes termes, de la terre de Cham qu'il a dit de Tanis. Dans le langage de David, Tanis, Cham et Egypte étoient comme autant de termes synonymes, qu'il employoit indifféremment ; que s'il fait une mention plus particulière de Tanis, c'est parce que cette ville étoit plus connue des Hébreux que toutes les autres villes considérables de la basse Egypte, n'étant pas fort éloignée de la Palestine ; c'est parce que ces vastes plaines, qui s'étendoient depuis Tanis jusqu'à Heliopolis dans la terre de Gessen, aujourd'hui la province de Charquié, se nommoient *la campagne de Tanis*. Or, les Israélites, quoique répandus en différentes provinces de l'Égypte, avoient surtout et de tout temps, occupé la terre de Gessen. Faut-il donc s'étonner si Dieu, par une protection spéciale, voulant conserver son peuple lors même qu'il désoloit l'Egypte par tant de fléaux différens, en préserva la campagne de Gessen, et ces vastes plaines de Tanis; et si David ayant à mettre devant les yeux des Israélites ces miracles opérés en leur faveur, leur parle de la campagne de Tanis.

Peut-être me saura-t-on gré de marquer, à cette occasion, où étoit cette fameuse ville de Tanis ; elle étoit à une journée sud-ouest de Peluse ; on en voit encore les ruines au bord du lac Manzalé. Les Hé-

(1) Ps. LXXVII, 12.

breux, du temps du roi Sédécias, contre les ordres de Dieu, revinrent à Tanis chercher un asile contre les maux dont ils se croyoient menacés par le roi de Babylone ; le prophète Jérémie y fut lapidé et enterré. J'ajoute que du temps de David, les rois d'Egypte tenoient leur siége à Tanis ; ce qui faisoit que Tanis étoit si renommé en ces siècles-là, et si connu des peuples voisins de l'Egypte, et surtout des Hébreux.

La seconde objection est, qu'en faisant traverser aux Israélites la mer Rouge d'un bord à l'autre bord opposé, on leur fait faire un long chemin sans nécesssité, et qu'on s'engage par là dans plusieurs difficultés, qu'on évite en disant que les Israélites ne firent point entièrement la traverse, mais seulement un assez long circuit dans le sein de la mer entre les flots séparés et suspendus de part et d'autre, pour contenir les troupes de Pharaon et les submerger, pendant que les Israélites avoient regagné le rivage du même côté d'où ils étoient partis. Tostat, Genebrard, Grotius, le chevalier Marsham et quelques rabbins ont embrassé cette opinion, fondés sur ce que la mer est trop large en cet endroit, pour la traverser en aussi peu de temps qu'eurent les Israélites, et sur ce que le texte sacré ajoute (1), qu'après leur marche dans la mer, ils se trouvèrent dans le désert d'Etham.

Je réponds à ces trois raisons l'une après l'autre,

---

(1) Ps. CIV, 27.

et j'espère faire voir que c'est faute de connoître la situation du pays dont il s'agit, qu'on les a apportées, ces raisons : en effet, tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, ne connoissent la plaine de Bedé, la mer Rouge, les déserts d'Etham et le reste, que par les cartes, par les relations, et par le témoignage de quelques Arabes. De pareils guides ne sont point à suivre; et Tostat, ce savant homme, auroit pu se défier de ceux qui assuroient que les ornières des chariots de Pharaon paroissoient encore sur le sable, et regarder cela comme une fable, ou plutôt comme un petit conte fait à plaisir.

Souvent un voyageur n'a ni le temps, ni l'habileté nécessaire pour examiner les choses par soi-même, et pour les décrire exactement. Je veux qu'il ne remplisse point son voyage de mensonges et de faits inventés à plaisir, qu'il se soit borné à dire ce qu'il a vu; il est toujours vrai, qu'un voyageur qui n'a point d'autre but que celui de voyager, parcourt tout superficiellement, et qu'il se trompe presque à chaque pas, quand il en vient à de certains détails qui demandent de la capacité et de l'exactitude. Les géographes, cependant, n'ont point d'autres lumières que celles qu'ils ont puisées dans de pareilles relations, non que je prétende blâmer et critiquer en général tous les voyages qu'on a donnés au public : il y en a qui ont été d'une grande utilité, qui sont parfaitement bien écrits, qui sont remplis de découvertes heureuses, de remarques savantes, sûres, et sur lesquelles on peut compter; mais je n'en ai point vu de ce caractère par rapport à cette partie de la

basse Egypte, qui fait le sujet de cette dissertation.

Je réponds donc 1°. que la mer, dans l'endroit où les Israélites la passèrent, n'a point cette largeur que les auteurs que j'ai cités lui supposent, et qne l'on voit représentée dans presque toutes les cartes de géographie : sa largeur n'est là que de cinq à six lieues tout au plus; les yeux seuls suffiroient pour en décider : mais je ne me suis point contenté de cette preuve, je n'ai rien négligé pour me mettre au fait, et pour ne rien avancer à la légère. 2°. J'avoue que la nuit auroit été trop courte pour traverser ces cinq à six lieues de mer, si effectivement les Israélites avoient laissé passer les deux premières veilles de la nuit à attendre l'effet de ce vent chaud, qui devoit sécher le fond boueux de la mer, et si les deux armées n'avoient commencé à défiler qu'à la troisième veille; mais si les Israélites sont partis dès la première veille, vers les sept heures du soir, la nuit aura été assez longue, comme je l'ai fait voir ci-dessus fort au long : ainsi, l'objection ne roulera plus que sur une pure supposition, qui est, ou fausse, ou faite sans fondement, savoir, sur un fond boueux qu'il falloit laisser sécher. J'ai déjà dit que le fond de la mer Rouge n'a point de vase, qu'il est sablonneux, et à peu près comme le terrain de la plaine de Bedé : et de plus, Dieu, qui avoit ouvert un chemin à son peuple au milieu des flots, qu'il tenoit suspendus à droite et à gauche, ne pouvoit-il pas sécher en un moment, et non pas en six heures, le limon, et le faire disparoître par le secours d'un

vent violent et brûlant, qui dura toute la nuit? Elle est d'ailleurs sans fondement. Le texte sacré a-t-il marqué quelque part, que les Israélites, à la vue de ce chemin tracé dans le sein de la mer, attendirent six heures entières, jusqu'à ce que le fond de la mer fut séché? A-t-il fixé leur départ à la troisième veille? Non; au contraire, il dit que la mer s'ouvrit, et que les enfans d'Israël marchèrent, puisque rien ne les arrêtoit que cette boue prétendue et imaginaire. J'ai donc eu raison de les faire partir à la première veille de la nuit, et de dire qu'ils avoient eu plus de temps qu'il ne leur en falloit pour faire, pendant la nuit, un trajet de cinq à six lieues.

En vérité, je ne vois pas comment d'habiles gens ont pu conclure que les Israélites n'avoient fait qu'un circuit dans la mer, parce que l'Écriture (1) dit, qu'au sortir de la mer ils marchèrent dans le désert d'Etham, Etham étant un mot générique qui signifie désert rude et sablonneux. La seule conclusion que l'on peut tirer des paroles du texte sacré, est que le peuple de Dieu sortant de la mer, entra dans un désert sablonneux; mais ce désert étoit-il du côté de l'Arabie, ou étoit-il du côté de l'Egypte? c'est ce que le texte sacré ne dit point; par conséquent leur preuve est nulle, et ne roule que sur une équivoque du mot d'Étham.

La troisième objection est que, sans recourir à un miracle de la toute-puissance de Dieu, on peut dire que le passage des Hébreux dans la mer Rouge est

(1) Nomb. 32, 8.

arrivé naturellement, et que Moïse a fait passer son armée lorsque la mer s'étoit retirée, et que l'armée de Pharaon fut surprise et submergée par la mer qui remontoit. Comme cette objection a été faite non seulement par des hérétiques, ou par des personnes qui font gloire d'avoir peu de religion, mais encore par des catholiques qui ont et de l'érudition et un fonds de christianisme, je répondrai séparément aux uns et aux autres.

Un hérétique et un libertin conviennent en cela, que tout ce qui combat la religion leur plaît, et quelque foible que soit une chose avancée au hasard par les rabbins, ou par un ou deux auteurs profanes, elle est toujours forte à leur égard, pourvu qu'elle soit impie et contraire à la parole de Dieu; mais ils se piquent d'avoir du bon sens, et ils se glorifient d'être les premiers à se rendre, quand on veut bien les payer de raison.

Je leur réponds donc par un raisonnement bien simple, et qui est à la portée de tout le monde : Un effet sensible, qui est vu par des millions d'hommes pendant le cours de leur vie, tous les jours, à de certaines heures réglées, ne peut être inconnu : le flux et reflux de la mer Rouge à l'extrémité du golfe, proche Suez, étoit tel; donc il n'a pu être inconnu et pour le jour et pour l'heure, à tous les Egyptiens qui demeuroient le long des bords de la mer. Sur les côtes de France, d'Angleterre, de Hollande, il n'y a pas un enfant qui ne sache, par cette raison, à quelle heure la mer monte, et à quelle heure elle refoule.

Cela supposé, pour soutenir que dans le passage des Israélites il n'y a rien de surnaturel, et pour rapporter le tout au seul flux et reflux que connoissoit Moïse, et que Pharaon et toute son armée ignoroient, il faut dire, ou que les deux cent cinquante mille soldats de l'armée de Pharaon n'ont pas trouvé une seule personne à qui ils pussent s'adresser et qu'ils pussent interroger, ou que, comme des insensés, ils ont négligé de prendre cette précaution, et qu'ils se sont engagés à passer une grève dont ils ne connoissoient ni la longueur ni la largeur, ou, qui plus est, qu'aucun Egyptien de la côte n'ait, de soi-même, averti son roi et son armée, du danger où ils alloient s'exposer, et de ce qu'ils avoient à craindre. Ce sont là de ces absurdités qu'on ne peut débiter qu'à des enfans, ou à un peuple qui n'a jamais rien vu ni rien lu.

Je vais plus loin : on a l'expérience que quelque plate que soit une grève, que quelque prompte que soit la mer à monter, les gens même de pied gagnent la terre, surtout lorsqu'ils ne sont pas éloignés du rivage. Comment toutes les troupes de Pharaon ont-elles donc pu être submergées par la marée, sans qu'il s'en soit sauvé un seul homme, ni de la cavalerie ni de l'infanterie? le fait, en général, est impossible et incroyable : à plus forte raison dans le cas dont il s'agit. Pourquoi ? parce que la mer, à l'extrémité du golfe, n'ayant que deux lieues d'un bord à l'autre, et la mer ne se retirant tout au plus qu'à une lieue de bord, il s'ensuit que la grève à sec n'a qu'une lieue de long et deux lieues de large. Qu'on

fasse à présent marcher comme l'on voudra, dans cet espace, deux cent cinquante mille hommes, je défie qu'on ne conçoive pas qu'une grande partie de l'armée n'étoit pas éloignée d'un des trois bords de la mer, par conséquent à portée de se sauver à terre, malgré le peu de temps qu'on suppose, très-faussement, que la mer met à monter en cet endroit.

Quoique les catholiques qui ont embrassé cette opinion du passage des Israélites, par le moyen du flux et reflux de la mer, ayent un motif bien différent de celui des libertins et des hérétiques, ils ont cependant les mêmes principes, et je ne crois pas même qu'ils puissent en avoir d'autres; par conséquent je serois en droit de leur dire que je n'ai point d'autre réponse à leur faire que celle que j'ai faite aux hérétiques. Mais sûr que je suis de leur foi et de leur respect pour la parole de Dieu, j'ai une réponse à leur faire à eux en particulier, à laquelle ils n'ont rien à répliquer : savoir que l'Ecriture sainte dit le contraire clairement, formellement, non-seulement une fois, mais autant de fois qu'elle fait mention de ce passage miraculeux.

Car vouloir éluder la force des expressions du texte sacré par des sens détournés et imaginaires, c'est aimer à se tromper soi-même, c'est vouloir agir contre ses propres lumières, c'est se plaire à dire des choses que l'on rejette au fond du cœur. Ont-ils jamais cru sincèrement, par exemple, que la mer qui servoit aux Israélites comme d'un mur à droite et à gauche, n'étoit autre chose que la mer qui se retiroit? Non sans doute, ils ne l'ont point cru sin-

cèrement; et quand ils parleront de bonne foi, ils avoueront qu'ils ont bien senti qu'ils avoient l'Ecriture sainte contre leur système.

Au reste, c'est à la honte de notre siècle que je me suis cru obligé de m'étendre si au long sur cette matière, et d'établir, par tant de preuves, la vérité du passage miraculeux des Israélites par la mer Rouge; miracle si éclatant, si authentique, si public et si répandu dans l'Univers, que Diodore dit que les nations les plus barbares (1) et les plus éloignées, en avoient entendu parler et le croyoient (2).

Si une fois on en venoit à révoquer en doute ce miracle, et à faire voir, même par des raisons apparentes, que ce passage a pu être fait naturellement et par des causes physiques, ne pourroit-on pas nier hardiment qu'il y ait eu aucun miracle depuis le commencement du monde? auroit-on tort de s'élever contre certains auteurs qui, en donnant au public les vies des Saints, ont supprimé les miracles que les Saints ont faits, ou qui n'en ont rapporté que de peu autorisés, pour les combattre et pour les réduire à des effets purement naturels, mais extraordinaires?

---

(1) Les Ichtyophages, mangeurs de poissons.

(2) Ixdro, peuples le long du golfe Arabique.

Réponse du père Sicard à un mémoire de MM. de l'Académie des Sciences, sur le Natron.

Le natron ou nitre d'Égypte, a été connu des anciens; il est produit dans deux lacs, dont parle Pline, et qu'il place entre les villes de Naucrate et de Memphis. (1) Strabon pose ces deux lacs nitreux dans la préfecture Nitriotique, proche les villes de Hermopolis et Momemphis, vers les canaux qui coulent dans la Maréote : toutes ces autorités se confirment par la situation présente des deux lacs de natron. L'un des deux lacs nitreux, nommé le *grand lac*, occupe un terrain de quatre ou cinq lieues de long sur une lieue de large, dans le désert de Scété ou Nitrie; il n'est pas éloigné des monastères de Saint-Macaire, de Notre-Dame des Suriens et des Grecs, et il n'est qu'à une grande journée à l'ouest du Nil, et à deux de Memphis vers le Caire, et autant de Naucrate vers Alexandrie et la mer.

L'autre lac, nommé en arabe *Nehilé*, a trois lieues de long sur une et demie de large, s'étend au pied de la montagne à l'ouest, et à douze ou quinze milles de l'ancienne Hermopolis parva, aujourd'hui Damanchour, capitale de la province Beheiré, autrefois Nitriotique, assez près de la Maréote, et à une journée d'Alexandrie.

(1) *Histoire nouvelle*, liv. XXXI, chap. 10.

Dans ces deux lacs, le natron est couvert d'un pied ou deux d'eau; il s'enfonce en terre jusqu'à quatre ou cinq pieds de profondeur; on le coupe avec de longues barres de fer pointues par le bas: ce qu'on a coupé est remplacé l'année suivante, ou quelques années après, par un nouveau sel de nitre qui sort du sein de la terre. Pour entretenir sa fécondité, les Arabes ont soin de remplir les places vuides de matières étrangères, telles qu'elles soient, sable, boue, ossemens, cadavres d'animaux, chameaux, chevaux, ânes et autres; toutes ces matières sont propres à se réduire, et se réduisent en effet en vrai nitre, de sorte que les travailleurs revenant un ou deux ans après, dans les mêmes quartiers qu'ils avoient épuisés, y trouvent nouvelle récolte à recueillir.

Pline se trompe quand il assure dans le livre cité ci-dessus, que le Nil agit dans les salines du natron, comme la mer dans celle du sel, c'est-à-dire que la production du natron dépend de l'eau douce qui inonde ces lacs: point du tout, les deux lacs sont inaccessibles par leur situation haute et supérieure aux inondations du fleuve. Il est sûr pourtant que la pluie, la rosée, la bruine et les brouillards sont les véritables causes du natron; qu'ils en hâtent la formation dans le sein de la terre, qu'ils le multiplient et le rendent rouge: cette couleur est la meilleure de toutes; on en voit aussi du blanc, du jaune et du noir.

Quand on a coupé et tiré le natron, on le charge aussitôt sur des chameaux ou autres bêtes de somme, sans aucune détersion, dépuration, lixiviation,

tion, ou autre sorte de préparation : le nitre sort de sa mine net et parfait.

Celui du grand lac est voituré au bourg de Terrané sur le Nil ; on le met en piles et à l'air jusqu'à ce qu'on le vende. Celui de Méhilé est transporté à Damanchour, où il est renfermé dans des magasins.

On sait assez l'usage du natron ; il sert pour blanchir le cuivre, le fil, le linge ; il est employé par les teinturiers, les verriers et les orfévres : les boulangers s'en servent pout faire enfler le pain en le mêlant avec la pâte ; les rôtisseurs pour attendrir la viande.

Je dirai en passant, que les paysans du district de Terrané sont obligés de transporter, tous les ans, du grand lac, quarante mille quintaux de natron ; cette corvée leur tient lieu de la taille pour leurs terres ensemencées.

Les paysans d'autour de Méhilé, sont chargés pareillement d'apporter de leur lac, trente-deux mille quintaux par an, et à leurs frais, à Damanchour. Les deux lacs rendent, chaque année, au fils d'Ibrahim Bey, qui en est seigneur, près de cent bourses ; il est tenu d'en donner quarante, c'est-à-dire, de payer vingt mille écus au grand-seigneur.

Outre le natron, on recueille dans certains quartiers des deux lacs, du sel ordinaire et fort blanc ; on y trouve aussi du sel gemme, qui vient en petits morceaux d'une figure pyramidale, c'est-à-dire, carrée par le bas, et finissant en pointe : ce dernier sel ne paroît qu'au printemps.

Remarques sur le sel ammoniac.

Je remarquerai sur le sel ammoniac, 1°. la matière ; 2°. les vases qui la contiennent, 3°. la disposition des fourneaux ; 4°. la façon du travail ; 5°. la quantité et l'usage de ce sel.

1°. La matière n'est que de la suie, mais une suie qu'on racle des cheminées où l'on brûle des mottes de fientes d'animaux pétries avec de la paille : ces mottes empreintes de sels alcalis et urineux, impriment à la suie certaine qualité qu'elle n'acquerroit jamais de la fumée du bois et du charbon, qualité pourtant indispensable pour la production du sel ammoniac, nommé *nechaber* en arabe.

2°. Les vases qui contiennent la matière, ressemblent parfaitement à des bombes ; ce sont de grandes bouteilles de verre, rondes, d'un pied et demi de diamètre, avec un col de deux doigts de haut : on enduit ces bombes de terre grasse, on les remplit de suie jusqu'à quatre doigts près de leur col, lequel demeure vuide et ouvert ; il y entre environ quarante livres de suie, qui rendent à la fin de l'opération, à peu près six livres de sel ammoniac : la suie d'une excellente qualité fournit plus de six livres ; celle qui est moindre, en fournit moins.

3°. Les fourneaux sont disposés comme nos fours communs, excepté que leurs voûtes sont entr'ouvertes par quatre rangs de fentes en long ; sur chaque fente il y a quatre bouteilles qu'on range proprement, de telle sorte que le fond de la bouteille

étant enfoncé et exposé à l'action de la flamme, les flancs se trouvent engagés dans l'épaisseur de la voûte, et le seul col de la bouteille demeure à l'air; quant au reste de la fente, il est rebouché et bien cimenté. Chacun des fourneaux contient seize bouteilles : chaque grand laboratoire est composé de huit fourneaux disposés en deux chambres; ainsi chaque grand laboratoire met en œuvre, tout à la fois, cent vingt bouteilles.

4°. Dans chaque fourneau, on entretient, pendant trois jours et trois nuits, un feu continuel avec de la fiente d'animaux, mêlée de paille : le four est profond, le feu est éloigné des bouteilles, pour éviter qu'elles ne se cassent. Le premier jour, le flegme grossier de la suie s'exhale par une fumée épaisse, qui sort du col de la bouteille, lequel demeure ouvert. Le second jour, les sels acides s'exaltant avec les alcalis, s'accrochent vers le haut de la bouteille, dont ils bouchent le col en s'unissant et se coagulant. Le troisième jour, la coagulation continue, s'épure et se perfectionne; alors, le maître fait un petit trou, un doigt au-dessous du col, à l'épaule de chaque bouteille, pour voir si la matière est assez cuite, et s'il n'y a plus rien à exhaler. Après avoir observé son état, il rebouche exactement le trou avec de la terre grasse, et le rouvre, de temps à autre, pour connoître le progrès de son opération.

Lorsqu'il la voit parvenir au point où elle doit être, il tire le feu, casse la bouteille, rejette les cendres qui restent au fond, prend cette masse ronde, blanche et transparente, de l'épaisseur de trois

ou quatre doigts, attachée et suspendue contre le col; cette masse est ce que l'on nomme *sel ammoniac* ou *nechaber*. Sous ce sel ammoniac ou nechaber, il s'attache une croûte noire, de deux ou trois doigts d'épaisseur, nommée *aradi;* sous cette croûte, les cendres demeurent au fond de la bouteille. On jette les cendres, mais on reçoit la croûte noire dans les bouteilles : de cette croûte se forme un sel ammoniac le plus pur et le plus blanc, qu'on nomme *mercarar*, et ce sel est beaucoup plus cher que l'autre.

5°. Dans les deux bourgs du Delta, voisins l'un de l'autre, nommés *Damager*, à une lieue de la ville de Mansoura, il y a vingt-cinq grands laboratoires et quelques petits; il s'y fait, tous les ans, quinze cents ou deux mille quintaux de sel ammoniac. Dans le reste de l'Egypte, il n'y a que trois laboratoires; deux sont dans le Delta, et le troisième au Caire, d'où il ne sort, par an, que vingt ou trente quintaux de ce sel.

L'usage du sel ammoniac est connu chez les blanchisseurs de vaiselle de cuivre, chez les orfévres, les fondeurs de plomb, et particulièrement chez les chimistes et les médecins.

Rémarques sur les pierres et sur les marbres.

L'Egypte abonde en marbre de différentes sortes.

1°. Le granit ou marbre thébain est moucheté de diverses couleurs; tantôt le noir domine dans les uns, et le rouge dans les autres : toutes ces espèces

de granit ont leurs carrières au fond de l'Egypte supérieure, près du Nil, entre les premières cataractes et la ville d'Assouan, jadis Seyne.

2°. Le marbre blanc et le marbre noir se trouvent au nord d'Assouan, sur le bord oriental du Nil.

3°. Il y a des carrières de marbre jaune, rouge et noir, près du fameux monastère de Saint-Antoine, dans le désert de la Thébaïde, au pied occidental du mont Golzim, dans la plaine d'Araba, à sept ou huit lieues de la mer Rouge.

4°. On avoit autrefois trouvé des carrières de ces différens marbres et de porphyre, en certains endroits de l'Egypte, et hors l'Egypte ; on ne les connoît plus aujourd'hui : l'avarice et l'indolence des Turcs leur ont fait oublier depuis long-temps le chemin de ces carrières; ils profitent des débris des anciens édifices pour en tirer les marbres dont ils ont besoin. Le mont Sinaï, et toutes les montagnes qui l'environnent, ne sont que granit, aussi bien que les vallons et montagnes à deux journées au nord de Sinaï. Le mont Sainte-Catherine est d'un granit plus fin, et rayés de lignes noires en façon d'arbrisseaux.

5°. Vers Assouan, entre le Nil et la mer Rouge, on taille une pierre blanche et tendre, nommee *beram*, dont on fait communément dans tout le Saïd et au Caire, des marmites et autres ustensiles de cuisine : cette pierre résiste au feu, et quand, par accident, elle vient à se briser, on en rejoint proprement les pièces avec des liens de fer, et on

cimente les jointures avec de la poudre de la même pierre.

6°. On trouve dans la province de Faïoum, autrefois Arsinoite, une espèce de petite pierre oblongue, brune, parsemée de petits points jaunes presque insensibles; elle se forme d'un sable de la même couleur, dans une plaine de deux cents pas de long et autant de large : les gens du pays appellent cette pierre noisette à cause de sa figure.

7°. A deux lieues au levant du Caire, il y a une plaine de sable, nommée *Sabil-el-allam*, parsemée de cailloux, dont quelques-uns enferment une espèce de petit diamant brut. On casse le caillou, dont on tire cette petite pierre brillante; lorsqu'elle a été travaillée et polie, on en fait des bagues et des brasselets.

8°. Dans le désert de Scété ou de S. Macaire, il y a des mines de pierres d'aigle; près de ces mines, on trouve de gros morceaux de bois et des ossemens d'animaux pétrifiés.

Remarques sur les fours à poulets.

Le four à poulets est un bâtiment dans un lieu enfoncé en terre, et construit en forme de dortoir; l'allée qui est au milieu, a quatre ou cinq chambres à ses côtés, de part et d'autre.

La porte de l'allée est fort basse et fort étroite, elle est bouchée avec de l'étoupe, pour conserver une chaleur continuelle dans toute l'étendue du four.

La largeur des chambres est de quatre ou cinq pieds, et la longueur en a trois fois autant.

Les chambres ont double étage ; celui d'en bas est à rez-de-chaussée ; celui d'en haut a son plancher inférieur, et ce plancher a une ouverture ronde au milieu ; le plancher supérieur est voûté en dôme, et pareillement ouvert.

Au lieu de porte, chaque étage a une petite fenêtre d'un pied et demi en rond.

L'étage inférieur est rempli de quatre ou cinq mille œufs, et même plus, car plus il y en a, et mieux l'entrepreneur y trouve son compte ; d'aillenrs cette multitude d'œufs contribue à entretenir la chaleur, qui se communique à tous les œufs accumulés les uns sur les autres.

L'étage supérieur est pour le feu, il y est allume pendant huit jours, mais non pas de suite, car la chaleur en seroit excessive et nuisible ; on l'allume seulement une heure le matin et autant le soir ; c'est ce qu'on appelle le dîner et le souper des poulets : le feu se fait avec de la bouze de vaches, ou de la fiente d'autres animaux séchée et mêlée avec de la paille ; on en exclut le bois et le charbon, qui feroient un feu trop violent.

La fumée sort par l'ouverture de l'étage supérieur; mais il faut remarquer que pendant que cet étage supérieur demeure ouvert, on ferme exactement, avec de l'étoupe, la petite fenêtre de l'étage inférieur, et le trou rond du dôme, afin que la chaleur se communique par l'ouverture du plancher dans cet étage d'en bas où sont les œufs.

Le huitième jour passé la scène change, on supprime le feu; l'étage où il brûloit se trouvant vuide, est remplacé d'une partie des œufs qu'on tire d'en bas pour les mettre au large, et les distribuer également dans les deux étages; les portes ou petites fenêtres de ces deux étages, qui avoient été ouvertes, se ferment, et on ouvre à demi, le trou du dôme, pour donner de l'air.

Cet état des œufs sans feu, et aidés seulement d'une chaleur douce et concentrée, dure treize jours, car ces treize jours joints aux huit premiers, font le nombre de vingt et un: c'est environ au dix-huitième qu'un esprit vivifique commence à remuer le blanc de l'œuf; et son germe déjà formé, on le voit à travers la coque, s'agiter et se nourrir du jaune, qu'il suce par le nombril.

Deux jours après, c'est-à-dire le vingtième, le poussin applique son bec à la coque et la fend; l'ouvrier, avec son ongle, élargit tant soit peu la brèche pour aider les foibles efforts du poussin.

Le vingt et unième après midi, ou le vingt-deuxième au matin, toutes les coques se rompent; une armée de petites volatilles s'élance et se dégage chacune de sa prison; le spectacle en est agréable, on croit voir en petit le prodige qu'on fit voir au prophète, un champ couvert d'ossemens qui se lèvent et ressuscitent. Huit chambres nous paroissoient couvertes de plusieurs milliers de coquilles inanimées, et aujourd'hui vous les voyez remplies de presque autant d'oiseaux vivans; je dis presque, car le nombre des coques excède celui des poussins:

la raison est que l'ouvrier ou directeur du four ne répond que des tiers des œufs qu'on lui confie ; ainsi l'entrepreneur ou maître de la fabrique remettant, par exemple, six mille œufs entre les mains de l'ouvrier, n'exige de lui que quatre mille poussins à la fin de l'opération ; le reste est abandonné au hasard, et il en périt près d'un tiers.

Mais comme il arrive presque toujours que les œufs réussissent au delà des deux tiers, tout le produit n'est pas uniquement pour l'ouvrier, l'entrepreneur y a sa bonne part ; l'ouvrier est obligé de rendre à celui-ci, pour six médins, chaque centaine de poussins éclos au delà des deux tiers ; ce qui fait un gros profit à l'entrepreneur, car il vendra les cent poussins tout au moins trente médins, et ne les aura cependant achetés que six médins, de l'ouvrier.

On a raison d'admirer en France cet art singulier, qui fait éclore en même temps des millions de poulets ; c'est ainsi que ce pays a trouvé le secret de suppléer, par le moyen de la chaleur d'un four, à la lente production naturelle et ordinaire de ces petits animaux.

Mais ce qui doit paroître surprenant, c'est que dans ce grand nombre d'hommes qui habitent l'Egypte, où il y a quatre cents fours à poulets, il n'y ait que les seuls habitans du village de Bermé, situé dans le Delta, qui ayent l'industrie héréditaire de diriger ces fours ; le reste des Egyptiens l'ignorent entièrement. Si l'on en veut savoir la raison, la voici :

On ne travaille à l'opération des fours que durant les six mois d'automne et d'hiver, les autres saisons du printemps et de l'été étant trop chaudes, et contraires à ce travail.

Lors donc que l'automne approche, on voit trois ou quatre cents Berméens quitter les lieux où ils se sont établis, et se mettre en chemin pour aller prendre la direction des fours à poulets, construits en différens bourgs de ce royaume : ils y sont nécessairement employés, soit parce qu'ils sont les seuls qui ayent l'intelligence de le tenir secret, soit que nul autre Egyptien ne veuille se donner la peine de l'apprendre et de l'exercer.

Les directeurs des fours à poulets sont nourris par l'entrepreneur; ils ont pour gages quarante ou cinquante écus; ils sont obligés de faire le choix des œufs qu'on leur met entre les mains, pour ne conserver que ceux qu'ils croient pouvoir réussir; ils s'engagent de plus à veiller, jour et nuit, pour remuer continuellent les œufs et entretenir le degré de chaleur convenable à cette opération, car le trop de froid ou de chaud, pour petit qu'il soit, la fait manquer.

Malgré toute la vigilance et l'industrie du directeur, il ne se peut pas faire, que dans ce grand nombre d'œufs entassés les uns sur les autres dans le fourneau, il n'y en ait plusieurs qui ne viennent pas à bien; mais l'habile directeur sait profiter de sa perte, car alors il ramasse les jaunes d'œufs inutiles, et en nourrit plusieurs centaines de poulets, qu'il élève, qu'il engraisse dans un lieu séparé et fait ex-

près : sont-ils devenus gros et forts, il les vend le plus cher qu'il peut, et la vente étant faite il en partage fidèlement le profit avec l'entrepreneur.

Il est des moyens faciles d'assembler dans chaque fourneau cette prodigieuse quantité d'œufs. Chaque fourneau a vingt ou vingt-cinq villages, qui lui sont attachés en particulier ; les paysans de ces villages sont obligés, par ordre du bacha et du tribunal supérieur de la justice, de porter tous leurs œufs au fourneau qui leur est assigné, et il leur est défendu de les porter ailleurs, ou de les vendre à qui que ce soit, sinon au seigneur du lieu, ou aux habitans des villages qui sont du même district ; par ce moyen il est facile de comprendre que les fourneaux ne peuvent manquer d'ouvrage.

Les seigneurs des lieux retirent, tous les ans, des fourneaux dont ils sont seigneurs, quinze ou vingt mille poussins : pour les élever sans qu'il leur en coûte rien, ils les distribuent chez tous les habitans de leur seigneurie, aux clauses et conditions de moitié de profit de part et d'autre, c'est-à-dire, que le villageois, qui a reçu de son seigneur quatre cents poussins, est obligé de lui rendre deux cents poulets, ou en nature ou en argent, valeur de deux médins pour chaque poulet ; les autres deux cents poulets appartiennent au villageois. L'aga du bourg de Bermé, dont nous avons dit que les habitans étoient les seuls instruits de l'art de diriger les fours à poulets, a aussi établi un petit droit particulier sur eux, car s'ils veulent sortir de Bermé pendant les six mois du printemps et de l'été, temps auquel

ils n'ont point de travail, l'aga ne leur donne point de permission de quitter leur pays, qu'ils ne lui payent auparavant huit ou dix piastres : or, pendant ces six mois il y a toujours trois ou quatre cents Berméens qui vont ailleurs gagner leur vie ; c'est un profit considérable pour l'aga.

La génération des poulets dont nous venons de parler, n'étoit point inconnue à Pline, il en parle dans son *Histoire naturelle* (1).

Diodore de Sicile loue l'industrie et la coutume des Égyptiens qui ont trouvé le secret de faire éclore, non-seulement les poulets, mais encore les oisons.

J'ai demandé à nos directeurs des fours à poulets, si leur art réussiroit en France ; ils m'ont répondu qu'ils n'en doutoient pas, et qu'ils s'offroient même à venir construire des fours pareils aux leurs, et de les diriger de manière que la différence du climat ne mettroit aucun obstacle aux succès de leur opération.

PÊCHES QUI SE FONT EN EGYPTE.

Lettre du père Sicard.

Le lac de Brullos a quinze ou dix-huit lieues de longueur, et quatre à cinq lieues de largeur ; il est situé entre Damiette et Rosette.

---

(1) Liv. X, chap. 55 ; liv. I, n°. 74.

Le lac de Beheiré n'a, tout au plus, que sept lieues de tour, et est situé entre Rosette et Alexandrie.

Le lac de Manzalé commence à l'est, à demi-lieue de Damiette, autrefois Thamiathis, et finit au château de Thiné, anciennement Peluse; il a vingt-deux lieues de long à l'est-ouest, et cinq à six lieues de large au nord-sud : le fond en est boueux et plein d'herbes; il n'y a que quatre pieds d'eau, ou environ, en quelque endroit que ce soit, et il n'est séparé de la mer que par une langue de sable, qui a tout au plus une lieue de large.

Cela n'empêche pas que ce lac n'ait communication avec la mer; il l'a au nord par trois embouchures, savoir : par celle de Thiné, qui est la plus orientale, nommée autrefois l'*embouchure du Nil Pelusiaque;* par Eummefurrége, autrefois nommé la *Tanitique;* et par Dibé, ou Pesquière, autrefois *Mendésie*.

Outre cette communication avec la mer, le Nil tombe dans ce lac par plusieurs canaux au sud; c'est ce qui fait que, pendant deux ou trois mois de l'année, c'est-à-dire, pendant l'automne, qui est le temps de l'accroissement du Nil, les eaux du lac Manzalé sont douces; au lieu que dans les autres neuf mois de l'année, elles sont salées, et approchantes de celles de la mer; ce qui n'est pas surprenant, car alors les canaux du Nil sont ou à secs, ou si peu remplis d'eau, qu'à peine en çoule-t-il dans le lac.

Tout le monde n'a pas droit de pêcher, ce droit est affermé; l'on compte deux mille pêcheurs. Chaque pêcheur paye, par an, cinq cents medins, c'est-à-dire, près de quarante francs; l'aga du lac retire

cette somme, et en rend compte au bacha du Caire. Ce n'est pas tout : le tiers de la pêche, tant fraîche que salée, appartient au fisc, ou trésor royal ; l'on paye, pour le reste, certains droits de douane, de sorte que le tout se monte à quatre-vingts bourses par an ; par conséquent, le seul lac Manzalé produit, par an, quarante mille écus au grand-seigneur.

On compte jusqu'à mille, les bateaux employés à la pêche, sur le lac Manzalé.

La manière de pêcher est particulière et assez divertissante : les pêcheurs entourent d'une seine, ou long filet, des enceintes de joncs, qu'ils ont plantés dans le lac, pour engager et retenir le poisson ; ces enceintes se nomment *gabés* : chaque pêcheur est propriétaire d'un ou plusieurs de ces gabés ; ce sont autant de divers domaines, dans lesquels, tout autre que le propriétaire n'oseroit aller pêcher.

Quelquefois ils se contentent de pêcher avec un filet rond ; alors, avant que de se servir du filet, ils jettent dans l'eau, à dix pas d'eux, une corde longue de deux brasses ; à un bout, est une grosse pierre propre à aller au fond, et à l'autre, un morceau de bois qui surnage ; ils le couvrent ensuite de leur *filet* : le poisson, qui est rassemblé vers la pierre, comme une proie qu'il cherche à dévorer, se trouve pris dans le filet.

Vous remarquerez que le lac Manzalé est rempli de petites îles couvertes de roseaux, de joncs et de broussailles ; or, c'est dans ces îles que les pêcheurs portent leurs pêches, lorsqu'ils veulent habiller, saler et boucaner le poisson : pour le poisson qu'ils veu-

lent vendre frais, ils le portent à Damiette, ou aux villes et villages qui sont aux environs du lac.

Ces îles, dont je viens de vous parler, vous enchanteroient par la multitude d'oiseaux différens, et d'une beauté surprenante, qui n'en sortent que pour voler d'une île à l'autre : le pélican, la poule de riz, la macreuse, la poule d'eau, l'oie du Nil à plumes dorées, le canard commun, le canard à tête verte, la sarcelle, l'ibis noir, l'ibis blanc et noir, le cormoran gris blanc, le cormoran blanc à bec rouge, le chevalier, le plongeon, la grue, entre autres oiseaux, y sont par milliers.

Il y a un article dans votre mémoire, qui ne m'occupera pas beaucoup, et je n'ai point à craindre de ne me pas expliquer clairement, je veux parler de la manière de s'habiller des pêcheurs : ils sont tous, et en tous temps, en simple caleçon, et ont le reste du corps absolument nu, ce que j'attribue à la chaleur du climat, qui est excessive.

Il n'y a pas dans les lacs Manzalé, de Brullos, de Beheiré, une si grande quantité de poissons de différentes espèces, que vous pourriez vous l'imaginer. J'ai examiné la chose de près, et j'ai fait sur cela toutes les perquisitions possibles ; après bien des recherches, j'ai trouvé que le tout se réduisoit à sept ou huit sortes de poissons, savoir : le queiage, le sourd, le jamal, le geran, le noqt, le karous, le bouri, autrement le muge, et le dauphin.

Le queiage, qui est, sans contredit, le meilleur poisson du lac, est de la grosseur d'une alose ; il est vert sous le museau. Le sourd et le jamal sont beau-

coup plus gros que le queiage, et sont d'excellens poissons. Le géran, le karous, le noqt, qui a cela de particulier, qu'il est picoté, peuvent passer pour de bons poissons, ayant ce goût exquis et fin, que donnent naturellement les eaux du lac Manzalé à tout le poisson qu'on y pêche. Les dauphins sont des poissons si communs et si connus, que si je vous en parle, c'est qu'il y en a une si grande abondance, qu'on pourroit bien dire qu'ils y fourmillent, surtout vers les embouchures qui conduisent à la mer. Le bouri néanmoins est encore en plus grand nombre que le dauphin ; c'est le poisson dominant du lac, et la quantité en est si prodigieuse, qu'on a peine à le croire.

On sale le bouri, tant mâle que femelle, et on le fait sécher au soleil ou à la fumée, avec cette différence, qu'on vend quelquefois du bouri mâle, frais, mais jamais du bouri femelle, parce qu'aussitôt qu'on a pêché, on en lève la boutargue ; ainsi il n'est plus temps de l'exposer en vente, et on est obligé de le saler.

On sale aussi le queiage : ce sont donc là les deux sortes de poissons dont les Egyptiens font proprement leur commerce de poisson salé, aussi bien que de la boutarque ; ils portent l'un et l'autre dans la Syrie, en Chypre, à Constantinople, et ils en fournissent toute l'Egypte, en si grande abondance, que les marchands européens qui voudroient apporter ici du thon, de l'esturgeon, ou autre poisson salé, pourroient s'assurer qu'ils n'en auroient pas le débit.

Je ne connois en Egypte, de poisson salé apporté des pays étrangers, que le cauiar, qui vient de la mer

mer Noire : on le vend, aux négocians de Damiette et de Rosette, argent comptant, et non pas en échange.

Vous concevez par là qu'ils entendent fort peu le commerce, et qu'ils n'en tirent pas un grand profit; en effet, je ne sache pas qu'ils apportent d'autres marchandises de Chypre, que du carouge, du lodanum et du vin; de Syrie, du coton et du tabac; de l'Archipel, des éponges; mais par la mer Rouge, les autres négocians ont de l'encens, du café et des étoffes des Indes.

Il ne tiendroit qu'à eux de faire, par la même mer, un grand commerce de perles, et souvent on le leur a proposé : cela n'est pas de leur goût, et s'ils en font venir, c'est en petite quantité, et ce n'est même que de la semence de perles. Quand les Européens apportent de l'ambre jaune et du corail, ils n'achètent ces marchandises que pour les porter au Caire, et de là dans l'Iémen et en Ethiopie : en un mot, il seroit difficile de marquer de quelle sorte de marchandises nos négocians pourroient faire quelque commerce considérable avec les Egyptiens, surtout avec ceux de Damiette et de Rosette; leur vie frugale et leur éloignement de tout luxe, font qu'ils n'ont besoin de rien.

Voilà ce qui regarde le poisson salé, dont l'Egypte fait un commerce réglé.

Le poisson frais est très-commun, et ceux qui demeurent aux environs des lacs en font leur nourriture ordinaire : la chaleur du climat est cause qu'on ne peut le transporter, comme on fait en France, aux villes un peu éloignées; il seroit gâté et puant avant

que d'arriver. Le Caire, par exemple, qui est une si belle ville, si marchande et si peuplée, ne tire aucun secours de toutes les pêches que l'on fait dans les lacs Manzalé, de Brullos, de Beheiré, de la Mareste, de la Corne, Mœris, Cheib, et dans les deux mers ; la mer Rouge et la Méditerranée. Les habitans de cette grande ville, par la même raison, ne voient jamais de marée, et ils ne mangent de poisson frais, que celui qu'on pêche dans le Nil ; par conséquent que d'un poisson qui, en général, n'est ni de bon goût, ni d'une bonne qualité. Le Nil a dans son lit beaucoup de limon : les poissons s'en nourrissent et en conservent l'odeur : entre autres, le bolti, qui est une espèce de carpe, le bouri, le bayad, le chalbé, le ray, le chilon, le lebis, l'alose, qui sont les principaux poissons du Nil, en sont si infectés, que tout autre que le peuple du Caire n'en mangeroit pas.

Les riches du Caire ont de quoi se consoler ; le Nil leur fournit quatre espèces de poissons d'un goût exquis, d'une bonté si grande, que les Egyptiens anciennement leur ont élevé des temples, et ont bâti des villes de leur nom : ces quatre espèces sont, la variole, le quechoué, le bunni et le quarmoud.

La variole, que les Arabes nomment *quecher* ou *latés*, est d'une grosseur prodigieuse, et pèse jusqu'à cent et deux cents livres ; vous la connoîtrez mieux sous le nom de ΛATOE, dont les auteurs font si souvent mention,

Le quechoué est de la grandeur d'une alose, et a un museau fort pointu ; c'est l'*oxirinchus* des anciens.

Le bunni est assez gros, et j'en ai vu de vingt et

trente livres pesant ; on ne peut s'y méprendre, et on connoît à sa figure, qu'il est le *lepidotus* si vanté par les anciens Egyptiens.

Le quarmoud, connu dans les auteurs sous le nom de *phayob*, est noir, et un des poissons les plus voraces qu'il y est ; on en trouve d'aussi gros et d'aussi pesans que le bunni.

Deux choses augmentent fort l'avantage que les habitans du Caire tirent de cette pêche ; la première, est que ce ne sont point là de ces poissons passagers, que l'on n'a qu'en certains temps ; pendant le cours de l'année, on en trouve en abondance dans le Nil : la seconde est que la pêche en est facile ; quelque gros que soit le quecher et le bunni, on les prend avec un simple filet, et tendu de la même manière que l'on fait en France.

Il ne tiendroit qu'aux Egyptiens de faire une autre sorte de profit, que nous ne négligerions assurément pas, savoir : de prendre des oiseaux de mer et de rivière, comme sont les macreuses, les plongeons, et autres semblables animaux dont le Nil est souvent couvert ; mais les pêcheurs, tant du Nil que des lacs Manzalé et de Brullos, s'attachent uniquement à prendre des macreuses : pour cela le pêcheur, pendant la nuit, se met dans l'eau jusqu'au cou, ayant la tête couverte d'un bonnet noir ; il s'approche doucement et sans bruit, des macreuses, et lorsqu'il en est proche, il jette sur elles son filet.

L'on voit sur le Nil deux sortes d'oiseaux, et en si grande quantité, que cela est surprenant ; les uns sont communs et connus en Europe, savoir : le fla-

man, le chevalier, le courlis, le courlis à bec recourbé en haut, le héron, le héron à bec sans espatule, le pélican, la grue, la bécassine, le pluvier, le béchor, la sarcelle, le canard à tête verte, la macreuse, le cormoran, le plongeon : plusieurs de ces oiseaux, comme vous voyez, sont bons à manger, et l'on devroit ici aller à la chasse et en tuer; mais les Egyptiens ne chassent point, et au Caire les paysans n'apportent que des canards et des sarcelles, qu'ils prennent au lacet; ils y sont fort adroits : aussi les marchés sont-ils, pour l'ordinaire, remplis de ces deux sortes de gibier. Ils prennent de la même manière le pélican; les autres oiseaux ont beau multiplier à l'infini, ils n'en tuent ni n'en prennent point.

L'ibis, l'oie à plumage doré, la poule de riz ou poule de Damiette, le saqsaq, connu autrefois sous le nom de *trochilus*, sont ce que j'appelle proprement les *oiseaux du Nil*; car s'il y en a autre part, par exemple, sur le lac Manzalé, c'est parce qu'ils y sont venus du Nil, et que la communication qu'il y a de l'un à l'autre, par le moyen des canaux, les y a attirés.

Je ne connois dans le Nil que les hippopotames et les crocodiles qui puissent être appelés *monstres marins*; et je ne sais où certains faiseurs de voyages ont trouvé ces différens monstres marins, dont ils prétendent que le Nil est rempli : apparemment que c'étoit pour embellir leurs relations, et pour attendrir leurs lecteurs par le récit fabuleux des dangers qu'ils ont courus.

Les hippopotames ou chevaux marins, sont très-

communs dans la haute Egypte, surtout vers les cataractes; à peine en paroît-il, soit aux environs du Caire, soit dans toute la basse Egypte. Ces animaux ne vont jamais en troupe, et rarement on en voit deux ensemble; ils sont si défians, et ils s'échappent avec tant de vîtesse de ceux qui les poursuivent, que personne ne songe à aller à cette chasse, et ne tente d'en prendre ou par adresse ou autrement: ce n'est pas néanmoins une chose impossible, puisque les empereurs romains en ont fait paroître dans les jeux séculaires qu'ils donnoient au peuple romain.

Il n'en est pas de même des crocodiles; on les prend de deux manières : la première est toute simple; on prend la fressure d'une vache ou d'un bufle, ou de quelque autre animal : au milieu de cet appât on met un croc; on l'attache ensuite à une longue corde, dont un bout est amaré à terre; on jette dans le Nil l'autre bout, auquel est attaché la fressure : comme elle flotte sur l'eau, le crocodile se jette dessus et gobe l'hameçon; alors le pêcheur tire sa corde, amène le crocodile jusqu'au bord, où les Arabes, qui sont stylés à cela, l'assomment.

L'autre manière est plus dangereuse : on épie le crocodile lorsqu'il est à terre et qu'il dort étendú le long de quelque butte de sable; un homme se coule doucement derrière la butte, et dès qu'il est à portée de l'animal, il lui darde sous l'aisselle ou sous le ventre, un épieu qui est armé d'un crampon qui tient à une longue corde : le crocodile blessé court se plonger dans le Nil et entraîne avec lui l'épieu;

le pêcheur le suit, se saisit de la corde, la tire et amène le monstre marin sur le rivage, où il le tue. La pêche du marsouin a quelque chose qui approche de cette manière de prendre le crocodile.

La chair du crocodile est blanche, grasse, et est un mets exquis quand l'animal est jeune; les Arabes du Saïd en sont friands, et l'aiment avec passion.

Les femelles ne font jamais leurs œufs que sur le sable : chose bien singulière, c'est que leurs petits ne sont pas si tôt éclos, qu'ils ont la force de courir à toutes jambes vers le Nil; la mère n'a pas besoin de les défendre, et de prendre garde qu'on ne les lui enlève.

Les crocodiles croissent assez vîte, et ils ont ordinairement vingt à vingt-cinq pieds de long.

Je ne déciderai pas combien de temps ils vivent, je sais que Plutarque ne leur donne que quarante ans de vie; mais d'un autre côté, j'entends dire à nos Arabes, qui sont croyables en cela, par les connoissances journalières qu'ils en ont, qu'il y a des crocodiles qui vivent jusqu'à cent ans.

Bois pétrifiés.

Nous nous embarquâmes, le frère Jean et moi, sur la grande mer du désert, mais une mer sans eau, comme ils l'appellent, *Bhar bela ma*; nous prîmes avec nous un Arabe pour nous servir de guide.

A mesure qu'on avance dans cette plaine ou lac sans eau, le fond se creuse profondément, et se perd en certains endroits comme dans des abymes; ensuite ce fond se relève et s'étend en canaux larges, qui aboutissent à d'autres creux et à d'autres abymes: rien, en effet, ne ressemble davantage à un lac desséché que ces enfoncemens différens. Sur le dos de la plaine, et au bord de ces vastes fossés, on voit, de distance en distance, des mâts couchés par terre, avec des pièces de bois flotté, qui paroissent venir des débris de quelque bâtiment; mais quand on y veut porter la main, tout ce qui paroissoit bois, soit mâts entiers, soit ais brisés, se trouve être de pierre. A quoi doit-on attribuer ce changement, sinon à la vertu du nitre de ce climat? J'ai compté plus de cinquante de ces mâts pétrifiés, et les gens du pays m'ont assuré que j'en verrois des centaines si je marchois plus avant. Le royaume de Féjam, qui n'est pas loin de ce lac, contient des pétrifications plus admirables, dont M. le Maire, notre consul, a été témoin. J'ai porté au Caire avec moi, quelques morceaux de ce bois pétrifié, pour m'être garant du fait.

La métamorphose de ce bois en pierre, n'est pas la seule merveille dont on parle dans la plaine de Bhar bela ma, le sable s'y change en pierre d'aigle: cette pierre se trouve dans une infinité d'endroits, à deux ou trois doigts au-dessous de la surface de la terre, et dans de petites carrières ou mines de quelques pas de long et de large, éloignées les unes des autres d'un demi mille ou environ. Il est à croire que

dans ces lieux, la terre pousse de son sein une espèce de matière métallique, qui fermente avec le sable brûlant qu'elle rencontre : en fermentant elle s'arrondit bizarrement, et s'attache à un nouveau sable voisin plus grossier, puis elle se cuit, s'endurcit peu à peu, et se noircit par la chaleur du soleil ; ainsi se forme cette pierre creuse, sonnante et raboteuse, qui porte le nom d'aigle.

Il est à remarquer que toutes les aëtites ou pierres d'aigle ne sont point noires dans leur principe, elles sont quelquefois violettes, ou jaunes, ou cendrées. L'aëtite dans sa mine a trois qualités, qu'elle perd hors de là ; elle est tendre et cassante comme un œuf ; elle est muette, c'est-à-dire, qu'elle ne sonne point ; elle est d'une couleur vive et peu foncée ; mais après avoir été exposée à l'air, elle se durcit peu à peu, comme le corail : l'argile, renfermée dans son sein, venant à se dessécher, occupe moins de place, et, par conséquent, elle sonne quand on la remue ; sa couleur, d'ailleurs jaunâtre ou violette, se brunit et s'obscurcit ; j'en ai fait l'épreuve moi-même dans la mine la plus fameuse de toutes, qui a bien un quart de lieue de long sur cent pas de large, et dont toutes les aëtites sont d'un jaune brillant. A mesure que je grattois la terre avec les doigts, de quatre pierres que je touchois, j'en cassois trois, jusqu'à ce que devenu plus circonspect par mon expérience et par l'avis de mes compagnons, je fouillois plus doucement, et alors je ne gâtois rien. Je portois à mes oreilles l'aëtite fraîchement tirée, pour la faire sonner, elle ne rendoit aucun son ; mais quelques jours après,

plusieurs de ces pierres furent comme autant de petits grelots ; elles perdirent peu à peu leur couleur dorée, et se teignirent, les unes en couleur brune, les autres en violet, ou même en couleur noire.

Pour connoître si la mine est bonne, voici l'observation qu'on fait : si la terre que vous grattez est chaude, moite et bigarrée de diverses couleurs, alors les pierres d'aigle se présentent à foison, et toutes excellentes : au contraire l'argile est-elle sèche, froide, et de couleur uniforme, vous n'y rencontrez rien, ou peu de chose.

Les naturalistes anciens ont débité bien des fables sur la pierre d'aigle; quelques-uns se sont imaginé une espèce de propagation, et le docteur Etmuler paroît être de ce sentiment. La pierre d'aigle est nommée par les Arabes *maské*, c'est-à-dire retenante, vraisemblablement parce qu'elle retient dans sa concavité, une espèce de gravier, qui étant desséché et détaché de toutes parts, rend la pierre sonnante lorsqu'on l'agite : il n'est pas pourtant essentiel à cette pierre d'avoir des concavités.

Dans la même plaine de Bhar bela ma, je parcourus un vaste monceau de sable, qu'on nomme la *colline des pierres d'aigle*, parce qu'elle en est toute couverte, non en petits cailloux, mais par de gros rochers de la matière même des petites pierres d'aigle, à cela près qu'ils ne sont pas creux. Je ne sache aucun des auteurs qui ont traité de ces pierres, qui ait fait mention de ce désert où elles se trouvent si abondamment.

Le sel ammoniac, le plus estimé de toute l'Égypte,

se fait à Demaie, village qui n'est habité que par des mahométans. Ce sel se fabrique dans des fours, dont le dessus est fendu en long, et en plusieurs endroits : on pose sur ces fentes vingt ou trente bouteilles de verre, rondes, d'environ un pied et demi de diamètre, avec un col d'un demi-pied; on ferme bien ces bouteilles, on les remplit de suie avec un peu de sel marin et d'urine de bestiaux; ensuite on élève un plancher de terre grasse et de brique, qui couvre tout, excepté le haut du col des bouteilles, qui est à l'air : alors le feu se met dans le four, et y est entretenu continuellement pendant trois jours et trois nuits. Le flegme des matières contenues dans les bouteilles s'exhale, et les sels acides et alcalis se rencontrant et s'accrochant les uns aux autres proche du col, forment une masse blanche et ronde : l'opération étant finie, on casse toutes les bouteilles, et on en tire ces masses, qu'on nomme *sel ammoniac*. Il est à remarquer que la suie dont j'ai parlé, est produite par la fumée de ces mottes à brûler, qu'on nomme *gellée* en arabe; elles sont formées de la fiente des animaux : toute autre fumée ne seroit pas propre à se condenser en sel ammoniac.

Ce fut dans la ville de Mansoura que je vis, pour la première fois, des fours où l'on fait éclore les poussins : ces fours sont rangés l'un sur l'autre en différens étages, dans un double rang qui forme une espèce de dortoir. On fait un feu modéré dans un des étages, les autres sont couverts des œufs qu'on veut faire éclore; ils s'échauffent doucement durant vingt et un ou vingt-deux jours, après lesquels toutes

les coques s'entr'ouvrent, et les poussins sortent.

Le 25 au soir, je me rendis par eau, à Samannoud, gros bourg dans le Delta, sur le bord du Nil, à trois ou quatre lieues de Mansoura, en venant au Caire: c'étoit autrefois une ville épiscopale, nommée en latin *Sebennytus*, voisine de la ville de Busiris, au rapport des anciens géographes. J'y trouvai un grand nombre de chrétiens, avec une église du nom de *Saint-Abanoud*, jeune Egyptien qui, à l'âge de douze ans, répandit son sang pour Jésus-Christ, sous l'empereur Dioclétien.

Le 27 du même mois, j'allai à la grande Mehallé, capitale de la Garbie, l'une des deux provinces du Delta. Le Delta se divise en deux provinces ou gouvernemens, qui sont la Garbie et la Menoufie, celle-ci au midi, l'autre au nord. Cette capitale de la Garbie est plus grande que Damiette et que Rosette; elle est entourée d'une infinité de villages, dans une vaste plaine couverte de blé, d'orge, de riz, de palmiers, de safran bâtard, et d'autres plantes et légumes; elle est la résidence d'un bey ou sangiac, gouverneur de la Garbie; il s'y fait un grand commerce de toile. Un petit canal du Nil, portant bateau, qui sort du bras du Nil de Damiette vers la pointe méridionale du Delta, fait toute la richesse de cette ville; il arrose la Menoufie, la ville de Mehallé, toute la Garbie, et va se jeter dans la mer, vers Brullos. Les chrétiens de Mehallé, qui sont en grand nombre, n'y ont qu'une petite église ou oratoire inconnu aux Turcs; ils ne peuvent s'assembler et faire des prières publiques qu'à Samannoud, à

deux lieues de là. Le mebacber ou receveur du bey, me reçut chez lui; j'y demeurai deux jours pour y faire ma mission qui, grâces à Dieu, n'y fut pas inutile.

Le 31 mai qui étoit cette année, le jour de la Fête-Dieu, je me transportai au village de Bhabeit, c'est-à-dire, en arabe, *maison de beauté*. J'y vis en effet les restes d'un des plus beaux, des plus vastes et des plus anciens temples d'Egypte; toutes les pierres sont d'une longueur et d'une épaisseur énorme, toutes de marbre granit, ornées la plupart de sculptures, qui représentent en demi-relief, des hommes et des femmes, et toutes sortes de hiéroglyphes. Plusieurs de ces pierres portent la figure d'un homme debout, un bonnet long et pointu en tête, tenant deux gobelets dans les deux mains, et les présentant à trois ou quatre filles qui sont pareillement debout, l'une derrière l'autre. Ces filles ont un javelot dans une main et un bâton plus court dans l'autre, et sur la tête une boule entre deux cornes longues et déliées. D'autres pierres sont embellies de diverses images hiéroglyphiques d'oiseaux, de poissons et d'animaux terrestres. Un pilier d'un beau granit, fort haut et fort massif, ayant dans sa partie supérieure quatre entaillures aux quatre faces, paroît avoir été construit pour soutenir les arcades et les voûtes de ce grand édifice; chaque face du pilier présente aux yeux une tête de femme plus grande que nature. Ces gravures n'ont souffert aucune injure, ni du temps, ni du soleil, ni des Arabes.

Hérodote parle, avec toute l'antiquité, d'un tem-

ple construit au milieu du Delta, dans la ville de Busiris, consacré à la déesse Isis, femme d'Osiris, si respectée par les Egyptiens. Il paroît plus que probable, que ce temple, dont je viens de décrire les restes, étoit ce temple même de la déesse Isis; et que la ville de Busiris, dont parle Hérodote, est la ville même de Bhabeit, située au milieu du Delta, proche Sebennytus ou Samannoud. Mon opinion est d'autant plus croyable, que dans tout le reste de l'île, il est inoui qu'on ait trouvé aucun vestige, ni grand ni petit, d'aucun monument de marbre, ou de pierre, qui puisse convenir à d'autres divinités qu'à la déesse Isis.

Les ruines de ce temple, que je dis être le temple de la déesse Isis, auprès de Bhabeit, ont environ mille pas de tour; elles sont à une lieue du Nil, et à deux ou trois lieues de Samannoud et de la grande Mehallé, vers le nord, à vingt-cinq ou trente lieues du Caire : dans ces ruines, on ne trouve ni brique, ni plâtre, ni ciment, ni pierre commune; on ne voit que de grosses masses de marbre granit.

Les étrangers ne viennent point en cette ville, et n'en sortent pas en sûreté, à moins qu'ils n'ayent pris des mesures pour se mettre à couvert des insultes des Arabes. La raison de ce peu de sûreté est l'extravagante persuasion où ils sont, qu'on ne vient chez eux que pour fouiller et enlever les trésors qui sont, disent-ils, cachés sous les débris du temple; et c'est pour eux un prétexte légitime de ne laisser aux voyageurs que leur chemise.

Éloge du père Sicard.

QUELLE sera votre douleur, mon révérend père, lorsqu'à l'ouverture de ma lettre, vous apprendrez l'affligeante nouvelle de la perte que nos missions viennent de faire du père Claude Sicard.

La peste, qui désole présentement cet empire, s'est d'abord vivement allumée au grand Caire. Notre missionnaire, le père Sicard, continuellement occupé des œuvres de charité, a saintement fini ses jours dans l'exercice de cette excellente vertu, de la manière dont je vais vous l'exposer.

Le Seigneur, qui avoit destiné le père Sicard à la vie évangélique, l'avoit appelé à nos missions en Syrie, après avoir enseigné les humanités dans la province de Lyon, et y avoir achevé ses études de théologie.

Pour remplir heureusement les desseins que Dieu avoit sur lui, la Providence divine lui avoit donné les qualités du corps et de l'ame, nécessaires aux fonctions évangéliques. Sa santé, très-robuste, avoit été, jusqu'à présent, à l'épreuve de tout ce qu'il avoit eu à souffrir de la faim, de la soif, des veilles, dans un climat brûlant, où ses missions l'obligeoient de marcher continuellement; mais pour ne parler que des qualités de son ame, elles étoient un don précieux de Dieu.

Son zèle pour procurer sa gloire et le salut des peuples, qui composent ici différentes nations et différentes sectes, étoit vif et ardent; mais il savoit

le tempérer par une douce condescendance pour ceux qu'il espéroit gagner à Dieu, comptant plus sur la grâce que sur ses talens.

Son courage étoit au-dessus des contradictions les plus affligeantes et des persécutions les plus obstinées. Nous l'entendions souvent dire, que lorsque l'on ne cherchoit que Dieu, ou l'on venoit à bout de tout, ou qu'en tout cas, l'on étoit sûr de faire la volonté divine : grande source de consolation pour un missionnaire!

Sa charité pour instruire les enfans et les ignorans, et pour assister les pauvres malades, étoit sans bornes ; mais sa patience pour souffrir tout et ne se rebuter de rien, étoit héroïque.

Il quitta la France pour venir en Syrie, et il y arriva au mois de décembre 1706. Ceux qui firent avec lui le voyage par mer, conçurent dès-lors une haute idée de notre missionnaire ; ils l'annoncèrent à toute la ville d'Alep, où il fit sa première demeure. Ils racontoient volontiers tous les fruits de ses instructions et de ses conversations avec l'équipage du vaisseau ; les grands exemples qu'il leur avoit donnés, de charité, de patience, d'humilité et de mortification.

Notre nouveau missionnaire ne se fut pas plutôt remis des fatigues de son voyage, qu'il ne songea qu'à se mettre en état de commencer les œuvres de la mission.

Il comprit d'abord que l'étude de la langue arabe devoit faire sa première et sa plus importante occupation ; il s'y appliqua totalement. Comme il y trou-

va plus de facilité qu'il ne se l'étoit imaginé, il en sut, en peu de temps, assez pour entendre et pour parler cette langue ; mais pour s'en servir avec fruit, il étudia en même temps le caractère des peuples qu'il auroit à cultiver : il sut que parmi les schismatiques et les hérétiques du pays, il y en avoit qui passoient pour savans, et qui se donnoient pour tels ; et que d'autres, au contraire, étoient gens grossiers et ignorans, tels qu'il y en a dans toutes les nations.

Pour se rendre utile aux premiers, il avoit composé deux petits livres en arabe, où il avoit ramassé toutes les erreurs des schismatiques et des hérétiques, et les mauvaises raisons avec lesquelles ils prétendoient se bien défendre contre les catholiques. Comme il avoit l'esprit mathématicien, il avoit arrangé, par ordre géométrique, les autorités tirées des saintes Écritures et des saints pères de l'Eglise, et tous les argumens que la théologie enseigne pour conclure contre le dogme hérétique, et pour établir solidement les vérités catholiques.

Avec ces armes en main, il cherchoit les occasions de lier conversation avec ces prétendus docteurs de chaque secte : lorsqu'il se trouvoit avec eux, il leur donnoit lieu d'avancer leurs mauvaises interprétations des saintes Ecritures et des saints pères, leur laissant dire tout ce qu'ils vouloient ; mais lorsqu'ils étoient au bout de toute leur science, alors il leur présentoit les deux petits livres arabes, il leur en donnoit l'explication. Cette explication étoit une réfutation si nette et si sensible de ce qu'ils venoient d'avancer,

d'avancer, que ceux qui étoient de bonne foi, se rendoient à la vérité, et se mettoient au nombre de ses disciples.

Mais comme il n'arrive que trop souvent que les hommes, soit par orgueil, soit par entêtement, aiment mieux résister à la vérité, que d'avouer qu'ils ont été dans l'erreur, cette raison détermina le père Sicard à aller plus souvent et plus volontiers, chercher des familles obscures qui, faute d'instruction, vivoient dans l'ignorance des devoirs du chrétien, et de nos saints mystères.

A l'extrémité d'Alep, il y a un long faubourg, dans lequel on compte au moins dix mille chrétiens. Ces chrétiens ne savent, à proprement parler, ce qu'ils sont; ils se font honneur du titre de chrétiens, mais ils ignorent ce que c'est que d'être catholiques. Leurs curés schismatiques ont grand soin de les laisser dans leur ignorance; mais ils trouvent leur intérêt personnel, à leur inspirer beaucoup d'aversion et de mépris pour l'Église romaine, et surtout pour les missionnaires.

Le père Sicard entreprit d'instruire ce peuple grossier et ignorant; il partoit dès le matin après sa messe, et aussitôt qu'il étoit arrivé dans ce faubourg, il assembloit les enfans pour leur faire le catéchisme, se les attiroit par de petites récompenses; alloit ensuite visiter les malades, et leur faisoit part des remèdes que le roi a la bonté d'envoyer aux missionnaires; à la faveur de ces remèdes, il leur faisoit de salutaires instructions.

Ces bonnes œuvres ne se faisoient pas sans con-

tradiction de la part des plus zélés schismatiques ; il fut même souvent insulté et frappé. Mais notre missionnaire, sans s'en émouvoir, leur disoit, que leurs mauvais traitemens ne l'empêcheroient pas de revenir, chaque jour, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les retirer du chemin de perdition où ils marchoient, pour les faire entrer dans le chemin du salut.

Il revenoit en effet dès le lendemain ; il alloit dans les maisons où il étoit plus favorablement reçu, assembloit les familles les mieux disposées, et leur parloit avec tant d'onction, qu'elles étoient vivement touchées de ses instructions. Son auditoire croissoit chaque jour ; ses occupations vinrent enfin si grandes et si continuelles, qu'il fut obligé de partager, avec le père de Maucolot, l'un de nos missionnaires d'Alep, l'ouvrage qu'un seul homme ne pouvoit plus soutenir.

C'est à ces deux missionnaires, dont Dieu bénissoit si visiblement les paroles, que ce grand faubourg est redevable et de son accroissement dans la foi catholique, et de l'établissement de la florissante mission que nous y conservons.

Le père Sicard y travailloit assidument, lorsque la mission du Caire venant de perdre son supérieur, on jugea à propos de l'y envoyer, pour la gouverner.

Elle devoit son établissement à la piété et au zèle de Louis XIV pour la propagation de notre sainte foi : ce grand et religieux prince avoit jugé cette mission digne de sa protection royale.

L'ordre du supérieur ne fut pas plutôt intimé au

père Sicard, que, sans écouter l'attachement qu'il devoit naturellement avoir pour la mission qu'il avoit établie avec tant de peine et de fruit dans le faubourg d'Alep, il sacrifia son inclination, et partit pour se rendre en cette capitale de l'Egypte.

Il s'agissoit d'y travailler à la conversion des Coptes, qui sont Egyptiens Jacobites (1). Pour juger des difficultés que le père Sicard devoit trouver à cette conversion, il suffit de rapporter ici ce qu'il nous en écrivit, il y a quelques années, après avoir vécu et conversé quelque temps avec eux. Jusqu'à présent, nous mandoit-il, quelques moyens que j'aye employés pour gagner les Coptes, ces moyens m'ont tous été inutiles; et ne vous en étonnez pas, car il faut commencer par les faire hommes, avant que d'entreprendre de les faire chrétiens : c'est en effet une nation qui semble faire profession d'ignorance et de grossièreté. Leurs prêtres n'en savent guères plus que le peuple; tous n'ont qu'une idée grossière de la religion chrétienne, dont ils font cependant profession : quelques cérémonies, souvent superstitieuses, et quelques imaginations au sujet de nos saints mystères, leur tiennent lieu de religion; mais ils y sont si fortement attachés, que si tôt qu'ils s'aperçoivent qu'on veut les combattre, ils ne veulent plus vous écouter.

Le père Sicard, après avoir employé quelque temps

---

(1) Le mémoire qui est à la fin de cette lettre expliquera l'origine et les erreurs des Coptes.

à étudier leur génie, leurs mœurs, et leur manière de penser sur la religion et ses observances, commença sa mission par la visite des Coptes, qui habitent le long du Nil. Il ne chercha d'abord qu'à se concilier leur bienveillance par toute l'industrie que donne la charité et le zèle du salut des ames ; il s'accommodoit à leur manière de vivre, et comme eux, ne se nourrissoit que de légumes ; il étoit toujours prêt à leur rendre service, et surtout dans leurs maladies.

Plusieurs années se passèrent sans aucune récolte du grain que le père Sicard jetoit dans cette terre remplie de ronces et d'épines ; bien au contraire, plusieurs rebuts et mauvais traitemens furent souvent la seule moisson qu'il en retira.

Mais pendant tout ce temps-là le bon grain pourrissoit en terre, et enfin au bout de huit à neuf ans, il commença à germer dans la maison d'un mebacher, c'est-à-dire, d'un des receveurs des deniers publics. Cet homme éclairé de Dieu, ayant embrassé de bonne foi la religion catholique, voulut accompagner lui-même le père Sicard dans les bourgs et villages de sa recette.

La considération que les Coptes avoient pour leur mebacher, et celle que ce receveur témoignoit avoir pour le père Sicard, engagèrent les peuples à l'écouter tranquillement : et voilà quel fut le commencement des conversions que ce père a faites en Egypte, continuant ses missions, soit le long du Nil, depuis son embouchure dans la Méditerranée jusqu'aux cataractes, soit dans la haute et basse Thé-

baïde, et dans les lieux encore plus reculés, où aucun missionnaire que l'on connoisse n'avoit jamais pénétré. Les lettres du père Sicard, imprimées dans les mémoires de nos missions du Levant, rendent compte des fruits de ses excursions évangéliques.

Nous devons ajouter ici, mon révérend père, qu'à toutes ses vertus, qui nous le rendoient le modèle parfait d'un missionnaire de notre compagnie, il joignoit une littérature et une érudition peu commune; il l'avoit apportée de la province de Lyon, où il avoit passé ses premières années dans la compagnie. Comme il avoit d'ailleurs un goût singulier pour les belles-lettres, et un juste dicernement pour en faire un bon usage, il avoit pris soin de recueillir, depuis plusieurs années, ce qui lui avoit paru digne d'être remarqué dans ces monumens de l'antiquité, que l'Egypte a conservés jusqu'à présent.

Vous avez reçu, mon révérend père, ses premières observations, et vous les avez cru dignes d'être imprimées. Vous nous avez même fait l'honneur de nous mander, qu'elles avoient eu l'approbation des personnes les plus capables d'en bien juger, et que ces personnes en désiroient la continuation.

En effet, vous envoyâtes au père Sicard l'ordre de feu monseigneur le duc d'Orléans, alors régent du royaume, pour faire une recherche exacte des anciens monumens, qu'il trouveroit en Egypte, et pour en faire dresser des plans par le dessinateur, qu'on devoit lui envoyer : ce fut pour obéir à des ordres si respectables, que le père Sicard, sans interrompre ses occupations de missionnaire, prit son

temps pour mettre par ordre, les découvertes qu'il avoit déjà faites, et pour en faire de nouvelles : il crut devoir encore examiner plus soigneusement celles qu'il avoit déjà observées. Pour cet effet, il se dressa un itinéraire des missions qu'il avoit à faire; il fit cet itinéraire de manière qu'il pût se transporter aisément dans les lieux qu'il vouloit observer de plus près. Tels furent ses voyages à Thèbes, au Delta, à la mer Rouge, au mont Sinaï, aux cataractes. C'est d'après ses observations sur ces découvertes, qu'il a composé son ouvrage de l'Egypte ancienne et moderne, avec des cartes géographiques et des figures de plusieurs monumens antiques qui y doivent être dessinées; il a eu l'honneur de vous en envoyer le plan, divisé en autant de chapitres, qu'il y a eu de différens sujets à traiter.

Au reste, le père Sicard a l'avantage de ne rien avancer dans son ouvrage, qu'il n'ait vu, comme l'on dit, de ses propres yeux.

Il revenoit de la haute Egypte, où il étoit allé, dans le dessein d'y examiner quelques antiquités, dont on lui avoit parlé, lorsqu'il apprit que le feu de la peste s'allumoit de plus en plus au grand Caire. Il crut qu'il étoit de son premier devoir de courir au secours des catholiques : il ne fut pas plutôt arrivé en cette ville, qu'après avoir offert à Dieu le sacrifice de sa vie, il se livra au service des pestiférés; plusieurs expirèrent entre ses bras. Il sut que le supérieur de Terre-Sainte, religieux de Saint-François, étoit attaqué de ce venin mortel; il alla aussitôt le visiter pour lui offrir ses services, il en

revint lui même frappé ; il combattit contre ce mal pendant deux jours, continuant ses assiduités auprès des malades. Il fallut enfin se rendre à la violence du mal ; le pressentiment qu'il eut de sa mort lui fit demander les derniers Sacremens ; il les reçut avec les saintes dispositiitions, qu'une vie consacrée et employée uniquement au service de Dieu et du prochain, lui avoit obtenues de la miséricorde divine : après cinq jours de maladie, il nous fut enlevé le 12 du mois d'avril dernier.

La part que les fidèles et infidèles nous ont témoigné prendre à notre perte, est une preuve peu commune de l'estime, de la considération et de l'affection qu'ils avoient pour le père Sicard. Les anciens catholiques et les nouveaux qui ont reçu ses instructions, le pleurent comme leur père, et l'appeloient leur apôtre. Pour nous qui avons eu l'honneur et la consolation de le posséder dans nos missions, l'espace de vingt ans, nous le regrettons, n'ayant plus devant les yeux ce cher missionnaire, qui nous a donné de si rares exemples des plus excellentes vertus de notre état.

Quoique nous ayons sujet d'espérer de la bonté divine, qu'il jouit déjà des récompenses promises aux hommes évangéliques, qui ont tout quitté pour suivre le Sauveur, nous ne laissons pas de vous demander pour lui les suffrages ordinaires de la compagnie.

Comme vous connoissez mieux que personne la perte que font nos missions, nous ne doutons pas que vous ne préveniez les instantes prières que nous

avons à vous faire, de nous procurer incessamment de bons ouvriers pour travailler dans la vigne du Seigneur. Nous offrons, chaque jour, le saint sacrifice de la messe, dans l'intention d'obtenir du ciel, des sujets qui soient imitateurs de celui que nous venons de perdre. Tous nos missionnaires me chargent de vous assurer de la part que vous avez dans toutes leurs prières, et dans les œuvres qu'ils offrent à Dieu, et de vous dire qu'ils sont, aussi bien que moi, avec respect, etc.

SUPPLÉMENT AUX LETTRES DES MISSIONNAIRES.

Population de l'Egypte. Mœurs et coutumes des Egyptiens.

Le nombre des villes et des villages de l'Egypte ne passe pas deux mille trois cents, et la population totale ne s'élève guères qu'à deux millions trois cent mille ames. On porte à deux mille et cent lieues carrées la consistance des terres en culture: on voit que cette population est très-foible, en comparaison de ce qu'elle a été et de ce qu'elle pourroit être.

Quatre classes principales composent cette population : les Coptes (Qohtbes), les Turcs, les mamlouks et les Arabes, qui sont la race la plus répandue en Egypte; ils se divisent en trois classes principales.

1°. Les Arabes bedouins, ce sont les Arabes primitifs; errans dans les déserts, ils y font paître leurs troupeaux, se nourrissent de leur lait, et en retirent de quoi fournir à leurs vêtemens : mêmes usages, mêmes mœurs et mêmes caractères que les Arabes dont il est parlé dans les livres sacrés de Moïse. Passionnés pour leur indépendance, ils méprisent le cultivateur et l'habitant des villes; ils ont embrassé la religion musulmane; chaque tribu a son chef de religion; il prend pour bases de ses jugemens, les loix et les principes de l'alcoran. Le caractère des Arabes offre des contrastes frappans; ils estiment la franchise et la bonne foi; aucun titre à leurs yeux n'est plus honorable que celui de père; ils ont un respect religieux pour la vieillesse; l'autorité paternelle est très-étendue; les enfans restent unis sous le pouvoir du chef de la famille; ils exercent l'hospitalité, même envers leurs ennemis; et, d'un autre côté, aux qualités morales ils joignent la dissimulation, la duplicité dans leurs relations politiques et particulières avec les classes civilisées. Des rixes fréquentes entre les familles voisines, des haines héréditaires, des jalousies portées jusqu'à la fureur, des querelles interminables font naître entre eux des combats, des pillages, des assassinats sans cesse renaissans; le sang ne peut être vengé que par le sang, c'est leur maxime favorite. Cette vie pastorale, la seule qui soit de leur goût, et qui semble annoncer des mœurs douces et paisibles, n'offre guères parmi eux qu'un état de divisions et de guerres continuelles.

Hors de sa tente, l'Arabe est voleur par état ; loin de rougir de cette honteuse profession, il la regarde comme un droit inhérent à sa race ; ce qu'il prend est à ses yeux un témoignage de sa bravoure. Piller est un besoin pour lui, et il se croit juste, parce que les dépouilles qu'il ravit, sont partagées entre les familles, d'après les règles établies.

2°. Arabes fellâhs ; ce sont les cultivateurs de l'Egypte : ils sont attachés, par familles, aux terres qu'ils doivent cultiver ; ils ne sont pas proprement esclaves, mais leur sort n'en est guères moins affreux. Les enfans héritent de leur père, mais à peine pourroient-ils louer les terres dont ils n'ont qu'une propriété factice, sans la permission de leur multécim, qui s'en regarde comme le seigneur. On pourroit difficilement imaginer des hommes plus malheureux que les fellâhs ; ils semblent ne travailler que pour fournir à la cupidité et à l'avarice des beys qui les dominent en tyrans : obligés de leur faire des présens, d'acheter à prix d'argent leur protection, courbés sous le fardeau des taxes arbitraires, ils payent encore une imposition qui porte le nom odieux de *raz al medzlim*, le rachat de la tyrannie. Traités avec cette cruauté par les gouverneurs des provinces, ils prennent l'esprit et le caractère de leurs oppresseurs, et, semblables en cela aux Arabes bedouins, on voit parmi eux les querelles aussi fréquentes, les haines entre les familles et les peuplades aussi fortes : elles interrompent quelquefois les cultures et les travaux des campagnes, et alors chacun cherche à piller ou à assassiner un de ses ennemis ; le cou-

pable fuit, on ne pense pas même à le poursuivre. Toute la famille est responsable du délit; il résulte le plus souvent de là, que la querelle s'étend, et qu'on y entraîne ses alliés, ses parens, des villages entiers: pour remédier aux maux de l'anarchie, il faut recourir à un médiateur puissant, qui achève de ruiner, par le prix qu'il met à sa protection.

3°. Les Arabes ababdès : cette classe occupe les montagnes situées à l'est du Nil, depuis la vallée de Cosseyr jusque fort avant dans le sud; ils sont tout à la fois, pasteurs, cultivateurs, commerçans et militaires : on en porte le nombre de quinze à vingt mille hommes. Ils se sont arrogé le droit d'attaquer les caravanes ou de les protéger : moyennant certaines rétributions, ils se chargent de veiller à la sûreté des voyageurs; mais quelquefois, perfides et traîtres à leur engagement, ils s'entendent avec un parti des leurs, qui vient faire une attaque, piller les bagages, enlever quelques chameaux, tandis que les autres paroissent disposés à la défense.

La manière de voyager des Ababdès leur donne la facilité de faire de très-longues courses; chaque homme, monté sur un dromadaire, porte avec soi trois outres; elles sont attachées le long de la selle, l'une pleine de féves, l'autre, remplie d'eau, et la plus petite, de farine. Equipés de la sorte, ils se réunissent, et vont quelquefois à cent ou cent cinquante lieues à travers le désert, attaquer une tribu avec laquelle ils sont en guerre, ou attendre le passage d'une caravane pour la piller.

Les Atounis sont des tribus arabes qui habitent sur

la côte occidentale de la mer Rouge, ils sont ennemis nés des Ababdès. Moins nombreux, mais mieux armés, ils sont continuellement avec eux en état de guerre.

Les Ababdès aiment la musique, et les danses leur offrent l'image de la guerre et des combats; aussi chaque danseur est-il armé de la lance, de l'épée et d'un bouclier : en simulant l'attaque et la défense, et variant avec adresse les figures de leur danse, ils exécutent des pas assez réguliers. Leur musique est moins monotone que celle des Egyptiens; le même homme est poëte et musicien; leurs chants les plus ordinaires sont à la louange des braves, ou à la gloire de la tribu.

Les Turcs, troisième classe des habitans de l'Egypte, prennent le nom d'Osmanlis, préférablement à celui de Turc, nom odieux aux Egyptiens indigènes. Les Turcs que l'on trouve en Egypte, y sont attachés par le commerce ou par les grades militaires, se regardant comme les maîtres du pays, parce qu'ils descendent des Turcs qui en ont été les gouverneurs en 1517, sous le sultan Sélim; ils affectent un air fier et arrogant avec les autres Egyptiens, dont ils se distinguent encore par le goût du luxe et de la dépense. (Voyez *Mémoire sur l'Egypte*, pag. 284 et suiv.).

Des Mamlouks.

C'est véritablement dans le corps des mamlouks que consiste toute la force militaire de l'Egypte;

c'est eux qui, répandus par centaines dans les différens lieux de l'Egypte, y maintiennent l'autorité, y perçoivent les tributs, et veillent aux exactions. La masse de ce corps est rassemblée au Caire ; au premier ordre, partent des détachemens pour se porter partout où l'on soupçonne quelques mouvemens d'insurrection ; devant eux marchent la terreur et la mort.

Cependant le nombre des mamlouks ne doit pas excéder huit mille cinq cents hommes, tant beks (ou beys) kachefs, que simples affranchis et mamlouks encore esclaves ; il y a même dans ce corps, une foule de jeunes gens qui ont à peine atteint vingt ou vingt-deux ans.

Chaque bek tient près de lui un certain nombre de mamlouks. Ibrahim en a environ six cents : après lui vient Mourad qui n'en a pas plus de quatre cents, mais qui, par son audace et sa prodigalité, se met en équilibre avec son rival qui est plus opulent, mais avare. Le reste des beks, au nombre de dix-huit à vingt, a depuis cinquante à deux cents mamlouks.

Les mamlouks qui ne sont pas assez riches pour former un état et une maison, s'attachent aux beks et à leur fortune, selon leur intérêt, et toujours prêts à changer pour qui leur donnera davantage. Les beks ont à leurs gages un certain nombre de serrâdjes, espèce de domestiques à cheval, dont ils se servent pour faire porter leurs ordres : la totalité se monte au plus à dix mille cavaliers.

L'infanterie est peu estimée ; la guerre n'étant en Turquie, comme chez les Tartares, que l'art de fuir

et de poursuivre, l'homme de cheval qui remplit le mieux ce double but, est réputé le seul homme de guerre qui mérite d'être distingué. Il résulte de ce préjugé quelque chose d'avilissant pour le service d'infanterie, qui le fait réserver au peuple : c'est à ce titre que les mamlouks ne permettent aux habitans de l'Égypte, pour leur monture, que les bœufs et les ânes. Leur orgueil se réserve pour eux seuls le privilége d'aller à cheval, et ils en usent dans toute son étendue : à la ville, à la campagne, en visite, même de porte en porte, on ne voit jamais un mamlouk qu'à cheval ; l'habillement qu'ils portent, différant peu de celui de tous les Turcs qui vivent dans l'aisance, leur en impose l'obligation.

Rien de plus bizarre, de plus pesant et de plus incommode que l'habillement de ces mamlouks; leur orgueil et leur fierté consistent à se vêtir à grands frais : d'abord une ample chemise de toile de coton, claire et jaunâtre; par-dessus une robe de chambre qui tombe du cou aux chevilles des pieds, et qui croise sur le devant du corps jusque vers les hanches, où elle se fixe par deux cordons. Sur cette première enveloppe imaginez-en une seconde de la même forme, et dont les larges manches tombent également jusqu'aux bout des doigts; par-dessus ces deux pièces, encore une troisième de drap, sans doublure, taillée à peu près sur le même modèle, excepté que ses manches sont coupées au coude; dans l'hiver une espèce de pelisse ; enfin, et dans les jours de cérémonie, un manteau qui s'appelle *beniche*, et qui couvre exactement tout le corps, et

même le bout des doigts, parce qu'il seroit contre la bienséance de les laisser paroître devant les grands, qui exigent cette marque de respect; tel est à peu près le costume des mamlouks. La pièce la plus singulière de cet accoutrement est une espèce de pantalon qui, dans sa hauteur, arrive jusqu'au menton, et d'une telle ampleur que chacune de ses jambes pourroit recevoir le corps entier. On conçoit facilement qu'un mamlouk, ainsi emmailloté, ne seroit pas un piéton fort agile.

L'équipage du cheval n'est guères mieux entendu. Toujours guidé par l'usage, qui pour un mamlouk est la loi suprême et inviolable, on met au cheval une selle, dont la charpente grossière est chargée de bois et de cuir : sous la selle, au lieu de coussins, on étend trois épaisses couvertures de laine : ces selles ont un large poitrail et manquent de croupière. Les étriers formés d'une plaque de cuivre, et dont les angles sont tranchans, pèsent ordinairement de neuf à dix livres et quelquefois plus. La bride est aussi mal conçue dans son genre; la gourmette qui n'est qu'un anneau de fer, serre le menton, au point d'en couper la peau; aussi ces chevaux ont-ils les barres brisées et manquent absolument de bouche.

Les mamlouks ont une manœuvre qui leur est particulière; elle consiste à lancer le cheval à bride abattue, puis à l'arrêter subitement au plus fort de la course : saisi par le mors, le cheval roidit les jambes, plie les jarrets et termine sa course en glissant d'une seule pièce, comme un cheval de bois. On conçoit qu'une pareille manœuvre, souvent répétée,

doit perdre les jambes et la bouche; mais les mamlouks lui trouvent de la grâce, et elle convient à leur manière de combattre.

La première arme des mamlouks est une carabine d'environ trente pouces de longueur, et d'un calibre tel, qu'elle peut lancer à la fois dix à douze balles. Ils portent à la ceinture deux grands pistolets; à l'arçon de la selle pend quelquefois une masse d'armes dont ils se servent pour assommer: sur la cuisse gauche pend à une bandoulière, un sabre courbe dont la lame, prise en ligne droite, n'a pas plus de vingt-quatre pouces, mais qui, mesurée dans sa courbure en a trente. Ils ont aussi tous un cimeterre dont l'usage est très-ancien en Orient; les qualités qu'ils en estiment, sont la légéreté, la trempe égale et bien sonnante, et surtout la finesse du tranchant: il faut avouer qu'elle est exquise, mais ces lames ont le défaut d'être fragiles comme le verre.

L'art de se servir de ces armes fait le sujet de l'éducation des mamlouks, et on peut dire l'occupation de leur vie. Chaque jour, de grand matin, ils se rassemblent pour cet exercice dans une plaine hors du Caire; les beks s'y rendent, et les encouragent en distribuant de l'argent à ceux qui se sont distingués: l'exercice favori est celui du dievid: ce nom se donne en général à tout ballon qu'on lance avec adresse; c'est le *pilum* des Romains. Au lieu de ballon, les mamlouks emploient des branches fraîches de palmier, effeuillées; ces branches qui ont quatre pieds de longueur, et pèsent cinq à six livres, ont la forme d'une tige d'artichaux: armés de ce trait,

trait, les cavaliers entrent en lice, et les chevaux dressés par l'habitude, favorisent parfaitement cette manœuvre. Jeu dangereux et barbare ; il y a parmi les mamlouks, des bras qui lancent avec tant de roideur, que souvent le coup blesse, et quelquefois porte la mort.

Les mamlouks ne connoissent rien de notre art militaire ; ils n'ont ni uniformes, ni ordonnance, ni formation, ni discipline, ni même de subordination : leur réunion est un attroupement, leur marche, une cohue, leur combat, un duel ; et trop souvent leur guerre n'est qu'un brigandage. Sans égard pour les avantages de la position, les deux troupes s'approchent en peloton ; les plus hardis marchent en tête ; on s'aborde on se défie, chacun choisit son homme, on tire si l'on peut, et l'on passe vîte au sabre : c'est là que se déploient l'art du cavalier et la souplesse du cheval ; si celui-ci tombe, l'autre est perdu. Les mamlouks croient que le courage supplée à la tactique, ou même peut s'en passer.

En fait de caractère moral, les mamlouks pris en général, se piquent peu de délicatesse ; l'argent ou l'ambition est le mobile auquel tout est sacrifié ; le mamlouk fait acheter à son patron ses services et son zèle, à proportion du besoin qu'il en a ; il mesure son attachement et sa fidélité sur le salaire qu'il en reçoit, ou sur celui qu'il en attend. Leurs mœurs, je parle de la masse de cette société, sont fort dépravées : peu scrupuleux sur le choix des plaisirs, on les accuse de n'avoir une passion décidée que pour ceux qui les portent jusqu'à la brutalité, et de s'adonner à un vice

déshonorant et abominable, quoiqu'ils soient presque tous mariés.

A cette corruption morale vient encore se joindre, pour le malheur des peuples, un luxe effréné qui donne à la rapacité des grands une étendue sans bornes; pas un mamlouk, tant soit peu élevé en grade, dont l'entretien ne coûte plus de cent louis. Ignorans et superstitieux par leur éducation, les mamlouks cherchent encore, dans leur culte religieux, des prétextes pour accroître leur magnificence et leur vanité : à chaque ramazan, il faut se donner un habillement neuf, se vêtir des draps de France, des étoffes de Damas et des Indes, renouveler les chevaux et les harnois : les chefs, pour se distinguer du vulgaire, veulent avoir des pistolets et des sabres damasquinés, des étriers dorés d'or moulu, des selles et des brides plaquées d'argent, des chevaux arabes de deux à trois cents louis. On s'attend bien que les femmes ne leur cèdent en rien pour le goût de la dépense : à l'usage ancien des garnitures de sequins sur la tête et sur la poitrine, parure qui leur paroissoit trop simple; elles ont substitué les diamans, les émeraudes, les rubis, les perles fines, et ajouté à leur passion pour leurs riches fourrures, les étoffes et les galons de Lyon. D'un autre côté, les maris se croiroient au-dessous de leur condition et de leur rang, s'ils n'étaloient point avec ostentation, des bijoux, des pierres précieuses, des schals de Cachemire, et des fourrures d'un prix excessif. Quand il se trouve dans un pays une classe d'hommes qui ont seuls l'autorité en main,

et qui se font du luxe et de la dépense, un point d'honneur et un besoin nécessaire, que l'on juge des conséquences qui doivent en résulter pour les classes qui sont obligées d'y fournir. Depuis Ibrahim, la souveraineté sur ce pays n'est plus pour l'empereur de Constantinople qu'une ombre vaine; il est forcé de laisser l'administration aux mamlouks, et c'est en leurs mains un moyen de plus de s'enrichir à ses dépens, et à ceux des peuples opprimés. La politique des mamlouks se réduit à manœuvrer adroitement auprès de la cour de Constantinople, pour éluder le tribut, ou les menaces du sultan, pour trouver dans l'autorité dont ils sont dépositaires, le secret perfide de s'enrichir, d'acheter des esclaves et des amis, d'étouffer les insurrections naissantes, de prévenir les complots et les révoltes, de détruire à force d'intrigues, ou par le fer et une violence ouverte, leurs ennemis et leurs rivaux.

Telle est l'espèce d'hommes qui fait en ce moment le sort de l'Égypte. Tels, et sans crainte d'être taxés d'exagération, nos voyageurs modernes, les plus à portée de s'instruire, nous peignent l'avilissement et la chute de cette nation que, sur la foi des écrivains de Rome et d'Athènes, nous regardons comme la mère des antiquités historiques, la première source de la police, le berceau des sciences et des arts, si fameuse par ses monumens, un des greniers de l'Italie par les richesses de son agriculture, la première qui a su ouvrir les routes du commerce et de la navigation; enfin, sous ses rois, pasteurs et amis de l'humanité, le pays le plus fertile et le plus fortuné.

Des mœurs particulières à certaines castes, venons aux mœurs nationales. On retrouve chez les Egyptiens le fond des usages antiques, les coutumes patriarcales, les mœurs primitives, que l'Europe a perdus, dont Homère nous fait des peintures ravissantes; que les Indiens, et les peuples asiatiques ont conservés en grande partie, et que nous avons surtout admirés chez les Chinois.

De l'autorité paternelle : chaque famille forme un petit État dont le père est le souverain; chef, juge et pontife de la famille, il y jouit de tous les droits que lui donne la nature; arbitre des différends qui s'y élèvent, tout sujet de querelle est porté à son tribunal; il prononce, et ses arrêts, en terminant les débats, rétablissent l'ordre et la paix.

Dans l'ordre social, le vieillard le plus âgé tient le sceptre en ses mains; les lumières de l'expérience servent à le diriger; il fait plus que de dicter ses loix, il les fait aimer : son autorité n'est point arbitraire, ses décisions sont appuyées sur les usages et les traditions antiques. Chez nous, la vieillesse est bien moins respectée, souvent même elle est un opprobre. L'Europe se glorifie d'être parvenue au premier degré de civilisation; elle vante sa politesse, ses spectacles, sa littérature, son luxe, sa supériorité dans les sciences, et surtout dans les arts d'agrément. Eh! quelle opinion auroient de nous ces nations que nous traitons de barbares, si, leur faisant notre histoire et nous montrant tels que nous sommes, nous leur disions : Chez nous, l'étiquette a remplacé le sentiment; les parens vivent isolés, ou goûtent peu le plaisir de

vivre en famille; les époques de l'année, où l'honneur, la nature et le devoir réunissoient les familles, ont disparu; à mesure que le poids des années se fait sentir, et que les plaisirs de l'existence diminuent, le vieillard devient un fardeau pour ceux mêmes qui lui doivent le jour : le besoin de consolations augmente, et il n'ose même se plaindre qu'on lui refuse des égards, et que les cœurs se ferment devant lui : on voit, sans en être étonné, le vieillard en cheveux blancs, se taire devant le jeune orgueilleux sorti à peine de son cours d'éducation; et pour se rendre aimable, se faire supporter sans ennui dans un cercle, obligé de descendre de sa dignité, et de se plier aux caprices, à l'humeur des jeunes gens; son ame, refroidie par l'âge, se flétrit sans que l'amour filial s'empresse de la ranimer de ses douces caresses; trop souvent le vieillard, presque étranger à sa famille, meurt long-temps avant que de descendre au tombeau. Tirons le rideau sur un tableau qui, heureusement, n'est pas général.

En Egypte, on rend à la vieillesse un culte presque religieux. Le peuple d'Egypte ignore nos arts, nos sciences et nos modes; mais les sentimens de la nature, sentimens que les livres n'apprennent point, il les connoît, les révère, et en jouit. Ici, le cœur du respectable vieillard s'épanouit à la vue de quatre générations, qui s'empressent de lui payer le tribut de la piété filiale; il goûte le charme de la vie jusqu'à son dernier moment. Craintif, et toujours tremblant sous la verge d'une autorité arbitraire, sans cesse en butte aux avanies, à l'avarice du despote qui le domine,

l'Egyptien sent le besoin de chercher des consolations, un appui, des dédommagemens dans le sein de sa famille : comme l'union des membres en fait la sûreté, l'intérêt commun se joint à la voix du sang pour les tenir en rapport et en harmonie ; un même toit renferme souvent une nombreuse postérité : les enfans, élevés dans l'appartement des femmes, ne descendent point dans le salon, surtout quand il s'y trouve des étrangers ; lorsque les jeunes gens y paroissent, ils gardent le silence : les hommes faits peuvent se mêler à la conversation ; mais dès que le check (le vieillard) parle, ils se taisent, et l'écoutent avec une attention respectueuse ; on se lève lorsqu'il entre dans une assemblée ; on lui cède le pas dans les places publiques ; le plaisir d'être aimé et respecté davantage à mesure qu'il avance dans la carrière de la vie, lui fait une douce illusion, il oublie qu'il vieillit : tandis que la jeunesse ne porte que des habits modestes, il se pare des couleurs les plus éclatantes ; jouissant de l'amour des siens jusque sur le bord du monument, il n'aperçoit point la mort qui vient le frapper, et s'endort au milieu des embrassemens de ses enfans ; ils le pleurent long-temps, et, suivant les usages de leur nation, que Hérodote nous a transmis, ils vont, chaque semaine, jeter des fleurs sur sa tombe, et réciter des hymnes funèbres. Les Egyptiens ont perdu la coutume d'embaumer les corps, mais ils ont conservé les sentimens qui lui donnèrent naissance.

Vie intérieure : l'Egyptien se lève avec l'aurore pour jouir de la fraîcheur ; il se purifie, et fait la prière suivant le précepte. « O croyans, dit Mahomet

dans le coran, avant de commencer la prière, lavez-vous le visage, et les mains jusqu'aux coudes; essuyez-vous la tête, et aussi les pieds jusqu'aux talons » (c. 5, v. 8). Mollement assis sur le sofa, il prend la pipe et le café qu'on lui présente; ses esclaves, les mains croisées sur la poitrine, se tiennent en silence à l'extrémité de l'appartement; les regards attachés sur leur maître, ils cherchent à prévenir ses moindres volontés; ses enfans, debout en sa présence, à moins qu'il ne leur permette de s'asseoir, montrent, dans leur entretien, le respect et la tendresse qui se peignent sur leur physionomie; il les caresse gravement, les bénit, et les renvoie au harem.

Survient-il des visites, elles sout reçues avec gravité, mais d'une manière affectueuse; les inférieurs se tiennent à genoux, le derrière appuyé sur les talons; les égaux vont s'asseoir auprès du maître de la maison, et s'y tiennent les jambes croisées; les personnes d'une haute distinction occupent un sofa exhaussé, d'où elles dominent sur l'assemblée : tel Virgile nous représente Énée dans le palais de Didon. Aussitôt que chacun est placé, les esclaves apportent la pipe, le café, posent au milieu du salon une cassolette avec des parfums, et présentent ensuite, les confitures et le sorbet.

Le tabac dont on fait usage en Egypte, vient de Syrie : pour le rendre plus agréable on y mêle du bois odorant d'aloës; les pipes, faites ordinairement de jasmin, et extrêmement longues, ont le bout garni d'ambre; souvent on les enrichit de pierres précieuses.

Vers la fin de la visite, un esclave, tenant en sa main un plat d'argent où brûlent des essences précieuses, l'approche du visage des assistans; chacun à son tour s'en parfume la barbe : ils versent ensuite de l'eau rose sur la tête et les mains; c'est la dernière des cérémonies, après laquelle il est permis de se retirer. On reconnoît ici les usages anciens des peuples orientaux.

Vers midi on dresse la table : un grand plateau de cuivre étamé reçoit les plats; au milieu, s'élève une montagne de riz cuit avec de la volaille, assaisonné de safran et de beaucoup d'épices : on place à l'entour des viandes hachées, des pigeons, des concombres farcis, des melons qui sont délicieux, et des fruits : le rôt est formé de viandes coupées en petits morceaux, recouverts de graisse, assaisonnés de sel, embrochés, et cuits sur les charbons. Les convives sont assis sur un tapis, et autour de la table; un esclave donne à laver au commencement et à la fin du repas : c'est une cérémonie indispensable dans un pays où chacun porte la main au plat, et où l'usage des fourchettes est inconnu.

Après dîner, les Egyptiens se retirent dans le harem, où ils sommeillent pendant quelques heures, au milieu de leurs enfans et de leurs femmes; le soir, la promenade pour respirer la fraîcheur à l'ombre des orangers et des sycomores : on soupe une heure après le coucher du soleil, on ne mange alors que des alimens de facile digestion; la sobriété est ici une vertu de climat.

Est-il donc pour l'homme une fatale destinée, qui

le jette toujours dans les extrêmes, et ne lui permet pas de choisir le juste milieu où se réfugie la vertu? en Europe, les femmes se montrent avec éclat sur la scène du monde; on leur laisse une liberté qu'il est si difficile de resserrer dans les limites que lui assigne la nature, et dont l'abus porte nécessairement atteinte aux loix de l'ordre social, et aux mœurs publiques. En Orient, quelle différence! les femmes, dégradées, avilies, sont moins les compagnes que les esclaves de l'homme. Politique insensée! le premier besoin, le premier mouvement d'un cœur est de s'unir à un autre cœur: le ciel, voulant pourvoir au bonheur de l'homme, a créé l'amitié; et comment l'époux trouveroit-il une amie dans l'épouse qu'il charge des fers d'un odieux esclavage? Soumises à la coutume, dont les loix immuables gouvernent l'Egypte, comme les autres contrées de l'Orient, les femmes ne font point société avec les hommes, même à table; les femmes du peuple même restent ordinairement debout, ou assises dans un coin de la chambre, tandis que le mari mange les mets qu'elles lui ont préparés; souvent elles lui présentent à laver, et le servent à table. Tel est l'empire de l'habitude sur l'esprit humain: un usage, par cela seul qu'il est général, et en possession de plusieurs siècles, semble à l'homme la loi de la nature. Lorsqu'il prend envie aux gens de distinction, de dîner avec quelqu'une de leurs épouses, ils la font avertir; elle dispose son appartement, le parfume d'essences précieuses, prépare les mets les plus délicats, et reçoit son seigneur avec respect, et les attentions les plus recherchées. . .

L'état des femmes, chez les Orientaux, produit dans leurs mœurs des contrastes frappans avec les nôtres. Les Egyptiennes sont rigoureusement sequestrées de la société des hommes ; elles ne communiquent qu'avec leur mari, leur père, leur frère, et rarement avec leur cousin germain. Sortent-elles de leur maison, elles sont obligées de se couvrir d'un voile qui les dérobe à la vue ; à peine osent-elles parler à un homme, même pour affaires : d'un autre côté, ce seroit pour les hommes, violer les bienséances que de les fixer ; on doit les laisser passer à l'écart : tout porte à favoriser le manque d'égards, le mépris même que les Orientaux montrent en général pour le sexe. Ce Mahomet, dont la passion pour les femmes est allée jusqu'à l'excès du libertinage, les regardoit à peine comme faisant portion de l'espèce humaine ; il ne fait aucune mention d'elles dans son coran, ni pour les pratiques de la religion, ni pour les récompenses de l'autre vie ; et c'est une espèce de problème chez les musulmans, si les femmes ont une ame. Le gouvernement les traite encore plus mal ; il les prive de toute propriété foncière, et il les dépouille tellement de toute liberté personnelle, qu'elles dépendent toute leur vie, ou d'un mari, ou d'un père, ou d'un parent.

Cette sévérité entretient des mœurs assez chastes dans les campagnes ; mais dans les grandes villes, où l'intrigue a plus de ressources, il ne règne guères moins de libertinage et de corruption que dans les villes capitales en Europe. Les jeunes filles sont condamnées à la plus rigoureuse réserve, parce qu'un

mystère d'intrigue découvert leur coûteroit la vie ; mais les femmes mariées y prennent d'autant plus de liberté, qu'elles ont été plus long-temps contraintes sous les loix d'un odieux esclavage.

La polygamie chez les musulmans n'est guères propre à donner une haute idée de la législation de leur prophète. L'intérieur de leur maison, continue M. de Volney (p. 359), devient le théâtre d'une guerre civile continue : sans cesse, ce sont des querelles de femme à femme, des plaintes sans cesse renaissantes des femmes au mari; les épouses en titre se plaignent qu'on leur préfère leurs esclaves, et celles-ci, qu'on les livre à la jalousie de leurs maîtresses : si une femme obtient un bijou, une permission d'aller au bain, la plus légère complaisance, toutes en veulent autant, et font ligue pour la cause commune.

Le polygame, pour établir la paix, est obligé de commander en despote, et dès ce moment, il ne trouve plus que l'hypocrisie du sentiment, la bassesse de l'esclavage, le dépit de la haine et le désir de se venger. En vain, chacune de ses femmes s'empresse, lorsqu'il rentre chez lui, de s'abaisser aux derniers services, de lui présenter sa pipe, ses pantoufles, de lui préparer son dîner, de lui servir son café : en vain, pendant que le despote repose mollement, étendu sur son tapis, la femme esclave chasse, dans les climats chaux, les mouches qui l'importunent ; toutes ces caresses n'ont pour but que de faire ajouter à la dépense pour leur parure, et à l'achat de leurs bijoux et de leurs meubles, afin

que si le mari use un jour à leur égard du droit de les répudier, elles trouvent du moins quelques ressources pour le malheur, dans ces objets qui forment leur seule propriété. Mais l'amour et l'esclavage ne peuvent se trouver ensemble ; les Turcs le savent, et c'est du concours de tant de circonstances que naît le peu d'estime et d'égards qu'ils ont en général pour les femmes.

Comment d'ailleurs les femmes auroient-elles cet amour exclusif qui fait leur mérite, quand on leur impose la loi de souffrir le partage en faveur de l'époux ? Comment se feroient-elles un point d'honneur de cette pudeur qui fait leur vertu, quand chaque jour, elles voient des scènes outrageantes, et souvent la licence et une corruption de mœurs qui ne connoît plus de frein ? Comment surtout auroient-elles un caractère moral, estimable, quand on ne prend pas le soin de le former par l'éducation ?

L'empire des femmes confinées au sein de la famille, se borne aux murs du harem : elles ne sont point cependant entièrement prisonnières ; on leur permet, une ou deux fois par semaine, d'aller au bain, de visiter leurs amies, et de recevoir quelquefois leurs visites. Les femmes turques vont aussi, sous la garde des eunuques, promener sur le Nil, et jouir de l'aspect de ses rives charmantes. Pendant tout le temps qu'une étrangère est dans le harem, le mari ne se permet pas d'en approcher ; c'est un droit dont nous avons vu que jouissoient les Chinoises, et une prérogative que les Egyptiennes conservent avec soin.

Lorsque les femmes ne peuvent sortir, elles tâ-

chent d'égayer leur prison : vers le coucher du soleil, elles montent sur la terrasse, elles s'y baignent, en prennent le frais au milieu des fleurs qu'on a soin d'y entretenir.

Les Turcs, pour empêcher qu'on ne voie leurs femmes du haut des minarets, obligent les crieurs publics de jurer qu'ils fermeront les yeux aux heures où ils annoncent la prière : une précaution qui leur réussit mieux, est de choisir des aveugles pour remplir ces pieuses fonctions.

Les soins domestiques forment le ressort et le véritable département des femmes égyptiennes; elles ne croient point s'avilir en apprêtant, de leurs propres mains, leur nourriture et celle de leurs époux; elles emploient leurs momens de loisir, au milieu de leurs esclaves, à tourner le fuseau, à broder une ceinture, à faire un voile, à tracer un dessin sur l'étoffe destinée à parer le sofa.

L'éducation des enfans est leur premier devoir; la tendresse de leur époux et la considération publique sont attachées à la fécondité : le pauvre même qui mange son pain à la sueur de son front, regarde une nombreuse postérité comme la plus riche bénédiction du ciel; et la femme stérile ne se console que par la voie de l'adoption, que la loi accorde à celles qui n'ont pas le bonheur d'être mères.

Chaque mère donne sa mamelle à l'enfant qu'elle a mis au jour : les mères, c'est la loi de Mahomet, allaiteront leurs enfans, deux ans complets, s'ils veulent teter pendant ce temps : lorsque des circonstances forcent d'appeler une nourrice, elle de-

vient de la famille; on l'honore, on la chérit comme une seconde mère.

Le *harem* est le berceau et l'école de l'enfance. Étendu sur une natte, libre de ses mouvemens, l'être foible qui vient de naître, respire sans gêne un air pur, et baigné tous les jours, déploie à volonté, ses membres délicats. Les filles sont élevées de la même manière.

A sept à huit ans, on ne bannit point l'enfant de la maison paternelle, pour remettre à des étrangers le soin d'acquitter le premier devoir de la nature, et le reléguer dans une maison d'éducation, au risque d'exposer sa foible santé, quelquefois la pureté de son innocence. Il est vrai qu'il acquiert peu de connoissances, c'est assez qu'il sache lire et écrire; mais il se fait une santé robuste : la crainte de la divinité, le respect pour la vieillesse, la piété filiale, l'amour de l'hospitalité et des vertus sociales, dont il voit des modèles au sein de sa famille, gravent dans son cœur des impressions profondes.

En cela encore, semblables aux Chinoises, l'amour de la parure la facilité qu'on leur accorde de s'y livrer à leur gré, semblent dédommager les Egyptiennes de la perte de leur liberté; elles se parent avec autant de soin pour recevoir les femmes de leur connoissance, que le font les Européennes pour briller aux regards des hommes. Les jours de bains sont des jours de fêtes pour les dames egyptiennes; la magnificence éclate dans leur parure : sous ce long voile, sous ce manteau qui les dérobent aux regards du public, elles portent de riches étoffes. L'usage

des dentelles leur est inconnu; mais de superbes ceintures de laine de Cachemire serrent leurs robes flottantes; deux croissans de perles fines brillent sur les cheveux noirs qui couvrent leurs tempes; des diamans parent les mouchoirs des Indes dont leur tête est couronnée; elles sont d'une propreté que rien n'égale, et marchent environnées d'un nuage d'odeurs. Dans l'intérieur même de leurs maisons, leur luxe surpasse de beaucoup celui des Européennes; telles sont surtout les Géorgiennes et les Circassiennes, que les Turcs achètent pour en faire leurs épouses.

D'après ce tableau fidèle de leurs mœurs et de leurs coutumes, on conclura à juste titre, que les dames égyptiennes ont un penchant violent pour la galanterie et la volupté; mais du moins, les loix de la bienséance sont respectées, et il n'est qu'une certaine classe de femmes dans ce pays, qui ose s'en affranchir : on les appelle *almé* ou filles savantes; elles forment une socité écélèbre dans le pays. Pour y être reçu, il faut avoir une belle voix, une figure agréable, posséder la pureté de sa langue, connoître les règles de la poésie, avoir une imagination ardente, pour être en état d'improviser, de composer sur le champ, et chanter des couplets adaptés aux circonstances. Il n'est guères de fêtes et de festins célèbres où l'on ne les appelle pour y déployer leurs talens dans l'art de la déclamation, de la musique et de la danse; elles possèdent l'art du geste et de la pantomime, à un degré dont il est difficile de se faire une juste idée. Les almé assistent aux cérémonies de

mariage, et figurent aussi dans les enterremens, et y chantent des airs funèbres. Il est peu de harems où ces chanteuses, sorte de comédiennes qui ressemblent aux bayadères de l'Inde, ne soient introduites; elles apprennent aux femmes les airs nouveaux, et les initient aux mystères de leur art : elles récitent avec beaucoup de grâce; dans le chant, la nature seule est leur guide. Les Turcs eux-mêmes, peu passionnés pour les arts, passent des nuits entières à les entendre; c'est, à proprement parler, le seul spectacle où ils prennent un goût décidé.

Le peuple a aussi ses almé, ce sont des artistes comédiennes du second ordre, qui tâchent d'imiter les premières : inférieures en connoissances et en talens, elles ne les surpassent que trop en hardiesse et en indécence, soit dans le choixde leurs robes, soit dans la manière d'exécuter leurs danses.

Les almé sont de toutes les fêtes, sont vivement applaudies et généreusement payées; mais l'opinion publique les note d'infamie. Il n'est aucune maison honnête où elles soient admises à faire partie de la société; on les recherche et on les méprise; c'est le sort de tous ceux qui font un métier d'amuser le public, par des spectacles qui sont un piége pour l'innocence et portent atteinte aux bonnes mœurs. Pour rendre leurs mouvemens plus libres, en variant les figures de leurs danses, elles quittent leurs voiles, et avec eux la pudeur de leur sexe : une longue robe de soie descend jusqu'aux talons; une riche ceinture la serre mollement; une chemise transparente comme la gaze, voile à peine leur sein; leurs cheveux

cheveux tressés et parfumés flottent sur leurs épaules en partie découvertes : la décence ne permet pas de dire jusqu'où elles portent la licence de leurs gestes et de leurs postures. Ces almé ont beaucoup de ressemblance avec ces misérables baillardères des Indes orientales, c'est le nom que les Portugais leur ont donné (1).

---

(1) « Il s'en faut de beaucoup que la danse qui, en Europe, marche de front avec la musique, tienne ce même rang dans l'opinion des Orientaux : chez eux, cet art est flétri d'une espèce de honte ; un homme ne pourroit s'y livrer sans déshonneur, et la danse n'est tolérée que parmi les femmes d'une certaine classe qui, par là même, perd le droit à l'estime publique. Les plus célèbres almé sont celles du Caire : un voyageur récent nous en fait un tableau séduisant ; mais j'avoue que les modèles ne m'ont point causé ce prestige : avec leur linge jaune, leur peau fumée, leurs paupières noircies, leur sein abandonné et pendant, leurs lèvres bleues et leurs mains teintes de *henné*, les almé ne m'ont rappelé que les bacchantes des Porcherons ; et si l'on observe que chez les peuples, même policés, cette classe de femmes conserve tant de grossièreté, l'on ne croira point que, chez un peuple où les arts les plus simples sont dans la barbarie, elles portent de la délicatesse dans celui qui en exige davantage ».

Il est sans doute permis de soupçonner que la peinture qu'on nous fait des baillardères et de leur art, n'est guères ressemblante à l'exactitude de la vérité. Que penser, à l'égard des almé, de cette contradiction si choquante entre les écrivains qui, pour nous forcer de les croire, publient des faits dont ils nous donnent pour preuve le témoignage de leurs yeux ? Il en est plusieurs parmi eux, qui, de retour dans leur patrie, nous débitent, non ce qu'ils

Les baillardères se divisent en deux classes : les unes sont consacrées aux pagodes riches et fréquentées ; leur destination est de danser dans les temples des idoles, aux grandes solennités : culte honteux, abominable, qui ne sert qu'à enflammer les passions des idolâtres, et qui rend plus que suspectes les mœurs

---

ont vu, quoiqu'ils semblent vouloir nous le faire croire, mais ce qu'ils ont copié avec quelque changement de style, et qu'ils ont tiré d'autres voyageurs, qui eux-mêmes ont copié les anciens : à plus forte raison, devons-nous être sur nos gardes, pour ne pas recueillir avec avidité, des faits qu'ils n'appuient que sur des traditions confuses, équivoques, qu'ils n'ont eu, ni le loisir, ni les moyens de soumettre à la sévérité des loix d'une critique judicieuse. Plus on lit de voyageurs, plus on se convainc que le doute est l'opinion du sage ; il est peu de relations, même parmi celles qui sont récentes, qui n'offrent à l'œil exercé à la critique, la teinte du roman et de l'exagération. Le ton d'assurance que prennent la plupart des voyageurs, ne doit pas nous en imposer ; un moyen sûr d'échapper à la séduction, est de mettre en regard la diversité des relations qui nous sont transmises : cette loi de prudence intéresse la conscience et l'honneur, et par là, devient plus rigoureuse encore, quand il s'agit de placer dans la balance d'une saine logique, ces relations que l'on nous fait lire sur l'antiquité des nations, leurs livres sacrés, leurs tableaux chronologiques, leurs opinions, leurs usages moraux et leurs systèmes religieux. Les démentis fréquens que les voyageurs modernes donnent à ceux qui les ont précédés, sont d'utiles leçons pour ne pas nous livrer en étourdis, à des opinions qui heurtent de front nos monumens sacrés, dont l'authenticité, la fidélité et la force concluante ne peuvent être raisonnablement contestées. (Voyez *le Discours préliminaire*).

des brames qui les emploient à leurs cérémonies religieuses. Il est une autre espèce de ces troupes de baillardères, que l'on trouve dans les grandes villes; les gens riches les appellent aux fêtes particulières qu'ils donnent chez eux. Les Maures et les Gentils peuvent également faire venir ces danseuses dans leurs maisons de campagnes et leurs assemblées publiques; il y a même de ces troupes ambulantes conduites par de vieilles femmes, qui en sont comme les directrices.

Par un contraste bizarre, et dont l'effet est toujours choquant, ces filles traînent à leur suite, des musiciens à gage, espèce de monstres vils et difformes, accablés de toutes les disgrâces de la nature; ils ont des tambourins, des vielles et des fifres, avec lesquels ils exécutent des concerts peu agréables, mais assez mesurés. Les airs dont se compose la musique sont assortis aux jeux des pantomimes, dont le sujet est communément une intrigue amoureuse.

Ces danseuses respectent peu la modestie, mais sans exposer, du moins en public, aucune nudité; leurs longs cheveux noirs épars sur leurs épaules, ou relevés en tresses, sont chargés de diamans et parsemés de fleurs; leurs colliers, leurs brasselets, les chaînes d'or qu'elles portent à la cheville du pied, sont souvent enrichis de pierres précieuses; les bijoux mêmes attachés à leurs narines, cette parure qui choque au premier coup d'œil, offrent une sorte d'agrément qui plaît par le charme de la symétrie.

La plupart de ces danseuses, croient ajouter à l'éclat de leur teint, en formant autour de leurs yeux

un cercle noir, qu'elles tracent avec une aiguille de tête, teinte d'une poudre d'antimoine : cette beauté d'emprunt, relevée par tous les poëtes orientaux, après avoir paru ridicule aux Européens qui n'y étoient pas accoutumés, a fini par leur paroître agréable.

Cet art de plaire est toute la vie, toute l'occupation, et fait souvent la fortune des baïllardères ; elles obtiennent même la préférence sur ces Cachemiriennes qui remplissent les sérails de l'Indoustan, comme les Géorgiennes et les Circassiennes peuplent ceux d'Ispahan et de Constantinople. La modestie, ou plutôt la réserve naturelle à de superbes esclaves sequestrées de la société, cède souvent aux prestiges de ces filles qui ont réduit en art, tous les piéges de la séduction. Les succès toujours croissans de nos filles de théâtre, que l'on voudroit bien ne plus mépriser, parce qu'on ne craint pas de violer les mœurs publiques, en les admettant dans les cercles et les sociétés particulières, rend croyable, ajoute l'écrivain dont nous avons tiré ces détails, tout ce qu'on peut dire de la passion qu'on a pour les danseuses de l'Orient en Egypte : ces danseuses doivent faire partie de toutes les cérémonies qui ont quelque solennité; on porte cette bizarrerie jusqu'à les appeler aux obsèques des morts; on en jugera par la description des pompes funèbres, dont furent plusieurs fois témoins les missionnaires : voici ce qu'en écrit le père Sicard. Le corps, dit le missionnaire, étoit sur une espèce de brancard, porté par plusieurs hommes sur leurs épaules; les parens et les amis du défunt l'environnoient par honneur : suivoit après

une longue file de femmes couvertes de grands voiles blancs, traînans jusqu'à terre; des troupes de danseuses, payées pour cette cérémonie, les entrecoupoient : ces danseuses faisoient claquer leurs doigts sur leurs mains ou sur des tambours de basque, en sautillant et chantant : les autres soupiroient, pleuroient et se lamentoient en jetant de grands cris, ou plutôt des hurlemens, comme de femmes qui se désespèrent, ce qui formoit un plaisant contraste. Les parentes et les amies qui vouloient paroître les plus affligées, se jetoient et se rouloient à tout moment par terre, ramassant à pleine main la poussière, et la répandant sur leurs têtes. La mère du défunt, et quelques autres femmes qui l'accompagnoient, descendirent sur le bord du fleuve, et pétrissant de la boue avec de la terre et de l'eau, s'en barbouillèrent le visage, et s'en couvrirent la tête et leur grand voile blanc, qui est la marque de leur deuil; alors les unes redoublèrent leurs hurlemens, et les autres recommencèrent leurs danses et leur chants. Jamais je n'avois encore été spectateur d'un tel appareil tragi-comique; on m'assura dès-lors que les pompes funèbres des mahométans dans toute l'Egypte supérieure, étoient semblables à celle-ci. J'en ai été en effet témoin, dans la suite, plus d'une fois.

Il est encore, dit M. de Volney (tome II, page 345), un genre de spectacle qui est fort du goût des Orientaux, et très-connu surtout au Caire; c'est celui des baladins, qui font des tours de force, comme nos danseurs de corde, et des tours d'adresse, comme nos escamoteurs; l'on en voit qui

mangent des cailloux, soufflent des flammes, se percent le bras ou le nez sans se faire de mal, et qui dévorent des serpens. Le peuple, à qui ils cachent leurs procédés secrets, fait plus que de s'en amuser, il se prend pour ces charlatans d'une sorte de vénération : ce penchant a l'admiration, entre dans le caractère des peuples de l'Orient, leur crédulité tient à leur ignorance, à leur éducation et à leur superstition, pliée dès leur bas âge, à croire les contes les plus extravagans de leur coran.

D'après cette disposition de leur esprit, on n'est pas surpris de voir que la curiosité prenne chez eux, le caractère d'une véritable passion; dans les villes, même lesplus actives, telles qu'Alep, Damas et le Caire, où les jeux de hasard sont prohibés, tous les amusemens se réduisent à aller au bain, ou à se rassembler dans des cafés; là, dans une grande pièce enfumée, assis sur des nattes en lambeaux, les gens, même aisés et au-dessus de la classe de la populace, passent une grande partie des journées à fumer la pipe en parlant d'affaires, mais en style grave et laconique, ou souvent ne disant rien; alors, pour ranimer cette assemblée silencieuse, il se présente un chanteur et des danseurs, ou de ces conteurs d'histoires, que l'on appelle *rached*, et qui, pour gagner quelques pièces de monnoie, récitent un conte, ou déclament des vers de quelques anciens poëtes. Rien n'égale l'attention avec laquelle on écoute ces orateurs; grands et petits, tous montrent une passion extrême pour les narrations; le peuple même s'y livre dans ses momens de loisir. Un voyageur qui arrive d'Europe, n'est pas

médiocrement étonné de voir les matelots se rassembler, pendant le calme, sur le tillac, et passer deux ou trois heures de suite, à entendre l'un d'eux déclamer des tirades de vers, et des morceaux tirés de leurs poëtes les plus renommés.

Les Egyptiens ont un goût naturel et très-marqué pour la musique; on ne peut se défendre d'admirer avec quelle activité les matelots, bras et jambes nus, manient les rames, tendent les voiles, font toute la manœuvre; et avec qu'elle ardeur les porte-faix déchargent un bateau, et transportent les fardeaux les plus pesans; mais les uns et les autres sont toujours chantant, et répondant par versets à celui d'entre eux qui commande, exécutant tous leurs mouvemens dans une sorte de cadence, et doublant ce semble, leurs forces, en les réunissant par la mesure.

En général, les Orientaux ont la conception facile, l'élocution aisée, les passions ardentes et soutenues, le sens droit dans les choses qu'ils connoissent; ils ont un goût particulier pour la morale; et leurs proverbes, qui sont en grand nombre, prouvent qu'ils savent réunir la profondeur de la pensée au piquant de l'expression. Le caractère qui se manifeste le plus aux yeux des Européens dans la plupart des Orientaux, c'est leur air grave et flegmatique, dans tout ce qu'ils font et dans tout ce qu'ils disent : au lieu de ce visage ouvert et gai que chez nous on montre naturellement, ou que l'on affecte, ils ont un visage sérieux, austère, ou qui porte une teinte marquée de mélancolie; rarement

ils rient, et l'enjouement de nos Français leur paroît un accès de délire : s'ils parlent, c'est sans empressement, sans geste, sans passion; ils écoutent sans interrompre, ils gardent le silence des journées entières, et ils ne se piquent point de l'art si estimé parmi nous, d'entretenir la conversation : s'ils marchent, c'est à pas mesurés et sans précipitation; ils ne conçoivent rien à notre turbulence et à nos promenades en long en large; toujours assis, ils passent des jours entiers, rêvant, les jambes croisées, la pipe à la bouche, presque sans changer d'attitude. On croiroit d'abord que c'est parce que le mouvement leur est pénible, et que semblables aux Indiens, ils regardent l'inaction comme un des premiers élémens du bonheur ; de là, on en conclut que la mollesse et la nonchalance composent le fond de leur caractère : pour revenir de ce préjugé, il suffit de remarquer que dans les villes et dans les campagnes, ce même peuple qui nous semble si fort enclin à l'inaction et au repos, si l'ouvrage commande, si le besoin presse, on le voit se mettre en action, et s'y livrer avec une vivacité presque inconnue dans nos climats.

On observe même que dans les grandes villes, le peuple a beaucoup de cet air dissipé et insouciant qu'il a parmi nous; quelle peut en être la raison? c'est qu'endurci à la souffrance par l'habitude, affranchi de la réflexion par l'ignorance, le peuple vit dans une sorte de sécurité, il n'a rien à perdre, il ne craint pas qu'on le dépouille; mais là, le marchand, au contraire, vit dans les alarmes perpétuelles, et

de ne pas acquérir davantage, et de se voir enlever ce qu'il a; il tremble d'attirer sur lui les regards d'un gouvernement rapace, pour qui l'air de satisfaction seroit l'enseigne de l'aisance et le signal d'une avanie. La même crainte règne dans les campagnes où chaque paysan redoute d'exciter l'envie de ses égaux, ou la cupidité des agas et des gens de guerre : dans un pays où l'on est sans cesse surveillé par une autorité spoliatrice, on doit porter un visage sérieux, par la même raison que l'on y porte des habits percés, et qu'en public on se contente de manger des olives et du fromage; c'est le sentiment du bonheur, et l'assurance de jouir du fruit de son travail qui donnent le piquant de la gaieté; ce n'est pas dans la nature du climat, mais dans les résultats nécessaires d'un gouvernement despotique, qu'il faut chercher la raison des contrastes qui nous étonnent.

C'est au concours de ces deux causes principales, les mœurs du souverain, et la forme de son gouvernement, qu'il faut rapporter l'état prospère ou malheureux des empires, et le caractère moral des peuples. L'Egypte, plus qu'aucun autre peuple de l'Orient, prouve évidemment cette grande vérité politique, qui est de tous les siècles et de toutes les nations.

Là où le cultivateur ne jouit pas du fruit de ses peines, il ne travaille que par contrainte, et l'agriculture est languissante : là où il n'y a point de sûreté dans les jouissances, il n'y a point de cette industrie qui les crée, et les arts sont dans l'enfance : là où les connoissances ne mènent à rien, l'on ne fait rien

pour les acquérir, et les esprits sont dans la barbarie : tel est l'état de l'Egypte ; la majeure partie des terres est aux mains des beks, des mamlouks, des gens de loi ; le nombre des autres propriétaires est infiniment borné, et leur propriété est sujette à mille charges : à chaque instant, c'est une contribution à payer, un dommage à réparer ; nul droit de succession, ni d'héritage pour les immeubles ; tout rentre au gouvernement, dont il faut tout racheter. Les paysans y sont des manœuvres à gages, à qui l'on ne laisse pour vivre que ce qu'il faut pour ne pas mourir ; le riz et le blé qu'ils recueillent passent à la table des maîtres, pendant qu'eux ne se réservent que le *doura*, dont ils font un pain sans levain, et sans saveur, quand il est froid : ce pain, cuit à un feu formé de la fiente séchée des buffles et des vaches (1), est, avec l'eau et les oignons crus, leur nourriture de toute l'année : ils sont heureux s'ils y peuvent ajouter, de temps en temps, du miel, du fromage, du lait aigre, et des dattes ; la viande et la graisse, qu'ils aiment avec passion, ne paroissent qu'aux plus grands jours de fêtes, et chez les plus aisés : tout leur vêtement consiste en une chemise de grosse toile bleue, et en un manteau noir, d'un tissu clair et grossier ; leur coiffure est une toque d'une espèce de drap, sur laquelle ils roulent un long mouchoir de laine rouge ; les bras, les jambes, la poitrine sont nus, et la plupart ne portent pas de caleçon ;

(1) On se rappelle que l'Egypte est un pays nu, et sans bois.

leurs habitations sont des huttes de terre où l'on étouffe de chaleur et de fumée, et où les maladies, causées par la mal-propreté, l'humidité et les mauvais alimens, viennent souvent les assiéger. Enfin, pour combler la mesure, viennent se joindre à ces maux physiques des alarmes habituelles, la crainte des pillages par les Arabes, des visites des mamlouks, des vengeances de familles, et tous les soucis d'une guerre civile continue. Ce tableau, commun à tous les villages, n'est guères plus riant dans les villes; au Caire même, l'étranger qui arrive est frappé d'un aspect général de ruine et de misère; la foule, qui se presse dans les rues, n'offre à ses regards que des haillons hideux, et des nudités dégoûtantes: il est vrai qu'on y rencontre souvent des cavaliers richement vêtus; mais ce contraste de luxe ne rend que plus choquant le spectacle de l'indigence. Tout ce que l'on voit, ou que l'on entend, annonce que l'on est dans le pays de l'esclavage et de la tyrannie; on ne parle que de troubles civils, que de misère publique, que d'extorsions d'argent, que de bastonnades et de meurtres: nulle sûreté pour la vie ou la propriété; on verse le sang d'un homme comme celui d'un bœuf; la justice même le verse sans formalité: l'officier de nuit, dans ses rondes, l'officier de jour, dans ses tournées, jugent, condamnent, et font exécuter, en un clin d'œil, et sans appel; des bourreaux les accompagnent, et au premier ordre, la tête d'un malheureux tombe dans le sac de cuir, où on la reçoit de peur de souiller la place. Encore si l'apparence du délit exposoit seule au danger de la peine! mais souvent, sans autre mo-

tif que l'avidité d'un homme puissant, et la délation d'un ennemi, on cite devant un bek un homme soupçonné d'avoir de l'argent; on exige de lui une somme, et s'il la dénie, on le renverse sur le dos, on lui donne deux et trois cents coups de bâton sur la plante des pieds, et quelquefois on l'assomme. Malheur à qui est soupçonné d'avoir de l'aisance! cent espions sont toujours prêts à le dénoncer; ce n'est que par les dehors de la pauvreté qu'il peut échapper aux rapines de la puissance.

Ce tableau peut être soupçonné de quelques exagérations; mais on aura beau vouloir l'adoucir, il restera toujours assez de traits capables de faire frémir la sensibilité, et d'exciter tous les sentimens d'une pitié profonde.

Misère et famine des années 1784 *et* 1785.

C'est surtout dans les trois dernières années, que le Caire, et l'Egypte entière ont offert le spectacle de la misère la plus déplorable; aux maux habituels d'une tyrannie effrénée, à ceux qui résultoient des troubles des années précédentes, se sont joints des fléaux naturels encore plus destructeurs: la peste, apportée de Constantinople au mois de novembre 1783, exerça pendant l'hiver ses ravages accoutumés; on compta jusqu'à mille cinq cents morts sortis dans un jour par les portes du Caire (1). Par un

(1) En Turquie, les tombeaux, selon l'usage des anciens, sont toujours hors des villes; et comme chaque

effet ordinaire dans ce pays, l'été vint la calmer; mais à ce premier fléau en succéda bientôt un autre aussi terrible : l'inondation de 1783 n'avoit pas été complète; une grande partie des terres n'avoit pu être ensemencée faute d'arrosement; une autre ne l'avoit pas été faute de semences; le Nil n'ayant pas encore atteint, en 1784, les termes favorables, la disette se déclara sur le champ. Dès la fin de novembre, la famine enlevoit au Caire presque autant de monde que la peste; les rues, qui d'abord étoient pleines de mendians, n'en offrirent bientôt pas un seul; tout périt ou déserta : les villages ne furent pas moins ravagés ; un nombre infini de malheureux, qui voulurent échapper à la mort, se répandirent dans les pays voisins; j'en ai vu la Syrie inondée. En janvier 1785, les rues de Saide, d'Acre, et la Palestine étoient pleines d'Egyptiens, reconnoissables partout à leur peau noirâtre, et il en a pénétré jusqu'à Alep et à Diarbekr. L'on ne peut évaluer précisément la dépopulation de ces deux années, parce que les Turcs ne tiennent pas des registres de morts, de naissances, ni de dénombrement (1); mais l'opinion commune étoit que le pays avoit perdu le sixième de ses habitans.

Dans ces circonstances, on a vu renouveler tous

---

tombeau a ordinairement une grande pierre et une petite maçonnerie, il en résulte presque une seconde ville, que l'on pourroit appeler, comme jadis à Alexandrie, *Nécropolis, la ville des morts.*

(1) Ils ont contre cet usage des préjugés superstitieux.

ces tableaux dont le récit fait frémir, et dont la vue imprime un sentiment d'horreur et de tristesse, qui s'efface difficilement. Ainsi que dans la famine arrivée au Bengale, il y a quelques années, les rues et les places publiques étoient jonchées de squelettes exténués et mourans; leurs voix defaillantes imploroient en vain la pitié des passans : la crainte d'un danger commun endurcissoit les cœurs; ces malheureux expiroient adossés aux maisons des beks, qu'ils savoient être approvisionnés de riz et de blé; et souvent les mamlouks, importunés par leurs cris, les chassoient à coups de bâton. Aucun des moyens d'assouvir la rage de la faim n'a été oublié; ce qu'il y a de plus immonde étoit dévoré; et je n'oublierai jamais que, revenant de Syrie en France, au mois de mars 1785, j'ai vu, sous les murs de l'ancienne Alexandrie, deux malheureux assis sur le cadavre d'un chameau, et disputant aux chiens ses lambeaux putrides. (Voyez M. Volney).

Etat du commerce du Levant en 1784, d'après les registres de la chambre de commerce de Marseille.

On comprend sous le commerce du Levant, celui qui se fait dans les divers ports de la Turquie, et dans quelques villes de Barbarie; l'on y joint celui de la campagne d'Afrique sur cette même côte. Les échelles de Turquie sont Constantinople, Salonique, Smyrne, les ports de Morée, de Candie, de Chypre, de Syrie, d'Egypte; enfin, Tunis, Alger, et les

comptoirs de la compagnie à la Cale, à Bone et au Collo.

Les objets de notre exportation sont des draps, des bonnets, des étoffes et galons, des papiers, des merceries, des quincailleries, quelques denrées de nos provinces; d'autres tirées de l'Amérique, telles que le café, le sucre, l'indigo, la cochenille, les épiceries de l'Inde; nos métaux, fer, plomb, étain; nos liqueurs; des piastres d'Espagne, des sequins de Venise, des dahlers, etc.

Les objets de retour ou d'importation sont les cotons en laine ou filés, les laines, les soies, étoffes de soie, fils de chèvre et de chameau; de la cire, des cuirs, des drogues, des toiles de coton et de fil; du riz, de l'huile, du café arabe, des gommes, du cuivre, des noix-galles, des légumes, du blé, etc. Ces objets alimentent nos manufactures; ainsi, le coton du Levant fournit à toutes les fabriques de Picardie, Normandie et Provence : on en fait les camelots, baracans, siamoises, velours, toiles et bonnets. Ces fabriques font vivre un peuple immense d'ouvriers et de marchands; le transport des denrées entretient et forme des matelots pour la marine militaire; leur achat emploie une foule d'agens et de facteurs dans le Levant, et tout cela aux dépens des Orientaux. Voyons chaque échelle par détail.

Constantinople.

Les draps des Français ont fait tomber, dans cette échelle, de plus de moitié, le commerce des Anglais

et des Hollandais. Les Vénitiens n'en peuvent faire de semblables au même prix.

Constantinople consomme annuellement quinze cents ballots de draps qui, à 1200 francs le ballot, font 1,800,000 livres : les autres objets en somme atteignent à peine la même valeur. Le plus considérable est le café des Antilles, à raison de la prohibition du café moka sur la mer Noire.

Ci-devant, les drapiers arméniens et grecs avoient fait une société, et n'achetoient que par une seule main, ce qui donnoit la loi aux Français. L'ambassadeur a détruit cette association, par un firman qui les prohibe toutes, sous peines afflictives.

Les retraits sont fort peu de chose, à peine valent-ils 700,000 francs : le reste se tire, soit sur Smyrne et sur l'Archipel, soit en lettres de change à payer à Constantinople.

Smyrne.

Cette échelle est le grand marché où vient se fournir toute l'Asie ; elle est l'entrepôt de l'Anadoli, de la Caramanie, de Tokat, d'Arzroum, et même de la Perse. Autrefois les caravanes de ce royaume y venoient deux fois l'année ; maintenant elles s'arrêtent à Arzroum, parce que les marchands par ce moyen cachent la quantité de marchandises qu'ils ont à vendre, et se procurent des avantages pour la vente et pour l'achat.

Smyrne consomme, par an, deux mille cinq cents ballots de draps, lesquels, sur le pied de 1200 francs le

le ballot, font 3,000,000 de fr. Cette somme est la moitié du commerce total, estimé chaque année 6,000,000 de fr. d'entrée; les autres objets sont les mêmes qu'à Constantinople.

Le principal article des retours, est le coton en laine; le pays en rend, par an, quarante-deux à quarante-quatre mille balles, dont douze à treize mille passent en France, cinq mille en Italie, huit mille en Hollande, trois mille en Angleterre, et le reste demeure dans le pays. On tire aussi des laines et poils de chèvre d'Angora; des laines de chevron, enlevées presque toutes par les étrangers. Ces retours, y compris les commissions données de Constantinople, excèdent les envois au moins d'un tiers; les fonds restans servent à faire des entreprises pour aller charger des huiles à Metelin, ou pour la traite de blé au Volo, au golfe de Cassandre, à Sanderly, à Menemen, à Mosrouissi, etc., que l'on paye en sequins ou en piastres turques: outre cela on en paye les lettres de change comme à Constantinople. On tire rarement des lettres de change sur d'autre échelle que sur ces deux; mais Smyrne doit être regardée comme la plus forte du Levant.

Salonique et ses dépendances.

Cette échelle où se verse toute la Macédoine, devient de jour en jour plus importante, parce que ses marchandises commencent à pénétrer en Albanie, Dalmatie, Bosnie, Bulgarie, Valachie et Moldavie: la consommation va de mille à douze cents ballots

de draps, et dans les quatre années de paix de 1770 à 1773, elle surpassoit ce nombre; les autres objets sont en proportion. On en tiroit autrefois des lingots d'or : le fonds des retours est en laines, coton, blé, cuir, tabac, soie, éponges fines, manteaux de laines, graine de vermillon, alun, cire, anis et huile.

A douze lieues de Salonique, la Cavalle est un entrepôt où se rendent d'abord la plupart de ces marchandises. Le temps de la consommation est celui des foires établies en divers lieux; il y en a à Selminia, à douze journées de chameau de Salonique, au mois de mai; une autre à Ouzourkouva, en septembre; et une à Deglia, en octobre, à deux journées de Salonique. A ces époques, les Arméniens, qui sont les marchands du pays, se fournissent et vont faire leurs ventes.

On porte les consommations de cette échelle et de la Cavalle, en temps de paix, à 3,000,000 de francs; les retours à 3,500,000 fr.; et il reste quelques fonds employés parfois en lettres de change.

Morée et dépendances.

Le commerce de cette contrée diminue chaque jour, parce que les troubles survenus depuis quelques années, et les ravages journaliers des Albanais, en détruisant les récoltes, diminuent les moyens de consommer. Les échelles sont Tripolitza, Naples de Romanie, Coron, Modon, Patras, Oustiche et Corinthe. Les envois sont de gros draps, des bonnets,

quelque peu de cochenille, d'indigo, de café, et surtout beaucoup de sequins de Venise. On retire de l'huile et du blé à bon marché. Les envois ne se montent pas à plus de 400,000 fr., et les retraits passent 1,000,000 de fr.

La Canée et dépendances.

Ce commerce ressemble au précédent; l'huile et quelque peu de cire sont les seuls produits de Candie; on les achète en espèces, soit piastres turques, soit dahlers d'empire. On exporte peu d'objets manufacturés; ils ne montent pas à 400,000 fr. par an, et les retraits passent 700,000 fr.

Satalie et la Caramanie.

Satalie n'a pu soutenir d'établissemens réguliers; on n'y fait le commerce que par des traites passagères, qui rendent de la soie et du coton; elles se font par des capitaines partis de Smyrne ou de Chypre, qui y portent de l'argent: ce commerce ne vaut pas 100,000 fr.

Chypre.

Les pachas, en ruinant Chypre, en ont détruit le commerce: cette île est du nombre des Melkanes, ou fiefs particuliers et à vie, qui sont toujours opprimés; elle sert d'entrepôt ou de point de réunion pour la Syrie, et pour l'Egypte, et ce point est assez important en temps de guerre: la consommation peut

aller à quatre-vingts ballots de draps. Les villes sont Larneca, Nicosia, Famagouste : il y règne une industrie qui met en œuvre presque toute la soie et le coton ; mais elle est contrariée par les avanies journalières imposées sur les ouvriers. On porte les envois à 300,000 fr., et les retours à 500,000 fr.

Alexandrette et Alep.

Alep est un des centres de commerce de tous les pays circonvoisins jusqu'en Perse : les caravanes de ce royaume viennent à Alep, deux fois par an, apporter des soies, des mousselines, des laines, de la rhubarbe, des drogues; et elles remportent nos draps, de l'indigo, et du café des Antilles. Jadis toutes les caravanes de Perse venoient à ce marché; mais les troubles les ont portées à Arzroum.

Il y a à Alep, à Diarbekr, et dans les environs, beaucoup de fabriques de toile et d'étoffe qui nous fournissent des couleurs, comme l'indigo, la cochenille, etc. L'on porte, par an, à Alep, mille ballots de draps; l'envoi total se monte à 2,500,000 fr., les retraits à 2,600,000 fr., et l'excédant est payé à Constantinople, en lettres de change.

Tripoli de Syrie.

Le commerce de Tripoli consiste presque tout en soie rude, propre au galon : ce commerce est extrêmement variable ; quelquefois l'échelle tire beaucoup et rend peu, et *vice versâ;* le terme moyen d'envoi

s'estime à 400,000 fr., et le retrait à 500,000 fr. : les Maronites et le pays de Hama tirent de Tripoli.

Saide, Acre et dépendances.

Les dépendances de Saide sont Sour (Tyr), et les villes de Palestine, telles que Ramlé, Jérusalem, Loudd, Magedal, etc. Ce département est un des plus importans; il consomme huit à neuf cents ballots de draps; il paye en coton cru et en coton filé. Les Français y sont sans concurrens : à Saide, ils ont un ou plusieurs préposés qui achètent, tous les lundi et mardi, au marché, le coton filé : à Acre ils ont voulu faire cette même ligue; mais le pacha a accaparé tous les cotons, a fait défense d'en vendre, et s'est rendu le seul maître; et comme les négocians avoient besoin d'objets de retour, il a taxé le quintal de coton à dix piastres de droits. Les envois pour Saide et Acre se montent à 1,500,000 fr., et les retraits à 1,800,000 fr.

Egypte.

Alexandrie est le seul port où il y ait un comptoir; Damiette n'a que des facteurs. Rosette est un entrepôt, et le Caire est le grand lieu de consommation.

L'Egypte consomme beaucoup de draps, de cochenille, d'épiceries, de fer, d'arquifoux et de liqueurs : on fait passer ausssi beaucoup de ces draps et de la cochenille à Djedda, ainsi que des sequins de Venise et des dalhers.

La nation française et son consul ont quitté le Caire depuis 1777; il est cependant resté quelques

facteurs sous leur propre garantie ; on leur passe 10,000 fr. par an pour leurs avanies.

Damiette est une mauvaise rade : on y charge du riz en fraude, en simulant un retour pour un port de Turquie : on en tire dix ou douze chargemens pour l'Europe, par an.

(L'auteur du mémoire ne dit rien des retours d'Egypte ; ils consistent en café moka, en toiles grossières de coton, pour vêtir les Noirs des Antilles, en safranon, en casse, séné, etc.)

Le commerce d'Egypte a des hausses et des baisses considérables : on estime l'envoi commun à 2,500,000 fr., et le retour à 3,000,000 de fr.

Le Caire est le siége d'un grand commerce, étant la réunion de toutes les consommations de l'Egypte : c'est encore un lieu de passage, un centre de circulation dont les rameaux s'étendent, par la mer Rouge, dans l'Arabie et dans l'Inde ; par le Nil, dans l'Abissinie et l'intérieur de l'Afrique ; et par la Méditerranée, dans l'Europe et dans l'empire turc, etc. Chaque année il arrive au Caire une caravane d'Abissinie, qui apporte mille à douze cents esclaves noirs, et des dents d'éléphant, de la poudre d'or, des plumes d'autruches, des gommes, des perroquets et des singes.

Il arrive encore au Caire diverses autres caravanes, qui se joignent, près de cette ville, à la caravane d'Egypte : leur chargement consiste en étoffes de l'Inde, en schals (1), en gommes, en parfums, en

(1) Les schals sont des mouchoirs de laine, larges d'une

perles, et surtout en café de l'Iémen : ces mêmes objets arrivent, par une autre voie, à Suez, où les vents de sud amènent, en mai, vingt-six à vingt-huit voiles parties du port de Djedda. Le Caire ne garde pas la somme entière de ces marchandises ; mais, outre la portion qu'il en consomme, il profite encore des droits de passage, et des dépenses des pélerins ; d'autre part, il vient, de temps en temps, de Damas, de petites caravanes, qui apportent des étoffes de soie et de coton, des huiles et des fruits secs. Dans la belle saison, la rade de Damiât a toujours quelques vaisseaux qui débarquent les tabacs à pipe de Lataqié : la consommation de cette denrée est énorme en Egypte. Ces vaisseaux prennent du riz en échange, pendant que d'autres se succèdent sans cesse à Alexandrie, et apportent de Constantinople des vêtemens, des armes, des fourrures, des passagers, et des merceries. D'autres encore arrivent de Marseille, de Livourne et de Venise, avec des draps, des cochenilles, des étoffes et des galons de Lyon, des épiceries, du papier, du fer, du plomb, des sequins de Venise, et des dahlers d'Allemagne : tous ces objets, transpor-

---

aune, et longs de près de deux ; la laine en est si fine et si soyeuse, que tout le mouchoir pourroit être contenu dans les deux mains jointes : l'on n'y emploie que la laine des chevreaux, ou plus exactement que le duvet des chevreaux naissans. Les plus beaux schals viennent de Cachemire ; il y en a depuis cinquante écus jusqu'à douze cents, et même deux mille quatre cents livres : ceux de première qualité montent à un prix encore plus considérable.

tés par mer, à Rosette, sur des bateaux qu'on appelle *djerm* (1), y sont d'abord déposés, puis rembarqués sur le Nil et envoyés au Caire. D'après ce tableau, il n'est pas étonnant que le commerce offre un spectacle imposant dans cette capitale (2); mais si l'on examine en quels canaux se versent ces richesses; si l'on considère qu'une grande partie des marchandises de l'Inde, et du café, passe à l'étranger; que la dette en est acquittée avec des marchandises d'Europe et de Turquie; que la consommation du pays consiste presque toute en objet de luxe, qui ont reçu leur dernier travail; enfin, que les produits donnés en retour sont, en grande partie, des matières brutes, l'on jugera que tout ce commerce s'exécute sans qu'il en résulte beaucoup d'avantages pour la richesse de l'Egypte, et le bien-être de la nation.

Barbarie. Tripoli.

Le gouvernement vexatoire et anarchique de Tripoli empêche d'y faire tout le commerce dont la fertilité du pays le rend susceptible; les Arabes tiennent la campagne et la dévastent. Les caravanes du Faizan

---

(1) Espèce de bateaux qui portent une immense voile latine rayée de bleu et de brun comme du coutil.

(2) En 1784, l'Egypte consommoit pour deux millions et demi de nos denrées, et nous en rendoit pour trois millions: or, cette branche étant au moins le cinquième de tout son commerce, il ne peut s'évaluer à plus de quinze millions d'actif au total.

et du Mourzouq arrivent deux fois par an à Tripoli, et y apportent des Noirs mâles et femelles, de la poudre d'or, des dents d'éléphans, et quelques autres articles. Les Français ont tenté d'y faire des établissemens; mais la mauvaise foi des habitans, en les frustrant de leur payement, les a forcés d'y renoncer: on n'y commerce que par les bâtimens caravanes (c'est-à-dire caboteurs), qui y portent de gros draps, des quincailles, des étoffes de soie, des liqueurs pour environ 50,000 fr.; ils retirent du blé, de l'orge, des légumes, du séné, des dattes, et la barille, pour 70,000 fr.

Tunis.

Les Tunisiens, ci-devant corsaires, se sont depuis cinquante ans entièrement tournés vers le commerce, par la bonne politique de leurs beks qui ont protégé les commerçans et banni toute vexation.

Ce pays produit du blé, des légumes, de l'huile, de la cire, des laines, des cuirs, des cendres, le tout en abondance.

On y porte les mêmes marchandises qu'au Levant, avec de la laine d'Espagne, du vermillon, etc.

Tunis a une fabrique de bonnets, qui jadis fournissoit toute la Turquie; mais les nôtres sont entrés en une concurrence qui lui a porté coup.

Le commerce total des Français en ce pays, se monte en envois, à 1,500,000 fr., et en retrait à 1,600,000 fr. Les facteurs se plaignent que les naturels empiètent sur leur industrie, en traitant direc-

tement avec Marseille, où il en passe un assez grand nombre sur nos bâtimens.

La Calle, Bonne et le Collo, concessions faites à la compagnie d'Afrique.

Le commerce de ces trois comptoirs est exploité par une compagnie qui fut créée par édit, en février 1741; son capital fut fixé à 1,200,000 fr. divisé en douze cents actions, chacune de 1000 fr. dont la chambre de commerce de Marseille acquit le quart. Cette compagnie fut subrogée à perpétuité à celle qui avoit été créée en 1730 pour faire la traite du blé pendant dix ans. En conséquence des rétrocessions, délaissement et transport de la compagnie des Indes pour cette partie, la compagnie d'Afrique paye au divan (conseil du dey) d'Alger, à celui de Bone et du Collo, et aux Arabes voisins de la Calle, des redevances convenues par traité en 1694, entre une autre compagnie et le divan d'Alger.

Elle entretient dans ses comptoirs environ trois cents personnes, officiers, soldats, pêcheurs de corail, et ouvriers. Le gouverneur de la Calle est l'inspecteur général.

L'aliment de ce commerce est uniquement en piastres d'Espagne que la compagnie réduit à des pieds déterminés : elle retire du blé, des laines, de la cire et des cuirs. Pour effectuer ces retraits elle a besoin d'intrigues perpétuelles auprès de la régence d'Alger, qui la rançonne et lui fait acheter des permissions, même pour la provision des comptoirs, convenue à deux mille charges de blé.

Un article de retrait important, est le corail que l'on pêche dans la mer adjacente; la compagnie le paye à ses patrons de barque, une somme convenue par livre : ce corail sert à acheter des esclaves noirs en Guinée, et par conséquent, il favorise la culture de nos îles à sucre; on en porte aussi à la Chine et dans l'Inde. On en a tenté la pêche dans la mer de Bizerte; mais malgré la concession du bey de Tunis, les Trapanois et les Napolitains, qui l'ont faite avant nous, sont venus en armes nous troubler.

Le commerce de la compagnie varie beaucoup; mais on peut l'évaluer au terme moyen de 8 à 900,000 fr. en envois, et de 1,000,000 de fr. en retraits.

Alger.

Le commerce d'Alger, bien moindre que celui de Tunis, a cependant de grands moyens de s'élever, vu la richesse du sol. Depuis quelque temps même l'industrie des habitans s'éveille, et l'on en voit beaucoup venir trafiquer à Marseille. Nous avions, ci-devant, trois établissemens à Alger; la concurrence des Juifs en a fait tomber deux.

Les objets d'envoi sont comme pour tout le Levant; on peut les estimer à 100,000 fr., sans compter les piastres d'Espagne. Les retours qui sont de l'espèce de ceux de Tunis, se montent à 300,000 fr.

De tout ceci il résulte que les envois annuels de la France au Levant se montent à . . 23,150,000 fr.

Et les retours du Levant en France à. . . . . 26,280,000.

Dans les registres, depuis 1776 jusqu'en 1782, les résultats ont été très-différens ; mais il faut observer que cet espace a compris cinq ans de guerre, où l'on éprouve toujours de grandes réductions.

La chambre de commerce a pris pour base de ses calculs, les draps, parce qu'il est de fait que leur valeur égale presque celle de tous les autres objets réunis ; or, l'on trouve par an, entre sept et huit mille ballots d'envoi. De 1762 à 1772, c'est-à-dire, en dix ans de paix, on trouve un terme moyen de sept mille ballots. En les évaluant à 1200 fr. chacun, ce qui est le prix moyen de toutes les qualités, on a 9,600,000 fr. par an : or, le reste étant égal, il résulte un total de 19,200,000 fr. ; mais il y a d'ailleurs de la contrebande et un *moins valu* dans les déclarations aux douanes, ensorte qu'il faut ajouter 3 ou 4 millions, et compter sur un total de 23 millions.

L'on peut aussi calculer ce commerce à raison des maisons de facteurs ; elles sont au nombre de soixante-dix-huit au Levant, savoir :

A Constantinople,	11
Smyrne,	19
Salonique et la Cavalle,	8
Morée,	5
La Canée,	2
Chypre,	2
Alep,	7
Tripoli de Syrie,	3

Saide et Acre, ...	10
Alexandrie d'Égypte, ...	4
Tunis, ...	6
Alger, ...	1
TOTAL	78

En supposant que chacune, terme moyen, fasse pour 100,000 écus d'affaires, l'on a un peu plus de 23 millions.

Quant aux retours, obligés comme ils le sont de passer aux infirmeries où rien n'échappe, on est certain de leur quantité. Les dix années de 1762 à 1772 ont rendu, terme moyen, 26 millions.

Espèces étrangères portées au Levant.

Nous avons plusieurs fois parlé des espèces monnoyées que l'on porte aussi au Levant, telles que les piastres d'Espagne, les sequins de Venise, les dahlers d'Allemagne, etc : leur valeur et leur quantité varient beaucoup. Autrefois on apportoit à Marseille une quantité étonnante de sequins turcs. En 1773 et 1774, cette place étant dans une crise de banqueroute, les négocians retirèrent des sommes considérables en monnoie turque que l'on fondit ; ensuite on a renvoyé des monnoies d'Europe pour près de 4 millions par an; mais depuis 1781, on n'y en porte plus, et elles y ont en même temps disparu, parce qu'on les fond à Constantinople ; la prohibition de l'Espagne, pour ses piastres, ou plu-

tôt sa refonte, les a fait disparoître de Marseille; d'ailleurs, cet envoi ne convient plus, parce que l'échange est à perte. Les Turcs ont altéré leur monnoie de près d'un quart; les denrées y ont renchéri au point qu'elles coûtent vingt-cinq pour cent de plus que par le passé; les grands et les riches ont enfoui leur or: cependant, on croit approcher de la vérité, en supposant actuellement nos envois en monnoie, valoir un million.

Lingots et matières d'or.

Ce commerce n'a eu lieu qu'un instant; il fut occasionné par l'édit de Mustapha, qui décria les sequins altérés par les Juifs, et en ordonna la refonte. Comme le prix qu'offroit la monnoie se trouva plus foible que le cours de France, nos négocians en donnèrent un plus avantageux, qui attira une quantité de matière, sans que le gouvernement eût l'attention de s'y opposer; cela fit, en même temps, sortir de terre beaucoup d'or enfoui. (La différence de l'argent à l'or se trouva de cinq à six pour cent de bénéfice). En outre, la guerre des Russes, ayant répandu la misère dans la Grèce, les habitans fondirent leurs bijoux, sans compter quelque peu d'or que roulent des rivières d'Albanie.

Lettres de change.

Il est impossible de les évaluer: il arrive souvent que Marseille tire des lettres de change du Levant

sur l'Angleterre, la Hollande, et l'Allemagne ; ce qui prouve que ces nations retirent bien plus de marchandises qu'elles n'en envoient, pendant que celles que nous y portons, ne comprenant pas toute la valeur des nôtres, nous avons recours à ces étrangers pour faire la balance.

	fr.
Il faut donc supposer l'envoi total à	24,150,000
Et le retrait, avec les fonds et lettres de change, à	30,000,000
Sur quoi, les droits, le fret, et les frais d'exploitation, à	4,000,000
	Reste 26 millions.

Navigation du Levant.

Il part de Marseille, année commune, deux cents bâtimens pour la Barbarie et la Turquie, sans compter ceux de la compagnie d'Afrique ; plusieurs font deux voyages, ce qui engage à porter le nombre, par année, à trois cent cinquante. Depuis 1764, jusqu'en 1773, inclusivement, il en est parti deux mille six cent soixante-deux, qui font, par an, deux cent soixante-six ; mais on n'y compte point les navires chargés de denrées, qui font quarantaine à Toulon. Le temps de la dernière guerre ne peut servir de règle : de là il résulte que ce commerce nous soudoie quatre mille matelots, à douze par navire ; mais il y a ici un emploi double de quelques voyageurs.

Caravane.

La caravane, ou cabotage côtier, est une branche d'industrie précieuse en ce que, devenant les voitu-

riers des Turcs, et de leurs marchandises, nous retirons, sans aucun risque, le salaire et l'entretien de nos bâtimens et de nos matelots. Elle se fait par salaire, ou par portion : dans le premier cas, le propriétaire, moyennant le salaire de l'équipage, a tout le gain ou la perte : dans l'autre cas, les frais étant prélevés, l'on partage le bénéfice. La guerre de 1756, en faisant tomber notre navigation, en fit passer l'avantage aux Ragusais, qui purent mettre en mer jusqu'à cent navires caravaneurs; mais la guerre de 1769 nous a rendu la supériorité. On estime à cent cinquante voiles les caravaneurs qui partent, soit de Marseille, soit d'Agde, des Martigues, de la Ciotat, ou d'Antibes; ils sont expédiés pour deux ans : en supposant qu'il en rentre cent par an, avec chacun 20,000 fr. de profit, c'est un total de 2,000,000.

Le fret.

Le fret ne peut être compté dans les bénéfices du commerce, parce qu'il est englobé dans le prix des marchandises : on peut le porter à 1,728,000 fr.; il n'y a de remboursé que celui dont les objets repassent en vente à l'étranger.

Marchandises du Levant reportées chez l'étranger.

Pendant 1781 et 1782, il est parti de Marseille, en transit pour Genève, la Suisse, etc., quatre mille cinq cent vingt-deux balles de coton en laine, pesant un million cinq cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-huit

vingt-huit livres; plus, six cent dix-sept balles de cotons filés ou teints, pesant cent quarante-huit mille livres; et cent cinq balles de laine pesant cinquante-deux mille cinq cent soixante-deux livres; en sorte qu'en évaluant le coton en laine à 85 fr. le quintal, le coton filé à 135, et les laines à 60, il en résulte, pour les deux ans, une somme de 1,576,595 livres tournois, ou 788,297 fr. par an; mais ces deux années ne peuvent servir de terme général de comparaison.

Commerce des autres Européens au Levant.

Tout ce que l'on peut dire sur ce sujet, c'est que les Hollandais font un commerce équivalent, à peu près, au quart du volume du nôtre, pour lequel ils n'envoient pas, à beaucoup près, un équivalent de marchandises. Les Anglais et les Vénitiens réunis, peuvent faire un autre quart; ainsi les Français font les quatre huitièmes, les Hollandais deux, et les Anglais et Vénitiens chacun un.

Récapitulation des exportations de Marseille, au Levant et en Barbarie, pendant l'année 1784.

ÉCHELLES.	VALEUR des MARCHANDISES.	NOMBR. des Bâtim.	MATELOTS.
Constantinople........	3,495,960 liv.	21	315
Salonique et Cavallo...	1,938,425	38	532
Morée et dépendances.	233,979	23	276
Candie et la Canée....	242,019	18	216
Smyrne..............	5,134,220	42	630
Alexandrette.........	2,560,507	22	330
Syrie................	1,198,403	18	270
Alexandrie...........	2,311,637	28	420
Barbarie.............	1,356,847	39	312
La Caravane ....è	102,203	28	224
TOTAL.........	18,574,200 liv.	277	3525

N. B. Ce tableau a été dressé sur le registre de perception du droit de consulat, dans lequel les évaluations sont prises à quinze pour cent au-dessous du prix réel des marchandises; en sorte que la valeur réelle de ce tableau doit être portée à........................ 21,360,330 liv.

Plus, la valeur des marchandises embarquées en fraude sans payer de droits, et elle n'est guères au-dessous de trois millions : supposons-la de................ 2,639,670

Le total exact sera.......... 24,000,000 liv.

Récapitulation des importations du Levant et de Barbarie, à Marseille, pendant l'année 1784.

ECHELLES.	VALEUR des MARCHANDISES.	NOMBR. des Bâtim.	MATELOTS.
Constantinople........	682,043 liv.	17	255
Salonique et Cavallo...	2,674,818	35	490
Morée et dépendances.	1,098,218	19	228
Candie et Cannée.....	801,527	15	180
Smyrne..............	6,025,845	49	735
Alexandrette.........	2,815,391	13	195
Syrie et Palestine.....	1,604,020	16	240
Alexandrie...........	2,465,630	18	270
Barbarie.............	695,657	37	370
TOTAL.........	18,863,149 liv.	219	2963

N. B. Ce tableau a été dressé sur le registre de perception du droit de consulat, dans lequel l'évaluation est prise à vingt-cinq pour cent au-dessous du prix réel des marchandises; en sorte que la valeur réelle de l'exportation, en 1784, a été de.............. 23,578,936 liv.

Mais l'on ne perçoit point le droit de consulat sur le blé, le riz, les légumes, ni autres grains venant du Levant et de la Barbarie; cependant, année commune, la valeur de leur exportation peut se monter à deux et trois millions : supposons...... 2,500,000

Le total sera donc de.......... 26,078,936 liv.

EAU des Denrées coloniales importées en

(Ce Tableau est extrait des rapports faits par l

ULATION.		EXPORTATION EN ANGLET.		
Noirs.	Produit par individu.	Quantité.	Prix par livre.	Produit en argent.
195,000	....	85,099,000	....	45,000,000
50,000	....	16,047,000	....	10,000,000
46,000	....	20,639,000	....	15,000,000
2,000	....	627,800	....	300,000
15,000	....	7,095,000	....	3,000,000
27,000	....	26,878,000	....	11,500,000
8,000	....	6,304,000	....	2,500,000
5,000	....	2,800,000	....	1,600,000
26,000	....	20,599,000	....	8,000,000
6,000	....	5,300,000	....	2,400,000
80,000	240# 11ʃ	191,388,800	10ʃ 4 ¼ᵈ	99,300,000
ommes	240# 11ʃ	191,388,800	10ʃ 4 ¼ᵈ	99,300,000
.....	58......	54,060,000	6 8	17,900,000
....		245,448,800	....	117,200,000

LA DIFFÉRENCE à l'avantage de la France est de...

colonies hollandaises, attendu que leur exportation en

ès leur valeur dans les colonies.

France, en Angleterre, en Espagne, en 1788 (1).

différentes Chambres de Commerce à M. Necker.)

COLONIES FRANÇAISES.	POPULATION.			EXPORTATION E	
NOMS DES COLONIES.	Blancs ou libres.	Noirs.	Prix par individu.	Quantité.	Prix par livre.
Saint-Domingue.........	34,500	455,000	....	272,000,000	....
La Martinique...........	12,500	83,000	....	63,000,000	....
Sainte-Lucie............	2,300	16,000	....	12,726,350	....
La Guadeloupe..........	14,600	89,500	....	43,139,000	....
Tabago	408	8,000	....	4,677,650	....
Marie-Galante et S.-Martin	1,100	9,000	....	9,220,000	....
TOTAUX....	65,400	660,500	273# 9ſ	417,763,000	6ſ 7 ¼
COLON. ESPAGNOLES.					
Cuba	170,000	30,000	....	45,000,000	....
Portorico..............	75,000	6,000	....	7,500,000	....
Saint-Domingue.........	22,000	4,000	....	1,560,000	....
TOTAUX....	267,000	40,000	58#	54,060,000	6ſ 8 ¼

Les colonies françaises avec 725,900 hommes.. 273# 9ſ 417,763,000 6ſ 7 ¼

719,800 .... 245,448,800 ......

.... 6,100 .... 172,314,200 ......

provient pas des cultures, mais du commerce interlope.

:N FRANCE.

	Produit en argent.
.	137,000,000
.	26,150,000
.	6,415,000
.	22,923,500
.	2,415,000
.	3,962,500
	198,866,000
.	14,000,000
.	3,000,000
.	900,000
	17,900,000
	198,866,000
.	117,200,000
.	81,666,000

›nnoies étrangères avec les livres
ournois de France.

	liv.	sous	den.
,ie.	1500		
. . . .	4	10	
. . . .	1	10	
. . . .		10	
e.	9	10	
. . . .	3	18	
ıde.	2		
‹s françaises.		13	4
. . . .	22	10	
. . . .	8	5	
. . . .	5	5	
. . . .	4	10	
. . . .	2	8	
. . . .	7	10	

TOME SIXIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

VARIÉTÉS.

Fin de la Table du Tome sixième.

